■ la météo

Ensoleillé. Passages nuageux et risques d'averses. Maximum: 75.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

Sainte Marthe | VOL. LXIII - NO 173 | Montréal, samedi 29 juillet 1972 | 15 CENTS

mini-loto
TIRAGE: VENDREDI, 28 JUILLET 1972

31563 — 20 gagnants de $5,000.
1563 — 160 gagnants de $ 500.
563 — 1620 gagnants de $ 100.

## La cartonnerie de Cabano à 4 jours de l'échéance

# Saint-Pierre s'apprête à annoncer son accord, mais Marchand hésite

par Pierre Richard

Québec annoncera au cours des jours prochains sa décision finale quant à sa participation au projet de cartonnerie de Cabano tandis qu'à Ottawa, c'est le silence complet même si les promoteurs du projet ont fourni cette semaine au ministre Jean Marchand la dernière garantie qu'il a exigée.

C'est ainsi que se présente la situation à quelques jours du 1er août, échéance très importante pour les promoteurs de la "cartonnerie populaire". En effet, cela fera un an mardi que le projet aura été lancé et les quelque 5,000 personnes qui ont souscrit $725,000, auront alors le droit de reprendre, si elles le désirent, leur contribution qui est gardée en fiducie.

Le 13 juillet dernier, M. Guy Monarque, président de la Société populaire des pâtes et papiers, a écrit au ministre québécois de l'industrie et du commerce, M. Guy Saint-Pierre, et au ministre fédéral de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, pour leur faire part de l'importance de l'échéance du 1er août et pour les inviter à donner avant cette date leurs réponses aux demandes de contribution financière formulées en septembre 1971.

Le ministre Saint-Pierre a répondu à M. Monarque qu'il communiquera la réponse de Québec avant le 1er août et qu'une rencontre de la Société de développement industriel (SDI) devait avoir lieu cette semaine à ce sujet. On sait que les responsables du projet attendent une participation provinciale de l'ordre de $2.5 millions, principalement par l'entremise de la SDI.

A la suite de la récente déclaration du ministre Saint-Pierre sur la rentabilité du projet, il ne fait pratiquement plus de doute que le gouvernement québécois participera à la mise sur pied de l'usine de carton ondulé.

La grande inconnue demeure la réponse du ministère fédéral de l'expansion économique régionale. Récemment, M. Jean Marchand promettait une réponse de son ministère pour la semaine qui vient de s'écouler. A la suite de la lettre de M. Monarque, le ministre Marchand a demandé, par télégramme, une garantie supplémentaire selon laquelle la cartonnerie de Cabano ne viendrait pas empiéter sur les marchés canadiens des autres usines de carton ondulé.

Voir page 6: Saint-Pierre

M. Claude Castonguay, délaissant pour quelques heures son cabinet de travail, a partagé l'autre soir le repas du soir des campeurs de Saut-à-la-puce, établissement de vacances qui accueille les familles moins fortunées à des prix qui leur conviennent, grâce au programme mis au point par André Laurin, créateur de coopératives d'un type nouveau. On trouvera à la page 7 le reportage de notre envoyée spéciale, Renée Rowan.
(Photo Le Devoir par Mario Roy)

## Inébranlable, Eagleton s'écrie:

# *"Je reste candidat pour faire de McGovern le prochain président des États-Unis..."*

Le sénateur Eagleton s'adressant hier à ses partisans à San Francisco: "Je reste!" (Photo AP)

SAN FRANCISCO (Reuter, AFP) – "Je serai le prochain vice-président des Etats-Unis, a déclaré le sénateur Thomas Eagleton à ses partisans venus l'accueillir vendredi à San Francisco, où il s'entretiendra avec le sénateur George McGovern.

### *M. McGovern stigmatise le président*

CUSTER (Dakota du Sud) (AFP) – Répondant à la conférence de presse faite la veille par le président Richard Nixon, M. George McGovern, candidat à la présidence, l'a accusé hier de tromper le peuple américain et de conduire la guerre (du Vietnam) et les négociations de paix de façon à ce que cela convienne le mieux à son propre calendrier électoral.

Si l'administration Nixon voulait bien

Voir page 6: McGovern

"Ceux qui croient que je vais me retirer peuvent toujours courir, a affirmé le sénateur. Je reste dans la course et dans un seul but: faire de George McGovern le prochain président."

Le sénateur prenait ainsi l'offensive après avoir passé le plus clair de son temps, depuis mardi à se défendre. Après l'effet fâcheux produit par les révélations sur ses troubles nerveux, M. Eagleton semble regagner la sympathie du public, paradoxalement grâce aux attaques du journaliste Jack Anderson qui a révélé jeudi que le sénateur aurait eu plusieurs accidents de la route en état d'ivresse.

"Ces insinuations sont d'odieux mensonges à but politique," a riposté M. Eagleton.

Alors que ses partisans restent confiants et pensent qu'il surmontera la tempête actuelle, de nombreux démocrates expriment ouvertement leur crainte de voir le sénateur Eagleton devenir un handicap pour George McGovern.

Le New York Times, à son tour, dans son édition de vendredi, a exhorté le sénateur Eagleton à se retirer.

Après avoir rappelé la révélation selon laquelle le candidat démocrate à la vice-présidence avait été hospitalisé trois fois pour dépression ner-

Voir page 6: Eagleton

# M. Bourassa cherchera à Halifax des alliés pour affronter Ottawa

QUEBEC (Le Devoir) – Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, qui ne s'était jamais préoccupé des autres provinces dans ses négociations avec Ottawa, doit maintenant leur tendre la main pour obtenir leur appui dans plusieurs secteurs, notamment les transferts fiscaux, les affaires urbaines, l'éducation post-secondaire et la sécurité sociale.

Il semble ainsi répondre à plusieurs membres de son cabinet qui lui recommandent depuis longtemps de raidir son attitude vis-à-vis d'Ottawa. Un front commun, souhaite-t-il, aura plus de répercussions à Ottawa qu'un solo québécois.

Ainsi, M. Bourassa aborde la conférence des premiers ministres des provinces, qui doit se dérouler à Halifax le 2 août, avec ce sentiment de "conférence de la dernière chance" de prouver aux Québécois la rentabilité du fédéralisme actuel.

Les conférences de premiers ministres provinciaux, traditionnellement, étaient considérées plutôt comme des événements mondains.

A Halifax, M. Bourassa entend plutôt se faire des alliés de ses collègues des autres provinces en vue d'établir une unité de pensée et de mettre au point une politique d'ensemble.

Il a déjà commencé à se rapprocher du premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, qu'il a rencontré à Montréal en juillet et avec qui il a discuté de l'attitude que les deux provinces centrales devraient prendre afin d'obtenir un nouveau partage fiscal, limitant ainsi le pouvoir de dépenser du gouvernement central.

D'autres approches ont aussi été réalisées, avec les provinces maritimes notamment, et avec l'Ontario mais cette fois en ce qui a trait aux communications.

D'autre part, M. Bourassa doit discuter mercredi, dans une espèce de mini-conférence groupant les premiers ministres des provinces de l'Atlantique, des droits miniers sous-marins. Les cinq provinces touchées, Terre-Neuve, l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le

Voir page 6: M. Bourassa

# *Ottawa adopte une mesure pour contrecarrer l'effet du DISC*

OTTAWA (CP) – A compter du 1er septembre, en vertu d'une mesure dont le ministre du revenu, M. Herb Gray, a annoncé hier l'adoption, les exportateurs étrangers qui expédient des marchandises au Canada devront accompagner leur envoi, si sa valeur atteint ou excède $10,000, d'une déclaration douanière indiquant si leur gouvernement leur avait accordé des exonérations fiscales ou d'autres formes de soutien conçues aux fins de stimuler l'exportation.

La mesure vise principalement le programme américain DISC (Domestic International Sales Corporation) qui subventionne les exportateurs au moyen d'exonérations d'impôt. Le gouvernement canadien a affirmé à plusieurs reprises que ce programme fonctionnait en violation de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, mais qu'il lui était impossible d'obtenir une liste exacte des entreprises américaines qui s'y trouvent inscrites, le gouvernement américain refusant obstinément de la lui faire connaître.

Selon M. Gray, l'assiette de $10,000 donnée à cette forme de vérification – dont les conséquences sont encore à définir – lui fera toucher à environ un demi-million d'expéditions annuellement. Le chiffre correspond à 70 pour cent des importations canadiennes, mais la mesure laisse de côté la masse des importations de valeur relativement faible, y compris les produits que rapportent avec eux les touristes.

L'exportateur devra aussi fournir des renseignements indiquant dans quelle mesure le prix des marchandises exportées a été modifié par suite des subventions à l'exportation.

Une fois les renseignements obtenus, a expliqué M. Gray, le gouvernement pourra agir. Il a cependant refusé d'indiquer quelles autres mesures le gouvernement pourrait prendre pour faire respecter la loi.

Le leader du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a déclaré de son côté, que le gouvernement tentait tout simplement de s'emparer des manchettes de journaux.

Faisant allusion à la rencontre de cinq heures entre M. Pépin et le secrétaire

Voir page 6: Ottawa

# *M. Drapeau commentera le rapport de la CPQ*

**Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, commentera dimanche soir à la télévision le rapport de la Commission de police du Québec sur la conduite du directeur Jacques Saulnier.**

**Dans un bref communiqué, le chef de cabinet du maire Drapeau, M. Charles Roy, a annoncé que le premier magistrat de la ville procédera à une analyse du rapport de la CPQ en fonction des conclusions auxquelles la Commission en est arrivée et de la preuve à laquelle le rapport réfère.**

**Il s'agira de la première réaction détaillée du maire Drapeau au rapport de la CPQ. On sait que le jour même de la publication du rapport par le ministre de la justice, M. Drapeau avait déclaré qu'il se réjouissait que la CPQ n'ait retenu aucune des accusations relatives au séjour de M. Saulnier à l'escouade de la moralité. Il devait par la suite déclarer qu'il ferait des commentaires supplémentaires après une étude approfondie du rapport.**

**Le maire Drapeau est particulièrement intéressé par ce rapport puisque c'est lui qui avait procédé à la nomination de l'inspecteur Jacques Saulnier au poste de directeur de la police de Montréal en avril 1971. M. Drapeau avait justifié cette nomination en déclarant que M. Saulnier était de tous les candidats, le plus compétent et le plus apte à remplir ce poste. Il avait réitéré ces affirmations lors de son témoignage**

Voir page 6: M. Drapeau

## La grève des dockers britanniques

# Le gouvernement redoute une ruée sur les vivres

LONDRES (d'après Reuter, AFP et CP) – La grève qui paralyse les ports de la Grande-Bretagne risque d'être longue mais le gouvernement a fait appel à la population, hier, afin de prévenir une ruée sur les magasins d'alimentation.

Le ministre de l'agriculture, M. James Prior, s'est adressé aux ménagères leur déclarant qu'il restait amplement de nourriture dans les magasins et encore plus en réserve. A quelques exceptions près, a-t-il ajouté, comme dans le cas des fruits importés, il n'y a absolument aucune raison permettant de penser qu'il pourrait être impossible d'acheter "les memes provisions que d'habitude aux mêmes prix que d'habitude".

Pour ce qui est de ses rapports avec les dockers, le gouvernement britannique fait montre jusqu'ici de beaucoup de circonspection. Certes, le ministre de la main-d'oeuvre, M. Maurice Macmillan, voulant rassurer les citoyens, a déclaré que le cabinet était prêt à recourir à des mesures d'urgence si la chose devenait nécessaire mais tout indique, jusqu'à présent, qu'une telle intervention n'est pas pour les prochains jours.

Le gouvernement possède les pouvoirs, en vertu de la loi sur les relations industrielles, de forcer les débardeurs à un retour au travail temporaire ou à un scrutin secret sur la décision de faire la grève mais, comme précisément c'est cette loi qui a provoqué les difficultés actuelles, il hésite à s'en servir.

Pour l'instant, M. Macmillan cherche à jouer le rôle d'un conciliateur, laissant aux chefs syndicaux et au patronat le soin de formuler un compromis qui leur serait acceptable. Si cette manoeuvre devait échouer et que le niveau des stocks alimentaires s'abaissait dangereusement, le gouvernement interviendrait alors pour demander aux dockers de décharger des provisions de secours. Ce n'est qu'en cas de refus de leur part que les autorités feraient appel aux troupes pour effectuer le travail.

Pendant ce temps, les navires à destination de la Grande-Bretagne commencent à changer de cap. On rapporte

Voir page 6: Le gouvernement

## La vente à l'Aero-Jet General de Californie

# *Robert Morse a voulu gagner de vitesse la future loi sur le contrôle étranger*

Si les propriétaires de la Robert Morse Corporation de Montréal ont cédé celle-ci à l'Aero-Jet General de Californie, ce serait en partie pour éviter d'être assujettis à la nouvelle loi fédérale sur l'examen des prises de contrôle d'entreprises canadiennes par des étrangers.

C'est ce que révélait en manchette le Toronto Star, jeudi, sur la foi d'une conversation avec l'ancien président de l'entreprise, M. Robert H. Morse III. Le projet de loi du gouvernement Trudeau, a dit M. Morse, restreindra la liberté de manoeuvre des actionnaires; ces restrictions auraient frappé tout particulièrement l'entreprise qu'il contrôlait jusqu'à mercredi dernier, puisque la moitié de ses installations sont sises aux Etats-Unis et que, par conséquent, c'aurait été surtout des entreprises américaines qui auraient été intéressées à en faire l'acquisition.

Rappelons que le bill C-201, que pilotait le ministre de l'industrie et du commence, Jean-Luc Pépin, jusqu'à l'ajournement des Communes, établirait un mécanisme d'examen et de blocage de toute prise de contrôle d'entreprises canadiennes par des intérêts étrangers. La loi, cependant, n'a aucun caractère rétroactif, et plusieurs observateurs, lorsqu'elle a été dévoilée, ont craint qu'une cascade de "takeovers" ne soit déclenchée avant que le bill C-201 n'entre dans les Statuts du Canada. A plusieurs reprises, MM. Pépin et Trudeau ont exprimé l'espoir que les industriels canadiens ne profiteraient pas des délais d'adoption de la loi pour liquider sans contrôle leurs entreprises à des étrangers; ils ont toutefois refusé d'indiquer quelles mesures Ottawa pourrait prendre, en pareils cas.

Il semble que les services de l'industrie du gouvernement fédéral n'aient pas été avisés du projet de prise de contrôle de la Robert Morse Corporation, ni même consultés par les intéressés; ceux-ci n'avaient d'ailleurs aucune obligation de les consulter. C'est là une des anomalies que le bill C-201 vise à corriger.

Dans des propos rapportés hier par le Montreal Star, M. Morse affirme avoir cédé sa compagnie à l'Aero-Jet General essentiellement parce que l'offre de cette dernière était trop généreuse pour qu'il puisse se permettre de la refuser. "Si nous avions eu des offres de bonnes compagnies canadien-

Voir page 6: Morse

## au gré du temps

### *Étoiles de mer*

**Au Portugal, l'amiral Thomaz est confirmé pour un troisième septennat à la présidence de la république. En Espagne, le Caudillo a désigné pour lui succéder l'amiral Luis Correro Blanco. En France, une faction gaullâtre s'efforce de hisser à la tête du pays le fils à papa de Gaulle, amiral de son état.**

**Il fut un temps où le grade d'amiral menait volontiers aux allées du pouvoir. Désormais l'amiralat prend le pas sur les dignités équivalentes; mystérieux pouvoir de la mer ou vision simpliste du public qui estime que lorsque le bâtiment va, tout va.**

Louis-Martin TARD

# Même si les postes augmentent sensiblement, beaucoup de cadres sont chômeurs au Québec

Au cours des six derniers mois, le nombre total des postes nouvellement créés et exigeant les services d'ingénieurs, de scientifiques et d'administrateurs s'est accru de 14% au Canada et de près de 40% au Québec, comparativement à la même période en 1971.

C'est ce qui ressort d'une étude récente complétée par le Conseil de placement professionnel, organisme à but non lucratif, fondé et financé par l'industrie canadienne.

Cette étude porte sur les besoins en personnel de cadres de plus de 1,400 compagnies au Canada. En juin 1972, le Conseil comptait 1,083 postes à combler, comparativement à 954 en juin 1971.

Toutes les régions du pays ont bénéficié de cette augmentation. L'étude cependant, porte uniquement sur les postes en provenance de l'industrie et non sur ceux des gouvernements ou des institutions ou organismes de services. Cette même étude révèle que plus de 900 ingénieurs, spécialisés dans toute la gamme des disciplines du génie sont présentement sans travail au Canada. En dépit de l'augmentation de près de 40% des postes au niveau des cadres au Québec, un bon nombre de "professionnels" hautement spécialisés demeurent sans travail.

Le Conseil à Montréal a eu à s'occuper dernièrement de plus de 100 cas de mise à pied touchant le personnel administratif. Les salaires s'échelonnaient entre $12,000 et $40,000 par année. A peu d'exception près, tous ces "professionnels" se sont trouvé un nouvel emploi au Canada. Il a fallu entre trois et sept mois de recherches à ces spécialistes pour trouver un emploi qui réponde à la fois à leurs aspirations et ambitions personnelles.

La demande accrue au Québec en personnel de cadres, s'est surtout fait sentir chez les spécialistes de la vente, du marketing, de la comptabilité ainsi que pour les ingénieurs d'usines, le génie industriel et le génie minier.

L'accroissement des niveaux de production dans l'industrie de transformation au cours des premiers six mois de 72 a eu un effet marqué sur l'augmentation de la demande au niveau des directeurs d'usines, des surintendants de production, des contremaîtres et des directeurs de marketing et des ventes.

L'étude révèle également que l'augmentation des postes à combler enregistrée en 1972 n'est pas reliée uniquement à l'augmentation des niveaux de production ou à l'expansion industrielle amenée par les investissements capitaux, mais est également fonction de l'accroissement moyen de roulement en personnel de cadres.

Il est encore trop tôt pour évaluer quelle sera l'influence des changements fédéraux récents touchant la taxation sur la création d'emplois pour les ingénieurs et autres spécialistes de la technique.

La réduction sensible de la demande en 1972 pour le personnel de formation universitaire a surtout affecté les diplômés des arts et sciences. Plusieurs diplômés de 1971 sont encore sans emploi. Quant aux ingénieurs, ceux qui éprouvent de sérieuses difficultés à se trouver un emploi, très souvent, la raison probable est attribuable à leur manque de mobilité et à leur désir de demeurer dans une ville ou région bien précise.

Le Conseil de placement professionnel/Technical Service Council, fut fondé en 1927. Son objectif premier est de garder au Canada les universitaires canadiens. A ce jour, plus de 13,000 hommes et femmes ont trouvé un nouvel emploi grâce aux services offerts gratuitement par le Conseil.

Un DC10 de la compagnie Continental Airlines a déversé sur Hollywood et le quartier résidentiel de Beverly Hills près d'une tonne de pièces métalliques provenant de son moteur de queue. La chute des pièces, qui s'est produite peu après le décollage de l'aéroport de Los Angeles, n'a fait aucune victime et n'a endommagé aucune habitation. L'une d'entre elles pesait à elle seule quelque 500 livres et est tombée dans un jardin (notre photo). L'appareil, qui transportait 123 passagers, a pu se poser sans mal, grâce à ses deux moteurs latéraux. (Téléphoto AP)

# *La protection du consommateur: de nouveaux règlements entrent en vigueur*

Les consommateurs québécois bénéficieront dès mardi prochain de nouvelles lois destinées à leur protection.

Les règlements, actuellement fragmentés, seront rassemblés et renforcés le 1er août, en vertu d'une nouvelle loi élargie qui vise à contrer toute tentative de fraude, qu'il s'agisse de vente de revues à domicile ou de certaines pratiques de compagnies de finances.

Au moins 10 règlements déjà renforcés au cours de l'année dernière, en plus d'un certain nombre d'amendements, feront partie des réformes portées à l'attention de l'Assemblée Nationale du Québec par le ministre des institutions financières, M. William Tetley.

"Le seul problème, c'est qu'il s'agit d'une loi nouvelle et que plusieurs ne la comprennent pas", a souligné M. Luc Laurin, directeur du Bureau de la protection du consommateur à Montréal.

Les nouvelles réglementations stipulent que les compagnies de finance doivent divulguer le coût réel des emprunts et standardiser des coûts souvent dissimulés, tels que celui de l'assurance.

Le principe des ventes pyramidales ou à forte pression, qui porte le consommateur à payer pour une partie de son achat en vendant le produit à d'autres acheteurs, est maintenant illégal.

Les sociétés prêteuses sont responsables de la qualité des biens pour lesquels elles demandent un déboursé.

Auparavant, le consommateur se voyait parfois obligé de payer la compagnie de finances avant que les biens ne lui parviennent, en bon état ou non.

De plus, l'écriture "pattes de mouches" utilisée dans la rédaction de contrats, baux, etc. sera illégale. Tous les contrats devront se lire facilement et toutes les clauses devront être exprimées de façon à être facilement comprises.

Tous les contrats seront écrits en français ou en anglais, avec une préférence envers l'emploi des deux langues.

Les contrats passés entre un acheteur et le marchand doivent comporter un seul taux de crédit et le vendeur doit clairement indiquer ce déboursé selon sa valeur en argent aussi bien qu'en pourcentage.

Les consommateurs qui signent un abonnement pour des revues qu'on leur offre à domicile bénéficieront maintenant de cinq jours "de grâce", pour réfléchir à leur achat. Les vendeurs de voitures usagées devront désormais détenir un permis provincial et être autorisés.

# *L'Asie du sud-est fournit de plus en plus d'héroïne aux États-Unis*

NEW YORK (AFP et Le Devoir) – L'héroïne introduite aux Etats-Unis provient en quantité croissante de l'Asie du sud-est, révèle un rapport secret du gouvernement américain dont le New York Times a publié de larges extraits dans son édition d'hier.

Ce rapport a été préparé par une unité spéciale de renseignements du Bureau américain des narcotiques et des drogues dangereuses qui s'intéresse à l'action du crime organisé dans le marché de la drogue du sud-est asiatique. Il confirme aussi un autre rapport similaire préparé par la CIA, le département d'Etat et le ministère de la défense.

Selon le rapport du Bureau des narcotiques le trafic est actuellement relativement dans cette région du monde inorganisé, il y a un très grand potentiel d'expansion en remplacement de l'héroïne d'origine turcofrançaise.

Ces révélations viennent en contradiction avec la position officielle du gouvernement américain, lequel affirmait encore récemment que l'héroïne venant d'Asie ne constituait pas plus de 10 pour cent du total importé aux Etats-Unis. Le New York Times ne précise pas cependant quelle proportion est attribuée à l'héroïne aliatique.

Le rapport du Bureau des narcotiques indique que la plus grande proportion d'héroïne asiatique est introduite aux Etats-Unis par des trafiquants d'origine chinoise qui opèrent surtout à partir du Laos, de la Thaïlande et de Hong Kong.

Il semble, selon cette étude, que des recherches plus approfondies devraient permettre de révéler l'existence d'une chaîne sino-corse pour l'acheminement de la morphine base depuis l'Extrême-Orient jusqu'aux laboratoires clandestins de la région de Marseilles, entre les mains des gangsters corses qui dominent depuis la dernière guerre, le marché européen de l'héroïne. Cette hypothèse serait confirmée par un spécialiste de l'histoire du sud-est asiatique, M. Alvin McCoy, auteur d'un livre non encore paru sur le rôle de certains agents de la CIA dans le trafic de drogues.

Le New York Times reproduit certaines déclarations de M. McCoy selon qui, en 1967-68, il y avait des preuves d'une activité accrue des gangsters Corses d'Indochine. A cette période, des agents américains ont observé les voyages entre Saïgon et Marseille, de Corses reconnus comme d'importants trafiquants d'héroïne. McCoy a affirmé également qu'un agent de la CIA lui a fait part qu'en 1969, un entretien au sommet avait réuni au Continental Hôtel de Saïgon, des criminels corses venus de Marseilles, Vientiane, Pnom Penh et Saïgon.

Le 2 juin dernier, devant un sous-comité du Sénat américain, McCoy a aussi fait mention de l'intérêt de la Mafia américaine pour la région du sud-est asiatique. Ainsi, en 1965, des membres de la "famille" Trafficante de Floride avaient été vus dans cette région du monde. En 1968, le fils de Santo Trafficante avait fait des voyages à Saïgon et Hong Kong.

A New York, ces derniers mois, plusieurs marins chinois ont été arrêtés en possession d'importantes quantités d'héroïne. Selon le rapport, un des chargements saisis faisait partie d'un envoi de 99 livres venant de Bangkok et introduit par un diplomate européen, en poste en Thaïlande.

Le rapport cite enfin certains ports des Etats-Unis et du Canada qui sont fréquemment utilisés pour l'entrée de l'héroïne asiatique. Parmi ceux-ci, on note les ports de Vancouver, San Francisco, New York, Miami, Seattle, Portland, Nouvelle-Orléans, Baltimore et Philadelphie. On ajoute aussi que des fréquentes communications entre les trafiquants chinois de Vancouver, New York, Seattle, San Francisco et Portland suggèrent une expansion du marché de l'héroïne.

# *La Suisse bloque des comptes de banque servant au trafic*

BERNE (AFP) – Le ministère public helvétique a bloqué, dans diverses banques suisses, trois comptes numérotés totalisant quelque $500,000 au cours des deux dernières années apprenait-on hier au ministère de la justice à Berne.

Ces comptes servaient manifestement au trafic de drogues international, ajoute-t-on de même source, en précisant que l'un des cas devrait passer en jugement dans un proche avenir.

C'est à la suite de l'arrestation aux Etats-Unis de trois trafiquants d'héroïne que le ministère public helvétique a bloqué dans les banques suisses trois comptes numérotés totalisant environ $500,000, a déclaré à l'AFP, hier à Berne, M. Ernest Freivogel, un des hauts fonctionnaires suisses chargés de la lutte contre les stupéfiants.

M. Freivogel a refusé de donner l'identité des trois trafiquants. Il a indiqué toutefois que le premier cas remonte au mois de mai 1970, lorsqu'un apatride, domicilié en France, a été arrêté par la police américaine. Ce trafiquant était porteur d'un extrait de compte numéroté qu'il détenait dans une banque helvétique. Ce compte s'élevait à $350,000 a précisé M. Freivogel qui a ajouté que le procès de cet apatride devrait avoir lieu l'automne prochain, à Paris.

Le second cas, toujours selon M. Freivogel, remonte au mois de février dernier, avec l'arrestation aux Etats-Unis d'un trafiquant italo-américain qui a été juge il y a une dizaine de jours, et condamné à 15 ans de prison.

## NECROLOGIE

**Le Père René Baudry, C.S.C.**

**Le père René Baudry,** religieux de la Congrégation de Sainte-Croix, est décédé le 25 juillet à l'âge de 62 ans, à la Clinique médicale du parc de Santeny, en France, où il avait été admis en décembre dernier, à la suite d'une grave intervention chirurgicale.

René Baudry est né le 11 novembre 1910 à Granby (cté Shefford) Québec, de Georges Baudry et de Marie-Ange Morin, soeur des pères Hervé et Léo Morin, décédés.

Il fait ses études élémentaires au collège du Sacré-Coeur à Granby, et au collège de Saint-Césaire, de 1914 à 1922; ses études secondaires et philosophiques, au séminaire Sainte-Croix et au Collège de Saint-Laurent de 1922 à 1930, et ses études théologiques, au Grand Séminaire de Montréal de 1931 à 1935.

Entré au noviciat de la Congrégation le 15 août 1930, il y prononce ses voeux perpétuels de 16 août 1934 et reçoit l'ordination sacerdotale le 2 février 1935 en la cathédrale de Montréal.

Après quatre années d'enseignement à l'externat classique Sainte-Croix, soit de 1933 à 1937, il passe deux ans en repos au Sanatorium du Lac Edouard; il devient alors chapelain des Soeurs de la Miséricorde, à Cartierville. Une année au collège de Saint-Laurent et sept ans à l'Université Saint-Joseph, N.-B. Il s'inscrit en histoire à l'Université de Montréal en 1948. Après deux années d'étude, il retourne au Nouveau-Brunswick; il y enseigne pendant trois ans. Il est à Paris en 1953 pour y continuer ses études en histoire. Il revient à l'Université Saint-Joseph en 1955; professeur d'histoire et archiviste. En 1957, il obtient un poste d'archiviste à Ottawa. L'année suivante, il remplace M. Robert de Roquebrune comme délégué des Archives publiques du Canada à Paris. Il occupait encore son poste en décembre dernier au moment où il fut terrassé par une maladie qui l'obligea à cesser toute activité et dont l'issue était fatale, selon le diagnostic des médecins.

Funérailles le vendredi, 28 juillet, à Villeneuve-Saint-Georges, France, et inhumation à Le Mans, lieu d'origine de la Congrégation. Un service sera chanté à l'Oratoire Saint-Joseph le lundi, 31 juillet à 19h.30. Confrères, parents et amis sont invités à participer à cette célébration liturgique.

# L'Hydro accorde 13 contrats

L'Hydro-Québec vient d'accorder 13 contrats d'une valeur globale de 8.7 millions par suite d'appels d'offres publics.

Le plus important de ces contrats est accordé à Janin Construction Ltée pour la construction de la deuxième ligne à 735 kv Churchill Falls-Manicouagan (section rivière Moisie-Manicouagan).

Goodyear Tire Rubber Co. Ltd, Firestone Tire Rubber of Canada Ltd et Uniroyal Ltd se partagent un contrat pour la fourniture de pneus et chambres à air pour automobiles et camions.

Wajax Industries Ltée obtient un contrat pour la fourniture et l'installation de carroseries et de nacelles aériennes sur camions neufs.

Le relocalisation de lignes à 120 et 230 kv à Asbestos est confiée à Ingénierie Checo Limitée.

Laurion Equipement Limitée obtient un contrat pour la fourniture de huit compacteurs vibrants du genre remorque, poids statique: 10 tonnes.

Les autres contrats sont accordés aux entreprises suivantes:

Canadian Ohio Brass Co. Ltd: fourniture de 12 parafoudres à 300 kv et 6 à 258 kv destinés aux postes Vignan et Laurentides.

Payer Electrical Fittings Co. Ltd, Lacal Industries Ltd. et les Industries Aubertin Inc: fourniture de quincaillerie de lignes.

Les Développements du Nord-Est Ltée: installation électrique et travaux civils connexes (addition 1972) du poste Wakeham.

Yvon Fournier Ltée et Third Construction Ltée: services de trois équipes pour l'émoulage et l'abattage d'arbres dans la région Mauricie.

G.H. Steel Co. Ltée: fourniture de barres rondes d'acier d'armature.


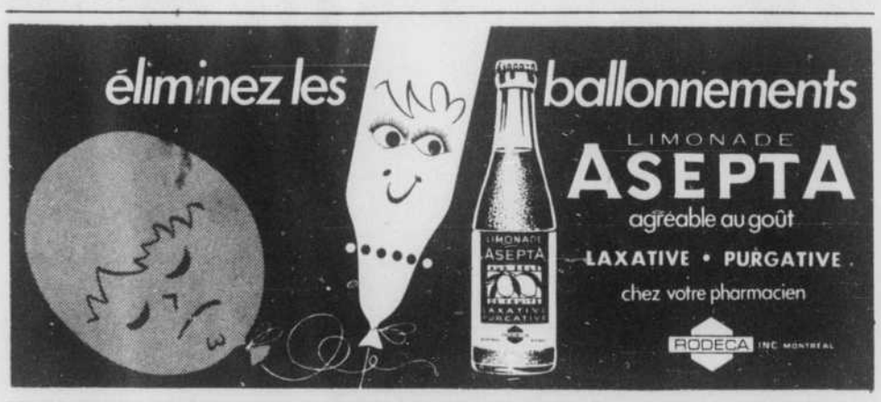


ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES
LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES CANADA $3.00 ÉTATS-UNIS $4.00

À CES TARIFS, AJOUTER $1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

*S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins 10 jours à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.*

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐, par porteur ☐. Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant, . . . . . semaines à l'adresse ci-bas mentionnée.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus $ . . . pour un abonnement-vacances de . . . semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus $. . . . . pour un abonnement-vacances de . . . . . semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle

Nom: . . . . . .

Adresse actuelle: . . . . . .

. . . . . .

Adresse de vacances: . . . . . .

. . . . . .

Période du . . . . . au . . . . . inclusivement

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

COURS D'ANGLAIS EN ANGLETERRE
3 semaines (tout compris) $495 - $595.

COURS D'ESPAGNOL EN ESPAGNE
sur la Costa del Sol (Malaga)
3 ou 4 semaines (tout compris) $495

Centre d'Études Internationales de Montréal Inc.
Suite 303, 1434 Ste-Catherine ouest
TÉL.: 866-5900 ou 866-0770

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES HO-DO
ÉMAILLÉS • CUIVRE
GALVANISÉ • ALUMINIUM
RÉPARATIONS
ESTIMES GRATUITS
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL Inc.
Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO special pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

À ST-MALO BEAU
PORT DE MER
AU MÉTRO DE LONGUEUIL

Port-de-Mer, le soleil dans votre vie.

Port-de-Mer, voilà incontestablement beauté, luxe, élégance, panorama, une dimension nouvelle dans un cadre enchanteur.

Relié par une passerelle chauffée et climatisée à la station du Métro, Port-de-Mer c'est vivre au 21e siècle.

Quelles que soient les intempéries (froid, neige, pluie), faites vos emplettes dans les magasins à rayons, allez au cinéma, au restaurant, etc., etc., vous êtes à l'abri.

La beauté du panorama dépasse toute imagination. Votre vue se portera sur les gratte-ciel de Montréal, le majestueux St-Laurent et sa Voie maritime, Terre des Hommes et la Ronde. N'est-ce pas excitant ? Port-de-Mer vous offre des logements. Des types plain-pied ou maisonnettes avec 1, 1½, 2 salles de bains. Tous ont un ou deux balcons avec porte vitrée coulissante et moustiquaire.

**Notez cette gamme de caractéristiques :**

- Chauffage tout électricité (Novelec) avec contrôle dans chaque pièce
- Eau chaude instantanée
- Piscine intérieure chauffée, avec barboteuse.
- Sauna et douches pour hommes et femmes
- Intercommunication (Bell Canada) – innovation
- Stationnement intérieur et extérieur
- Cuisine coquette et moderne avec réfrigérateur et cuisinière inclus.
- Câble pour télévision
- Service de conciergerie et gardien de sécurité
- Salles de lavage avec 22 laveuses – 22 sécheuses – 3 sécheuses à cheveux
- Salle de réceptions, restaurant de classe
- Salon de beauté
- Épicerie pour utilités
- Voisin d'un joli parc
- Passerelle fermée reliant au métro
- 5 minutes du centre de Montréal
- De nombreux magasins dans la Station du métro.
- Grand centre d'achat à une minute en voiture ou 5 minutes de marche
- Aucune taxe, aucun compte d'électricité, seulement deux chèques mensuels, un pour votre loyer et l'autre pour votre téléphone.
- Air compressé dans tous les corridors avec musique d'atmosphère.

L'environnement sera distingué, comptez sur nous. Port-de-Mer, c'est l'élégance, le luxe à la portée de votre bourse.

**OCCUPATION OCTOBRE A DÉCEMBRE 1972**

Ne signez pas un long bail. Venez nous voir auparavant.
3½ - 4½ - 5½ à partir de $161 - $217 - $265.
Choix de 1 - 1½ - 2 salles de bains.

**ESPACE POUR BUREAUX DISPONIBLE**

**BUREAU DE LOCATION : STATION MÉTRO LONGUEUIL**

Sur semaine, ouvert de 10h. a.m. à 9 h. p.m.
Samedi de 10 h. a.m. à 6 h. p.m.
Dimanche de 11 h. a.m. à 5 h. p.m.

PORT DE MER
101 CHARLES-LEMOYNE (Station du Métro) LONGUEUIL
679-6010

LE DEVOIR



*L'accord est paraphé*

# Radio-Canada loue pour $9 millions 3 canaux d'Anik I

OTTAWA (d'après CP) – Le président sortant de Radio-Canada, M. George Davidson, et le président de la société Télésat Canada, M. David Golden, ont paraphé hier à Ottawa un accord depuis longtemps négocié, en vertu duquel Radio-Canada devient, au tarif annuel d'environ $9 millions, locataire de trois des 10 canaux utiles du satellite de communication ANIK 1, qui sera mis en orbite au début de novembre.

Cet accord est le premier que conclut Télésat, bien que celle-ci soit près de louer cinq des sept canaux restants à Bell Canada, au Réseau téléphonique transcanadien et aux Télécommunications CN-CP. Avec ces trois consortiums, a déclaré M. Golden, les contrats seront vraisemblablement signés d'ici deux mois.

Le satellite ANIK dispose de 12 canaux complets, chacun capable de porter un canal de télé couleur ou, de façon équivalente, 960 communications téléphoniques unilatérales. Mais le satellite ayant à traverser, au cours de l'année, quelques périodes d'absence de lumière (notamment en cours d'éclipses solaires, à son altitude de 22,300 milles), son bloc d'alimentation électrique autonome ne peut garder en fonctionnement soutenu que 10 des 12 canaux; les deux autres servent à toutes fins utiles de canaux de secours.

ANIK 1 est censé être mis en service officiel dès le début de janvier. Quelques semaines plus tard un autre satellite semblable, ANIK 2, sera lui aussi placé en orbite géostationnaire, à proximité de ANIK 1 dont il pourra prendre la relève au besoin ou encore doubler simplement la capacité porteuse.

L'avantage principal des communications par satellite, pour la Société Radio-Canada, se trouve tout naturellement dans la possibilité pour elle de faire capter en direct ses deux réseaux de télévision dans tous les coins du territoire, même les plus reculés. Deux canaux auraient suffi à la tâche, en principe; mais le jeu des fuseaux horaires, qui exigent des rediffusions à des heures décalées, et les besoins particuliers des stations septentrionales, auxquelles on se propose, pour commencer, d'épargner la diffusion des messages commerciaux aux 60 minutes (on les remplacera par des communications en indien ou en esquimau), ont requis la location d'un troisième canal. Un porte-parole de la Société a même déclaré, voici quelques semaines, que celle-ci, n'eût été le coût élevé de location ($3 millions l'an, pendant 5 ans), en aurait retenu un quatrième.

La signature des documents d'accord était le dernier acte officiel de M. Davidson à la présidence de Radio-Canada. M. Davidson revêtira prochainement les fonctions de sous-secrétaire au siège des Nations unies, à New York.

## *Les élèves du secondaire recevront bientôt leur relevé de notes*

Les relevés de notes de 331,421 élèves du secondaire, qui se sont présentés en juin aux examens du ministère de l'éducation, sont actuellement acheminés aux commissions scolaires qui doivent les transmettre directement aux élèves ou aux écoles, selon la procédure établie par chacune.

Aux relevés de notes qui donnent droit à des certificats de 5e secondaire (56,350) et de 4e (47,860), s'ajouteront 1,450 certificats de fin d'étude pour les élèves inscrits à l'enseignement professionnel court. D'autres relevés de notes ne s'accompagnent pas de certificat, selon qu'il s'agit d'élèves possédant déjà un certificat (11,531) ou ne pouvant encore en postuler un (214,410). Les relevés de notes de ces derniers portent la mention "dossier partiel", ces élèves se sont en effet présentés à quelques examens seulement en prévision de la certification de 5e secondaire; il s'agit surtout d'élèves de 3e et de 4e secondaire qui n'ont pas encore accumulé le nombre d'unités requises pour l'obtention d'un certificat.

Le revision de relevés de notes ou de correction d'examens se fera à la demande expresse de l'élève concerné qui doit soumettre sa requête à sa commission scolaire, ou à son école, s'il s'agit d'un établissement reconnu en conformité de la loi de l'enseignement privé.

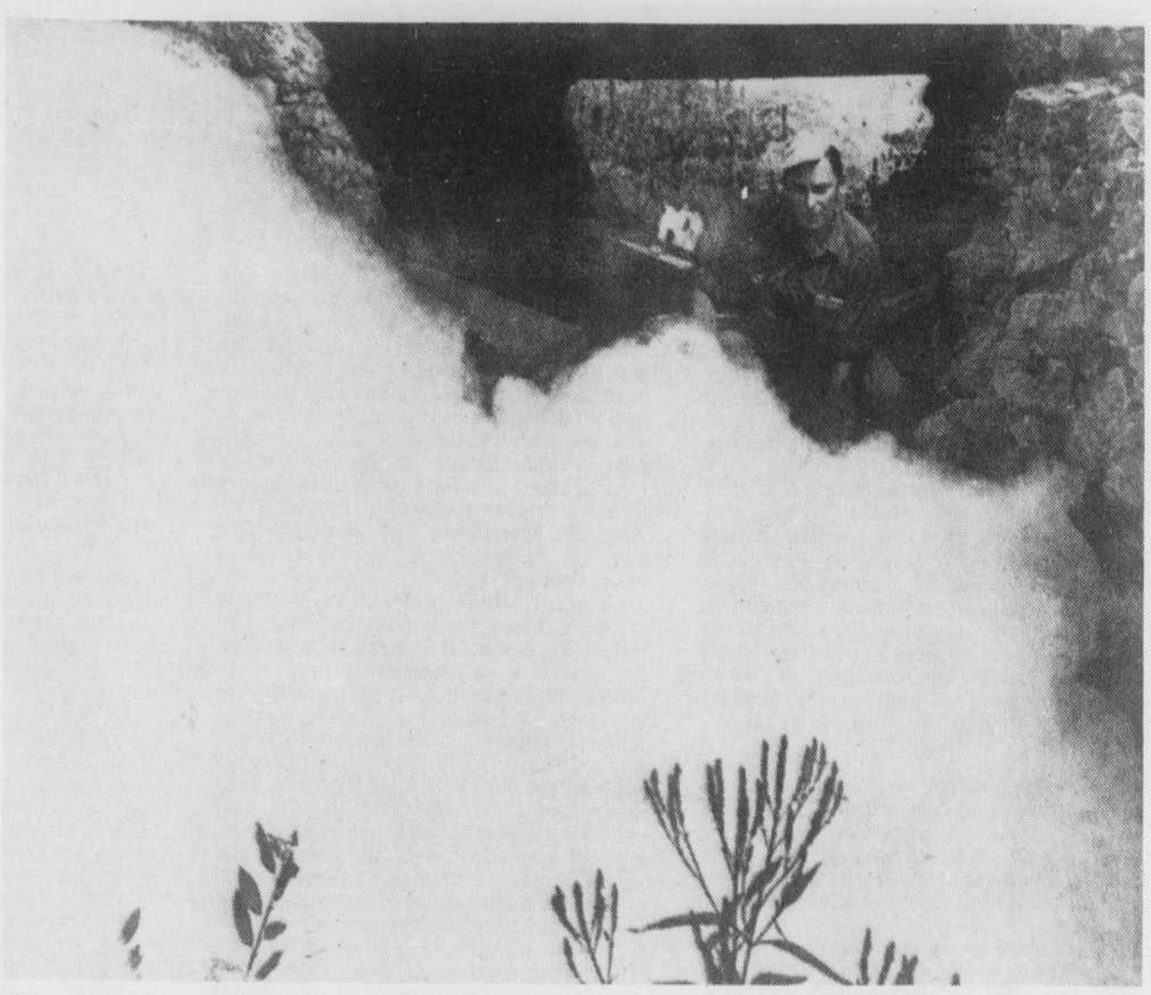

Laisseriez-vous vos vaches boire "l'eau" d'un ruisseau dissimulé sous cinq pieds de mousse ? Tel est pourtant l'état du ruisseau qui traverse la ferme laitière de M. Colin McNamara, à Masson, le long de l'Outaouais, près de Hull. L'an dernier, on a analysé l'eau du ruisseau, après que trois vaches soient mortes empoisonnées. Elle contenait du cyanure et du mercure. M. McNamara soupçonne les trois compagnies établies le long du cours d'eau d'être responsables de cette pollution. Ce sont la Chipman Chemicals Ltd, Provost Cartage Ltd et Electric Reduction Co. of Canada Ltd.

# De jeunes francophones de l'Ouest redoutent la séparation du Québec

pa Pierre-L. O'Neill

De jeunes francophones de l'Ouest appréhendent la séparation du Québec.

Sous les auspices de l'Association culturelle franco-canadienne, une quarantaine de garçons et filles de 16 à 20 ans étaient de passage hier à Montréal au terme d'un séjour de quatre semaines dans les dix provinces du Canada.

Interrogés par les journalistes, ils ont émis l'opinion que les provinces de l'Ouest sont déjà menacées par la puissance des Etats-Unis et craignent que la séparation du Québec ne vienne accentuer ce problème.

"On comprend que cela puisse être salutaire au Québec mais nous sommes tout aussi convaicus que ce serait catastrophique pour les francophones de la Saskatchewan et des autres provinces".

De l'indépendance, du Parti québécois et de M. René Lévesque, ces jeunes francophones de l'Ouest ne pensent pas beaucoup de bien.

L'un d'eux rappelait que lors de la crise d'octobre 1970, les francophones de l'Ouest ont ressenti une honte "énorme" en apprenant la mort du ministre du travail M. Pierre Laporte. Et, ajoutent-ils, pendant un certain temps, beaucoup n'osaient plus se montrer en public. "On se faisait demander si nous étions séparatistes".

Ceci dit, les jeunes reconnaissent que leur culture est menacée. Diane Denis, avec un accent d'anglais, explique qu'elle ne savait pas un seul mot d'anglais à ses débuts à l'école. Aujourd'hui, elle s'exprime péniblement en français. "Mais on veut protéger notre culture française".

Le responsable de cette initiative "pour l'éducation civique et patriotique des jeunes Franco-Canadiens de la Saskatchewan" déclarait pour sa part que "la situation est telle qu'on vient à penser qu'il n'y aura plus moyen de vivre en français".

Puis, il a mis en doute la sincérité de ceux qui font valoir les vertus d'un Canada bilingue. "Il faut vivre dans une minorité pour savoir vraiment ce que c'est. En Saskatchewan, nous avons dû nous battre pour la radio francophone et n'avons pu encore obtenir la télévision française.

Il concluait que si les jeunes parlent encore français aujourd'hui dans cette province, c'est strictement grâce à la ténacité de leurs parents et des associations francophones. "Mais, ça bouge; il y a un renouveau."

Bénéficiant de subventions du secrétariat d'Etat, le groupe a quitté la Saskatchewan le 1er juillet pour se rendre jusqu'à Terre-Neuve en passant par le Nouveau-Brunswick.

Les conditions prévoient que les participants sont de préférence des garçons de 17, 18 et 19 ans, qu'ils ne portent ni barbe, ni cheveux longs. En outre, le port des jeans est prohibé. "Le directeur a autorité de renvoyer un voyageur pour la question du français parlé ou pour cause d'indiscipline, de manque de tenue ou de maturité."

## Un voleur s'empare de $1,359

Un bandit solitaire armé d'un revolver s'est emparé hier après-midi de $1,359 à la succursale de la Banque d'épargne de la Cité du District de Montréal, située au 885 est, rue Fleury, dans le nord de la métropole.

Personne n'a été blessé au cours de l'attentat au cours duquel aucun coup de feu n'a été tiré. Le bandit a réussi à prendre la fuite à pied.

L'enquête a été confiée au sergents-détectives Giroux et Mageau de la Section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

## *Plus d'acres ont été emblavés en 1972*

OTTAWA (CP) – Les cultivateurs canadiens ont emblavé quelque 23.1 millions d'acres cette année, 19% de plus qu'en 1971, alors que les emblavures se chiffraient par 19.4 millions d'acres.

Par contre, les ensemencements de lin, de colza, d'orge et d'avoine sont à la baisse par rapport à l'an dernier.

Dans les provinces des Prairies, où se trouvent la plupart des emblavures, elles se chiffrent cet été par 20.8 millions d'acres, en regard de 18.9 millions l'an dernier.

Selon Statistiques Canada, les ensemencements d'orge, de l'ordre de 12.5 millions d'acres, ont diminué de 11%, ceux de colza, qui se chiffrent par 3,-270,000 acres, ont diminué de 38% et ceux de lin sont passés de 2 millions d'acres à 1.4 million.

Les ensemencements d'avoine sont passés de 8.1 millions d'acres à 7.2 millions. Quant aux semances de seigle, elles ont diminué de 34% à 634,500 acres.

Par contre les ensemencements de soya sont à la hausse à 405,000 acres en comparaison de 360,000 l'été dernier.

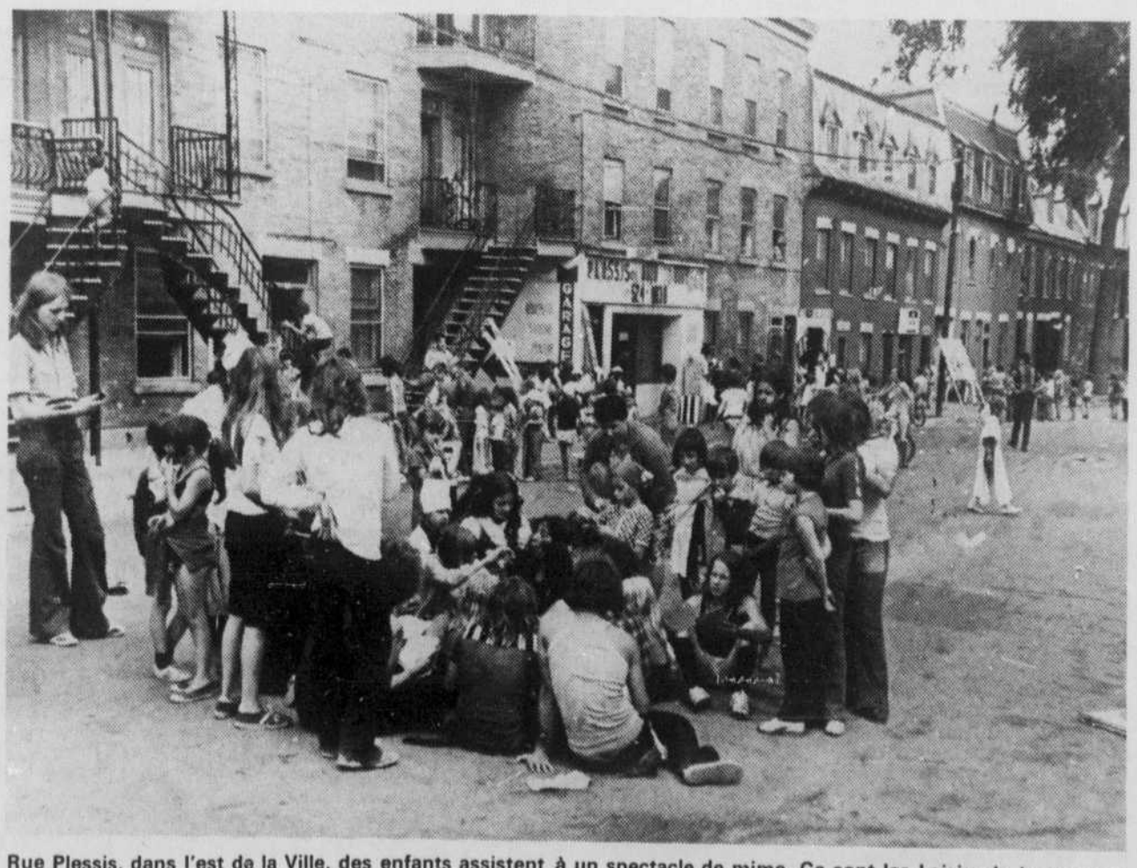

Rue Plessis, dans l'est de la Ville, des enfants assistent à un spectacle de mime. Ce sont les Loisirs de la paroisse Sacré-Coeur qui ont organisé cette fête populaire. À 11 heures hier matin, la rue Plessis était fermée à la circulation entre les rues Ontario et Lafontaine. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

## *Touchants adieux à un camelot*

**Des centaines de Montréalais se sont rassemblés au coin de la rue de la Montagne et de Sainte-Catherine pour célébrer au cidre le départ du camelot Sam Rosenberg qui vend des journaux sur ce coin de rue depuis 49 ans.**

**Des amis et clients ont offert à Sam du champagne, des jouets - souvenirs et une enregistreuse pendant qu'un poste de radio diffusait une émission d'une heure à partir de son kiosque.**

**Un hélicoptère surveillant la circulation a fait savoir, par radio, que Sam était la cause du seul embouteillage en ville.**

**"Les Montréalais sont magnifiques", a dit Sam qui déménage en Californie pour vivre avec son épouse et sa fille.**

**"Je ne peux m'exprimer – il n'y a pas de mots pour dire mon émotion," pas de mots dans aucun livre, pour dire mon émotion," a-t-il ajouté.**

**En voyant la foule qui se pressait autour de son kiosque, le vendeur de journaux, qui a de plus reçu des télégrammes du premier ministre Robert Bourassa, du maire Jean Drapeau et du ministre des finances à Ottawa, John Turner, Sam a dit:**

**"Je vois que la population de Montréal m'apprécie. Ce sentiment est réciproque. J'aime les Montréalais du fond de mon coeur et je veux m'en aller heureux et garder ma famille heureuse."**

**Un autre vendeur, entraîné par Sam, continuera à distribuer les journaux aux passants sur le même coin de rue.**

## *Des francophones en recyclage à Ottawa sont invités à faire la critique des cours*

OTTAWA (PC) – Les étudiants francophones du Centre de recyclage du collège Algonquin ont été invités à participer à un sondage destiné à mesurer le degré de satisfaction qu'ils retirent des cours donnés en français en collaboration avec les Centres de main-d'oeuvre du Canada.

Dans la section dite "académique" des cours de recyclage (les cours conduisant aux diplômes d'études élémentaires et secondaires), on compte actuellement une quarantaine d'étudiants francophones suivant des cours dans leur langue. L'automne dernier, au moment où ont débuté les premiers cours de recyclage en français au collège, le nombre de ces étudiants s'élevait à 90.

Ces chiffres ont incité M. Louis-Guy Céré, inscrit aux cours français de la 10è année, à tenter de regrouper les étudiants francophones du Centre de recyclage et de découvrir, au moyen du sondage, pour quelles raisons les francophones sont si peu nombreux dans ce secteur alors que les taux de chômage et de scolarisation sont tels qu'on pourrait s'attendre à une participation beaucoup plus grande de la part des quelque 90,800 francophones de la région d'Ottawa.

On connait déjà plusieurs des facteurs qui sont en cause, a déclaré M. Céré. Ainsi, selon lui, les cours de recyclage ne feraient pas l'objet d'une publicité appropriée de la part des Centres de main-d'oeuvre. "La plupart des étudiants que je connais, dont moi-même, ont appris par pur hassard l'existence de ces cours."

On parle également de l'emplacement géographique du Centre de recyclage: l'angle de la rue Bank et du chemin Heron n'est pas situé en plein coeur des quartiers francophones de la capitale.

Par ailleurs, certains fonctionnaires des Centres de main-d'oeuvre tenteraient de décourager les étudiants de demander des cours en français.

On signale des cas où on aurait recommandé à des francophones d'Ottawa de suivre leurs cours à Hull où, évidemment, les finissants obtiendraient un diplôme d'études secondaires du Québec alors qu'ils seront appelés à travailler en Ontario.

En ce qui le concerne, M. Céré indique qu'il ne pourra vraisemblablement pas poursuivre ses études secondaires (11e année) en français. "Il n'y a pas suffisamment d'inscriptions", lui aurait-on répondu au Centre de main-d'oeuvre. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, si on répond la même chose à tous les candidats, il est bien évident que personne ne sera inscrit aux cours français.

Dans le domaine commercial, il n'y a pas de cours en français. Il y avait bien des cours de commerce dits bilingues, mais pas de cours de commerce en français.

Par les questions posées aux étudiants, le sondage tendra à déterminer jusqu'à quel point ceux-ci ont bénéficié d'une information adéquate non seulement sur l'existence des classes mais également sur l'éventail des cours disponibles dans leur langue maternelle. On tentera aussi de savoir si les étudiants ont eu le privilège de choisir le cours auquel ils sont inscrits ou s'ils ont dû s'en remettre aux décisions des conseillers à qui ils se sont adressés.

## *Secteur public : optimisme de la FCSCQ*

Commentant les fréquentes rencontres que la partie patronale a eues ces derniers jours avec la partie syndicale, M. Fernand Lefebvre, président de la Fédération des commissions scolaire catholiques du Québec, s'est dit satisfait des progrès réalisés à la table sectorielle de négociations avec les enseignants.

"Depuis 15 jours, a déclaré M. Lefebvre, les deux parties se rencontrent régulièrement afin d'étudier réciproquement les propositions qui sont sur la table de négociations."

De l'avis du président de la Fédération des commissions scolaires, ces séances de négociations n'ont pas été vaines puisque les chapitres III (prérogatives syndicales) et IV (consultation) du projet d'entente avec les enseignants ont été paraphés à l'exception d'une seule clause au chapitre des prérogatives syndicales.

En conclusion, M. Lefebvre a réaffirmé l'intention de la partie patronale de négocier jusqu'à la conclusion finale de cette deuxième entente provinciale avec les enseignants.

"Il nous reste bien sûr beaucoup de travail à effectuer avant d'en arriver à une telle entente, de dire le président de la Fédération, mais nous crovons y parvenir dans les délais fixés par la loi 53". Ce délai est prévu au 3 août à moins que les parties, d'un commun accord, ne le repoussent au 15 septembre.

## *Teamsters: vote de grève*

Quelque 800 employés des compagnies de camionnage D.C.B. Industries Ltée., Boyd's Express Limited, Central Truck Lines Ltd., St. John Iberville Ltd., Brazeau Transport Inc. et Champlain Sept-Iles Express Inc. sont convoqués pour se prononcer au scrutin secret sur l'acceptation de leur convention collective générale, après de longues et pénibles négociations suivies de conciliation ayant abouti à une impasse.

Le ministre fédéral du travail a nommé une commission de conciliation et d'enquête qui lui a remis un rapport de recommandations unanimes en date du 7 juillet dernier. L'Union des chauffeurs de camion, hommes d'entrepôts et aides local 106 (teamsters) a modifié le projet de convention en conséquence certaines des recommandations ayant été refusées par la partie patronale.

Les membres, s'ils rejettent la convention votent pour la grève dont la date restera à déterminer.

## Montréal, ville de plomb ?

Un rapport soumis à la Communauté urbaine de Montréal montrerait une augmentation inquiétante de la teneur de particules de plomb dans l'atmosphère de la ville au cours des dernières années, affirme un article publié par le quotidien The Gazette.

Le rapport conseillerait de réduire le trafic automobile urbain, précise le journal, en ajoutant que le document est basé sur la quantité de particules recueillie par le département de purification de l'air de la CUM entre 1968 et 1971, dans ses huit stations situées dans la ville.

La quantité de plomb dans l'air aurait augmenté de 50 pour cent dans la plupart de ces stations pendant ce laps de temps.

M. Walter Brabant, surintendant des laboratoires, a déclaré dans une entrevue que les voitures de Montréal consomment chaque jour quelque cinq tonnes de plomb contenues dans l'essence et dont 60 pour cent sont rejetés par les échappements.

Le rapport recommanderait en conséquence de réduire le trafic dans Montréal, sans toutefois préciser comment y parvenir.

LA CROIX-ROUGE
à toute heure à l'oeuvre

# éditorial

## Quand les jugements de cour favorisent la CSN

Au nom de la liberté des travailleurs, la CSN menait il y a peu de temps une lutte farouche dont l'enjeu justifiait à ses yeux la violation de lois adoptées par la volonté suprême du législateur. Elle préconisait d'autant plus volontiers la désobéissance à certaines lois qu'elle professait n'avoir aucune confiance au jugement des tribunaux chargés de les appliquer.

Or, c'est maintenant au tour de la CSN de s'accrocher à la loi et de recourir aux injonctions des tribunaux. Si elle le fait dans certains cas à bon droit, elle paraît tentée, dans d'autres, d'abuser de l'argument juridique. Le jugement que vient de rendre à cet égard le juge Jean-Paul Bergeron, de la Cour Supérieure, définit certaines balises qui paraissent se situer à égale distance des abus que chacune des deux parties impute présentement à l'autre.

•

Le 20 juin dernier, les employés syndiqués de l'hôpital LeGardeur, à Repentigny, décidaient en assemblée générale de rompre leur affiliation avec la CSN, avec la Fédération nationale des services et avec le Conseil central des syndicats nationaux de Joliette.

Quelle proportion des employés syndiqués étaient réunis ce jour-là? Dans quelle proportion les membres présents se prononcèrent-ils en faveur de la désaffiliation? Dans le jugement qu'il vient de rendre sur une requête de la CSN visant à rendre inopérante la décision du 20 juin, le juge Bergeron ne précise pas ces points capitaux.

Le magistrat a toutefois, au cours de son enquête, été informé que maintes irrégularités avaient marqué l'assemblée du 20 juin. Ayant examiné les statuts du syndicat concerné et des organismes auxquels il est affilié, il conclut, sans l'ombre d'un doute, que les syndiqués en votant précipitamment la désaffiliation, ont violé la loi qu'eux-mêmes s'étaient librement donnée. Il leur ordonne, en conséquence, de faire machine arrière. C'est là une décision de l'appareil judiciaire qui plaira sans doute à la CSN, mais dont celle-ci devrait être la première à dégager la signification profonde.

Ce que le juge Bergeron a voulu rappeler, ce n'est rien d'autre, en effet, que cette primauté de la loi que la CSN a souvent rejetée. La loi, dans ce cas-ci, n'a point le caractère officiel et solennel d'un texte émanant de l'Assemblée nationale. Elle a tout au plus la valeur d'un statut privé qui n'a jamais reçu la plénitude de la sanction juridique.

Le tribunal a néanmoins considéré que cela ne change rien au fait qu'elle exprimait, quand elle fut rédigée, la volonté non équivoque des intéressés et qu'elle doit les lier tant et aussi longtemps qu'elle n'a pas été modifiée suivant les conditions qu'eux-mêmes ont définies en des temps plus sereins.

Si les membres d'un syndicat, où qu'il soit, veulent changer d'allégeance, ils devront d'abord le faire dans le plein respect de leurs propres règlements. Autant la volonté des travailleurs doit primer, autant elle doit s'exprimer par les canaux qu'ils ont eux-mêmes établis.

Comment ne pas signaler à ce propos la grande faiblesse de la participation à l'intérieur de la plupart des syndicats qui ont été appelés à se prononcer jusqu'à maintenant sur la question de l'affiliation? Les syndicats réussissent à mobiliser leurs membres quand il est question de convention collective. En dehors des périodes de négociations intensives, c'est à peine si leurs assemblées sont fréquentées par dix pour cent des membres. Le fait qu'on ait été incapable, en plusieurs endroits, d'amener aux urnes, sur la question de la désaffiliation, le nombre minimum de votants requis par les règlements ne plaide guère, a priori, en faveur du maintien de la situation actuelle. Il témoigne plutôt de la dangereuse inertie qui s'est installée au coeur du mouvement syndical.

•

Non contente d'exiger le respect des règlements, la CSN aurait voulu que le tribunal interprète en sa faveur l'article 61 du Code du travail.

Il est très heureux que, sur ce point précis, le juge Bergeron ait opposé une fin de non recevoir aux prétentions de la CSN.

On ne saurait contester que certaines dispositions des conventions collectives existantes lient effectivement plusieurs syndicats à une centrale donnée pour toute la durée du contrat. Les exemples que cite à cet égard le juge Bergeron ne sont pas tous également convaincants. D'autres sont, par contre, du domaine de l'évidence. C'est le cas, par exemple, du régime de retraite qui existe à l'échelle provinciale dans le secteur hospitalier et pour lequel la Fédération des services de la CSN fut reconnue dans des contrats comme l'agent autorisé des travailleurs. Là où la convention collective entraîne des effets juridiques impliquant la stabilité de l'affiliation à une centrale, il est difficile de concevoir, écrit pertinemment le juge Bergeron, qu'un syndicat puisse "arbitrairement et unilatéralement y mettre fin", au mépris des obligations pouvant en découler.

De là à conclure que l'affiliation à une centrale tombe sous le coup de l'article 61 du Code du travail, il y a toutefois une marge que le juge Bergeron refuse de franchir.

La CSN aurait voulu qu'en vertu de cet article, aucune désaffiliation ne puisse être prononcée avant la période statutaire de 60 jours qui doit précéder l'expiration des contrats en vigueur. Cette requête aurait eu pour effet de garder tous les membres actuels de la CSN en otage pendant des périodes pouvant aller de un à trente-six mois.

Pour en arriver là, la CSN déformait le sens de l'article 61 en s'appliquant à elle-même des dispositions qui ne peuvent viser que "les associations de salariés" définies par le Code du travail, c'est-à-dire les syndicats individuels représentant directement les travailleurs.

Le juge Bergeron, en rejetant cette prétention de la CSN, a montré que les tribunaux ne se laisseront pas entraîner à des conclusions absurdes par le légalisme étroit dont s'inspirent souvent les démarches de la CSN. Sa décision élargit d'autant l'aire de liberté à l'intérieur de laquelle pourra se poser, dans chaque syndicat, la question de l'affiliation à l'une ou l'autre centrale.

•

Les dirigeants de la CSD avaient peut-être trop facilement établi leurs pronostics en se fondant sur des contacts établis principalement avec les cadres intermédiaires. Ils avaient probablement minimisé les implications juridiques de l'acte très complexe qu'ils invitent les syndicats de la CSN à poser en faveur de la CSD.

Il peut sembler injuste que des difficultés juridiques fassent obstacle, dans l'immédiat, à la libre réalisation d'un voeu qui, dans plusieurs cas, serait favorable à la CSD. Mais ces difficultés sont la rançon d'un syndicalisme auquel le législateur, répondant au voeu des travailleurs, a voulu assurer une certaine stabilité. Elles seront aussi le test nécessaire de la valeur de la nouvelle centrale.

•

Quant à la CSN, elle semble devoir profiter dans l'immédiat de la décision du juge Bergeron. Elle errerait toutefois en s'imaginant que ce jugement aura un effet décisif sur la volonté profonde des travailleurs. Ceux-ci feront leur option ultime en fonction de critères plus vitaux que ceux dont s'inspirent les tribunaux. A ce niveau-là, des milliers d'entre eux se posent présentement des questions. On n'emportera ni leur adhésion, ni leur fidélité à coup d'injonctions et de jugements de cour.

**Claude RYAN**

*Le Conseil de la protection du consommateur*

## Une "parodie" drôlement utile

**par William TETLEY,**

**ministre des institutions financières, des compagnies et des coopératives**

Dans un article paru dans Le Devoir du 4 juillet 1972, M. Laurent Laplante attaque le Conseil de la Protection du consommateur qu'il accuse de servir de "parodie de consultation".

Je voudrais replacer dans un contexte plus juste certaines affirmations au sujet du Conseil, particulièrement au niveau de la consultation.

Le Conseil est composé de quinze membres, dont huit membres proviennent d'associations de consommateurs, et sept, du monde des affaires. Cette formule permet des échanges fructueux entre des représentants d'associations directement ou indirectement impliqués dans les problèmes de la consommation. Dans bien des cas, les réunions du Conseil ont permis à ces gens de se rencontrer pour une première fois et de pouvoir entamer un dialogue sur les rôles et les objectifs respectifs de leur association. De plus, j'ai donné droit à cet organisme de fixer son ordre du jour et de me conseiller sur n'importe quel sujet de son choix. Il fixe aussi la date et la durée proposées de leur rencontre. Autre facteur très important: l'Office de la Protection du consommateur, service du Gouvernement, fait rapport au Conseil de ses activités mensuelles en la présence du ministre. Je ne connais aucun autre conseil consultatif au Gouvernement du Québec et au Canada qui a de tels pouvoirs.

Un résultat semblable se produirait si Le Devoir nommait quinze citoyens de différents coins de la Province qui, chaque mois, recevraient un rapport du directeur du service des nouvelles ou de la rédaction en présence du directeur du Devoir.

D'autre part, je me suis engagé à faire préparer et juger toutes les exemptions possibles à la Loi de la Protection du consommateur par ce même Conseil ainsi qu'à leur présenter, pour fins de discussions et de modifications, si nécessaire, tout nouveau règlement au sujet de la consommation. Le Conseil a, entre autres, forcé le Gouvernement à recourir à des mesures beaucoup plus radicales contre les vendeurs itinérants de revêtement d'aluminium, de revues, d'encyclopédies et de tapis, ainsi qu'à l'égard des vendeurs utilisant le système de la vente pyramidale.

Evidemment, les activités d'un tel Conseil de citoyens au sein d'un ministère peuvent entraîner des situations désagréables ou difficiles. De fait, les autres provinces ont le droit, en vertu de leur loi, de créer un tel conseil, mais aucune ne l'a fait jusqu'à maintenant. Il y a même un ministre d'une autre province qui m'a déclaré ne pas être intéressé du tout par ce type d'intervention du public dans le déroulement des activités de son ministère à cause de la nature des difficultés et de la perte d'autonomie que cela peut entraîner. Personnellement, je crois beaucoup à cette formule de participation et les réalisations du Conseil m'en donnent la preuve.

Dès sa première année d'existence, celui-ci c'est plongé dans l'étude de la Loi de la protection du consommateur pour mieux en saisir toutes les implications et être davantage en mesure de suggérer certaines corrections et d'apporter certaines précisions. Ce travail accompli, le Conseil, qui s'est d'ailleurs réuni treize fois, dont quatre fois pour une durée de deux jours, a procédé à la formulation d'un plan d'action pour tâcher de cerner et de régler des problèmes dont l'urgence ne fait aucun doute: je pense, entre autres, aux problèmes reliés à la vente et à la réparation d'automobiles neuves et usagées, à la publicité aux enfants et à l'emballage dangereux ou mensonger de certains produits.

Depuis les douze mois d'existence du Conseil, je peux affirmer, malgré les critiques, que notre service a bénéficié de ses recommandations. Dans cette optique, je vais d'ailleurs faire augmenter son pouvoir en lui donnant, dans les limites du budget, certaines ressources, y compris des fonctionnaires permanents, des chercheurs et les moyens de commander des études et enquêtes sur des sujets qu'il déterminera lui-même.

Le rapport annuel de cet organisme va d'ailleurs être rendu public d'ici quelque temps. La population sera davantage en mesure à ce moment-là, d'évaluer l'importance des activités du Conseil. Pour ma part, je voudrais remercier les quinze membres du Conseil pour le magnifique travail qu'ils ont accompli depuis douze mois et pour le grand intérêt qu'ils ont manifesté à la cause du consommateur.

# lettres au DEVOIR

### *Un projet où Perspectives-Jeunesse n'a rien à voir*

Je vous saurais gré de me permettre, par le truchement de votre journal, d'apporter un rectificatif à la lettre que M. René David a adressée à M. Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat du Canada, sous la rubrique "Lettres au Devoir", de votre numéro du 20 juillet.

A ce propos, je me dois de préciser que, contrairement à ce qu'a déclaré M. David dans sa lettre, le projet dont il fait cas, et qui a pour nom "Esprit Côte-des-Neiges", n'est pas subventionné dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Frank HOWARD,
Services de l'information,
Secrétariat d'Etat.

### Les scrupules du maire Robidas

La colonie artistique tout entière et tous ceux qui ont à coeur l'avènement d'un théâtre québécois original et libéré devraient s'indigner de la récente interdiction par la ville de Longueuil d'une pièce sur l'histoire du Québec présentée en plein air par la troupe du théâtre EUH! Le maire Marcel Robidas aurait motivé cette interdiction et le renvoi de la coordonnatrice des spectacles (suite à la plainte d'une spectatrice anglophone!), par le raisonnement suivant: "Il s'agit de conter la population. D'ailleurs, ce n'est pas là du théâtre, mais de l'improvisation".

Outre le ridicule de ces deux affirmations tendant à limiter le théâtre à une représentation figée et rassurante - ce qui est le plus sûr moyen de le tuer - monsieur le maire de Longueuil semble ignorer que le théâtre EUH!, avec la même pièce, fut la seule troupe à représenter le Québec au Festival du théâtre des nations tenu à Paris au mois de mai dernier. Invitée par Jack Lang et Jean-Louis Barrault (vous connaissez, M. Robidas?), la troupe joua dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne son histoire du Québec, manifestement créée pour la rue et pour un public d'ici. Nul n'est prophète en son pays!

Cependant ce traitement en rappelle un autre. En 1968, un juge condamnait neuf comédiens du Théâtre des Saltimbanques à une amende pour avoir joué dans Equation pour un homme actuel, pièce trouvée indécente et subséquemment interdite dans tout le Canada. Quinze jours plus tard, la même pièce, jouée par les mêmes acteurs, représentait officiellement le Québec (et se classa deuxième!) au Festival international du théâtre de Nancy, à l'invitation du directeur Jack Lang.

La leçon à tirer de tout cela: il y a quatre ans, seul l'érotisme était considéré comme subversif. Aujourd'hui, la censure s'attaque aux idées politiques. Après tout, c'est peut-être un signe de maturation!

Michel VAIS
Montréal, le 25 juillet 1972

### *Fausses représentations de la CSD dans le Bas Saint-Laurent*

Le 13 juillet dernier, M. Jean-Pierre Coulombe du service de la programmation de la Fédération Nationale des Syndicats du Bâtiment et du Bois (CSN) expédiait une lettre à un représentant de la Compagnie Péninsule Construction de Murdochville dans laquelle il l'avise qu'un dénommé Tardif est libéré pour représenter sur les chantiers la Centrale des Syndicats Démocratiques (CSD).

Cette lettre étant écrite sur du papier où le signe CSN apparaît en gros caractère en haut de la lettre, nous nous demandons si l'indécence des dirigeants de la CSD a des limites Comment, après avoir tant déblatéré contre la CSN peuvent-ils encore décemment en utiliser le nom? Peut-on, à moins d'être malhonnête utiliser de tels procédés?

Les dirigeants de la CSD, depuis la fondation de leur mini-centrale, se complaisent dans l'ambiguité, les fausses représentations et les conflits d'intérêts. Qu'on pense aux "3D" qui sont demeurés à leurs fonctions à l'exécutif de la CSN plusieurs semaines après la fondation de la CSD. Qu'on pense à Jacques Dion "le pur" qui se proclame encore trésorier de la Fédération de la Métallurgie, organisme affilié à la CSN. Qu'on pense enfin aux dirigeants de la FNSBB (CSN) qui, malgré le fait que la très grande majorité de leurs membres soient demeurés à la CSN, persistent à appuyer la CSD, le tout à l'encontre de la plus élémentaire démocratie qui leur commanderait d'avoir au moins la décence de démissionner.

Les travailleurs du Bas St-Laurent on dit NON à la CSD, cette mini-centrale qui n'a de démocratique que l'appellation. Ils lui ont dit NON parce que la CSD fait actuellement le jeu des employeurs et du gouvernement.

Paul-Eugène GAGNON
au nom de la CSN à Rimouski
Rimouski, le 24 juillet 1972.

P.S. — L'envoi de notre correspondant contenait une copie photostatée de la lettre, avec une entête de la CSN, dans laquelle M. Coulombe faisait la promotion de la CSD.

### La fontaine de M. Gladstone

Les charmes féminins de Montréal seraient vraiment limités s'ils devaient être représentés par la nouvelle fontaine de la Place Ville-Marie. Je me demande si le sculpteur, par son oeuvre, veut symboliser l'érotisme de la femme ou plutôt la femme comme objet érotique. Je pense, en effet, qu'"une forme en bronze exhibant sur 12 pieds de longueur" toute seule, couchée, sans tête, sans bras, sans jambes entières, une forme pitoyable enfin, n'en est pas une qui montre "tous les charmes naturels du blason féminin" comme le prétend LE DEVOIR.

Je vous en prie, M. Gladstone, messieurs de la Banque Royale du Canada, et du Trizec Corporation, mettez votre femme qui "fonctionnera jour et nuit" dans un musée et installez à la Place Ville-Marie une fontaine, plus érotique peut-être mais moins dégradante, qui donnera véritablement "plus de vie et de gaieté" à ce lieu de rendez-vous populaire.

Patricia COLE-BLAHA
Québec, le 8 juillet 1972.

*LIBRES OPINIONS*

# LE DILEMME DE M. SADATE

**par Michel M. SALOMON**

• M. Salomon est journaliste à Montréal.

A peine M. Sadate, le président de la république égyptienne, avait-il fini son discours de quatre heures et demi au cours duquel il rejeta la responsabilité de tout ce qui se passe au Moyen-Orient sur les Etats-Unis et Israël — "le sang qui sera versé retombera sur Israël" — que les fusées sol-air maniées pour la première fois par des Egyptiens furent lancées en direction des avions israéliens qui patrouillaient le ciel du Sinaï. Immédiatement après, un communiqué de guerre annonçait triomphalement qu'un Phantom israélien avait été abattu.

A part cette démonstration de force, il n'y a eu que très peu de neuf dans le discours de M. Sadate sauf sa profonde amertume traduisant ce que chaque égyptien doit ressentir: le sentiment de désenchantement envers un puissant allié qui, à cause de sa prudence excessive, avait causé une immense douleur à un peuple entier.

Comme la lumière se fait peu à peu, sur le drame qui précéda l'expulsion des conseillers soviétiques, il apparaît assez clair que le Kremlin avait souhaité depuis longtemps de se défaire d'une camaraderie d'arme qui risquait de le projeter dans un conflit armé avec les Etats-Unis.

Selon des informations récentes, il aurait suffi de céder aux arguments patriotiques de M. Sadate pour que les arpents de sable du Sinai et le roc brûlant de Sharm-El-Sheik deviennent un nouveau Sarajevo.

Des intimes de M. Sadate confirment que Moscou, loin d'appuyer les visées revanchistes du président égyptien, avait constamment suggéré des négociations avec Israël et, moyennant certains ajustements territoriaux, un règlement de paix avec elle.

Refusant ce conseil, M. Sadate s'inclina dans son discours devant la résolution de l'Union Soviétique soulignant que "pour l'Union Soviétique, la reconquête par l'Egypte du territoire perdu durant la guerre de 1967 ne constitue pas une première priorité." M. Sadate a le choix entre la reprise de la "guerre d'usure", arrêtée par l'armistice intervenu en août 1970 et des longues et laborieuses négociations secrètes avec Israël. Refusant de s'engager dans des négociations sous prétexte que, dans la situation présente, cela équivaudrait à une capitulation, le président Sadate remet en question la légitimité de l'occupation par l'Egypte du Sinai et de la bande de Gaza, en 1948, au moment où l'administration britannique au Moyen-Orient prenait fin et où Israël proclamait son indépendance.

Du point de vue du droit international, aucun des territoires incorporés à l'Egypte, à la Syrie et la Jondanie n'a fait l'objet de reconnaissance formelle de la part d'autres puissances, soit par des traités signés ou tout autre instrument de droit.

Au contraire, l'Irak protesta ouvertement contre l'annexion de la vieille ville de Jérusalem par les forces jordaniennes, en 1948, et l'Arabie Sécudite n'a jamais reconnu la mainmise de l'Egypte sur El Arish et Gaza.

Si du point de vue du droit international, la légitimité de l'occupation égyptienne des territoires en dispute est contradictoire, quelle est la raison de l'obstination de M. Sadate de continuer un état de guerre nuisible aux intérêts de son peuple? Si son amour propre ou le prestige de la nation égyptienne l'empêche d'entamet des contacts avec l'ennemi israélien, comment se fait-il que M. Zulfikar Ali Bhutto, le président du Pakistan, ne s'est pas senti humilié de rencontrer son ennemi juré, Mme Indira Ghandi, et de signer avec elle l'accord de Simla qui présage une nouvelle ère de paix et prospérité dans le sous-continent?

Comment se fait-il que les deux vice-présidents des deux Corées, adversaires irréductibles, se sont serré la main et promis de travailler pour aboutir à une fin des hostilités entre le Nord et le Sud du même pays?

Que faut-il dire de l'exemple fourni par les ministres des affaires étrangères des deux Allemagnes qui ont signé récemment un modus vivendi permettant à leurs citoyens de se visiter réciproquement et permettant au monde de respirer plus librement?

N'est-il pas étrange que, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui partout, seul M. Sadate nourrit sa haine et son mépris des Israéliens, inassouvis, de son amour propre blessé?

C'est beau de parler de la paix et du respect des autres nations lorsque les paroles sont suivies par des faits. Mais que peut-on penser des intentions de M. Sadate en lisant ses paroles prononcées par lui devant des milliers de fidèles musulmans à la Msoquée du Caire, le 25 avril 1972: **"il est écrit dans le Coran qu'ils seront (les Juifs) humiliés et misérables. Nous ne mènerons jamais des négociations directes avec eux. Nous connaissons notre histoire et leur histoire à l'époque du Prophète. C'est une nation de menteurs et de traîtres, d'ourdisseurs de complots, un peuple né pour les actes de perfidie...Je vous ai promis l'année dernière et je vous promets cette année qu'un prochain anniversaire du Prophète, nous célébrerons en ce lieu non seulement la libération de notre pays, mais aussi la défaite de l'arrogance et de la frénésie israéliennes, de telle sorte qu'ils redeviendront ce que le Coran dit d'eux: "Condamnés à la misère et l'humiliation." Nous les renverrons dans leur état initial."**

On ne peut pas bâtir la paix sur la haine, le mépris et l'humiliation d'un autre peuple, dit-il le peuple israélien.

Mme Golda Meir a proposé au président de la république égyptienne une rencontre personnelle "en tant qu'égaux avec comme objectif de mettre fin à la course vers la mort et à ouvrir une nouvelle voie vers la paix."

M. Sadate, seul devant l'histoire, est libre de choisir entre une querelle sans fin et une entente pleine de promesse.

# L'Église du Québec est-elle à bout de souffle prophétique?

**par Réjean BROUILLETTE**

• M. Brouillette est éducateur dans la région montréalaise. Il a fait des études spécialisées en théologie pastorale et enseigné la religion pendant cinq ans à la régionale Youville.

Il fut un temps où ça allait de soi: la hiérarchie révélait Dieu aux laïcs et, en échange, ceux-ci entretenaient églises et presbytères; nous pouvions compter sur des guides avisés pour pénétrer dans l'univers théologique comme dans un labyrinthe: sortes de grâces, sortes de péchés, etc. Parfois, un prédicateur évoquait la réalité quotidienne des gens mais c'était pour en tirer des exemples qui puissent réveiller les auditeurs assoupis... Il en fallait de la charité pour endurer de tels sermons.

Mais, de nos jours, les laïcs sont des consommateurs, habitués des "self-services", qui tiennent à en avoir pour leur argent. Ils ne se gênent plus pour tourner le bouton quand une émission de télévision les ennuie ou leur présente du déjà vu.. Ils font, de plus en plus, partie de cette catégorie baptisée "troisième homme", ni chrétien, ni athée, mais "serein, libre, anonyme".

Le divorce entre la religion et la vie s'accentue. N'est-ce pas en ce moment que nous aurions besoin de prophètes qui, selon le théologien Bernard Haring, "par toute leur existence et toutes leurs paroles, invitent à surmonter la division entre la religion et la vie"? Pourtant, nulle part n'apparaît l'offre d'emploi suivante: Prophètes authentiques demandés, vie inconfortable en perspective, devront manifester un grand optimisme et être de caractère incommodant, etc. Il faut préciser que "les prophètes ne sont pas, pour ainsi dire, un produit de l'institution; ils sont un cadeau de Dieu à son peuple" (Häring, "Vrais et faux prophètes", Le Point 18, Apostolat des Éditions, Paris 1971, 286 pages, p. 38 et p. 55).

C'est ici qu'il conviendrait de se poser sérieusement la question: l'Eglise du Québec est-elle à bout de souffle prophétique? Personnellement, même après avoir lu le rapport Dumont, je répondrai oui. Cette majorité silencieuse, cette foule solitaire, c'est elle la véritable Egli-

Suite à la page 6

**LE DEVOIR**
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. À l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Édition du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

**TÉLÉPHONE : 844-3361** (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

## *Premier affrontement judiciaire CSN-CSD*

# Le juge Jean-Paul Bergeron donne raison à la CSN

**• Voici le texte intégral de l'important jugement rendu le 26 juillet dans la cause opposant la CSN, la Fédération nationale des services et le Conseil central de Joliette du Syndicat des employés de l'hôpital Le Gardeur et à la CSD. Le Syndicat Le Gardeur avait décidé le 20 juin de se désaffilier de la CSN et envisageait de s'affilier à la CSD. Le tribunal devait trancher les implications juridiques de ce changement d'affiliation. Il a tranché en faveur de la CSN, en invoquant principalement les règlements qui liaient le Syndicat et dont certains furent violés. Il a aussi acquiescé à la demande d'injonction formulée par la CSN.**

Les requérants recherchent l'émission d'une ordonnance d'injonction interlocutoire à l'endroit des intimés pour obtenir la cessation de toutes démarches en vue d'une affiliation à la Centrale des Syndicats Démocratiques (C.S.D.) et pour le respect de l'affiliation préexistante à une résolution adoptée le 20 juin 1972 par l'intimé, le Syndicat des Employés de l'Hôpital Le Gardeur (C.S.N.);

Le Syndicat des Employés de l'Hôpital Le Gardeur (C.S.N.) est une association de salariés aux termes du code du Travail de Québec qui détient un certificat d'accréditation pour représenter tous les salariés au sens de la loi à l'exception de certains employés, infirmières diplômées et techniciens de laboratoire.

Cet intimé est lié à l'employeur l'Hôpital Le Gardeur, mis-en-cause aux termes d'une convention collective qui devait normalement se terminer le 30 juin 1972 mais qui se continue par l'effet des Lois d'urgence de la Législature de la Province de Québec, soit la Loi no 19, sanctionnée le 21 avril 1972 et la Loi no 53 sanctionnée le 30 juin 1972.

A la date du 20 juin 1972, le Syndicat des Employés de l'Hôpital Le Gardeur (C.S.N.) était affilié et membre en règle, du Conseil central des Syndicats nationaux de Joliette, de la Fédération Nationale des Services Inc. et de la Confédération des Syndicats Nationaux, soit trois des requérants dans la présente instance.

En plus d'être régi par la convention collective précitée, l'intimé, Le Syndicat des Employés de l'Hôpital Le Gardeur, en date du 29 septembre 1971, en assemblée générale de ses membres, a adopté des Statuts et règlements, produits sous la cote R-3, au soutien de la requête en injonction.

### La décision du 20 juin

Il appert clairement de tous les documents mentionnés précédemment qu'à la date du 20 juin 1972 ledit intimé avait dûment été affilié aux trois requérantes précitées, en recevait les services et acquittait les cotisations requises.

Le 20 juin 1972, à 6.10 de l'après-midi, selon un procès verbal produit sous la cote 1-2, le Syndicat des Employés de l'Hôpital Le Gardeur (C.S.N.) tenait une assemblée générale de ses membres et décidait majoritairement le rejet en entier de son propre statut et sa désaffiliation des trois requérantes, Conseil Central des Syndicats Nationaux de Joliette, Fédération Nationale des Services Inc. et Confédération des Syndicats Nationaux, avec cessation de paiement de toute cotisation per capita à l'endroit de ces dernières.

Une assemblée spéciale des membres de l'intimé tenue immédiatement après l'assemblée générale, ratifiait à l'unanimité cette résolution de l'assemblée générale.

C'est à la suite de ces résolutions que les requérants ont institué la présente requête en injonction aux motifs que les intimés ont transgressé leurs propres statut et règlements visant les formalités d'avis de motion et ont en outre agi à l'encontre des dispositions de l'article 61 du code du travail.

Il appert du statut adopté par l'intimé le 29 septembre 1971, à son chapitre XII, la stipulation suivante relative aux amendements au statut:

"Toute proposition, ayant pour effet de modifier les présents statuts, en tout ou en partie, ou de changer le nom du syndicat, devra être présentée à l'assemblée générale des membres par avis de motion. Cet avis de motion ne pourra être pris en considération avant qu'il ait été lu à une assemblée régulière ou spéciale. Tout changement apporté aux statuts n'entrera en vigueur qu'après avoir été adopté par les deux tiers (2/3) des membres présents."

Ce même statut, en son article 5, prévoit la procédure à suivre en matière d'affiliation et désaffiliation:

"Le syndicat peut être affilié au Conseil Central de Joliette, à la Fédération Nationale des Services, Inc. et à la Confédération des Syndicats Nationaux (C.S.N.).

Tout officier ou délégué des organismes ci-haut mentionnés a droit d'assister à toutes réunions du syndicat et a droit de prendre part aux délibérations, mais il n'a pas le droit de vote.

Une résolution de désaffiliation de la C.S.N. ne peut être discutée à moins qu'un avis de motion n'ait été donné au moins quinze (15) jours à l'avance. L'avis de motion et la résolution doivent être donnés et discutés à une assemblée générale régulière ou spéciale, dûment convoquée.

Dès qu'un avis de motion (pour discuter de la désaffiliation de la C.S.N.) est donné, il doit être transmis aux organismes supérieurs: Conseil Central, Fédération Nationale des Services Inc. et C.S.N. Cet avis de motion devra être transmis aux organismes supérieurs au moins huit (8) jours avant la tenue de l'assemblée.

Les représentants autorisés des organismes supérieurs, de plein droit peuvent assister aux assemblées où se discute la résolution et donner leur point de vue s'ils le désirent.

Pour être adoptée, la désaffiliation devra recevoir l'appui de la majorité des membres cotisants du syndicat."

En dépit des dites dispositions contenues dans un statut que l'intimé s'était librement donné le 29 septembre 1971, il ressort de la preuve qu'elles n'ont été suivies en aucune façon par l'intimé en ce qui a trait aux assemblées tenues le 20 juin 1972 et aux décisions qui y furent prises.

La Secrétaire du Syndicat des Employés de l'Hôpital Le Gardeur (C.S.N.) Mlle Ghislaine Brouillet, a affirmé qu'avant le 20 juin 1972, aucune assemblée générale touchant la révocation du Statut et la désaffiliation des requérants, n'avait été tenue et aucun avis de motion à cet effet n'avait été expédié aux membres et au moins quinze jours à l'avance suivant les prescriptions de l'article 5.03 du Statut de l'intimé; aucun tel avis de motion n'a au surplus été expédié au moins 8 jours avant la tenue de l'assemblée aux requérantes concernées, suivant l'article 5.04. –

Cette façon arbitraire d'agir de la part de l'intimé, le Syndicat des Employés de l'Hôpital Le Gardeur (C.S.N.) au mépris de son propre statut et de ses propres règlements est de nature à créer une perturbation dans l'existence intrinsèque de l'intimé, avec pour conséquence possible une affectation des relations qui découlent de la convention collective qui a pour fin d'assurer la stabilité dans le monde du travail.

Pour tenir lieu d'avis de motion requis, il semble que l'on se soit satisfait d'afficher, le ou vers le 15 juin 1972, un ordre du jour comportant mention d'un "avis de motion sur les statuts" et "assemblée spéciale pour ratifier l'avis de motion." –

Cet ordre du jour, assez laconique, ne rencontre aucunement les exigences de l'article 5 du Statut de l'intimé.

En raison de l'affiliation antérieure de l'intimé avec les requérantes, il s'est formé un lien de droit entre les parties que l'intimé ne pouvait mettre de côté unilatéralement sous le seul motif qu'il entendait révoquer son propre statut et par le fait même réduire à néant tous les droits que pouvaient posséder ces dernières en vertu de l'affiliation en vigueur. Elles possèdent des droits à titre de parties co-contractantes auxquels l'intimé ne peut mettre fin qu'aux termes de la loi ou des conventions qui unissent les parties. –

L'assemblée irrégulièrement convoquée sans avis de motion a au surplus donné lieu à un vote à main-levée d'une valeur plus que douteuse. Le requérant Yves Racette, dont le témoignage n'a pas été contredit, a mis en preuve qu'une technicienne de laboratoire Mlle Suzanne Richard, était présente à l'assemblée du 20 juin 1972 et qu'elle a enregistré un vote, nonobstant le fait qu'elle n'était pas membre du Syndicat des Employés de l'Hôpital Le Gardeur (C.S.N.)

Les irrégularités sérieuses commises dans la convocation de l'assemblée aussi bien que dans la prise de vote seraient en elles-mêmes suffisantes pour vicier les résolutions adoptées par l'intimé et pour former la base du présent recours visant à empêcher qu'il y soit donné suite.

### L'article 61 du Code du travail ne s'applique pas

Les requérants invoquent au surplus les dispositions de l'article 61 du code du travail au soutien de leur demande d'injonction. Cet article se lit comme suit:

"Nulle association accréditée ayant conclu une convention collective, nul groupe de salariés régis par une telle convention ou par une sentence arbitrale en ayant l'effet, ne fera de démarches en vue de devenir membre d'une autre association ou de s'y affilier sauf dans les soixante jours précédant la date d'expiration ou de renouvellement de la convention ou de la date d'expiration de la sentence arbitrale."

Les requérants soutiennent que l'intimé, en passant une résolution de désaffiliation à l'endroit des requérantes et en déclarant vouloir s'affilier à la Centrale des Syndicats démocratiques a contrevenu directement aux stipulations de cet article 61 du Code du Travail – Elles citent à l'appui de cette prétention les décisions rendues dans les causes: Panagis & Alv-Syndicat des Employés en quincaillerie industrielle et commerciale & Pascal Hardware Ltd, C.S. Montréal 781-271 et Bourgon-v-Northern Electric, C.S. Montréal no 585,123.

Ces causes confirment le caractère d'ordre public de l'article 61 dont le but est d'assurer la stabilité des relations ouvrières entre employeur et employés au cours de la durée d'une convention collective en prohibant le maraudage, direct ou indirect, par d'autres associations ou syndicats de salariés.

La Cour ne croit pas que la présente instance tombe sous le coup de cet article. Les requérantes ne sont pas intrinsèquement des associations de salariés au sens de l'article 1 (a) du Code du Travail, qui négocient généralement en vue de devenir le corps représentatif susceptible d'être lié par convention collective avec un employeur et de recevoir une accréditation à cet effet aux termes des articles 20 et suivants du Code du Travail.

Les requérantes, corporations légalement constituées, sont des personnes légales groupant sur le plan régional et national, des associations de salariés ayant un intérêt commun, mais en aucun cas l'une quelconque des dites requérantes peut se substituer à l'un des membres affiliés pour décharger en son lieu et place, les obligations créées par la convention collective qui le lie à la partie patronale.

On ne peut donc étendre les termes de l'article 61 à ces corps composés d'associations de salariés et faire reposer une demande d'injonction sur cet article dont la portée est limitée aux associations définies au Code du Travail.

Nonobstant l'absence d'application de cet article 61 dans la présente instance, les requérantes ne sont pas privées de ce recours extraordinaire en raison des droits que leur reconnaissent la convention collective et le Statut et règlements de l'intimé qui les reflètent.

### Les effets de la convention collective

La convention collective qui unit l'intimé à l'employeur, l'Hôpital Le Gardeur et produite sous la cote R-6, est d'application générale à tous les Syndicats touchant le service hospitalier du Québec.

Elle contient multiples stipulations qui lient aussi bien l'employeur que l'association de salariés en regard du rôle que doivent jouer les requérantes dans l'exécution de cette convention.

On retrace par exemple à l'article 9.02 l'obligation de la partie patronale de libérer sans perte de salaire, les délégués officiels de l'association pour assister aux congrès tenus par les requérantes. L'employeur (art. 9.15) doit respecter l'ancienneté et les droits acquis d'un salarié appelé à remplir une fonction syndicale auprès de la Fédération Nationale des Services ou de la Confédération des Syndicaux Nationaux.

La Fédération Nationale (art. 19.10) nomme quatre (4) représentants au comité paritaire formé de concert avec l'Association des Hôpitaux, pour étudier les modalités du régime d'assurance proposé par la partie patronale. Elle participe également (art. 19.35- (14) ) par ses représentants, au comité de retraite chargé de l'administration de la caisse de retraite des salariés.

On retrace encore aux articles 32.01 et 32.02, la formation, dès après l'entrée en vigueur de la convention collective, d'un comité provincial ce relations de travail, comprenant des représentants de la Fédération Nationale, pour agir à titre consultatif tant pour la partie syndicale que pour la partie patronale.

Cette même Fédération Nationale a souscrit certains protocoles, par voie d'annexes à la convention collective, réputés en faire partie intégrante.

Il est difficile de concevoir que pendant la durée de la convention collective ou de son renouvellement automatique en vertu des Lois de la Législature, l'intimé puisse arbitrairement et unilatéralement, mettre fin et faire fi de stipulations contractuelles affectant non seulement les requérantes aux présentes mais également la partie patronale qui possède aussi des droits et a assumé des obligations en vertu de cette convention.

Permettre une annulation par simple résolution du Syndicat intimé, de toutes les dispositions qui régissaient toutes les parties intéressées avant le 20 juin 1972, conduirait au désordre et à une perturbation de l'ordre public dans un secteur important de l'économie.

### Conclusions du tribunal

A l'enquête, les requérants ont présenté une motion pour amender les conclusions de la requête en injonction, motion qui fut accordée, à l'effet, que par jugement final, l'injonction demeure en vigueur jusqu'à l'expiration des délais prévus à l'article 61 du Code du Travail.

Etant donné que de l'avis de cette Cour, l'article 61 ne reçoit aucune application dans la présente instance, une telle conclusion amendée ne peut être accordée. Au surplus et en raison des stipulations consignées en la Loi no. 53, du 30 juin 1972, il est impossible de prévoir si la convention collective fera l'objet d'une entente de gré à gré entre la partie patronale et l'association de salariés ou si un décret devra intervenir suivant les dispositions de cette même loi pour régler tant les conditions de travail que la prolongation de la convention collective possiblement jusqu'au 1er juillet 1975.

Considérant qu'il existe un lien de droit entre les requérants et les intimés qui, par la convention collective et le Statut même de l'intimé, Syndicat des Employés de l'Hôpital Le Gardeur ( C.S.N. ), constitue le statu quo établi dans la légalité;

Considérant que par ailleurs, les actes posés et le vote pris par ledit intimé à l'assemblée du 20 juin 1972, l'ont été de façon irrégulière et sont de nature à mettre de côté le statu quo antérieur;

Considérant que le poids des inconvénients, dans l'optique de la conservation du statu quo, joue nettement en faveur des requérants et qu'il faut faire droit à la légalité plutôt qu'à l'illégalité;

Considérant en outre qu'il s'est créé une situation qui, en raison de sa portée économique et sociale, est de nature à causer une perturbation importante dans le monde du travail si elle se continue suivant les décisions adoptées par les intimés lors de l'assemblée du 20 juin 1972;

Considérant que de ce chef, les requérants sont justifiés de prétendre que sans le concours d'une injonction interlocutoire replaçant les parties dans la situation antérieure au 20 juin 1972, un préjudice sérieux et irréparable leur sera causé;

Par ces motifs; la Cour:

ACCUEILLE la demande d'injonction interlocutoire;

FIXE à $500.00 le cautionnement qui devra être fourni;

ENJOINT aux intimés et à toute personne qui aura connaissance de la présente ordonnance:

a) de cesser toutes démarches en vue de donner suite à la résolution d'affiliation à la Centrale des Syndicats Démocratiques ( C.S.D. ) ou de conclure des ententes de services avec elle ou de s'y affilier;

b) de cesser immédiatement ou de s'abstenir de verser toute cotisation syndicale à ladite mise-en-cause, Centrale des Syndicats Démocratiques ( C.S.D. )

c) de continuer de verser, suivant les conventions existantes avant le 20 juin 1972, les cotisations syndicales dues aux demanderesses-requétantes;

ORDONNE que la présente injonction interlocutoire demeurera en vigueur jusqu'à jugement final au mérite, sous réserve des droits des intimés de se prévaloir de tous bénéfices que pourraient leur conférer les dispositions de la Loi no. 53, du 30 juin 1972, si la convention collective prenait fin en vertu de cette loi, avant audition finale;

PRESCRIT que la présente ordonnance devra être signifiée sans délai aux intimés, le bref en l'instance ayant déjà été émis et signifié;

LE TOUT, AVEC DEPENS contre les défendeurs-intimés et la mise-en-cause qui ont comparu sur la requête en injonction et l'ont contestée.


université du québec

# PERMAMA

AUTOMNE 1972

(PERFECTIONNEMENT DES MAÎTRES EN MATHÉMATIQUES)

**NATURE**

Programme de trente cours conduisant au baccalauréat spécialisé d'enseignement secondaire (mathématiques). Ce programme est commun à toutes les unités du réseau de l'Université du Québec ; les crédits acquis dans une unité sont transmissibles à une autre sans préjudice. L'enseignement des vingt cours de mathématiques et de didactique des mathématiques du programme est organisé en majeure partie dans le milieu des enseignants et utilise entre autres les formules pédagogiques suivantes: présentations télévisées et travail d'équipe dirigé.

**COURS OFFERT**

Cours II : Langage logique et ensembliste.

**CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION**

1. Pour être admis, le candidat doit être âgé de vingt-trois ans et posséder trois ans d'expérience d'enseignement des mathématiques ou des sciences ou l'équivalent.
2. Pour s'inscrire, le candidat admis doit avoir réussi le cours I (mathématiques I de l'enseignement secondaire) ou en avoir été exempté après étude du dossier.

**LIEU DE COURS :**

Le cours II organisé dans le milieu sera dispensé au niveau des régionales dans des centres déjà équipés de magnétoscope.*

**DÉBUT DES COURS :**

Le 16 septembre 1972.

**PRIÈRE D'ADRESSER TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS A L'UN DES BUREAUX SUIVANTS :**

Bureau du registraire,
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À MONTREAL,
Jean-Claude Clarke
C. P. 3050
Succursale B
Montréal 110, Québec
Tél. : 876-3161

Bureau du registraire,
CENTRE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES
DE RIMOUSKI,
Réal Giguère
300, ave des Ursulines
Rimouski, Québec
Tél. : 723-1986 poste 145

Bureau du registraire,
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À TROIS-RIVIÈRES,
Henri-Paul McGee,
C. P. 500
Trois-Rivières, Québec
Tél. : 376-5454

Registrariat,
SERVICES UNIVERSITAIRES
DANS LE NORD-OUEST,
Marie-Marthe Blais
C. P. 700
Rouyn, Québec
Tél. : 762-9071

Bureau du registraire,
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI,
Laurent Massé,
930 est, Jacques-Cartier
Chicoutimi, Québec
Tél. : 549-4354 poste 242

Registrariat,
DIRECTION DES ÉTUDES
UNIVERSITAIRES DANS L'OUTAOUAIS
Pauline Desjardins
287, Boul. Taché
Hull, Québec
Tél. : 770-3360

* à la session d'hiver 1972, le cours I fut dispensé dans 70 centres de diffusion à travers le Québec.


## Libre opinion

# *La mort d'Herman Saint-Gelais fut-elle un événement purement privé?*

par Jacques DAGNEAU

• L'auteur de cette libre opinion est professeur adjoint à la faculté d'histoire de l'université Laval.

J'ai lu dans LE DEVOIR du 25 juillet une lettre de Mlle Francine St-Gelais sur la mort tragique de son frère Herman dans les circonstances que l'on sait (Sept-Iles, 10 mai). Mlle St-Gelais refuse les témoignages de solidarité qu'elle a reçus de diverses organisations de travailleurs: pour elle, son frère a été la victime d'une situation créée par des "fiers-à-bras... venus semer la discorde dans notre ville et ce, pour appuyer les trois chefs syndicaux qui se reposaient derrière les barreaux de la prison d'Orsainville après avoir semé la pagaille parmi la population."

Je comprends le chagrin de Mlle St-Gelais; je comprends aussi sa colère d'avoir vu son frère mourir dans une lutte dont il ne se sentait guère solidaire ("mon frère n'était aucunement un syndicaliste militant"): en apparence, le hasard a frappé une victime étrangère au conflit, un spectateur "venu uniquement par curiosité". Je vois bien aussi comment les convictions personnelles de votre correspondante la portent à mettre tous les torts, ou l'essentiel des torts, du côté syndical plutôt que du côté patronal.

Mais il me semble que la mort de son frère a été, par excellence, un décès "SOCIAL", une conséquence de tensions liées aux structures mêmes de notre société. Je pense que nous devons replacer les "événements" de Sept-Iles et d'ailleurs dans un contexte plus large si nous voulons pouvoir les comprendre. Il faut à mon avis regarder au-delà du circonstanciel, des fiers-à-bras et de la démagogie de certaines attitudes syndicales et au-delà de la valeur des revendications présentées (salaires décents, sécurité d'emploi...); au-delà des injonctions et des condamnations obtenues par l'Etat et de la démagogie de certains arguments (situation "critique" dans les hôpitaux, hausse éventuelle des impôts,...) et au-delà des positions défendues contre le Front Commun (politique cohérente de répartition de nos ressources collectives).

Je voudrais en conséquence formuler quelques remarques sur notre contexte collectif, remarques qui n'ont sans doute pas grand-chose de bien original, mais qui portent sur des points qu'il m'apparaît important de ne pas perdre de vue.

Dans notre société les affrontements, violents ou non, sont inévitables; en particulier que la grève (ou la menace de grève) constitue l'argument essentiel des employés contre leur employeur. Y renoncer implique **en fait** qu'on accepte à l'avance les salaires, les horaires, les congédiements et les conditions de travail que décidera "le patron". Si les travailleurs ne sont pas d'accord avec ce qu'on leur propose, si les discussions ne conduisent pas à une entente, si une sentence arbitrale les déçoit, il ne leur reste qu'à capituler ou à quitter le travail tous ensemble. Les choses étant ce qu'elles sont, qui pourrait prétendre que cette arme de la grève leur est devenue inutile? La gravité de ses effets ne fait d'ailleurs pas que renforcer la position des travailleurs, on l'a bien vu en mai dernier. Mais l'essentiel réside encore dans cette relation et dans le rapport des forces en présence; le reste (fiers-à-bras ou persuasion, démagogie ou intimidation – des deux côtés) relève de la tactique. Chacun peut s'y révéler plus ou moins habile, plus ou moins ouvert et respectueux des autres, sans que cela puisse modifier la nature actuelle des choses: il y a opposition d'intérêts au sein même de l'entreprise, **au moins** à court terme.

Notre société est de plus en plus complexe et intégrée; chacun de ses éléments est de plus en plus relié aux autres; l'interdépendance est déjà la règle; chacun est mis en relation avec les autres pour une part de plus en plus grande de ses activités (travail, loisirs et culture, niveau de vie, paix internationale, etc.). Il m'apparaît dès lors que ces luttes internes de chaque entreprise ont tout naturellement tendance à se rejoindre, à se confondre, surtout quand elles s'exacerbent. Les grèves à l'échelle nationale, touchant l'ensemble du Québec, et les grèves inter-sectorielles me paraissent devoir se multiplier dans la mesure même où ce qui se passe dans chaque entreprise, école, hôpital ou ministère, dépend de ce qui se passe ailleurs. Cela complique considérablement le processus des négociations et les politise tout naturellement.

Ces affrontements sont inséparables d'une autre réalité de plus en plus évidente: toute notre évolution collective se trouve sans cesse davantage déterminée et prise en mains par les organismes suffisamment grands pour avoir des vues et des actions à une échelle qui les rende efficaces. Il y a l'Etat, bien sûr, et les syndicats, les associations diverses, les "groupes de pression", les entreprises aussi qui savent organiser leur développement. A travers des luttes et des relations de plus en plus imbriquées se pratique déjà une planification qui est et sera – ou non – démocratique et sociale (dans ses objectifs et dans son élaboration), globale ou parcellaire, aux mains de l'Etat, des entreprises privées ou de collectivités populaires (coopératives, comités de citoyens, etc.) Mais, qu'elle s'accompagne ou non, nécessairement ou non, d'une révolution, d'une transformation des structures actuelles de la société, cette prise en mains par l'homme de son avenir collectif me paraît devoir se poursuivre, s'accentuer, toucher bientôt chaque aspect de sa vie. Il est futile de bouder la réalité; on ne saurait d'ailleurs regretter une évolution livrée au hasard et aux influences cachées ou mal connues. C'est en choisissant collectivement que l'homme sera libre; il lui faut seulement être conscient des responsabilités qu'implique cette liberté nouvelle, ces possibilités nouvelles.

Par conséquent, la "majorité silencieuse" est impliquée, volens nolens, dans les grands débats, les grands affrontements, les grandes orientations qui tissent notre existence. Il est non seulement déplorable mais vain de vouloir éviter des aspects moins attirants

Suite à la page 6


Mangez, buvez, dansez et amusez-vous le soir à

La Réserve

"UN GRAND RESTAURANT DANS UN GRAND HÔTEL"

La plus fine cuisine française servie dans une ambiance méditerranéenne sous l'autorité avertie du chef de réputation internationale Carlo Dell'Olio, aux sons de la musique de Fredy Ileo et de son orchestre.

LE WINDSOR
RUE PEEL AU CARRÉ DOMINION
Pour retenir une table s'adresser à Mario, le maître d'hôtel à votre service 866-9611

Lunchs d'affaires pour dames et messieurs

**suites de la première page**

## M. DRAPEAU

devant la CPQ, le printemps dernier.

Or, il y a deux semaines, le rapport de la CPQ concluait que **M. Jacques Saulnier était incompétent et inapte à remplir une fonction aussi importante que celle de directeur de la police de Montréal. La CPQ recommandait alors au ministre de la justice de normaliser le grade et les fonctions du directeur Saulnier, ce qu'a immédiatement ordonné le ministre.**

**Toutefois, depuis la publication du rapport, aucune autorité de Montréal n'avait voulu y donner suite. Jeudi, le ministre de la justice a donc déclaré que, d'ici une semaine, le Conseil de sécurité de la CUM prendrait une décision temporaire sur le cas de M. Saulnier, en attendant que la CPQ ait complété son travail de normalisation.**

**Depuis la publication du rapport, le maire Drapeau avait refusé de faire des commentaires. Or, outre une étude approfondie du rapport, il a aussi profité de ces deux dernières semaines pour multiplier les démarches auprès du ministre de la justice, du directeur de la police de la CUM, M. René Daigneault, des membres du Conseil de sécurité et de l'intéressé, M. Saulnier lui-même.**

**L'émission de télévision retenue par M. Drapeau pour livrer ses commentaires, sera diffusée à 23h00 dimanche soir, au poste CFTM-TV, Canal 10. Le maire sera seul; aucun journaliste ne pourra lui poser de question. L'émission aura une durée d'une** demi-heure et se terminera à **23h30.**

## M. BOURASSA

Québec, chercheront à faire plier le gouvernement central à leurs revendications, qui se traduisent par une demande de la grande partie des royalties découlant des découvertes sous-marines, alors qu'Ottawa propose 50% seulement aux provinces.

Advenant un accord des provinces sur certains points, les répercussions dans les négociations avec Ottawa pourraient être étonnantes, surtout dans la perspective d'élections fédérales à l'automne.

Les premiers ministres souhaitent mettre M. Trudeau dans une position telle qu'il aura à dire aux Canadiens s'il préfère un Canada uni, un Canada à deux ou un Canada à dix.

## MORSE

nes, a-t-il ajouté, nous les aurions prises en considération; mais nous n'en avons reçu aucune".

Né aux Etats-Unis, M. Morse émigra au Canada il y a onze ans pour assumer la présidence et le contrôle de Canadian Fairbanks-Morse, après que sa famille eut perdu le contrôle de la société-mère, dont le siège social se trouvait à Chicago. M. Morse est parvenu depuis à insuffler un nouveau dynamisme à l'ancienne filiale, dont le chiffre d'affaires a plus que triplé depuis pour atteindre $100 millions.

## OTTAWA

au trésor américain, M. G. Schultz, au début de la semaine, M. Lewis a affirmé qu'au lieu de discourir et ne rien obtenir, M. Pépin aurait dû demander carrément la liste des compagnies bénéficiant du programme DISC. Ces mesures présentées par M. Gray laissent perplexe M. Lewis.

"J'ai peine à croire que le ministre Gray est celui qui a travaillé pendant trois ans sur un programme pour sauver le Canada", a-t-il lancé, évoquant le rapport sur les investissements étrangers, paru au printemps, après trois années de travail.

Selon M. Lewis, le gouvernement sait que deux des trois grands fabricants d'automobiles jouissent des privilèges du programme DISC. A son avis, il faudrait donc recourir à la loi anti-dumping pour indiquer clairement aux Américains que le Canada désire "faire des affaires", et la situation actuelle lui semble désespérée.

## McGOVERN

renoncer à insister immoralement sur ses liens avec le général Thieu, la guerre pourrait être terminée et nos prisonniers de guerre rentreraient chez eux immédiatement, déclare-t-il dans un communiqué publié à Custer, dans le Dakota du Sud où il est en vacances.

"Le président s'est particulièrement abaissé au-dessous de la dignité de son poste, hier, en fanfaronnant que nous pourrions en finir avec le Nord-Vietnam en un après-midi, ajoute le sénateur.

"Sans tenir compte de notre puissance militaire incontestée contre ce petit pays, ténu et peu développé à des milliers de kilomètres de nos rivages, notre sens moral nous interdit de balayer en une demi-journée une nation avec des millions de civils, ou même, comme Hitler l'a fait avec des villes qui l'offensaient pendant la deuxième guerre mondiale."

M. McGovern affirme que le président manque apparemment de tout sens moral et que sa faiblesse semble due au fait qu'il est toujours un opportuniste.

## LE GOUVERNEMENT

que quelques centaines d'entre eux cherchent maintenant à gagner des villes du continent. Il semble donc que 42,000 dockers anglais aient réussi ce qu'aucune puissance mondiale n'est jamais parvenue à faire: le blocus maritime de la Grande-Bretagne.

En plus des détournements signalés, quelque 350 bateaux de divers tonnages sont immobilisés dans les ports britanniques: Londres, Liverpool, Hull, Southampton. Des dizaines de cargos, chargés de denrées périssables ou de matières premières destinées à l'industrie, sont ancrés dans l'estuaire de la Tamise et attendent la fin de la grève. Cependant, les ferries reliant la Grande-Bretagne au continent n'ont pas été affectés par l'arrêt de travail.

La décision des dockers de commencer une grève – prise par 36 voix contre 28 et 18 abstentions – fait suite à plusieurs journées de grèves surprises et d'arrêts de travail observés pour protester contre l'emprisonnement de cinq dockers, qui sont à présent sortis de prison. La libération des 5 hommes avait d'ailleurs entraîné l'annulation d'un appel à la grève générale.

On ne s'attend pas à ce que les conversations entre le patronat des ports et les syndicats de dockers commencent avant lundi.

En Ecosse, les employés des chantiers de construction navale Clydebank Yards que la Marathon Manufacturing of Texas a acquis, ont décidé un arrêt de travail, lundi prochain, pour protester contre le Tribunal des relations industrielles.

A Londres, au cours d'un rassemblement organisé hier, M. Vic Turner, l'un des cinq dockers qui ont été emprisonnés, a déclaré que les représentants syndicaux se réuniraient lundi pour mettre la dernière main aux plans élaborés pour établir des piquets autour des docks du pays qui font appel à des travailleurs n'ayant pas le statut officiel de dockers.

## SAINT-PIERRE

Mercredi dernier, la Société populaire des pâtes et papiers du Québec a fourni à M. Marchand cette garantie, certifiée par son principal client canadien qui achètera environ un tiers de la production de la nouvelle usine. Cette production servira à remplacer une partie du carton ondulé que ce client importe actuellement des Etats-Unis.

Depuis que cet engagement supplémentaire lui a été fourni, M. Marchand garde toujours le silence et n'a pas répondu à la lettre de M. Monarque demandant une réponse avant le 1er août.

Par ailleurs, de sources dignes de foi, il semble que M. Marchand, qui serait personnellement enclin à dire oui aux demandes de Cabano, se heurterait à l'opposition de hauts-fonctionnaires de son ministère.

L'intervention de la Canadian Pulp and Paper Association, le printemps dernier, auprès du sous-ministre de l'expansion économique régionale, M. J. D. Love, ne serait pas étrangère à cette opposition aux demandes de Cabano.

On sait que M. Howard Hart, président de la Canadian Pulp and Paper Association, qui regroupe les principales compagnies de pâtes et papiers du Canada, avait mis en garde le sous-ministre Love centre toute participation fédérale au projet de Cabano.

M. Hart avait souligné dans une lettre les projets d'expansion de Fundy Forest Industries au Nouveau-Brunswick et avait insisté sur l'excédent de capacité de production qui caractérise le marché nord-américain de carton ondulé.

En demandant aux promoteurs du projet un engagement supplémentaire démontrant leur volonté de ne pas nuire aux autres entreprises canadiennes, M. Marchand a sans doute voulu avoir en main une garantie à opposer aux réticences de ses fonctionnaires qui auraient épousé le point de vue de la Canadian Pulp and Paper Association.

Enfin, les représentants de la Société populaire des pâtes et papiers du Québec, des comités de citoyens du Bas-du-Fleuve, de la municipalité de Cabano, du Conseil de développement régional et de divers autres organismes doivent se réunir lundi à Rimouski pour faire le point sur la situation et pour prendre une décision cuant aux sommes gardées en fiducie.

## EAGLETON

veuse, le Times émet des doutes sur les capacités de M. Eagleton d'assumer les redoutables contraintes de la présidence, et ajoute: "Il est possible, comme l'a affirmé M. McGovern, que personne ne soit plus sain, physiquement, mentalement et spirituellement que son colistier. Mais l'état des connaissances dans le domaine des maladies mentales est tel que personne ne peut parler avec certitude sur ce sujet."

Ajoutant que M. Eagleton avait commis une faute grave en ne révélant pas à M. McGovern son passé médical lorsque la candidature à la vice-présidence lui fut offerte, le quotidien écrit qu'en se retirant de la course, M. Eagleton permettra à la compétition présidentielle d'être axée sur les vrais problèmes.

D'autres importants quoditiens, tels le Washington Post, le Baltimore Sun et le New York Post avaient déjà émis le même point de vue que le Times.

Cependant, Jack Anderson, l'enfant terrible de la presse américaine, a reconnu vendredi qu'il avait pu se tromper en accusant d'alcoolisme le sénateur Eagleton.

Dans une chronique radiophonique, Jack Anderson avait déclaré jeudi qu'une haute personnalité du Missouri, l'Etat du sénateur Eagleton, lui avait révélé l'existence de nombreux procès-verbaux de police dressés contre le candidat à la vice-présidence dans les années 60, pour ivresse au volant.

Sans dire carrément qu'il s'était trompé, Jack Anderson a admis à Washington qu'il avait diffusé l'information qui lui avait été transmise du Missouri sans la vérifier, et que les procès-verbaux dont il a fait état pourraient bien ne pas exister.

Le sénateur du Missouri, qui retrouvera probablement M. McGovern, lundi, en Louisiane aux funérailles du sénateur Allen Allender, a précisé qu'il allait maintenant voyager à travers le pays et faire son possible, non pour se justifier personnellement mais afin d'essayer de faire élire George McGovern.

Ce dernier, qui se trouvait toujours en vacances dans le Sud-Dakota, a déclaré hier qu'il avait parlé par téléphone avec son colistier et l'avait rassuré à la suite des accusations de Jack Anderson: "Je lui ai dit que je pensais aussi que cette accusation était fausse et outrageante", a-t-il dit.

Autre marque de soutien qui s'abstenait toutefois de faire directement allusion au sénateur Eagleton, l'Association psychiatrique américaine a souligné à Washington que des milliers et des milliers de personnes sont traitées tous les ans pour dépression mentale, qu'elles se rétablissent complètement et qu'elles retrouvent "le plein exercice de leur jugement".

L'Association, qui groupe professionnellement les psychiatres des Etats-Unis, a ajouté que tout justifiait la conviction "que la présence d'un épisode de dépression dans le dossier médical d'une personne ne doit pas être vue différemment de celle d'une vaste gamme de maladies diverses traitées avec succès".

Un professeur d'endocrinologie à l'école de médecine de l'université Georgetown, le docteur Estelle Ramey, a d'autre part souligné que plusieurs grands hommes, notamment Abraham Lincoln et Winston Churchill, avaient connu des accès de dépression nerveuse grave au milieu de leur carrière politique.

## L'ÉGLISE

Suite de la page 4

se. Et elle est à bout de souffle. Non pas qu'elle ait couru trop vite pour rattraper son siècle, mais parce que ses chefs ne l'ont pas entraînée à marcher d'un bon pas, d'un pas soutenu. Elle est ankylosée à force de rester assise pour écouter des homélies qui ne l'interpellent pas!

Quelle sorte de créativité peut naître dans un climat d'insécurité où le "nihil obstat" est préalablement requis, où les laïcs sont suspects d'hérésies toutes les fois qu'ils parlent sans être mandatés? A moins qu'ils ne se contentent de lire l'Epître et l'Evangile et, encore, impersonnellement... Face à "ce nombre croissant de chrétiens qui se veulent sans Eglise ou en marge de celle-ci" (Rapport, p.36), il faut offrir à l'intérieur de l'Eglise plus d'enrichissement qu'ils n'en peuvent trouver dans la société, mais pas nécessairement plus de prix à gagner au bingo qu'à la loto... S'ils ont besoin d'être ensemble pour se récréer qu'on ferme une rue aux automobiles et qu'on engage un orchestre...

Quel était le secret de la pédagogie du Christ? Son discours s'insérait dans une dynamique et débouchait sur un horizon historique. Faudra-t-il lire, en chaire, le poème de Mademoiselle Québec 72 pour redonner le sens de l'histoire d'ici? "Ensemble, nous bâtissons pour nos enfants un pays où vivront dans l'amour et la dignité de vrais hommes!" Ensuite, on pourra parler du Royaume...

Avoir hâte de l'avènement du Royaume, n'est peut-être pas aussi répandu qu'avoir hâte à la fin de semaine ou à des vacances, mais ce sont deux formes d'espérance. En attendant, il faudra empêcher le bateau de couler, aménager un monde vivable, parce que, dans vingt-huit ans, nous serons sept milliards sur cette planète. Et la Chine et l'Inde compteront à elles seules autant de population qu'il y en a sur toute la terre aujourd'hui!

Le mot de la fin, je le laisse à mon ami, Louis Rainville, curé "de notre temps", à l'Ile Perrot: "On était habitué de considérer la foi comme un Credo, un ensemble de vérités, alors que c'est l'entrée de l'autre dans ma vie, avec toutes les remises en question..."

Etant membre actif du Front de libération des... chrétiens, je lance notre slogan: Christ, arrive!

## LA MORT

Suite de la page 5

d'une socialisation dont on profite allègrement par ailleurs. Refuser "la sale politique", mépriser souverainement "les unions", ne pas se préoccuper de ce qui se passe autour de soi, s'en remettre au député, au maire ou à "ceux qui aiment ça", c'est à la fois démissionner et se fermer les yeux, c'est pratiquer la politique de l'autruche. C'est par conséquent s'exposer à recevoir bêtement, tôt ou tard, une balle perdue, une automobile égarée... Dans un monde socialisé, les égoïsmes, raisonnés ou non, sont condamnés par les faits.

Militant, participant à la lutte de l'homme pour son épanouissement, Herman St-Gelais serait peut-être mort quand même; mais, après avoir enrichi et fertilisé sa vie, son engagement eût donné un sens à sa disparition. Peut-être cependant, souhaitons-le, avait-il d'autres engagements.

Mlle Margo Lynn Johnson, première canadienne d'origine à mériter le titre de reine du "Festival des roses", a offert hier au commissaire général du pavillon de l'Iran à Terre des Hommes une impressionnante gerbe de roses, composée de 100 variétés du jardin du Festival des roses de Pasadena (Californie). On voit ici la jolie reine aux yeux bleus en compagnie de M. Mastid Rafat Panech, tisseur, et de M. Housang Ardalan, commissaire adjoint du pavillon de l'Iran. Originaire de Vancouver, Mlle Johnson, qui est âgée de 20 ans, a quitté le Canada il y a 11 ans pour s'établir aux États-Unis avec sa famille. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

# faits divers

## La police est sur une piste dans l'affaire Ursula Schulze

L'escouade des homicides de la Sûreté du Québec recherche une voiture de couleur rouge, possiblement de marque "Toyota" deux portes, toit rigide, vitre arrière genre "fast back", de modèle récent, en rapport avec l'enlèvement et le meurtre de Ursula Schulze.

Mlle Schulze a été enlevée le 13 juillet à 7h15 du matin alors qu'elle attendait l'autobus sur la voie de service de la route 3 à Brossard, pour se rendre au métro de Longueuil. Elle fut retrouvée le vendredi à 16h. à l'arrière d'un entrepôt dans le rang Saint-Claude à Saint-Philippe de Laprairie, avec trois balles dans la tête.

Le suspect recherché est un homme entre 40 et 50 ans, mesurant 5'6" à 5'8", ayant les cheveux foncés, coupés courts et le teint foncé, et pesant entre 150 et 170 livres.

Lors de l'enlèvement, Mlle Schulze était vêtue d'un costume bleu avec fleurs de couleur rouge, souliers blancs. Nous recherchons toujours la bourse de Mlle Schulze qui est en cuir de couleur blanche avec une courroie à l'épaule.

Il est possible qu'elle se soit rendue dans la région de Saint-Jean, Saint-Blaise, Napierville, Laprairie, Saint-Philippe, ou qu'elle soit demeurée sur la rive-sud dans la matinée du jeudi 13 juillet.

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec la Sûreté du Québec au numéro de téléphone suivant: 395-4120 ou 395-5515.

## Un policier tue accidentellement un jeune homme

Un policier de Sainte-Thérèse de Blainville a accidentellement tué d'un coup de feu un jeune homme qu'il pourchassait après l'avoir interpellé.

L'accident s'est produit peu après 20 heures hier soir, dans la cour d'un hospice de Sainte-Thérèse où le constable Goulet a trébuché en poursuivant le jeune homme. En tombant, le policier a involontairement déchargé son arme. Il a par la suite constaté que la victime, âgée de 16 à 19 ans, portait sur elle de faux papiers d'identité. Jugé suspect, le garçon avait été invité à s'identifier. Mais il a pris la fuite.

L'enquête a été confiée à l'agent Courchesne de la Sûreté du Québec à Montréal.

## Un bon dieu pour les ivrognes

Il y a un bon dieu pour les ivrognes!

L'un d'entre eux, tombé hier soir sur la voie du métro à la station Champ-de-Mars, a été tiré de sa fâcheuse position avant que la rame de métro n'entre en gare. Il a par miracle échappé à l'électrocution... Aujourd'hui, se souvient-il seulement de son aventure?

### En guise d'arme

## Interdiction de la pluie artificielle

WASHINGTON (AFP) – Le sénat a voté vendredi un amendement interdisant le recours à des pluies artificielles, à des incendies, à des orages ou tout autre modification météorologique comme armes de guerre. L'amendement attaché à la loi sur les fournitures militaires et proposé par M. Gaylord Nelson (démocrate du Wisconsin) interdit l'octroi de tout crédit à ces fins.

On pense cependant qu'il y a peu de chances que la Chambre des représentants accepte un texte similaire. M. Melvin Laird, secrétaire à la défense, a démenti que des pluies artificielles aient été provoquées au dessus du Nord Vietnam mais il a refusé de se prononcer dans le cas du Laos et du Cambodge. Le département de la défense a également refusé de commenter les accusations faisant état d'incendies provoqués dans les forêts d'Indochine.

## Deux vols à main armée

Deux vols à main armée ont été signalés hier soir, l'un dans une épicerie de la rue Bourbonnière vers 9 heures, l'autre dans une salaison du boulevard Henri-Bourassa vers 9h. 30.

Dans le premier cas, un homme seul et armé d'un revolver s'est emparé d'une somme de $3,000 et s'est enfui à pied. Dans le second cas, le voleur a saisi $1,225 à la pointe de son arme. La police fait enquête.

## Secteur public "La dernière semaine des négociations"

QUEBEC (PC) – "J'ai bien l'impression que la semaine prochaine sera la dernière semaine de négociation".

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, le chef négociateur du gouvernement, M. Réjean Larouche, à l'issue d'une séance de négociation de trois heures entre les représentants du gouvernement et ceux du Front commun intersyndical.

Les négociateurs gouvernementaux, qui devaient donner, vendredi, une réponse sur la question des salaires et de la priorité d'emploi, après avoir consulté le gouvernement, ont demandé de leur accorder un nouveau délai jusqu'à mardi prochain.

On sait cependant que le gouvernement pourra, dès le 3 août, fixer par décret les conditions de travail des 210,000 employés représentés par le Front commun CSN – CEQ – FTQ.

La réunion de vendredi a porté presque essentiellement sur l'assurance salaire et, selon les négociateurs, il ne semble pas y avoir tellement de problèmes de ce côté.

Les négociateurs gouvernementaux ont expliqué qu'ils ont demandé la suspension des négociations, demande qui a pris tout le monde par surprise, afin d'obtenir des avis de leurs partenaires patronaux.

Venus de la Saskatchewan pour visiter le Québec et les autres provinces, une quarantaine de jeunes francophones étaient accueillis hier par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

## Steinberg prévoit des hausses sensibles des prix de l'alimentation

L'augmentation du prix du café, annoncée jeudi, ne serait que la première de plusieurs autres qui porteraient le coût des aliments à un niveau "troublant" d'après le porte-parole d'un grand magasin d'alimentation.

General Foods a annoncé que le prix de son café moulu coûtera, dès maintenant, de 12 à 19 cents de plus la livre, tandis que l'instant, coûtera de 1 1-4 à 2 cents de plus l'once, Ces augmentations ont été attribuées aux ravages du frimas sur les plantations brésiliennes.

Jack Levine, vice-président exécutif au détail pour Steinberg's Ltd, a déclaré que ce magasin à chaîne attendait la réponse de l'Association canadienne des manufacturiers avant d'annoncer des changements de prix.

En attendant, a-t-il dit, plusieurs produits ont augmenté, tels que les céréales Kellog's et le "ketchup" aux tomates: les tomates en boîte et le jus de tomates suivraient aussi.

"Ceci a dit M. Levine, est un indice de ce qui suivra".

"C'est une conséquence des mauvaises récoltes à travers le monde et particulièrement au Québec où elles sont désastreuses", a-t-il ajouté.

# Village-vacances-familles

## "Non, madame, pas $50 par semaine; $5 par semaine pour votre famille!"

par Renée Rowan

Il n'y a pas suffisamment de chalets pour accueillir tout le monde, mais camper est une autre forme de vacances de plus en plus populaire.

(Photo Mario Roy)

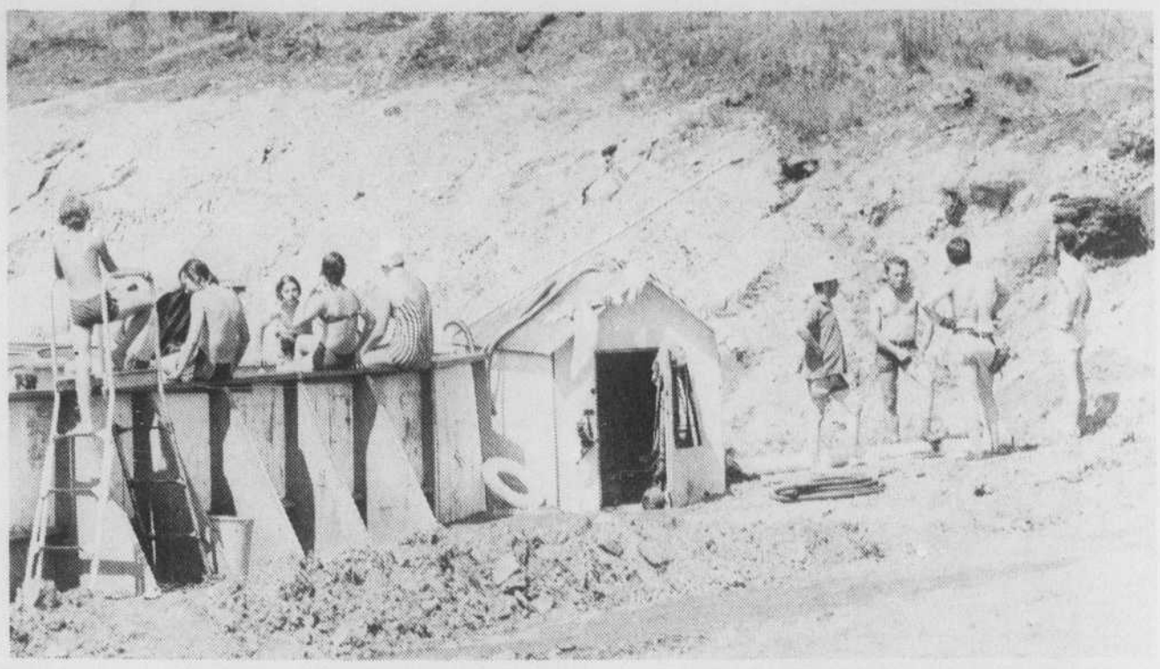

"Ce n'est pas une piscine de millionnaires, mais une piscine de vacanciers travailleurs", nous disent ces quatre hommes qui s'affairent à l'installation d'un réflecteur qui permettra aux campeurs d'utiliser le terrain de jeux le soir.

(Photo Le Devoir par Mario Roy)

– C'est une semaine que je ne vais jamais oublier... à part, bien sûr, la semaine de notre voyage de noces.

Madame X a trois enfants. Ce sont ses premières vacances à la campagne après 11 ans de mariage.

– Même si on n'a pas beaucoup d'argent, si nos revenus sont modestes, ce que j'apprécie ici, c'est qu'on y vient parce que c'est à nous et non par charité. C'est notre affaire et ce sentiment de participation est très important, ajoute M. Z. tandis que sa femme l'interrompt pour renchérir... C'est formidable l'esprit d'équipe et d'entraide qui règne ici. Quand on pense que dimanche il faudra retourner à Québec. C'est comme les ventes de commencement: c'est trop beau pour que ça dure. Il faut que ça continue l'an prochain.

Ce couple a aussi trois enfants. Après 15 ans de ménage, ce sont aussi leurs premières vacances en plein air.

Nous sommes au Village-vacances-familles (VVF) du Sault-à-la-puce, à quelque 23 milles de Québec, en haut de Saint-Achillé. En pleine forêt, entourés de montagnes de tous côtés, nous nous croirions plutôt à des centaines de milles de la grande ville, coupés du monde extérieur, sans téléphone ni télévision. Il s'agit du premier VVF de la Caisse d'économie des travailleurs réunis du Québec, réalisation communautaire qui s'inscrit à l'intérieur d'un vaste ensemble de services qui visent à restaurer la primauté de l'homme sur celle du consommateur, nous explique le président-fondateur de la caisse, André Laurin, et le responsable de VVF, Clément Guimond.

Pour beaucoup de familles, les vacances demeurent un rêve inaccessible à cause de l'insuffisance des moyens (coût du voyage, dépenses de logement) d'une part et, d'autre part, à cause de l'inadaptation des conditions d'hébergement par rapport à la composition familiale.

Bien que les familles représentent un marché de plusieurs millions de consommateurs, celles-ci intéressent encore très peu le tourisme commercial. En conséquence, des vacances "toute la famille ensemble" continuent de représenter un véritable luxe, même si on loue un modeste chalet au bord d'un lac. Cela se traduit, dans la plupart des cas, par une dépense de $75 à $125 par semaine, sans compter le transport et la nourriture.

Inspiré par une formule largement diffusée dans les pays européens, en particulier en Yougoslavie et en France, un groupe de Québécois, membres de la Caisse d'économie, a travaillé avec acharnement tout au long de l'hiver dernier et du printemps pour mettre sur pied son premier village-vacances-familles.

Des expériences du genre ont déjà été faites ici et là en milieux défavorisés, mais c'est la première de type coopératif, née de l'épargne collective d'un groupe de travailleurs qui a renoncé à ses intérêts sur le capital pour les mettre au service de la communauté.

Il a d'abord fallu trouver l'emplacement physique. Après quelques mois de fonctionnement seulement, inutile de dire que la Caisse n'avait pas le capital nécessaire pour acheter un terrain et les installations matérielles, nous dit Clément Guimond. Nous ne disposions pour cette première année que de $3,000. Il fallait que ça nous soit prêté ou donné.

Le comité du VVF a dressé un inventaire de l'ensemble des terrains de la région qui offraient un site intéressant et des contacts ont été établis. Le ministère des ment à la disposition des familles, pour une première année, le domaine du Manoir Charles de Foucauld, un camp désaffecté de rééducation pour les délinquants.

Les aménagements qui s'étendent sur 5 à 6 arpents et représentent une valeur de $125,000, comprennent 6 grands chalets, 2 bâtiments communautaires (cuisine et salle à manger pour le personnel, plus une garderie qui sert aussi de lieu de rencontre) ainsi qu'un motel pour le logement du personnel et un magasin d'alimentation coopératif. A cela, il faut ajouter une aire de jeux que l'on est à aménager, une piscine, un emplacement pour les tentes et un parc pour roulottes et tentes-remorques.

Mais il fallait meubler les chalets. La paresse est la mère de l'invention, mais on pourrait tout autant dire que la détermination de réussir est à l'origine du système D. Un peu partout, le comité du VVF est parvenu à obtenir gratuitement ou à acheter à très bon compte lits, bureaux, tables, chaises, réfrigérateurs, cuisinières, etc. Tout ce que les familles ont à apporter sont leurs effets personnels.

Pour donner une chance à tout le monde, chaque famille membre en règle de la Caisse d'économie, ne peut séjourner au VVF qu'une semaine au cours de l'été. "L'idéal, nous disent les personnes rencontrées, serait au moins deux semaines, mais il faut bien laisser la place aux autres en attendant que s'ouvrent d'autre chalets".

Au moment de notre visite, il y avait sur le terrain neuf familles représentant un total de 47 vacanciers dont 29 enfants de 8 mois à 18 ans. Le VVF, au cours de l'été, accueillera environ 500 personnes.

Le coût de séjour pour une semaine n'est que de $5.00 pour toute la famille sans égard au nombre d'enfants, nourriture non comprise.

– Quand j'ai reçu le dépliant annonçant le VVF, j'ai cru qu'on s'était trompé, nous dit Mme X. J'ai téléphoné à la Caisse pour savoir si ce n'était pas $50 au lieu de $5 comme c'était écrit. Quand on m'a dit que c'était bien vrai, que ça ne coûtait que $5, je me suis dit que ça ne pouvait pas être possible avec tout ce qu'on nous offrait. J'ai décidé malgré tout d'aller voir et nous avons donné notre nom. Ça ne peut pas êtr mieux, c'est formidable.

Et les vacanciers de parler tous ensemble pour vanter les services offerts: des chalets confortables, de l'eau chaude, un petit magasin d'alimentation où l'on trouve l'essentiel (conserves, lait, pain, beurre, viande), une piscine, deux petits lacs artificiels et... cinq moniteurs-étudiants en or (dont les salaires sont payés par le programme fédéral Perspectives-jeunesse). Ils prennent les enfants en charge entre 9h30 et 11h30, de 13h30 à 16h30 pour permettre aux parents de se reposer ou de se divertir. Ils organisent des ateliers d'activités créatrices et de sciences naturelles, des cours de natation, des soupers communautaires, des soirées et des feux de camps.

"Nous n'imposons rien, nous dit André Gagnon, chef de camp. Mais nous sommes là pour proposer des activités, apporter notre aide. Chacun est libre d'en profiter à sa guise."

Chaque famille est responsable de la préparation de ses repas: "C'est mieux comme ça nous dit Mme Y. Chaque mère sait le mieux ce que ses enfants et son mari aiment." ajoutant avec un brin de sagesse et d'humour: "Il faut prendre les vacances qu'on a les moyens de prendre et puis comme on sait qu'on va toujours faire la popote, il ne faut pas en perdre l'habitude."

Ce qui est aussi extraordinaire pour un visiteur du VVF, c'est l'esprit de participation qui y règne. Le jour de notre visite, on attendait le ministre des affaires sociales, Claude Castonguay, pour le souper. Il fallait voir l'activité qui régnait dans les cuisines car on avait décidé de lui servir un souper canadien, un vrai repas de campeur: fèves au lard, spaghetti, salade au chou, etc.

A l'extérieur, quelques hommes (un contremaître sur un chantier de construction, un électricien, un infirmier dans un hôpital), tous des travailleurs supposément en vacances, installaient des réflecteurs sur le terrain de jeux.

"Et pourquoi pas? nous dit l'un d'eux. C'est notre camp à nous; le travail que nous faisons profitera aux autres membres de la Caisse et à notre tour on en profitera de nouveau l'été prochain."

Oui, c'est vrai, nous dit André Laurin. Mais à condition que le gouvernement consente à nous louer pour un montant symbolique les emplacements pour au moins 25 ans. D'autant que les VVF peuvent servir à beaucoup d'autres fins en tout temps de l'année: séjour de vacances pour personnes âgées ou handicapées, camps de neige, classes vertes, excursions de fins de semaine pour le ski de fond ou la raquette, etc.

M. Castonguay ne semble pas indifférent à cette idée de participation. Le seul fait qu'il ait accepté, malgré un horaire particulièrement chargé ce temps-ci, de venir passer trois heures au camp du Sault-à-la-puce en témoigne.

Au cours du souper communautaire qu'il a pris avec les vacanciers du VVF, il a souhaité que la formule prenne de l'ampleur dans l'avenir afin qu'un plus grand nombre de familles en bénéficient. Le gouvernement, croyons-nous, a son rôle à jouer dans ce domaine des vacances familles en mettant à la disposition des VVF les terrains nécessaires laissant ensuite les travailleurs prendre leurs affaires en main.

## La société des alcools va faire peau neuve...

Les sombres officines de la Société des alcools du Québec disparaîtront progressivement et seront remplacées par des magasins libre service où le personnel pourra faire bénéficier la clientèle de ses conseils.

A l'occasion du lancement de la nouvelle liste de prix de la Société, liste qui s'appelle d'ailleurs maintenant "répertoire", le président du conseil d'administration, M. Jacques Desmeules, a souligné que la Société des alcools du Québec, ce n'était pas simplement un changement de nom

"Nous avons réformé, repensé le fonctionnement d'une entreprise, maintenant paragouvernementale, à capital-actions, dont l'actionnaire est le ministre des finances, M. Raymond Garneau", a-t-il déclaré.

C'est ainsi que la SAQ a fusionné les secteurs d'activité de Montréal et de Québec qui bien souvent se chevauchaient inutilement quand ils ne fonctionnaient pas de manière différente.

Les services ont été restructurés sur une base commerciale à l'échelle de la province: les ventes et la commercialisation, les achats et le transport, les finances, les opérations et entrepôts.

Le siège social est situé à Montréal, Au-Pied-du-Courant, et la province est divisée en deux régions administratives, Québec et Montréal.

## Jacque Gagné à l'Institut Vanier Famille

OTTAWA – M. Jacques Gagné vient d'être nommé directeur général adjoint de l'Institut Vanier de la Famille.

En annonçant cette nomination qui entrera en vigueur le 31 juillet, M. William A. Dyson, directeur-général de l'Institut, a souligné l'importance du rôle que M. Gagné sera appelé à jouer auprès des organismes et des mouvements familiaux. Tout au long de sa carrière, tant dans le domaine universitaire que dans le secteur public, M. Gagné a toujours porté un intérêt marqué aux questions familiales. Il a joué un rôle consultatif aussi bien auprès des gouvernements du pays et de l'étranger, en ce qui a trait aux affaires de la famille, qu'auprès des agences familiales elles-mêmes.

M. Gagné est né à Longueuil. Après l'obtention d'une maîtrise en Service social de l'université de Montréal, il a poursuivi des études doctorales en organisation communautaire et en administration sociale à l'université de Pittsburgh. Il a ensuite mis sur pied un programme d'enseignement en organisation et développement communautaire et en administration sociale à l'université de Montréal. En 1966, il a fondé le département de Service social de l'université de Sherbrooke qu'il a dirigé jusqu'en 1970. M. Gagné a également enseigné à l'université Laval ainsi qu'à l'université catholique de Caracas au Venezuela où il fut invité en 1968.

Dans le secteur public, il a travaillé à une recherche pour la Commission royale d'enquête sur les services de santé au Canada, a été conseiller au ministère de la famille et du bien-être social du Québec, conseiller en services sociaux à la Commission d'enquête Castonguay-Nepveu sur la santé et le bien-être social et membre du Conseil canadien de bien-être.


**PARENTS**

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.

Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du **DEVOIR** le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.

Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

**844-3361 poste 240**

**RA·PID·GRO**

**Fertilisant 100% soluble pour toutes plantes**

- Propre — sans odeur
- Facile à employer
- Nourrit le feuillage et les racines
- Satisfaction garantie

**Formule concentrée**
**(23-19-17)**
*Employez de 2 à 4 cuillères à thé par gallon d'eau*

**w.h. perron**

515, boul. LABELLE, CHOMEDEY, LAVAL

1/2 mille au nord du pont de Cartierville

*VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT GRATUIT*

CHARGEX

**332-3610** (Montréal et banlieue)

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI de 8:30 A.M. à 5 P.M.

**CAMPONAC**

ROUGE

Grand vin de Bordeaux

S.A.Q. 390F $2.15

**Nouveau, moderne et plus pratique que jamais!**

Répertoire
Société des Alcools du Québec

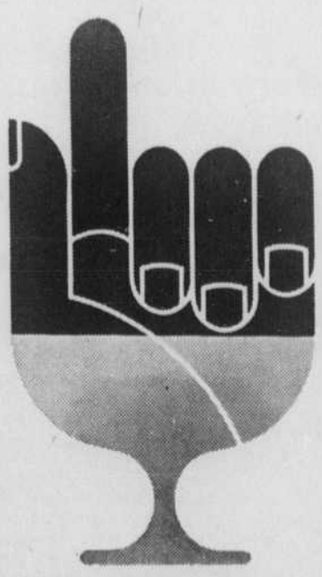

**Voici le nouveau répertoire de tous les produits de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC!**

Entièrement repensé de manière à être consulté facilement, moderne par sa nouvelle présentation, pratique par son nouveau format, le nouveau répertoire des produits de la Société des Alcools du Québec est maintenant disponible.

Il a été conçu essentiellement pour mieux vous servir, selon le désir de la nouvelle Société des Alcools du Québec.

**POUR MIEUX VOUS SERVIR...**
**LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC**

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 9 et 10

## OFFRE D'EMPLOI

**(Année Universitaire 1972-1973)**

Professeur bilingue en Sciences Commerciales (mention Comptabilité), détenteur d'une Maîtrise.

Date d'entrée en fonctions: Fin août au plus tard.

*Envoyer dossier complet au:*

**Directeur Académique**
**Collège Sainte-Anne**
**Church Point N.S.**

---

## COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE CHÂTEAUGUAY

**184 Salaberry Nord**
**Châteauguay, P.Q.**

Offre d'emploi

## SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DU PERSONNEL

**Tâche:**

cumule les deux fonctions mentionnées ci-haut; sous l'autorité du directeur général, il organise et coordonne les activités de secrétariat pour l'ensemble de la commission et, en particulier, pour le conseil des commissaires, le comité exécutif, le directeur général; il planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à la sélection du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation, de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et, s'il y a lieu, à la négociation des contrats collectifs. Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'écoles pour toute question de gestion du personnel. Il évalue le personnel sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.

**Qualifications requises:**

Diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes: droit, administration, relations industrielles. Connaissance du français et de l'anglais.

**Expérience:**

Un minimum de six (6) années d'expérience dans des fonctions administratives pertinentes.

*Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature avant le 4 août prochain, en joignant leur curriculum vitae et une photo récente à:*

**Commission Scolaire Catholique de Châteauguay**
**a/s du Directeur général adjoint**
**184 Boul. Salaberry Nord**
**Châteauguay, P.Q.**

---

COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHEMIN — SOREL-TRACY DRUMMONDVILLE SAINT-HYACINTHE

Offre d'emploi

## BIBLIOTHÉCAIRE

**Fonctions, Responsabilités et tâches**

Sou l'autorité du Coordonnateur du Centre de Documentation, le (la) bibliothécaire aura la responsabilité de:

- voir à l'organisation de la conservation, du cataloguage et de la classification de la documentation (Système Dewey);
- Coordonner le travail du personnel affecté à ce Service technique;
- remplir toute autre tâche relevant de sa compétence.

**Qualifications:**

- Diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études, en bibliothéconomie.
- Etre membre de la CORPORATION DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC.

**Salaire:**

- Selon les normes du Ministère de l'Education

**Date d'entrée en fonction:**

- Pour l'immédiat

**Documents requis pour l'étude du dossier:**

- Demande écrite
- Curriculum vitae
- Attestations officielles de la scolarité et de l'expérience.

**Endroit du Travail:**

- Campus de Saint-Hyacinthe

**Date-limite**

- Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande au bureau du secrétaire général, au siège social du CEGEP, 2775 rue Bourdages, Saint-Hyacinthe, avant le 8 août 1972.

**SERGE VINCELETTE**
**Secrétaire Général**
**CEGEP BOURGCHEMIN**
**2775, rue Bourdages Saint-Hyacinthe**

---

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

## PROFESSEURS DEMANDÉS

**1/ ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (niveau secondaire)**

- Anglais, langue seconde
- Français, langue seconde (Méthode L.F.I.)
- Musique (musique instrumentale)
- Arts plastiques

**2/ ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**

- Techniques commerciales
- Sténodactylo - Tenue de bureau
- Mécanique auto
- Menuiserie - Construction
- Dessin technique
- Imprimerie
- Plomberie - Chauffage
- Rembourrage
- Soudure
- Cuisine professionnelle
- Esthétique (Personnalité féminine)
- Poterie - Céramique

**3/ ENSEIGNEMENT SPÉCIAL**

- Enfance inadaptée (socio-affectifs et semi-éducables)
- Orthopédagogie (niveau secondaire)

**Exigence requise:**

Brevet d'enseignement pertinent ou permis d'enseignement pour 1972-73.

*Veuillez, s'il vous plaît, communiquer par téléphone à 672-7240 poste 272 ou 273 ou faire parvenir votre demande au:*

**SERVICE DE L'EMBAUCHAGE,**
**2, boul. Desaulniers, suite 300,**
**St-Lambert, Qué.**

---

## Le Collège Algonquin des Arts appliqués et de Technologie

recherche des professeurs bilingues de

## COMPTABILITÉ

Les candidats choisis auront l'occasion de participer au développement des cours français de Comptabilité et d'enseigner ces mêmes cours en français.

Les candidats devront posséder un degré universitaire et/ou ils devront être membres d'une association comptable professionnelle. La préférence sera accordée aux candidats qui possèdent l'expérience récente du monde du travail.

Le traitement maximum de $14,840 qui est en voie de révision, sera modifié à compter du 1er septembre 1972. Les candidats qui possedent une maîtrise reçoivent une somme additionnelle de $800.

*Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au*

**Service du personnel**
**1385, avenue Woodroffe**
**Ottawa, Ontario**
**K2G 1V8**

Concours 4772

---

## VILLE DE LONGUEUIL

## DIRECTEUR SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

**Fonctions:**

Assumer la direction du service des travaux publics dont les objectifs principaux sont l'entretien des propriétés municipales, telles que rues, trottoirs, éclairage, systèmes d'aqueducs et d'égoûts, usines de traitement d'eau, parcs, terrains de jeux, bâtiments municipaux, système de communication.

**Qualifications requises:**

Le candidat devra être ingénieur civil, membre en règle de la Corporation des Ingénieurs du Québec. Il devra avoir au moins 3 années d'expérience en génie ou travaux publics municipaux ou l'équivalent, y compris leur surveillance et la gestion du personnel.

**Traitement:**

Salaire initial d'au moins $16,800 et avantages sociaux bénéfiques.

*Les candidats intéressés pourront se procurer une formule de demande d'emploi en téléphonant au Service du personnel, (670-2220 poste 272), et la retourner en y incluant leur curriculum vitae le ou avant le 4 août 1972 au:*

**Service du personnel,**
**Ville de Longueuil,**
**100 ouest, rue St-Charles,**
**Longueuil, Qué.**

---

## COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT

**OFFRE D'EMPLOI**

## DIRECTEUR DES SERVICES DE L'EQUIPEMENT

**Attributions:**

Sous l'autorité du directeur des services administratifs le directeur des services de l'équipement est responsable de l'administration de tous les biens matériels du collège.

Il est notamment responsable du service des magasins, du service des achats, du service des terrains et bâtisses, des services alimentaires, du service des résidences, du service des transports.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

- Diplôme universitaire en génie ou en architecture ou l'équivalent.
- Expérience pertinente, de préférence au niveau collégial.

*Faire parvenir curriculum vitae d'ici le 11 août 1972 à:*

**Collège Edouard-Montpetit,**
**a/s Directeur général,**
**945, Chemin Chambly,**
**Longueuil, Qué.**

**N.B. Mentionner sur l'enveloppe "Poste directeur des services de l'équipement".**

---

## CEGEP DE ST-LAURENT

**SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**

## Adjoint à la Formation Professionnelle

**Fonction:**

Sous l'autorité du coordonnateur de l'Éducation Permanente et en collaboration avec l'adjoint à la recherche et au développement du college, le titulaire du poste devra promouvoir le développement de la formation Professionnelle à l'Éducation Permanente du Cegep de St-Laurent et en particulier:

— faire les recherches nécessaires afin de déterminer les besoins du marché du travail au point de vue formation professionnelle.
— faire les démarches nécessaires pour satisfaire ces besoins.
— conseiller en conséquence le coordonnateur de l'Éducation Permanente et l'adjoint à la recherche et au développement.

**Critères d'admissibilité:**

— diplôme universitaire (de préférence en économie ou en droit) ou diplôme technique supérieur.
— expérience dans la formation aux adultes, de préférence aux étudiants du secteur professionnel. L'expérience dans l'enseignement est un atout.
— très bonne connaissance des lois, des reglements et des procédures fédérales et provinciales ayant trait à la formation professionnelle des adultes.

**Salaires et conditions de travail:**

— conformément aux normes du ministère de l'Éducation.

**Entrée en fonction:**

— Le plus tôt possible.

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum-vitae au plus tard le vendredi 4 août à 5:00 P.M. au:*

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,**
**CEGEP DE ST-LAURENT,**
**625 BOULEVARD STE-CROIX,**
**MONTRÉAL 379, QUÉ.**

---

## OFFRE D'EMPLOI

**Poste:**

## PSYCHOLOGUE

**Endroit:**

Service de Psychologie, Hôpital St-Charles.

**Fonctions:**

Travail au sein d'une équipe multidisciplinaire. Évaluations, thérapie individuelle et de groupe (en interne et/ou en externe).

Prévention primaire.

**Qualifications:**

Maîtrise, licence ou doctorat en psychologie.

Membre de la C.P.P.Q.

**Traitement:**

Selon les échelles en vigueur.

Bénéfices marginaux usuels.

*S'adresser au:*

**Directeur du Personnel**
**Hôpital St-Charles**
**1000, boul. Ste-Anne**
**Joliette, Québec.**

---

## Hôpital des Laurentides

recherche

- **UN DIRECTEUR DU SERVICE DE PSYCHIATRIE.**
- **DES PSYCHIATRES** en milieu hospitalier et/ou en cliniques externes (temps partiel ou temps complet).
- **DES OMNIPRATRICIENS** pour clinique d'urgence et service de garde.
- **UN DENTISTE** à temps partiel pour l'hôpital et/ou pour bureau privé afin de combler le vide complet de ce service dans la région.

**N.B.** Les médecins de la région sont prêts à recevoir trois candidats et à leur fournir des bureaux organisés avec secrétaire et pharmacie.

L'Hôpital des Laurentides situé dans les Laurentides, à vocation psychiatrique, section générale, cliniques externes et urgence, dessert un bassin de population de 30,000.

*Faire parvenir curriculum vitae à:*

**Directeur médical,**
**Hôpital des Laurentides,**
**L'Annonciation, Cté Labelle, Qué.**
**Tél.: (819) 275-2118**

---

## LA COMMISSION SCOLAIRE LE GARDEUR

DEMANDE

## UN AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

**APPEL D'OFFRE C-314**

**ATTRIBUTIONS:**

a) Effectuer le recrutement et la gestion du personnel;
b) Voir à l'implantation et au respect des conditions de travail du personnel en accord avec la politique de la Commission et les conventions collectives;
c) Voir à révision et à la mise à jour des criteres, des normes et procédures inherentes à l'application et au contrôle des regles, lois, contrats, etc.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

Posséder un diplôme universitaire terminal, de préférence dans le domaine des relations industrielles (16 années de scolarité). La préférence sera accordée aux candidats possédant une expérience pertinente.

*Les candidats doivent expédier, avant le 10 août 1972, une demande écrite accompagnée de leur curriculum vitae, à:*

**LE BUREAU DU PERSONNEL**
**80, rue J.-Bapt.-Meilleur**
**Repentigny, Qué.**

---

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR

**(GRANBY)**

REQUIERT LES SERVICES D'UN

## PROFESSIONNEL DE LA CONSULTATION ET DE L'ANIMATION

**ATTRIBUTIONS:**

Sous l'autorité du directeur des services aux étudiants, le professionnel de la consultation et de l'animation supervise des services d'orientation scolaire et professionnelle, de psychologie, de culte et pastorale, des services sociaux, des services de santé, des services de placement, organise et coordonne des programmes d'activités étudiantes et en supervise la réalisation.

Il participe, comme membre de l'équipe de gestion des services aux étudiants, à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ce service.

Il avise le directeur des services aux étudiants des besoins des élèves et des ressources à utiliser pour répondre à ces besoins.

Il veille à la coordination des activités de son secteur avec celles des autres secteurs ou des autres services.

Il assiste, dans le domaine de sa compétence, le personnel de la direction des écoles et anime le personnel professionnel affecté aux activités de consultation et d'animation.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

- Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize (16) ans de scolarité ou l'équivalent, habilitant le candidat à pratiquer dans l'une ou l'autre des disciplines de la consultation et/ou à assumer l'animation des activités étudiantes.
- Cinq (5) années d'expérience pertinente ou l'équivalent.

**SALAIRE ET BÉNÉFICES MARGINAUX:**

- Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.

*Faire parvenir "CURRICULUM VITAE" (AVANT LE 1er AOÛT 1972) en mentionnant les qualifications et années d'expérience à:*

**La Commission Scolaire Régionale Meilleur,**
**a/s du Directeur du Personnel,**
**261, rue Laurier, Granby, Qué.**

---

## L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

(541 lits) recherche les services

## D'UN(E) ARCHIVISTE MÉDICALE DIPLÔMÉ(E)

Pour prendre la direction de son service d'archives médicales.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae devront être faites par écrit avant le 1er août 1972 à:

**L'Hôtel-Dieu de Québec,**
**a/s Service du personnel,**
**11 Côte du Palais,**
**Québec 4, Qué.**

---

## La Clinique l'Odyssée Inc. de Sherbrooke

est à la recherche d'un

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Clinique l'Odyssée est un organisme jeunesse offrant des services médicaux et sociaux aux jeunes de Sherbrooke.

**Fonctions:**

- Coordonner les services médicaux et sociaux.
- Administrer les fonds de la clinique.
- Assumer le leadership de la clinique.

**Salaire:** Jusqu'à concurrence de $7,200.

*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 août à:* **La Clinique l'Odyssée Inc.,**
**Comité de sélection,**
**540, rue Laurier,**
**Sherbrooke, Qué.**

---

## OFFRES D'EMPLOI

## pour la GARDERIE D'ENFANTS

**Postes:**

- éducatrice pré-scolaire
- puéricultrice
- aide technique

**Qualifications:**

- selon le poste, spécialisation reconnue par les associations professionnelles
- expérience professionnelle d'un an et plus

**Traitement:**

selon la convention collective.

*Adresser vos demandes accompagnées du curriculum vitae avant le 15 août 1972 au:*

**Secrétaire général**
**Collège de Maisonneuve**
**3800 est rue Sherbrooke**
**Montréal 406.**

---

Alliance mutuelle-vie

## GÉRANT D'ASSURANCE COLLECTIVE

**POUR LA RÉGION DE QUÉBEC ET L'EST DE LA PROVINCE (Poste à Québec)**

**Fonctions:**

- Conseiller les employeurs dans l'établissement de régimes d'assurance et de rentes.
- Conseiller nos représentants dans la recherche de clients.
- Diriger deux conseillers en assurance collective.

**Qualifications:**

- Diplôme universitaire et/ou 5 ans d'expérience.
- Connaissance du territoire.

**Traitement:**

- Salaire de base selon compétence et expérience.
- Boni avantageux.

*Soumettre curriculum vitae à:*

**Directeur de l'embauche**
**ALLIANCE mutuelle-vie**
**C.P. 790 - Succursale B**
**MONTRÉAL**

**Note:** Également à combler, un poste de conseiller en assurance collective à Montréal.

---

## CEGEP DE SAINT-LAURENT

**SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE**

## POSTE: CHEF DE SECRÉTARIAT

**ATTRIBUTIONS:**

Le titulaire de ce poste dirige, organise, distribue, vérifie et agence les diverses tâches que doivent exécuter les employés du Secrétariat (pavillon central, pavillon Ste-Croix et pavillon des sciences).

Il est aussi responsable du service de l'Imprimerie.

Il est responsable de l'engagement et de l'évaluation de son personnel.

Sa tâche comprend aussi la préparation des budgets de son service et leurs applications.

Il travaille sous l'autorité du Directeur des Services pédagogiques.

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:**

— Diplôme d'études collégiales en secrétariat ou l'équivalent;
— Cinq (5) années d'expérience pertinente.

OU

— Diplôme secondaire V dans une discipline se rapportant aux sciences commerciales;
— Huit (8) ans d'expérience dans des travaux divers de secrétariat.

**ENTRÉE EN FONCTION:**

*LE PLUS TÔT POSSIBLE.*

**CONDITIONS DE TRAVAIL:**

Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

*Toute candidature doit être adressée comme suit, avant le 4 août 1972:*

**Bureau du Secrétaire Général,**
**C.E.G.E.P. de Saint-Laurent,**
**625, Boulevard Ste-Croix,**
**St-Laurent.**

# Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 8 et 10

NOTRE RUBRIQUE

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

***Téléphonez ou écrivez à:***

**LE DEVOIR**
**211, rue du Saint-Sacrement**
**Montréal - Tél.: 844-3361**
Compétence: Bernard Lutz

---

Commission des Écoles Catholiques de LaSalle

## PROFESSEUR EN ENFANCE INADAPTÉE

au secondaire

**Denis Laberge**
**365-4600**

---

## OFFRE D'EMPLOI

**(Année Universitaire 1972-1973)**

## PROFESSEUR BILINGUE EN PHYSIQUE

**Détenteur d'une maitrise**

**Date d'entrée en fonctions:**
Fin août au plus tard
*Envoyer dossier complet au:*

**Directeur Académique**
**Collège Sainte-Anne**
**Church Point**
**N.S.**

---

## ANIMATEUR SOCIAL

**FONCTION:**
- animation sociale du milieu de la Rive-Sud métropolitaine (formation de comites de citoyens, de coopératives, de cliniques populaires, etc . . . );
- participation à différents projets collectifs.
- sensibilisation des milieux plus favorises au phénomène de la pauvreté.

**EXIGENCES:**
- option chrétienne dans le domaine du développement social;
- expérience en animation sociale;
- connaissance minimale de la Rive-Sud métropolitaine.

**ECHEANCE:**
- S'adresser avant le 7 août 1972 a:

**Office de Développement social,**
**Diocèse de Saint-Jean-de-Québec,**
**C.P. 40,**
**Longueuil, P.Qué.**

---

## franchises hôtelières

**IMPORTANTE FIRME HÔTELIÈRE RECHERCHE UN REPRÉSENTANT POUR LA VENTE DE FRANCHISES**

**FONCTION :**
SOUS LA DIRECTION DE LA SECTION DÉVELOPPEMENT, PROMOUVOIR ET ÉTABLIR UN RÉSEAU DE FRANCHISES.

**QUALITÉS REQUISES :**
EXPÉRIENCE DANS CE DOMAINE OU DANS DES ACTIVITÉS SIMILAIRES. DIPLÔME UNIVERSITAIRE, DE PRÉFÉRENCE EN ADMINISTRATION. ÂGE : DE 25 À 35 ANS. BILINGUE. SENS DES RESPONSABILITÉS.

**TRAITEMENT :**
SELON LA COMPÉTENCE DU CANDIDAT. LA COMPAGNIE A SON SIÈGE SOCIAL À QUÉBEC.

***FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE À :***
**LE DEVOIR**
**CASE 1838**
**MONTRÉAL, P.Q.**

---

**université du québec à chicoutimi**

## AUXILIAIRE D'ENSEIGNEMENT
### SCIENCES DE LA TERRE

**FONCTION:**
Auxiliaire d'enseignement pour les laboratoires de géomorphologie, géologie structurale, paléontologie, stratigraphie, géologie du continent et tectonique.

**QUALIFICATION:**
Diplôme universitaire de 1er cycle en Sciences de la Terre.

**TRAITEMENT:**
Selon les qualifications et l'expérience.

**DÉBUT DE L'EMPLOI:**
Début de septembre 1972.

**NOTE:**
*Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:*

**Directeur du département**
**des Sciences Pures et Appliquées**
**Université du Québec à Chicoutimi**
**930 est, rue Jacques-Cartier**
**Chicoutimi, Québec**

---

LE COLLÈGE EDOUARD-MONTPETIT

est à la recherche de

## DEUX PROFESSEURS DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

**Cours 101 et 201**

**Qualification requise:**
Maitrise en psychologie ou l'équivalent.
*Faire parvenir curriculum vitae pour le 9 août 1972 au:*

**Collège Edouard-Montpetit,**
**Secrétariat général,**
**945, Chemin Chambly,**
**Longueuil, Qué.**

---

## DEUX PSYCHOPÉDAGOGUES

Deux enseignants masculins devant assumer le rôle de titulaires dans une classe de perturbés affectifs, avec retard pédagogique et troubles d'apprentissage.

Régime d'enseignement individualisé à progrès continu.

Qualification légale en psychopédagogie et références sérieuses requises.

Salaire selon l'échelle provinciale.
Pour emploi dans institution privée reconnue d'intérêt public, à Montréal.

*Adresser candidature et curriculum vitae à:*

**Case 1834, Le Devoir**

---

Le Cegep de Sainte-Foy

demande

## PROFESSEURS EN INFORMATIQUE

**Qualifications:**
- Diplôme de 1er cycle universitaire
- Compétence de cet enseignement.

**Salaire:**
Selon la politique salariale du ministère de l'éducation.
*Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 août 1972 à:*

**Jean Hardy,**
**Chef du département d'informatique,**
**Cegep de Sainte-Foy,**
**2410, Chemin Ste-Foy,**
**Québec.**

---

Le Collège de Valleyfield

demande les services d'un

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Fonctions**
Principal administrateur du College
Responsable directement auprès du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif.

**Qualifications**
Diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de 17 années de scolarité.
Expérience professionnelle dans l'administration de préférence dans l'administration scolaire.
Connaissance des structures administratives de l'éducation au Québec et du milieu scolaire, de préférence collégial.
Qualité de leadership pour motiver une équipe de travail.

**Salaire**
Selon la politique administrative salariale du Ministère de L'Éducation.

*Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae seront reçues jusqu'au 24 août 1972, au bureau du*

**Président de la Corporation**
**Collège de Valleyfield**
**169, rue Champlain**
**Salaberry-de-Valleyfield.**

N.B. Mentionner sur l'enveloppe "poste Directeur Général".

---

VILLE DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

Offre d'emploi

**Poste :**

## INGÉNIEUR MUNICIPAL

**Fonctions & responsabilités :**
* Surveiller, diriger et coordonner toutes les activités relatives au génie municipal, aux travaux publics et à l'urbanisme;
* Voir à la préparation des estimés, des plans et devis et des soumissions requises pour les différents services municipaux;
* Conseiller le gérant municipal et le conseil sur les modifications et amendements à apporter au plan directeur, aux règlements de zonage et de constructions et voir à ce qu'ils soient appliqués;
* Préparer à tous les ans les prévisions des dépenses et revenus de son service et s'assurer que ces prévisions, une fois approuvées, soient respectées et que les dépenses encourues soient justifiées.
* Étudier et élaborer, en collaboration avec le gérant municipal, les projets à long terme et les politiques du service.
* Favoriser et maintenir de bonnes relations avec les autres municipalités, les compagnies d'utilités publiques et les citoyens et voir à régler et efficacement les plaintes de ces derniers.

**Qualifications :**
* Posséder un cours universitaire en génie civil;
* Avoir plus de trois (3) ans d'expérience dans le domaine ou à un poste similaire.

**Salaire :**
* Selon les qualifications et l'expérience.

**Offres de service :**
Les demandes demeureront confidentielles; les personnes intéressées sont priées de nous faire parvenir leur candidature par écrit et leur curriculum vitae détaillé avant le 15 août 1972.

**Claude Bélisle,**
**greffier,**
**Ville de Sainte Scholastique,**
**312 rue St-Jacques**
**Sainte-Scholastique,**
**Comté Deux-Montagnes. P.Q.**

---

## INFIRMIÈRES AUTORISÉES

pour hôpital général de 50 lits

**844-8217**

---

L'ENSEIGNEMENT VIVANT INC.
**Centre Psycho-Pédagogique Active**
*(Institution privée reconnue d'intérêt public)*

## DIRECTEUR OU DIRECTRICE

**Fonctions:**
- Responsable de l'Administration du Centre.
- Responsable du Conseil d'Administration

**Qualifications:**
- Diplôme universitaire en enfance inadaptée ou équivalent.

**Salaire:**
Selon les normes du Ministère de l'Education.
*Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet seront reçus jusqu'au 14 août 1972 à:*

**R. Dagenais,**
**Président,**
**Conseil d'Administration,**
**2115 Dépatie,**
**St-Laurent, Montréal 381, Qué.**

---

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRANBY
Recherche les services d'un

## PSYCHOLOGUE SCOLAIRE À L'ÉLÉMENTAIRE

**Fonction :**
Sous la direction du directeur des services aux élèves
- Procéder à l'évaluation psychologique des enfants qui présentent des difficultés d'apprentissage
- Faire du counselling auprès des professeurs, des parents, des élèves.
- Collaborer avec l'équipe pédagogique à l'étude des expériences d'apprentissage.

**Exigences :**
Licence ou maitrise en psychologie
Être membre de la Corporation des psychologues de la Province de Québec.

*Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae avant lundi le 7 août 1972.*

**Service au Personnel,**
**Commission scolaire de Granby,**
**385 Principale, C.P. 325,**
**Granby, Qué.**

---

Le C.E.G.E.P. DE MATANE

requiert les services
d'enseignants dans les disciplines suivantes
pour l'année scolaire 1972-1973:

- **Informatique et mathématiques**
- **Chimie**

**Qualifications requises:**
Diplôme universitaire dans la discipline concernée.

**Traitement:**
Selon les normes du Ministère de l'Education.

**Candidatures:**
Avant le 5 août à l'adresse suivante:

**M. Georges-E. Bouchard**
**Secrétariat général**
**C.E.G.E.P. de Matane**
**616, St-Rédempteur**
**Matane, Qué.**

---

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA
**DIRECTION DES SERVICES AU PERSONNEL**
Concours No 72-73-13

## COORDONNATEUR DE L'ENFANCE INADAPTÉE

**LIEU de travail:**
Siège Social, Mont-Laurier.

**FONCTIONS:**
Sous l'autorité du Directeur des services de l'enseignement:
- Il assiste le personnel de la direction des écoles et anime le personnel affecté aux activités de son secteur quant au contenu des programmes, aux méthodes et techniques d'enseignement, à l'aménagement des locaux, au matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage.

**QUALIFICATIONS:**
- Un minimum de 16 ans de scolarité.
- Brevet d'enseignement, option enfance inadaptée.
- Cinq années d'expérience dans l'enseignement dont deux auprès d'enfants inadaptés.

**SALAIRE:**
Selon la politique salariale et administrative du Ministère de l'Education.

**ENTRÉE EN FONCTION:**
Le 1er septembre 1972.

*Faire parvenir votre candidature avec curriculum vitae, sous pli recommandé. AVANT le 18 août 1972 à:*

**M. Paul-André Cloutier**
**Dir. des Services au Personnel**
**C.S.R. Henri-Bourassa**
**500 Boul. Paquette**
**C.P. 1410**
**Mont-Laurier**
**"Labelle" P.Q.**

---

PSYCHO-ÉDUCATEURS
ÉDUCATEURS DE GROUPE
DIPLÔMÉS EN RÉÉDUCATION INSTITUTIONNELLE
DIPLÔMÉS DE CEGEP

**(minimum de 12 années de scolarité)**

demandés pour

**l'Institut Mont St-Aubert Inc.**

*"Centre d'accueil" pour pré-adolescents et adolescents.*
Faire parvenir curriculum vitae complet d'ici le 9 août 1972 au:

**Directeur du personnel,**
**Institut Mont St-Aubert Inc.,**
**9080, boul. du Jardin,**
**Orsainville, Québec 7**

---

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE
Sherbrooke, Qué

La Clinique de l'Université de Sherbrooke (C.H.U.) est à la recherche de :

1. **Un orthésiste diplômé ou certifié,**
2. **Un (e) technicien (ne) RT. en Radiologie.**

Les fonctions détaillées, les exigences spécifiques et les conditions de travail seront fournies sur demande.
*Les personnes intéressées devront faire parvenir leur "curriculum vitae" détaillé à:*

**La Direction du Personnel,**
**Responsable - Secteur emploi,**
**Clinique de l'Université de Sherbrooke,**
**Centre Hospitalier Universitaire,**
**SHERBROOKE. P.Q.**

---

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
SERVICE DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

offre un poste

## d'INGÉNIEUR INDUSTRIEL

**à MONTRÉAL**

Cet ingénieur assurera la résolution de problèmes soumis par les directions d'industries manufacturières; il donnera les renseignements techniques et accordera toute aide améliorant la gestion, la documentation technique et les installations en vue d'un meilleur fonctionnement.
Les candidats devront avoir un diplôme de niveau universitaire en génie et au minimum cinq années d'expérience variée au Canada dans le domaine de l'amélioration du fonctionnement des usines.
Le postulant doit être bilingue.
Le traitement sera fonction de la formation et de l'expérience.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae détaillé devront être envoyées à **l'Agent d'emploi, Conseil national de recherche du Canada, Ottawa, Ontario, K1A OR6.** Mentionner la référence TIS-72-7.

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.
Les citoyens canadiens auront la préférence.

---

## CENTRE PSYCHO-ÉDUCATIF ET DE PLEIN AIR LA CALECHE INC.,

Situé à Ste-Agathe-des-Monts, demande,

**POUR GARÇONS AFFECTÉS SUR LE PLAN SOCIO-AFFECTIF :**

### I. ÉDUCATEURS (hommes seulement)

**Fonction :**
Personne qui anime une unité de garçons (8), vivant l'expérience du mi-temps pédagogique et du mi-temps sportif. Voit à l'application d'une stratégie de traitement définie avec une équipe multidisciplinaire et voit au bien-être des enfants sur tous les plans.

**Qualifications :**
Diplôme de technicien en rééducation ou toute autre formation pertinente au poste. Préférence pour personnes pouvant pratiquer le sport.

### II. ÉDUCATEURS DE PLEIN AIR
**(hommes seulement)**

**Fonction :**
Mettre en application un programme de développement physique et d'enseignement des sports, axé sur le plein air, dans un régime de mi-temps sportif, mi-temps pédagogique.

**Qualifications :**
15 ans de scolarité. Diplômés en technique de loisirs, spécialisation sports, ou de préférence en éducation physique.

**Conditions de travail :**
Traitement selon compétence et qualifications. Bénéfices de l'emploi avantageux.

### III. INFIRMIÈRE

**Fonction :**
Prendre en charge le Service clinique et soins infirmiers pour tout traitement particulier pour garçons de 9 à 13 ans.

**Qualifications :**
Posséder formation et l'autorisation de pratique émise par A.I.P.Q., être en règle et membre de ladite Association.

**Conditions de travail :**
Traitement selon compétence et qualifications en conformité avec les normes du Ministère des Affaires Sociales. Bénéfices de l'emploi avantageux.

*Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae* **au plus tard le 11 août 1972 à :**

**COORDONNATEUR DU PERSONNEL,**
**CENTRE PSYCHO-ÉDUCATIF**
**LA CALÈCHE INC.,**
**125 Tour du Lac,**
**Ste-Agathe-des-Monts,**
**Cté Terrebonne, P.Q.**

# informations internationales

*"Preuves photographiques" à l'appui*

## Washington nie avoir bombardé délibérément le réseau de digues du Nord-Vietnam

WASHINGTON, (AFP) – Le gouvernement américain a publié hier un document affirmant que les dégâts mineurs causés au réseau de digues du Nord-Vietnam n'étaient pas suffisants pour menacer d'inondations la région du delta du fleuve Rouge.

Selon ce document, basé sur des photos de reconnaissance prises au-dessus du delta les 10 et 11 juillet, les digues du fleuve Rouge n'avaient à cette date été atteintes qu'en douze endroits, tous éloignés de Hanoï.

Toutefois, aucune des photographies sur lesquelles est basée l'étude, n'a été communiquée à la presse par le département d'Etat. Le même document, accompagné de photographies, avait été communiqué lundi soir par M. George Bush, ambassadeur américain auprès des Nations-Unies, au secrétaire-général Kurt Waldheim.

Le sommaire de ce document de huit pages déclare:

Au cours des récentes semaines, Hanoï a essayé de convaincre le monde que son réseau complexe de digues fait délibérément et directement l'objet d'attaques américaine. Cela n'est pas vrai. Des preuves photographiques montrent d'une façon concluante qu'il n'y a pas eu de bombardement intentionnel des digues. Quelques digues ont été atteintes par des bombes perdues destinées à des objectifs de nature militaire proches. Les dégâts sont mineurs et aucune digue importante n'a été rompue. Les dégâts peuvent être facilement réparés, en l'espace de quelques jours, et ne sont pas suffisants pour provoquer des inondations. Aucun dégât n'a été observé dans la région de Hanoï ou sur le réseau principal de digues protégeant cette ville. Hanoï est sans doute réellement préoccupé par le réseau de digues. La saison des pluies au Nord-Vietnam va bientôt parvenir à son paroxysme et les dégâts causés aux digues par les très graves inondations de l'année dernière n'ont pas encore été complètement réparés.

Les 12 emplacements où les bombardements américains ont causé des dégâts aux digues sont, selon le document distribué hier, concentrés autour de Hai Duong, approximativement à mi-chemin entre Hanoï et Haïphong, et de Nam Dinh, Phu ly, et Thaï Binh, trois localités du sud du delta du fleuve Rouge.

L'agence de presse de Chine Populaire, faisant état de sources officielles nord-vietnamiennes, a rapporté la semaine dernière que 58 digues et 46 autres ouvrages du système de protection du delta avaient été endommagés par les bombardements américains.

L'actrice Jane Fonda s'est défendue hier à New York d'avoir commis un acte de trahison par ses déclarations au début de ce mois sur Radio-Hanoï condamnant les bombardements américains au Nord-Vietnam. Jane Fonda, qui prenait la parole dans une conférence de presse a de plus qualifié d'"absurdes" les accusations selon lesquelles elle aurait, par ces mêmes déclarations, incité les pilotes américains au Vietnam à passer à l'ennemi. Réaffirmant qu'elle avait été horrifiée par ce qu'elle avait vu au Nord-Vietnam, Jane Fonda a déclaré: "je considère que les véritables patriotes dans notre pays sont ceux qui s'élèvent contre la guerre."

Le document américain ajoute: il n'y a aucune trace de destruction de portions vitales de digues s'étendant sur plusieurs kilomètres comme cela a été rapporté par des journalistes basés à Hanoï. Les cratères sont petits par rapport aux digues et aucune inondation ne s'est produite en raison de ces dégâts.

Le document américain précise que 10 des emplacements atteints par les bombes américaines sont près d'objectifs d'intérêt militaire tels que des entrepôts de pétrole et que les deux autres sont adjacents à des voies de communication. Le président Nixon avait annoncé le 8 mai la reprise de bombardements intensifs sur tous ces objectifs.

La publication de ce document confirme la susceptibilité du gouvernement américain à la campagne de propagande lancée par le Nord-Vietnam à propos du bombardement de ses digues. Cette susceptibilité a déjà suscité des frictions entre le président Nixon et le secrétaire-général des Nations-Unies, M. Kurt Waldheim, qui a fait état à plusieurs reprises d'informations indépendantes selon lesquelles les bombardements américains auraient causé de grave dégâts au système de digues du Nord-Vietnam.

Une des craintes du gouvernement américain, est d'être rendu responsable d'inondations meutrières du Delta populeux du fleuve Rouge comparables à celles qui se sont produites l'an dernier à une époque où il n'y avait pas de bombardements américains.

Le document publié hier souligne que ces inondations de 1971 les plus graves depuis 1916, ont causé aux structures mêmes du réseau de digues du Nord-Vietnam de graves dégâts qui n'ont pas encore été complètement réparés.

## Le Conseil de sécurité approuve une résolution sur la Rhodésie

N.-Y. (AFP) – Par quatorze voix pour, aucune voix contre et une abstention, celle des Etats-Unis, le Conseil de sécurité a adopté hier soir un projet de résolution présenté par la Guinée, la Somalie et le Soudan qui approuve les recommandations et suggestions du comité créé par le Conseil pour la surveillance de l'application des sanctions édictées contre la Rhodésie du Sud. Ce comité, dans un rapport soumis au Conseil, avait notamment recommandé une coopération plus étroite entre Etats pour l'application des sanctions sous forme, notamment, d'échanges d'informations et l'application de sanctions au Portugal et à l'Afrique du Sud, courtiers et transitaires des échanges illégaux de la Rhodésie du Sud.

Le rapport de ce comité avait aussi relevé que les Etats-Unis avaient procédé à des achats de chromes et autres produits minéraux sud-rhodésiens mais le texte de la résolution adoptée, contrairement aux voeux du comité, s'abstient de toute condamnation nominale, se bornant à condamner les actes commis en violation des résolutions ordonnant des sanctions contre la Rhodésie du Sud.


CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir autres carrières et professions en pages 8 et 9

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

VÉTÉRINAIRE

Chef
Centre des laboratoires de la lutte contre la maladie

$15,971 à $19,011

Direction générale de la protection de la santé

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Ottawa

FONCTIONS: Sous la direction générale du Chef de la Division de l'animalerie:

assurer un niveau optimal de santé au sein des colonies d'animaux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, c'est-à-dire surveiller, détecter, diagnostiquer, soigner, contrôler et prévenir les maladies, offrir une aide professionnelle aux chercheurs scientifiques de la Direction générale de la santé qui travaillent à des projets particuliers, et collaborer avec eux; fournir également un service de radiologie et d'interprétation professionnelle des radiographies; à titre d'expert, donner des avis et faire des recommandations au Chef de la Division de l'animalerie sur tous les aspects des maladies des animaux de laboratoire.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu en sciences vétérinaires avec spécialisation au niveau de la maîtrise dans une des spécialistes des sciences vétérinaires. Expérience appropriée et connaissances approfondies en médecine des animaux de laboratoire. Qualités personnelles appropriées. La connaissance de l'anglais est essentielle.

*Faites parvenir au plus tard le 26 août, 1972 un curriculum vitae à l'adresse suivante:*

CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7

*Référence à rappeler: concours No 72-160-01*


## Waldheim ne répond pas publiquement au président Nixon

NATIONS UNIES, N. Y., (AFP) – Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, ne désire faire aucun commentaire sur les déclarations du président Nixon concernant les bombardements des digues du Nord-Vietnam.

M. Nixon avait accusé M. Waldheim d'avoir été naïf mais bien intentionné lorsqu'il avait protesté contre le bombardement de certaines digues au cours d'une conférence de presse lundi dernier. M. Nixon avait également reproché à M. Waldheim de faire deux poids et deux mesures en ne mentionnant pas l'invasion du Sud-Vietnam par les forces nord-vietnamiennes.

Le porte-parole de l'ONU a annoncé que M. Waldheim recevrait vendredi soir le représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. George Bush pour lui faire connaître ses vues sur cette question.

Le porte-parole de l'ONU a expliqué que M. Waldheim entendait donner ainsi à M. Bush sa réponse aux déclarations du président Nixon.

En même temps le porte-parole de l'ONU a attiré l'attention des correspondants sur les déclarations faites depuis le mois d'avril par M. Waldheim et dans lesquelles il condamnait la guerre du Vietnam dans son ensemble.

Enfin le porte-parole du secrétaire-général a répété que M. Waldheim continuait de penser que cet incident n'aura pas de conséquence en ce qui concerne les relations entre les Etats-Unis et l'organisation des Nations unies.

## Le sommet France-Italie est couronné de succès

LUCQUES (AFP) – Après les entretiens franco-italiens de Toscane, la conférence au sommet de l'Europe élargie a les plus grandes chances de se tenir à la date prévue, soit à partir du 19 octobre prochain à Paris.

Cette indication, recueillie dans les milieux français, est le résultat le plus tangible d'une brève rencontre amicale et non officielle qui a permis, comme l'a déclaré le président Pompidou, après 6 heures de discussions avec les dirigeants italiens, de parvenir sur bien des points à un rapprochement constructif et fructueux.

Il reste sans doute des zones d'ombre et des arrière-pensées, en matière monétaire notamment, mais ces entretiens entre les dirigeants français, qui depuis longtemps recherchaient le rapprochement avec Rome – ne fût-ce que pour mieux équilibrer une communauté européenne trop axée vers le nord – et les dirigeants italiens sortis d'une longue vacance de pouvoir ont été, de l'avis général des observateurs, un succès.

Sans doute il appartiendra à la conférence des ministres des affaires étrangères, convoquée pour le 11 septembre à Rome, de fixer officiellement la date de cette conférence au sommet de l'Europe élargie, mais il existe de grandes chances maintenant, estime-t-on du côté français, pour qu'elle entérine ou confirme simplement la date originellement fixée.

Ce qui s'est passé, explique-t-on du côté français, c'est qu'après l'alerte de la réunion de mai à Luxembourg, où les problèmes institutionnels européens avaient pris, selon Paris, une part beaucoup trop grande dans les préoccupations des participants, on en est revenu progressivement, récemment, à ce que les dirigeants français considèrent comme la priorité des priorités, c'est-à-dire les problèmes monétaires et tous ceux qui se rattachent à la mise sur pied d'une union économique et monétaire européenne.

Les Français avaient déjà enregistré avec faveur cette évolution en Allemagne au cours du récent sommet franco-allemand. Ils constatent le même souci des Italiens de revenir à ce que Paris considère comme l'essentiel, et, en tous cas, à ce qui avait été convenu en commun entre Européens après la décision américaine de décrocher le dollar de l'or, en août 1971.

Le problème de la lire demeure préoccupant, et sur ce point, comme pour l'ensemble des problèmes monétaires, longuement évoqués au cours des entretiens, avec le concours d'un des meilleurs experts financiers européens, M. Guido Carli, gouverneur de la Banque d'Italie, le commentaire commun franco-italien publié à l'issue des entretiens n'est pas un modèle de clarté. Il est possible toutefois qu'il s'agisse d'un ésotérisme calculé et qu'il faut y voir non pas un signe de désaccord, mais plutôt le souci commun de ne pas encourager la spéculation par de trop grandes précisions. C'est ainsi qu'il est apparu opportun aux deux parties d'adapter l'approche des mesures respectives d'application (de l'union économique et monétaire) à l'évolution des circonstances. Il faut entendre par là selon une exégèse française, que tous les actifs des banques de la communauté pourraient être mobilisés en vue de mettre sur pied une ébauche de système monétaire européen, même provisoire, en attendant les élections américaines, qui, décidément, apparaissent comme l'étape à dater de laquelle tous les financiers du monde non socialiste pourront repartir d'un bon pied.

La nécessité d'arriver à une identité européenne à l'égard des pays tiers, qui devient un des leit-motiv des rencontres européennes, a été, une fois de plus, constatée. C'est une idée à laquelle les Français sont particulièrement attachés, étant bien entendu qu'au nombre de ces pays tiers figurent en premier lieu les Etats-Unis. Les Italiens ne voudraient pas voir cette identité européenne se développer contre les Etats-Unis et sur aucun plan. Les Français les ont rassurés sur ce point. Originalité ne signifie pas hostilité.

La cordialité, le faste de l'accueil réservé au président Pompidou et à sa suite ont été relevés par les observateurs.

Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.


## Les Sud-Vietnamiens quittent Quang Tri

SAIGON (Reuter et AFP) – Les troupes gouvernementales sud-viedtamiennes se sont retirées de la citadelle de Quang Tri, laissant la forteresse aux mains des forces nord-vietnamiennes qui l'occupent depuis le 1er mai dernier, déclare-t-on de source militaire hier à Saigon.

Selon un porte-parole sud-vietnamien, le retrait a eu lieu jeudi. Les parachutistes gouvernementaux, qui avaient pénétré dans les murs de la citadelle la semaine dernière, devaient être relevés par les Marines qui avaient pris position à l'est et au nord-est de Quang Tri. Mais ces derniers n'ont pas encore pu pénétrer dans l'enceinte de la forteresse, a-t-il précisé.

Selon un rapport militaire en provenance du théâtre des combats, un groupe de Marines qui tentait de pénétrer dans la citadelle par un trou provoqué dans le mur d'enceinte par une bombe, a dû battre en retraite sous le feu violent des Nord-Vietnamiens retranchés à l'intérieur.

Ce retrait constitue le deuxième revers en deux jours pour les troupes de Saigon sur le front nord. Mercredi soir, les Nord-Vietnamiens avaient provoqué une brèche importante dans le système de défense de l'ancienne capitale impériale de Hué en forçant les soldats sud-vietnamiens à abandonner la base de "Bastogne" – qui occupe une position-clef sur une montagne – pour la seconde fois depuis le début, il y a quatre mois, de l'offensive communiste.

"Bastogne", à 20 km au sud-ouest de Hué, est l'une des bases gouvernementales qui, placées en demi-cercle autour de la ville, la défendent contre les assauts des troupes nord-vietnamiennes venant de la frontière laotienne et avançant vers l'est.

Durant la semaine écoulée les porte-parole de Saigon avaient affirmé que Quang Tri, la plus sceptentionale des grandes villes du Vietnam du Sud, était presque ou même totalement reprise. De source militaire gouvernementale, on déclarait même mercredi que le drapeau jaune de Saigon avait été hissé sur les murs de la citadelle. Au début de la semaine, le commandement de Saigon annonçait que ses troupes avaient repris la citadelle sans rencontrer de résistance sérieuse.

Les estimations concernant le nombre des soldats communistes retranchés dans la forteresse ont varié entre quelques compagnies et près d'un régiment.

## Un vice-ministre chinois confirme la mort de Lin Piao

PEKIN Reuter – Mlle Wang Hui-Yung, vice-ministre chinois des Affaires étrangères, a confirmé hier que Lin Piao est bien mort dans un accident d'avion en septembre dernier, alors qu'il tentait de fuir le pays après une tentative de coup d'Etat.

Mlle Wang, que l'on dit la nièce du président Mao, a déclaré "tout cela est correct" lorsque le correspondant de l'agence Reuter à Pékin, James Pringle, lui a demandé s'il était bien vrai que l'ancien ministre de la Défense aît péri dans un accident d'avion, le 12 septembre dernier, après sa tentative de coup d'Etat et après avoir tenté d'assassiner Mao.

Mlle Wang répondait à ces questions au cours d'une réception à l'hôtel de Pékin. A la question de savoir si Huang Yung Shong, chef de l'état-major chinois, avait également trouvé la mort dans l'accident, elle a répondu que certains partisans de Lin Piao se trouvaient à bord de l'avion, mais qu'elle ignorait leur identité ou leur nombre.

Mlle Wang, une jeune fille souriante d'une trentaine d'années, est considérée comme l'une des personnalités les plus influentes du régime. Lorsque le président Mao a reçu M. Nixon, en février dernier, elle était l'une des trois personnes présentes du côté chinois. Les journalistes étrangères en poste à Pékin ne l'approchent généralement pas aussi facilement, mais elle a répondu sans hésiter au correspondant de Reuter lorsqu'il lui a posé des questions sur le sort de l'ancien numéro 2 du régime.


Collège du Vieux Montréal

PSYCHOLOGUE

ATTRIBUTIONS :
sous l'autorité du Directeur du Service aux Étudiants, son action doit contribuer au développement optimum de l'étudiant par des méthodes telles : le counseling, la thérapie de soutien et l'évaluation de développement.

QUALIFICATIONS :
détenir une licence ou une maîtrise en psychologie, être membre de sa coopération.

SALAIRE :
Selon les normes du ministère de l'Éducation.

*Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 4 août 1972 au :*

Directeur du personnel
Collège du Vieux Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke
MONTRÉAL 129, Qué.

Collège du Vieux Montréal

TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL
pour le Service aux Étudiants

ATTRIBUTIONS :
sous l'autorité du Directeur du Service aux Étudiants il devra :
a) mettre sur pied et développer les services économiques tels que : psychologie, orientation, dépannage et travail social, à l'intérieur des Services aux étudiants;
b) coordonner le travail de l'équipe multi-disciplinaire de ces services;
c) être disponible aux individus et aux groupes d'étudiants dans le Collège.

QUALIFICATIONS :
posséder un diplôme universitaire de travailleur social professionnel;
expérience pertinente avec des étudiants du milieu collégial.

SALAIRE :
selon les normes du ministère de l'éducation.

*Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 4 août 1972 au :*

Directeur du personnel
Collège du Vieux Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke
MONTRÉAL 129, Qué.

Collège du Vieux Montréal

ANIMATEURS DE VIE ÉTUDIANTE (4)

ATTRIBUTIONS:
- favorise les contacts avec les autres éducateurs du Collège
- fait partie de l'équipe d'animation de vie étudiante
- participe à l'élaboration et à l'évaluation de projets en vue de répondre à des besoins étudiants
- est disponible aux étudiants.

QUALIFICATIONS:
- 16 ans de scolarité
- deux (2) années d'expérience pertinente dans le domaine de l'animation
- aptitudes à travailler en équipe.

SALAIRE:
- Selon les normes du Ministère de l'Éducation

*Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 4 août 1972 au:*

Directeur du personnel
Collège du Vieux Montréal
200 ouest, rue Sherbrooke
MONTRÉAL 129, Qué.

LE DEVOIR Montréal, samedi 29 juillet 1972 Cahier ARTS et LETTRES

# Une discothèque de base: 3- l'orchestre

par JACQUES THÉRIAULT

Je sais qu'on va me traiter de monstre, de discophage et de commis voyageur de la musique enregistrée. Mais il faut se rendre à l'évidence: le répertoire de la musique pour orchestre est infiniment plus vaste que celui de l'opéra ou de la musique sacrée, qui ont fait l'objet des deux chroniques précédentes de cette discothèque de base.

Il fallait ménager à tout un chacun la place qui lui revient dans l'histoire de la musique, tenir compte des priorités, exclure des oeuvres avec regret, sacrifier des versions intéressantes d'une même symphonie, éplucher des catalogues et établir des fiches numériques, enfin, bref, mener une guérilla discographique qui ne manquera pas de faire grincer les dents des collectionneurs et des richards qui peuvent se payer plusieurs interprétations d'une même oeuvre.

Mais, comme je l'ai mentionné en inaugurant cette chronique, ce petit guide du disque est justement destiné aux profanes et à ceux qui disposent d'un budget limité pour la "chose musicale" – et ils sont nombreux. A cette fin, nous avons sélectionné un disque vendu dans une collection à prix modique (Seraphim, Odyssey, Camden Classics, Ace of diamonds, Stereo Treasury Series, Nonesuch, etc) chaque fois que l'interprétation rivalisait de près avec une version présentée dans une collection coûteuse.

Que choisir parmi ces titres? Pas tout, cela va de soi. A moins que vous veniez d'hériter et que les voyages ne vous intéressent pas. On s'en tiendra, ou bien à des souvenirs d'auditions, ou bien à ses affinités envers tel ou tel compositeur, ou bien aux titres d'oeuvres qui figurent en caractère gras. Comme il n'était pas question d'adopter le système des petites étoiles et des bons points, cette façon de repérer les pages les plus importantes du répertoire pour orchestre s'est tout naturellement imposée.

Un dernier conseil: n'hésitez jamais à retourner un disque dont le pressage vous paraît négligé. Il faut que ça sonne bien et que ça tourne rondement...

●

## A) Les symphonies

● **BEETHOVEN:** Il existe plus d'une quinzaine d'intégrales des symphonies de Beethoven. Aucune n'est parfaite, mais celles de Walter (Odyssey), Karajan (DGG) et Klemperer (Angel) comptent parmi les meilleures. Ceux qui préfèrent en rester aux symphonies mieux connues du compositeur choisiront comme suit: la troisième, avec Furtwängler et la Philharmonique de Berlin (Turnabout: TV-4343); **la cinquième**, avec Furtwängler et l'Orch. Phil. de Vienne (Heliodor: 88011) ou Boulez et le New Philharmonia dont la sonorité est plus moderne (Columbia:. M-30085); **la sixième**, avec Bruno Walter et l'Orchestre de Columbia (Columbia: MS-6012); la septième avec Schmidt-Isserstedt et l'Orch. Phil. de Vienne (London: CS-6668); **la neuvième**, avec Schmidt-Isserstedt et l'Orch. Phil. de Vienne (London: OSA-1159). A ne pas négliger: les versions des symphonies nos. 3, 5 et 7 (3 disques mono: IC-6018, Seraphim), avec Furtwängler et l'Orch. Phil. de Vienne. Datant d'une vingtaine d'années, les prises de son s'avèrent encore très bonnes et les phrasés d'orchestre sont uniques.

● **BERLIOZ: Symphonie fantastique.** Deux versions s'imposent: celle de Munch au pupitre de l'Orchestre de Paris qui sonne avec panache (Angel: S-36517), et celle de Monteux dirigeant la Philharmonique de Vienne, sur Camden Classics: VCCS-1031.

●**BRAHMS:** Ici, il est évident que l'intégrale de Bruno Walter, au pupitre de la Philharmonique de New York, s'impose par son lyrisme débordant (3 disques, 32 36 0007, Odyssey). L'enregistrement de Karajan (DGG: SKL-133-6) est mieux servi par la prise de son, mais sa lecture est beaucoup plus froide. Pour une excellente version de **la quatrième** symphonie, on peut se référer à la gravure récente signée Giulini (Angel: S-36040).

● **BRUCKNER:** L'intégrale d'Eugen Jochum, réalisée avec la Phil. de Berlin et l'Orch. de la radio bavaroise, s'impose toujours (DGG: 2721010, onze disques). Ceux qui ne sont pas des mordus de l'oeuvre du compositeur achèteront des versions isolées parmi les symphonies les plus familières: **la quatrième**, avec Jochum et la Phil. de Berlin, présentée avec cinq Motets (DGG: SLPM-139 134-5); la septième, avec Haitink et l'Orch. du Concertgebouw d'Amsterdam, présentée avec le "Te Deum" (Philips: PHS-2-998); **la huitième**, avec Haitink et le Concertgebouw d'Amsterdam (Philips: PHS-900 162).

● **CHOSTAKOVITCH:** "Symphonie no. 5", avec l'Orch. National de Washington sous la direction de Mitchell; VCCS-1380, Camden Classics.

● **CHOSTAKOVITCH:** "Symphonie no. 10", avec Ormandy et l'Orch. de Philadelphie; M-30295, Columbia.

● **DVORAK: Symphonie no. 9** dite du "Nouveau Monde", avec Ormandy et l'Orch. de Philadelphie; MS-7089, Columbia.

● **FRANCK:** "Symphonie en ré", avec Munch et l'Orch. de Boston (VICS-1034, Camden Classics) ou Karajan et l'Orch. de Paris pour une version plus moderne (S-36729, Angel).

● **HAYDN:** A surveiller particulièrement, l'intégrale entreprise par Dorati au pupitre du Philharmonia Hungarica. Quatre albums, comprenant les symphonies no. 49 à 81, sont déjà publiés sur Stereo Treasury Series (16 disques). Une fois terminée, cette intégrale comportera 46 disques! La grande majorité des mélomanes s'en tiendront toutefois aux pages consacrées: nos. 84 et 85 dite "La reine, avec Ansermet et l'Orch. de la Suisse Romande (Ace of Diamonds, SDD-2149); nos. 83 dite "La poule" et 87, avec Ansermet et l'Orch. de la Suisse Romande (Ace of Diamonds, SDD-2148); **nos. 93 et 94** dite "La surprise", avec Szell et l'Orch. de Cleveland (Columbia, MS-7006); **nos. 95 et 96** dite "Miracle", avec Szell et l'Orch. de Cleveland (Columbia, MS-30366); nos. 100 dite "Militaire" et 102, avec Klemperer et le New Philharmonia (Angel, S-36364). La discographie de Haydn étant un peu pauvre, on attend que Dorati présente sa version de la symphonie no. 45 dite "Les adieux".

● **HONEGGER:** Symphonies no. 3 dite "Liturgique" et no. 4 dite "Deliciae basilienses", avec l'Orch. de la Suisse Romande dirigé par Ansermet; CS-6616, London.

● **IVES:** "Symphonie no. 1" (avec "Three Places in New England") par Ormandy et la Phil. de New York; MS-7111, Columbia.

● **IVES:** "Symphonie no. 3" (avec le "New England Triptych" de William Schuman), par Ormandy et l'Orch. de Philadelphie; LSC-3060, Rca.

● **LUTOSLAWSKI:** "Symphonies nos. 1 et 2", respectivement dirigées par Jan Krenz et Ernest Bour; 2549 014, Heliodor.

● **MAHLER:** Dans le cas présent, optez pour Kubelik (14 disques, 2720 033, DGG) si vous désirez vous procurer une intégrale. Mais n'oublions pas Bruno Walter qui fut le plus proche disciple du compositeur; sur Odyssey, on peut se procurer ses interprétations des symphonies **nos. 1** (Y-30047), **4** (32 16 0025), **5** (avec les "Kindertotenlieder" chantés par K. Ferrier, deux disques: 32260016) et **9** avec l'une des nombreuses versions qu'il a signées du "Chant de la terre" (M2S-676, Columbia). Les versions isolées de Solti (**no. 2** dite "Résurrection", notamment) et Haitink, qui termineront sous peu l'enregistrement intégral des symphonies, sont également très recommandables.

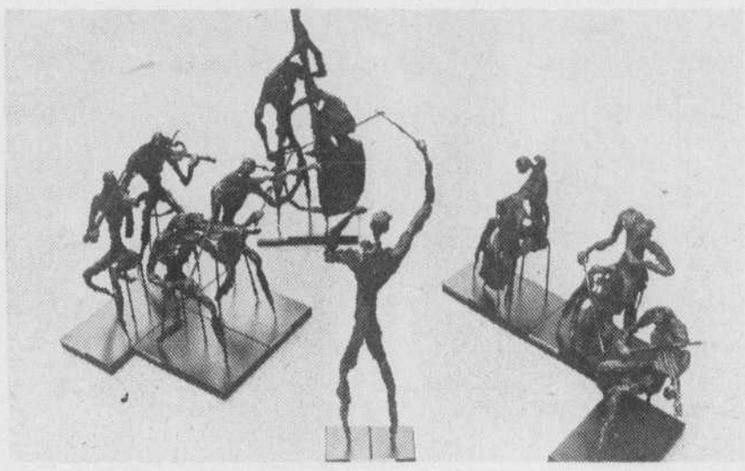

● **MENDELSSOHN: Symphonie no. 4** dite "Italienne" (couplée avec la cinquième symphonie de Schubert), par Solti et la Phil. d'Israël; STS-15008, Stereo Treasury Series.

● **MOZART:** On optera évidemment pour l'intégrale réalisée au pupitre de la Phil. de Berlin par ce fin mozartien qu'est Karl Böhm (15 disques, 643521-535, DGG). Pour des enregistrements séparés des symphonies dites "Parisienne", "Linz", **Haffner, Jupiter** et "Prague", on peut faire confiance à ces autres excellents mozartiens que sont Jochum, Münchinger et Krips. A noter toutefois: on peut se procurer ces oeuvres sous la signature de Böhm, la maison Deutsche Grammophon les ayant publiées séparément.

● **PROKOFIEV:** Symphonies nos. 1 et 3, avec Abbado et l'Orch. Symph. de Londres; CS-6679, London.

● **PROKOFIEV: Symphonie no. 5**, avec Rozhdestvensky et l'Orch. Symph. de la radio de Moscou; SR-40126, Melodiya-Angel.

● **RACHMANINOV:** Les enregistrements des trois symphonies sont disponibles chez Melodiya-Angel, avec Svetlanov au pupitre de l'Orch. Symph. d'URSS.

● **RAVEL: Boléro, Rhapsodie espagnole et Daphnis et Chloé, suite no. 2**, avec Munch et l'Orchestre de Paris; S–36584, Angel. Au pupitre de l'Orch. Symph. de Boston, Munch a aussi enregistré des versions inoubliables des deux suites "Daphnis et Chloé"; VCCS–1271, Camden Classics.

●**SAINT-SAENS:** "Symphonie no. 3" avec orgue, par l'organiste Marcel Dupré et l'Orch. de Détroit sous la dir. de Paray; 93-331, Mercury. Plus difficile à trouver, la version de Munch sur Rca est excellente.

●**SCHUBERT:** Une bonne intégrale Schubert est à réaliser. En attendant, des versions isolées s'imposent: nos. 4 et 5, avec Kertesz et la Phil. de Vienne (CS–6682, London); **no.8** dite "Inachevée", avec Munchinger (Stereo Treasury Series: STS–15061) ou Walter (Columbia: MS–6218); **no.9**, avec Böhm et la Phil. de Berlin (DG:138 877), ou Walter et l'Orch. Symph. de Columbia (Columbia:Ms–6219), ou bien Szell et l'Orch. de Cleveland (Angel: S–36044).

●**SCHUMANN:** S'en remettre à l'intégrale de Solti réalisée au pupitre de la Phil. de Vienne (CSA–2310, trois disques, London). Cet enregistrement est complété par l'ouverture "Jules César" et "Ouverture, Scherzo et Finale". Les symphonies **nos. 3 et 4 sont disponibles séparément.**

● **SIBELIUS:** "Symphonie no. 1", avec Bernstein et la Phil. de New York (en complément, "Luonnotor": M-30232, Columbia); **"Symphonie no. 2"**, avec Prêtre et le New Philharmonia Orchestra (LSC–3063, Rca); "Symphonie no. 4" et "Tapiola op. 112", avec Maazel et l'Orch. Phil. de Vienne (CS–6592, London); **Symphonie no. 5** et "Night Ride and Sunrise", avec Prêtre et le New Philharmonia Orchestra (LSC–2996, Rca). **"Symphonies nos. 6 et 7"**, avec Karajan et la Phil. de Berlin (139 032, DGG).

●**STRAVINSKY:** "Symphonie en trois mouvements" et "Symphonie en do", avec Ansermet et l'Orchestre de la Suisse Romande; SDD–2127, Ace of Diamonds.

●**TCHAIKOVSKY:** L'intégrale la plus récente a été réalisée par Svetlanov au pupitre de l'Orch. Symph. d'URSS, sur étiquette Melodiya-Angel. Ses versions des six symphonies s'imposent. A noter: les **nos. 5 et 6** sont les plus importantes.

## B) Les oeuvres orchestrales

●**ADAM:** "Gisèle", avec l'Orch de l'Opéra de Monte-Carlo dir. Bonynge; 2 disques, SCA–2226, London.

●**BACH: 4 Suites pour orchestre**, avec Harnoncourt et le Concentus Musicus de Vienne; SAWT–9509–10, Telefunken.

● **BACH: L'Offrande musicale**, avec Munchinger et l'Orch. de Stuttgart; STS–15063, Stereo Treasury Series. La version Harnoncourt est préférable si vous disposez d'un peu plus d'argent.

●**BARTOK: Concerto pour orchestre**, avec Reiner et l'Orch. de Chicago; VCCS–1110, Camden Classics.

●**BARTOK: Musique pour cordes, percussion et célesta** (avec "l'Oiseau de feu" de Stravinsky), par l'Orch. Symph. de la BBC dirigé par Boulez; MS–7206, Columbia.

●**BERG: Trois Pièces pour orchestre op. 6** (avec les "Altenberg Lieder op. 4" et le "Concerto de chambre pour violon piano et 13 instruments à vent"), avec l'Orch. de la BBC dir. par Boulez; MS–7179, Columbia.

●**BERIO: Sinfonia**, avec les Swingle Singers et la Phil. de New York dir. par Berio; MS–7268, Columbia.

●**BOULEZ:** "Pli selon Pli", avec solistes et Orch. de la BBC dir. par Boulez; M–30296, Columbia.

●**BRITTEN:** "Variations sur un thème de Frank Bridge" (avec "Les illuminations"), avec l'English Chamber Orchestra dir. par Britten; OS–26032, London.

●**COPLAND:** "Billy the Kid" et "Rodéo", avec l'Orch. Symph. de Londres dir. par Copland; M–30114, Columbia.

●**DEBUSSY:** Sur Columbia, Pierre Boulez a consacré trois disques d'importance à Debussy. **Vol. 1:** "La mer", "Prélude à l'après-midi d'un faune" et "Jeux", avec le New Philharmonia (32 11 0056); vol.2: "Images", "Danses, sacrée et profane", avec l'Orch. de Cleveland (MS–7362); vol.3: "Trois nocturnes", "Printemps", "Première rhapsodie pour clarinette et orchestre", avec le New Philharmonia (M–30483). Pour un seul choix, optez pour le premier volume qui vous permettra de comparer le style d'interprétation de Boulez avec celui de Munch (plus traditionnel, plus sensuel). De ce dernier, on trouvera des interprétations de **La mer** et de la **Rhapsodie espagnole** (VCCS–1041), sur Camden Classics.

●**FALIA:** "Le tricorne" et "La vida breve", avec Ansermet et l'Orch. de la Suisse Romande; SDD–2142, Ace of Diamonds.

● **FOSS:** Les "Variations baroques" (avec le "Concerto pour piano préparé et orch." de John Cage), avec l'Orch. Phil. de Buffalo dir. par Foss (H-71202, Nonesuch). C'est Yuji Takahashi qui tient la partie de piano dans l'ouvrage de Cage.

● **HAENDEL: Water Music**; la version de la Phil. de Berlin dirigée par Kubelik sonne très bien (DGG; 138 799), de même que la version de l'Orch. Jean-François Paillard sur Erato.

● **HINDEMITH:** "Les métamorphoses symphoniques" (avec la "Sinfonia" de Janacek), par l'Orch. Symph. de Londres dir. par Abbado; CS-6620, London.

● **LIGETI:** "Atmosphère" (avec "Volumina" pour orgue et "Aventures et nouvelles aventures"), avec l'Orch. de la radio sud-ouest allemande dir. par Bour et l'Ensemble de chambre international de Darmstadt dir. par Maderna; 89 837, Heliodor.

● **LISZT:** "Les préludes", le poème symphonique no. 4 dit "Orpheus", et "Tasso, lamento e trionfo", avec l'Orch. Phil. de Londres dir. par Haitink; SAL-3750, Philips.

● **MESSIAEN:** "Et expecto resurrectionem mortuorum" et "Couleurs de la cité céleste", avec l'Orch. du Domaine musical et le groupe instrumental à percussion de Strasbourg dir. par Boulez; MS-7356, Columbia.

● **MESSIAEN: Turangalila-Symphonie** (avec "November Steps" de Takemitsu), par Ozawa et l'Orch. Symph. de Toronto; deux disques, LSC-7051, Rca.

● **MILHAUD:** "Le boeuf sur le toit" et "La création du monde", avec l'Orch. du Théâtre des Champs-Elysées dir. par Milhaud; H-71122, Nonesuch.

● **MOUSSORGSKY: Tableaux d'une exposition** (avec le "Boléro" de Ravel), par la Phil. de Berlin dir. par Karajan, 139 010, DGG.

● **MOZART:** "Divertissements nos. 10 et 11", avec Karajan et la Phil. de Berlin, 139 013, DGG.

● **MOZART: Petite musique de nuit** (avec "Divertissement no. 15), par Karajan et la Phil. de Berlin; 139 004, DGG.

● **MOZART: Sérénades nos. 6** dite "Serenata notturna" et **9** dite "Cor du postillon", par Karl Böhm et la Phil. de Berlin; 2530 082, DGG.

● **PROKOFIEV:** "Pierre et le loup", avec la narratrice Lise Roy et l'Orch. Symph. de Hambourg dir. par Walther (en complément: une version du "Carnaval des animaux" de Saint-Saens). CC-15. 078, Select.

● **RESPIGHI:** "Les pins de Rome" et "Les fontaines de Rome", par Munch au pupitre du New Philharmonia; SPC-21024 "Phase 4", London.

● **RIMSKY-KORSAKOV: Scheherazade**, par l'Orch., Symph. de Londres dir. par Monteux; VCCS – 1013.

● **ROUSSEL:** "Bacchus et Ariane", avec l'O.N.R.F. dir. par Martinon; STU-70512, Erato.

● **SCHOENBERG: La nuit transfigurée** (avec "Trauermusik" d'Hindemith" et "Siegfried Idyll" de Wagner), par l'English Chamber Orchestra dir. par Barenboim; S-36484, Angel. Mais la version **originale**, pour sextuor à cordes, s'impose. Boulez, au pupitre de solistes du Domaine musical, en présente une version de référence (15 005, Adès), avec "Equivalences" de Eloy et "Madrigal III" de Pousseur.

● **SCHOENBERG:** "Pelleas et Melisande"; si vous ne trouvez pas l'interprétation de Robert Craft, (Columbia), optez pour celle de Barbirolli; S – 36 509, Angel.

● **SCRIABINE:** "Le poème de l'extase" (avec "Roméo et Juliette" de Tchaikovsky), par l'Orch. de Boston dir. par Abbado; 2530 137, DGG.

● **SIBELIUS:** "Finlandia", "Tapiola", "Valse triste" et "Le cygne de Tuonela", par Karajan et la Phil. de Berlin; 139 016, DGG.

● **SMETANA:** "Ma patrie", avec l'Orch. du Gewandhaus de Leipzig dir. par Newmann; deux disques, CSA–2222, London.

● **STOCKHAUSEN: Gruppen** pour 3 orchestres et **Carré** pour 4 orchestres et 4 choeurs, avec diff. orchestres dirigés par autant de chefs (dont le compositeur); 137 002, série "Avant-garde", DGG.

● **STOCKHAUSEN: Kontrapunkte**, avec l'Orch. Symph. de Rome dir. par Maderna (VCCS–1239, Camden Classics). Ce disque est complété par **Thrénodie pour les victimes d'Hiroshima** de Penderecki, "Available Form I" de Brown et **Rimes pour différentes sources sonores** de Pousseur. Un attachant panorama de la musique pour orchestre d'aujourd'hui.

● **R. STRAUSS: Ein Heldenleben**, avec Mehta et la Phil. de Los Angeles; CS–6608, London.

● **R. STRAUSS: Also sprach Zarathustra**, avec Reiner et l'Orch. de Chicago (VCCS–1265, Camden Classics), ou Karajan et la Phil. de Vienne (SDD-2102, Ace of Diamonds).

● **STRAVINSKY: L'oiseau de feu** (avec "Musique pour cordes, percussions et célesta" de Bartok), par l'Orch. de la BBC dir. par Boulez; MS-7206, Columbia.

● **STRAVINSKY: Petrouchka**, avec la Phil. de New York dir. par Boulez, M-31076, Columbia.

● **STRAVINSKY: Le sacre du printemps**, avec l'Orch. de Cleveland dir. par Boulez; MS-7293, Columbia.

● **TCHAIKOVSKY: Ouverture 1812** et **Roméo et Juliette**, avec Mehta et la Phil. de Los Angeles; CS-6670, London.

● **TCHAIKOVSKY:** suite "Casse-noisette" et "Sérénade pour cordes, avec Karajan et la Phil. de Berlin; 139 030, DGG.

● **TCHAIKOVSKY:** "Lac des cygnes" (complet), avec l'Orch. de la radio de Moscou dir. par Rozdestvensky; 3 disques, SRC-4106, Melodiya-Angel.

● **VARESE: Désert, Hyperprisme, Intégrales et Densité 21. 5**, avec l'Ensemble Instrumental de Paris sous la dir. de Simonovitch; S-36786, Angel. Si votre bourse le permet, n'hésitez pas à vous procurer l'**album double** que vient de rééditer Columbia sous la signature de Robert Craft (MG-31078): il contient des exécutions **de référence** de la majorité des pages de Varèse.

● **WEBERN:** Dans le cas des Viennois (Schoenberg, Berg et Webern), ma préférence va à Craft, mais ses enregistrement (sur CBS) ne sont pas faciles à trouver en Amérique. Parmi ses pages pour orchestre importantes, citons **5 pièces pour orch. op. 10**, la **Passacaille pour orch.** et ses **6 pièces pour orch. op. 6.**

● **WEBER:** ouvertures "Freischütz", "Obéron", "Euryanthe", "Abu Hassan", "Jubel" et "Peter Schmoll", par l'Orch. Symph. de Bamberg dir. par Guschlbauer; STU-70568, Erato.

● **XENAKIS:** Le coffret de cinq disques publié par Erato est évidemment prestigieux et de référence; il réunit la majeure partie des oeuvres du compositeur. Si vos ambitions sont plus modestes, notez qu'Erato a publié deux de ces disques séparément: **Syrmos** pour 18 cordes, **Polytope** pour quatre orchestres et **Medea** pour choeur d'hommes, galets et orchestre (70526), ainsi que **Terretektorh** pour grand orchestre et **Nomos gamma** pour grand orchestre (70530). Marius Constant et Charles Bruck dirigent l'Ensemble Ars Nova et l'Orch. Phil. de l'ORTF.

---

Beaux-Arts

# Terre des Hommes unijambiste

par CHRISTIAN ALLÈGRE

Un problème à éclaircir: les joies de la fausse-oronge sont-elles les mêmes au Canada et en Sibérie? Les muscarines amanites croissant en terre kamechadale, chez les Koriaks et les chukchis seraient-elles différentes de celles qui poussent en terres indiennes? Les mouches, elles, s'en enivrent. J'en ai la preuve, chers mycologues.

Ou comme Antonin Artaud, qui écrivait: "J'allais donc vers le peyotl pour me laver". Entrer dans un monde neuf ou sortir d'un monde faux? Or, dans ce monde-ci, à part le fait d'avoir un corps, de marcher, de se coucher, de veiller, de dormir, d'être dans l'ombre ou la lumière, tout est faux.

Ou aller à Terre des Hommes où il y a beaucoup de monde et où l'ennui règne. Une Terre des Hommes qui a eu du mal à naître, comme chacun sait; peut-être cela y est-il pour quelque chose. Un vent qui n'arrête pas une minute de souffler et des badauds cherchant en vain l'"événement" photographique, l'attraction vraiment sensationnelle, à moins que ce ne soit tout simplement le moyen de sortir de leur peau au milieu de cet environnement qui les représente si bien, qui nous représente si bien, et auquel nous sommes si identifiés. Impossible!

Des fanions, des couleurs, de l'asphalte, du bon petit gazon bien frais, l'électricité partout, le téléphone, une musique ambiante qu'on est forcé d'entendre de la "culture" en veux-tu en voilà, le tout arrangé, façonné, apprêté et sucré au goût de qui, de quoi? Une promenade où s'installe un étonnement qui vire au plus profond ennui en ne passant par la déception que par gentillesse, un peu comme si l'on passait, dans un zoom-out géant, des "Gorges du Yang-Tsé," au tableau de tapisserie vu au Pavillon de la République Populaire de Chine, portant ce nom, à son cadre de bois simple, puis au mur, puis au panneau, à la salle d'exposition et ses habitants, le pavillon, Terre des Hommes, l'île Sainte-Hélène, le Saint-Laurent, Montréal, l'Amérique et le monde.

Deux (ir) réalités, aussi peu éternelles l'une de l'autre, mais l'une pesante, l'autre pas – du moins à notre stade de détachement. Deux mondes comme entre "Les Gorges du Yang-Tsé", fleuve jaunâtre qui semble couler docilement entre deux berges verdoyantes et escarpées, sous un ciel qui, sans doute, est bleu de Chine, et "La voie est libre", peinture "de style traditionnel" par Louan Wan-tchou et Wen Tchong-cheng, figurant un jeune personnage juché sur la plate-forme d'un ralais du téléphone, une pince dans la main gauche et le récepteur dans la droite, avec le sourire du triomphe de l'intelligence et du travail humain sur la technique défaillante, en dépit du temps, qui est à la poudrerie. Le vent souffle, les lourds vêtements doublés et matelassés claquent au vent, les poils de la toque de fourrure frissonnent, et ce sourire sain, commun, sans doute, à toutes les "créations reflétant la nouvelle physionomie, socialiste, de la Chine".

Mais aussi, dans ce pavillon tout nouveau, puisque la Chine Populaire n'a jamais exposé à Terre des Hommes, et pourtant placé dans l'ancien pavillon de la Chine Nationaliste (Taï-wan), des estampes, telle le palais Han un matin de printemps, si exquisement représentatives d'un style de vie, d'une ambiance qui me rappellent, sais-je pourquoi? quelque chose. Un paravent traditionnel en laque noire incrustée de motifs de nacre et de jade et de corail; une énorme tapisserie, en laine au petit point, représentant le peuple souhaitant longue vie au président Mao, de la vannerie, de la laque traditionnelle, du mobilier en palissandre, ce bois au ton acajou presque noir, chaud et luxueux, style bambou, si finement exécuté, des sculptures en pierre de couleurs, ciselées plutôt que sculptées, tant le travail est exemplaire, et atteint un rare degré de perfection technique, d'habileté artisanale, représentant des grappes et des feuilles de raisin, du sorgho, et même, avec une précision à vous rendre muet d'admiration, une station hydro-électrique. Des sculptures sur palissandre aussi, sur ivoire, sur jade, sur turquoise, sur corail, de la vaisselle et des objets d'argent, et puis, et puis de nouveau, de l'ennui, comme toujours devant des choses qui sont faites pour servir et qui ne servent, enfermées dans une vitrine.

Photo: Bernard Lauzé

Sautons donc à l'Iran, qui présente un film assez mal fait, mais pompeusement présenté, sur les cérémonies fastueuses du 2500ème anniversaire de l'empire perse, ainsi qu'un tapissier iranien à l'oeuvre, en train de tisser l'un de ces fabuleux tapis si célèbres qui prennent onze mois de travail. L'artisan tisse actuellement un tapis de laine (chaîne et trame) qui compte 2500 fils en chaîne, 40 au pouce; il saisit un bout de laine, et avec une dextérité incroyable fait un noeud autour de deux fils de chaîne, puis coupe, fait un noeud autour des deux fils suivants, et coupe, cela à peu près 40 ou 50 fois par minute. Plusieurs tapis sont exposés, pas d'une exceptionnelle beauté, et pas un seul n'est en soie.

Sautons donc à l'ancien pavillon d'Air-Canada, qui abrite au sous-sol, le bureau de presse, et à l'étage, une sélection de toiles, de sculptures et d'objets exposés dans les deux ou trois dernières années, à la Maison des Arts-La Sauvegarde. S'y trouvent entre autres une toile blanche de Michael Koolen, qu'il faut, on s'en souvient, regarder longtemps, longtemps, avant qu'elle ne révèle sa magie, l'une des meilleures toiles de Norma Spector, sorte de symbiose rare et précieuse entre l'abstrait et le figuratif, verte, bleue, ensoleillée, pleine de poésie, presqu'impressionniste, un ou deux tableaux de Jean-Louis Sauvé, noirs et blancs, aux formes répétitives et or-

Suite à la page 14

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

# arts lettres

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX - FANTASTIQUES - CLASSIQUES - SUSPENSE

## Quelques policiers

# *Pour les apprentis "flingueurs"... et les autres*

par JACQUES THÉRIAULT

Un roman policier par-ci, un roman d'espionnage par-là, on finit par connaître une foule de petits trucs utiles. Par exemple, les modèles les plus courants de pistolets disponibles sur "le marché du gun"; ou bien, la façon la plus efficace de désarçonner un adversaire qui vous grimpe sur le dos avec une machette empoisonnée au curare; ou encore, quelques petites entourloupettes qui savent vous rendre sympathique auprès de celles que les durs classent dans la catégorie du sexe faible.

Et puis, comme c'est la période des vacances, on finit par se convaincre que le moment est venu de passer à l'action et de faire étalage de son savoir. Première manche: dans une banque de votre quartier, vous dégainez (pour rire, bien sûr!) votre vieux Star 9mm. rouillé sous les yeux du caissier. Premier échec: plus rapide, il plante son stylo dans votre main. Deuxième manche: votre chat vous saute sur le dos, mais c'est votre fils de huit ans qui vient à votre rescousse, en vous prévenant de ne plus embêter son minet... Dernière manche: à l'épicerie du coin, vous repérez une petite blonde et vous commencez à jouer du coude dans le rayon des confitures. Erreur fatidique: elle a lu le même livre et vous assène un coup de karaté qui vous projette sur un étalage de petits pois verts...

Tout est à recommencer: il faut relire ses classiques, être à l'affût des parutions récentes dans l'espoir d'être le premier à tenter le coup. La liste qui suit a été établie dans le but de vous mettre à l'abri des traquenards qui vous guettent. Il faudra surveiller les faits divers au cours des prochaines semaines: votre nom pourrait y figurer...

● **CHANDLER (Raymond): "Le jade du mandarin", coll. Série noire, no. 1476, Gallimard, 248 pages.**

Comme on dit, "Chandler chauffe toujours". Ce volume contient trois nouvelles (Le jade du mandarin, Un mordu et Blanc comme neige) de ce grand écrivain américain qui donna ses lettres de noblesse au genre en compagnie de ses légendaires compères (Hammet, Cain, MacCoy, etc) de la revue "Black Mask".

● **CHANDLER (Raymond): "Un tueur sous la pluie", coll. Série noire, no. 1470, Gallimard, 247 pages.**

Trois autres nouvelles écrites avant celles qui composent "Le jade du mandarin". Outre "Un tueur sous la pluie", on y trouve "Bay City Blues" et "Déniche la fille". Egalement à lire et à relire.

● **GEX (André): "Le temple du jaguar", coll. Série noire, no. 1486, Gallimard, 248 pages.**

Un super-SAS que les lecteurs de Gérard de Villiers (éditions Plon) connaissent aussi sous le nom du Prince Malko Linge. Une affaire d'espionnage et d'intrigues de consulats qui se joue entre la France et le Guatemala, entre un agent-très-spécial-et-des-guérilleros...

● **EDEN (Matthew): "Barbousades", coll. Série noire, no 1491, Gallimard, 183 pages.**

C'est le grand flirt entre Washington et Pékin. Projetant une visite aux Etats-Unis, le Président Chu Piao est la cible d'un complot visant à le supprimer. Et hop! la C.I.A. et le F.B.I. s'en mêlent...flingues battants.

● **CHASE (James Hadley): "Tu seras tout seul dans ton cercueil", coll. Carré noir, no. 32, Gallimard, 251 pages.**

● **CHASE (J.H.): "Un hippie sur la route", coll. Carré noir, no 35, Gallimard, 251 pages.**

● **CHASE (J.H.): "Le requiem des blondes", coll. Carré noir, no 44, Gallimard, 251 pages.**

L'auteur de romans policiers le plus célèbre en France. Intarissable, Chase produit au rythme d'un Smith et Wesson '41 Magnum'. Plus d'une quarantaine de ses romans ont déjà été réédités dans le cadre de cette nouvelle collection "Carré noir", où les classiques de la collection "Série noire" seront réunis. Et l'escalade Chase n'est pas en perte de vitesse. Le moins qu'on puisse espérer, c'est que Gallimard finisse par donner une chance à plusieurs autres auteurs qui mériteraient d'être mieux connus.

● **NAUGHTON (Edmund) "John McCabe", coll. Carré noir, no 47, Gallimard, 186 pages.**

Sergio Leone aurait adapté ce western à l'écran et personne n'en aurait été étonné. George Altman lui a damé le pion en réalisant un film qui s'intitule "Mrs. Miller and Mr. Cabe" (film actuellement à l'affiche à Montréal, avec Julie Christie et Warren Beatty). A lire et à voir, bien sûr.

● **BROWN (Carter): "Au sentiment", coll. Carré noir, no 37, Gallimard, 185 pages.**

Moins populaire et moins raffiné que Chase, Carter Brown a cependant le mérite de vous amener droit au but, sans prétention, avec toujours un brin d'érotisme. Ici, une histoire de filles qui se termine en débat cornélien...A connaître si ce n'est déjà fait.

● **MORTON (Anthony): "Le Baron passe la manche", (no. 367) et "Le Baron les croque" (no. 375), Editions J'ai lu.**

Pas très génial ce Morton, mais son héros John Mannering (le Baron) a tout de même quelques bons tours dans son sac. Se lit en moins d'une heure, sans même avoir pris des cours de lecture rapide. Pour les salles d'attente et les "balades" dans le métro de monsieur le Maire.

## Retrouvés en vacances...

# *Les Cahiers du comte Kessler*

par JEAN ÉTHIER-BLAIS,
de l'Académie canadienne-française

C'est Proust qui m'a appris qu'avait existé le comte Harry Kessler. En effet, dans **Le temps retrouvé**, à propos de Carpaccio et d'Albertine, il rappelle l'éblouissant spectacle monté à Paris en 1914 par Richard Strauss, José-Maria Sert et Kessler. Les **Cahiers** (1) du comte Kessler viennent de paraître. Je les ai lus, presque en vacances, au bord d'un lac, dans une auberge au signe de la lanterne, donc de Diogène, alors que les oiseaux chantaient et que le bruit des vagues alternait avec la cacophonie pop de la discothèque à côté. Kessler est un témoin de la fin de notre civilisation. Ils sont peu nombreux, ceux qui ont compris. Lisez les autobiographies des hommes célèbres de cette époque, des écrivains par exemple. Ou il n'est question que de soi ou alors nos penseurs donnent tête baissée dans les idéologies les plus contradictoires. Deux beaux types de ce besoin que ressentent certains grands esprits de s'abstraire en soi-même ou alors de se livrer au bonheur de l'idéalisme le plus saugrenu, on les trouve en Gide et Romain Rolland. Gide qui ne pense qu'à lui et qui, soudain, on ne sait trop pourquoi, devient stalinien. Romain Rolland, en dépit de son humanisme, peut-être à cause de lui, représente l'intellectuel dont se servent les totalitarismes pour se donner un masque aimable. Gide et Rolland se sont fourvoyés dans la politique, par générosité de coeur sans doute; des hommes politiques, avec le sourire, en se moquant d'eux, ont su les utiliser. Qui ne se souvient de la photographie de Gide à Moscou, dans l'entourage de Staline, saluant le peuple le poing levé? Pendant ce temps, des millions de personnes mouraient dans des camps de concentration. Le spectacle de ces esprits de haut vol qui ne peuvent résister aux appels de la popularité politique est assez affligeant, on en voit moins aujourd'hui, Dieu merci.

Le comte Harry Kessler a connu tout ce beau monde de l'entre-deux-guerres. Il fut d'abord diplomate allemand, bien que de père suisse, pour ensuite ne devenir plus que le témoin quotidien de la débâcle de l'Europe. En le lisant, on se demande souvent de qui il parle au juste: Briand, Stresemann, Scheidemann, Ebert, Lloyd George, ce sont des noms connus, mais des noms qui ne correspondent plus à aucune image. Nous savons qu'ils ont joué un grand rôle dans l'immédiate après-guerre, nous connaissons des détails de leurs vies autrefois illustres. Kessler les fait revivre. On se dit que c'est intéressant, mais comme un entomologiste devant une planche. Je me rends compte chaque jour que ce sont les témoins qui comptent et non les acteurs du drame de l'histoire. Albert Speer est plus important que Hitler, Morand plus important que Berthelot. Les seuls personnages transcendentaux sont ceux qui, comme de Gaulle et Churchill, sont à la fois les protagonistes et les historiens de leur destin. Ils font la vie et la décrivent. Dans les **Cahiers** du comte Kessler, tous ces "grands hommes" des années 1920 se ressemblent. Ils sont comme digérés par l'esprit de l'époque. Il n'y en a aucun qui soit capable de surmonter la réalité quotidienne, de prendre une décision qui engage l'avenir. Ils attendent le Messie. Nous savons que ce Messie portera le nom d'Adolf Hitler et c'est pourquoi ces **Cahiers** donnent au lecteur un curieux malaise. Il s'agit pour ces politiciens de protéger leurs intérêts personnels et de classe, en utilisant la défaite de l'Empire allemand. Ils sont tous là, en chair et en os, qui se font assassiner les uns les autres, depuis Liebknecht jusqu'à Rathenau. Ce qu'ils veulent, c'est le pouvoir, sous couvert d'idéologie. Le spectacle est pitoyable.

Les **Cahiers** débutent en 1918 et s'étendent jusqu'à la mort du comte Kessler, en 1937. Il s'agit surtout de politique intérieure allemande, mais aussi du mouvement des idées et des arts. Kessler fut l'ami de tout ce que l'Europe comptait à cette époque de remarquable, depuis Richard Strauss et Hofmannsthal jusqu'à Gide et Valéry. Un véritable Européen dans la mesure où il resta passionnément Allemand. Après la guerre de 1914, qu'elle ne perdit qu'à demi, l'Allemagne fut la proie des pires aventuriers. Le fascisme de gauche, inspiré par Lénine et Staline, crut qu'il allait l'emporter et ce fut l'équipée de Liebknecht, Rosa Luxembourg et les Spartakistes. Le fascisme de droite répondit aux assassinats par des assassinats et, jusqu'en 1924, ce fut la révolution, dont la République de Weimar fut l'exécutrice testamentaire. Les socialistes, comme toujours, louvoyèrent entre gauche et droite. Personnages bien falots, qu'on ressuscite aujourd'hui, doctrinaires de l'Internationale ou valets des trusts. Le comte Harry Kessler se rend parfaitement compte des défauts de la bourgeoisie allemande, de sa grossièreté matérialiste fondamentale, de sa brutalité, mais, par ailleurs, il voit à quel point la démagogie de gauche recouvre elle aussi des intérêts impérialistes. Il y a la Russie qui guette comme un loup à l'orée d'un bois. Il y a les doctrinaires petit-bourgeois, transformés pour les besoins de leur ambition en hommes de gauche, qui rêvent de dominer et d'abrutir le peuple. Comment ne pas mépriser tout cela? Pendant que les factieux de gauche et de droite tirent des plans, le sang coule. Mais pour tous les pseudo-révolutionnaires, ce sang n'a aucune importance, puisque c'est celui des pauvres. On peut difficilement s'apitoyer sur eux lorsque leur tour vient de rendre l'âme. Ce n'est que la conséquence logique de toute leur doctrine.

Au milieu des désordres, le comte Harry Kessler réussit à garder son sang-froid. Est-ce sa formation de diplomate? Est-ce calme aristocratique? On ne sait. Chose certaine, c'est que ses remarques et ses réflexions sont marquées au coin de la réflexion la plus soucieuse de vérité. Il note au jour le jour, dans l'espoir de constituer un dossier où il pourra puiser la matière de ses Mémoires. Il mourut avant de les avoir écrits. C'est donc comme la matière brute de sa vie que le comte Kessler nous présente dans ses **Cahiers**. Les scènes se suivent, croquées sur le vif, ainsi que les portraits et les conversations. Que se dégage-t-il de cette vision kaléidoscopique d'une vie? Il y a le témoignage d'un homme au-dessus de la mêlée, qui n'attend rien de la vie, qui se situe d'emblée du côté des pauvres et des malheureux, qui saisit le jeu des hommes au pouvoir. Kessler sait que les dirigeants, qu'ils soient de droite ou de gauche, deviennent vite les jouets de leur propre pouvoir. Et pourtant, il ne sera jamais pessimiste. Il luttera contre Hitler et se verra forcé de choisir l'exil. Avec Hitler, comme avec Staline et ses successeurs, il n'y avait pas de quartier. Au milieu des revirements dont son époque fut friande, Kessler garde sa foi en l'homme. Au moment où j'écris ceci, je me demande ce que cela veut dire, garder sa foi en l'homme. Je crois que cette formule, malgré tout, a un sens. Nous vivons à une époque particulièrement dure. Il faut quand même continuer à vivre, à lutter contre l'impérialisme qui se dresse de tous les côtés. Par simple souci de dignité humaine. Avoir foi en l'homme, c'est peut-être croire en soi-même, en son propre pouvoir de résistance à la bêtise au front de taureau. Le comte Kessler a su rester digne. C'est son attitude si noble qui nous permet, à nous, d'avoir foi en l'être humain.

Jean Ethier-Blais nous fait parvenir son article de cette semaine depuis un lieu de villégiature québécois dont nous ne pouvons révéler le nom. Au mois d'août, cependant, notre collaborateur devra se soumettre aux Obligatoires Vacances Annuelles. Ces "OVA", pour employer le jargon journalistique, sont prescrites par le service des Arts et Lettres du DEVOIR à tous ses collaborateurs extérieurs, afin de leur assurer une longue vie, une saine santé, et une plus forte productivité à l'automne.

(1) LES CAHIERS DU COMTE KESSLER, Grasset, Paris 1972.

## Les lettres étrangères

# *L'écrivain israélien Avraham Yehoshua*

par NAIM KATTAN

L'une des voix les plus émouvantes entendues à la Rencontre Québécoise Internationale des Ecrivains, tenue à Montréal et à Québec au début de juin, fut celle de l'écrivain israélien Avraham Yehoshua.

Yehoshua est l'un des animateurs de la revue israélienne **Keshet** qui doit consacrer, à l'automne prochain, un numéro spécial à la littérature du Québec; il a fait un exposé remarquable sur la situation et les problèmes de l'écrivain israélien. Yehoshua a écrit un roman, des recueils et des nouvelles. Deux de ses nouvelles furent adaptées à l'écran. On connaît mal son oeuvre en français. La revue **Esprit** a publié la traduction d'une de ces nouvelles. Cependant un recueil de ses nouvelles fut publié il y a deux ans en anglais. Nul doute que Yehoshua est l'un des écrivains des plus originaux, des plus passionnants de son pays. J'ai lu ce recueil avec un intérêt soutenu, constamment émerveillé par l'invention, la tension qui prévaut dans l'univers qui est bien particulier à l'auteur, par cette quête angoissée d'une humanité possible que l'on devine à travers des personnages insolites, plongés dans des situations inusitées.

Un poète est frappé de stérilité; il n'écrit plus depuis des années. Ses enfants sont déjà adultes. Et voilà qu'un accident de la nature le rend à nouveau père. L'enfant grandit mais son esprit ne se développe pas. Il vit seul avec son père puisque sa mère est morte entre-temps. Avec les moyens fort limités dont il est doté, l'enfant, devenu adolescent, découvre que son père est poète. Il met la main sur d'anciennes notes, des ébauches de poèmes inachevés que son père gardait dans un tiroir. Petit à petit il apprend à marier des mots, à créer des images, à faire des phrases. Et un jour le père voit son nom à lui dans un journal avec un poème dont il est partiellement l'auteur et que son fils a réussi à terminer.

Dans une autre nouvelle, Yehoshua décrit les trois jours qu'un étudiant universitaire passe avec un enfant de trois ans fils d'une ancienne maîtresse, femme qu'il a passionnément aimée, mais qui ne s'en est soucière guère. Consciemment et inconsciemment il voudrait se venger et il veut que cette femme, qui l'a si facilement oublié, garde le souvenir d'un acte qu'il aura commis, fut-il un crime. Mais voilà que l'enfant gagne. Ses parents viendront le récupérer après trois jours et la mère ne soupçonnera pas davantage la haine de son ancien amant, que son amour passé. Aucune trace de sentimentalité ou de facilité dans les faits que décrit Yehoshua avec une émotion toujors retenue mais qui éclate malgré tout à travers les lignes.

Une autre nouvelle nous transplante dans une île qui abrite une prison. Le gardien n'a pas plus de liberté que ses prisonniers. Que garde-t-il? De quelle loi est-il protecteur? Il finira par mourir sans jamais pouvoir comprendre. Dans une autre nouvelle nous sommes encore une fois en face d'un solitaire. Un étudiant qui, pendant l'été, se fait gardien d'une forêt artificielle, construite sur les ruines d'un village arabe. Le gardien voit les flammes gagner les arbres. Il ne peut rien faire, le téléphone ne fonctionne pas, et il choisit de protéger la vie d'une petite fille arabe dont le père a sans doute mis le feu dans la forêt.

Dans la dernière nouvelle du recueil, un Israélien retourne d'Afrique où il travaillait comme ingénieur dans la construction d'un barrage; un médecin africain lui avait affirmé qu'il était atteint de cancer. Il décide de rentrer chez lui. Sa femme et sa fille adolescente viennent le chercher à l'aéroport. Il va à l'hôpital. On lui fait une petite opération. On lui déclare qu'il n'est point atteint de cancer. Il ne parvient pas à retrouver son travail ni, ce qui est plus grave, sa femme et sa fille. La mort est désormais présente dans sa vie. Il ne peut plus s'en débarrasser. Il finit par aller lui-même à sa recherche.

On pourrait dire que dans les nouvelles de Yehoshua on retrouve toujours un conflit entre les sentiments, les instincts, et la réflexion. Les sentiments conduisent à la solitude, les instincts à la destruction, et la raison est inefficace. D'où l'atmosphère de malaise qui prévaut dans toutes ces nouvelles. Ce qui nous frappe davantage ce sont d'autres thèmes: le rapport du père avec son fils; le fils peut-il sauver son père et, à travers lui, une tradition, un monde, qui autrement seraient à jamais perdus? En sauvant son père de la mort, il sauve sa propre vie: le présent et l'avenir. Un autre thème qui nous frappe est l'étrangeté de la nature. Elle est là, la mer est belle, la forêt coupe le

Suite à la page 14

VIENT DE PARAÎTRE :
JOSEPH MASSON
DERNIER SEIGNEUR DE TERREBONNE
1791-1847
PAR : HENRI MASSON
360 PAGES - 6" x 9"
16 ILLUSTRATIONS - $5.00 - (EXP. 0.25)
POUR INFORMATIONS S'ADRESSER À :
L'AUTEUR
744, ROCKLAND, MTL. 154
(274-8679)

l'homme cultivé lit
les Nouvelles Littéraires PARIS-FRANCE
L'HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITÉ CULTURELLE
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
ABONNEMENTS : 1 AN : 30 $ - 6 MOIS : 16 $ - LE NUMÉRO : 60 CENTS
BON A DÉCOUPER et à envoyer à l'un de nos agents :
VENTE ET ABONNEMENTS :
L. M. P. I. - 4550 rue Hochelaga
MONTREAL 404 - QUEBEC
ABONNEMENTS :
PERIODICA - 7045 avenue du Parc
MONTREAL 303 - QUEBEC
FRANKLIN - SQUARE - DAWSON
subscription service
6 Thorncliffe Park
TORONTO 17 - ONTARIO
M .....
PROFESSION .....
.....
ADRESSE .....
.....
SOMME VERSÉE : .....

VIENT de paraître...
LE PHARE DES AMANTS
par
Elisabeth LIMET
Agence de Distribution populaire : 523-1600
Les Éditions Lyriques

# arts spectacles

## Le groupe CAMMAC en France

# *Quarante "voyageurs" en quête de musique*

par MADELEINE LITTLE
collaboration spéciale

Pour la seconde fois, CAMMAC a organisé un voyage de participation musicale, c'est-à-dire un voyage groupant des musiciens amateurs qui visitent des pays étrangers tout en faisant de la musique et en prenant contact avec les musiciens amateurs et la vie musicale des régions où ils séjournent. Le premier de ces voyages a conduit 32 personnes au Japon et en Russie en 1970. Le second conduit actuellement un groupe de 40 membres en France et en Tunisie. Ces voyages se font sous la direction musicale de George Little. CAMMAC (Canadian Amateur Musicians - Musiciens Amateurs du Canada) est une organisation sans but lucratif qui encourage la musique amateur et organise des activités musicales pour ses membres.

**A Sommières**

Le groupe CAMMAC de participation musicale, qui arriva à Sommières, dans le Languedoc, au sud de la France, le 4 juillet dernier, est composé de 40 membres dont 20 du Québec, 8 du Manitoba, 5 de l'Ontario, 2 de Colombie-Britannique, 2 du Nouveau-Brunswick, 2 des Etats-Unis, et un de l'Angleterre. Le facteur commun de ce groupe? – La musique. Tous les membres en sont des musiciens amateurs, chanteurs ou instrumentistes, et un certain nombre sont professeurs de musique. Le groupe comprend des adultes de tous les âges et quelques adolescents.

Sommières est un village médiéval situé entre Nîmes et Montpellier, où l'on trouve des rues pittoresques, un vieux château et des vestiges romains, bien entendu.

Sommières ne manque pas de musique dans le sens le plus conventionnel du mot. La voiture-haut-parleur qui diffuse les annonces du jour (crieur des rues motorisé!) ponctue ses discours d'airs populaires. Aux arènes municipales, les courses de vachettes (sorte d'exercice préparatoire aux corridas pour les jeunes du pays) sont accompagnées des traditionnels appels de trompette et de l'ouverture de "Carmen", diffusés également par des hauts-parleurs.

Sommières possède aussi des chorales d'église, tant protestantes que catholiques, actuellement en vacances. Il existe également une société musicale amateur, "Nos Espoirs", animée par un officier à la retraite, M. Jean Hoppé. Cette société comporte un groupe folklorique et des majorettes. Le groupe folklorique, une douzaine de fillettes en costumes de Mireille, danse et chante en provençal les chansons du pays. Les 70 majorettes, costumées en soldats romains de fantaisie, ont une petite fanfare qui joue "La Madelon". Les deux groupes participent activement à la vie sociale du pays environnant. Le groupe CAMMAC a assisté à une répétition de jeunes "Mireilles", après laquelle tous ont chanté du folklore québécois et appris quelques pas des jolies danses provençales.

CAMMAC est logé, à Sommières, au Centre d'accueil et de recherches touristiques (CART), organisation sans but lucratif qui relève de l'Eglise réformée de France. Le but de cette association est "d'aider les hommes de notre temps à vivre leurs loisirs comme une possibilité de rencontre, de lutte contre l'anonymat, en même temps que comme une possibilité de recherche de sens". Dans cette très vieille demeure aux chambres modernes donnant sur un parc de deux hectares, on trouve un accueil chaleureux. C'est là que, chaque matin de 9h à midi, le groupe CAMMAC fait de la musique sous la direction de George Little. Le programme de chant choral comprend la cantate no. 4 de J.S. Bach; le "Beatus Vir" de Monteverdi, des chansons de Josquin des Prés, de Gondimel, du folklore canadien (dont plusieurs pages harmonisées pour la circonstance par le folkloriste et compositeur François Brassard) et de la musique contemporaine.

Les chambristes travaillent la partition instrumentale de la cantate, du Concerto Brandebourgeois no. 4 de Bach, et diverses pièces au choix des participants. Trois groupes de flûtes à bec jouent de la musique baroque et de la renaissance. Chanter du Bach devant une fontaine entourée de palmiers, jouer de la flûte à bec assis sur un banc à l'ombre odorante des lauriers roses, quelle expérience musicale extraordinaire pour des Québécois!

**Les festivals**

La région qui entoure Sommières regorge de festivals artistiques et folkloriques de toutes sortes: Nîmes, Arles, Aigues-Mortes, Aix-en-Provence, Avignon, Vaison-la-Romaine, en s'éloignant un peu. Parmi ces alléchantes possibilités, le groupe CAMMAC dut faire un choix.

NÎMES – Du point de vue musique, la "Soirée musicale dans les Jardins de la Fontaine illuminée" fut assez désappointante. Les jardins sont d'une belle architecture, avec leurs ruines romaines (un très beau temple de Diane), leurs nobles escaliers montant vers les vestiges d'un vieux château, leurs fontaines et leur végétation semi-tropicale – tout cela révélé, la nuit, par un éclairage discret et savant.

La musique enregistrée, diffusée par des haut-parleurs un peu nasillards, était de la jolie musique – mais Mozart en conserve dans la nature, cela laisse beaucoup à désirer. Plus appréciée, la danse spontanée, sur le terre-plein, d'un ouvrier parisien en vacances qui inventait des pas sur les rythmes de Mozart, sans aucun complexe, sous les regards amusés des badauds et de sa famille un peu confuse. "Moi, nous dit-il, la musique, je trouve que c'est fait pour danser!"

AIGUES-MORTES – La petite ville d'Aigues-Mortes, blottie à l'intérieur de ses remparts dominés par la tour de Constance, nour réservait des joies musicales plus raffinées. Arrivés là pour entendre la "Passion selon Saint Jean" de Bach, nous apprîmes que le programme avait été changé au dernier moment et que nous allions écouter à la place de la musique de chambre. Ces changements semblent être assez fréquents dans les festivals des plus petites villes. Personne ne semble s'en formaliser et nous acceptâme , nous aussi, l.inévitable avec le sourire.

Dans la très belle église du 13e siècle Notre-Dame-des-Sablons, où planent l'ombre de Saint Louis et le souvenir des Croisades, le Mouvement Beethoven présenta à un nombreux auditoire un concert de musique pré-classique. Au programme: "Concertino pour orchestre à cordes no. 2 en sol majeur" de Pergolèse, "Cantate profane no. 203" pour baryton, violoncelle et clavecin, attribuée à J.S. Bach, "Concerto pour violoncelle et orchestre en ré majeur" de Vivaldi, le "Concerto Grosso op. 6 no 9 en la majeur" d'Haendel, et la "Sonate en ré majeur" pour trompette et orchestre de Teleman.

**Le Mouvement Beethoven** – Le Mouvement Beethoven, fondé par le violoncelliste Paul Tortellier, est composé de musiciens qui "se sont regroupés afin de susciter un mouvèment d'opinion en faveur de la sauvegarde d'un langage musical accordé à notre sensibilité et accessible à tous". Selon le feuillet distribué à la porte: "Une sorte de terrorisme intellectuel met en condition un public pantelant, qui a depuis longtemps perdu le nord, et qui croit nécessaire de se persuader, parce qu'on le lui répète par tous les moyens de la propagande, qu'il doit louer les novateurs sous peine de se donner le ridicule de ne pas être dans le vent".

L'orchestre de chambre des Cévennes, qui jouait ce soir-là sous la direction de Jean Charpentier, est un orchestre semi-professionnel dont les membres exercent une profession en dehors de leurs activités musicales. Les solistes étaient de jeunes professionnels. Le plus remarquable d'entre eux était sans nul doute le trompettiste Michel Relave, âgé de 20 ans, premier prix du Conservatoire de Nîmes et auditeur dans la classe de Maurice André au Conservatoire de Paris.

Ses notes aiguës étaient parfaitement justes et veloutées, ses pianissimos d'une douceur et d'une clarté étonnantes. Le brillant de sa technique ressortit pleinement dans le vivace final de la sonate de Teleman où l'écho entre le soliste et l'orchestre rappelle certains airs de chasse, tandis que sa grande sensibilité était mise en valeur dans le largo du deuxième mouvement.

**Arles** – Après le mélange surprenant de noblesse, de grâce, de pompe haute en couleur, et d'horreur sanglante et cruelle d'une corrida aux arènes d'Arles, nos oreilles résonnaient encore des "Olé!" de la foule et de l'inévitable ouverture de "Carmen" quand nous prîmes place sur les gradins du Théâtre Antique pour y assister au gala du Ballet-Théâtre Contemporain. On nous avait dit que cette troupe était, avec celle de Béjart, la meilleure d'Europe, et nous n'avons pas été déçus. Le cadre aussi était remarquablement beau: ruines romaines avec, en arrière, à droite, un vieux clocher par-dessus les arbres.

**Un festival avant-gardiste**

Le festival d'Arles peut être qualifié d'avant-gardiste. A côté d'une oeuvre consacrée comme "l'Arlésienne" (qu'il faut inclure dans un festival à Arles!) et de programmes classiques et folkloriques, on y trouve "Kathakali", théâtre indien avec les danseurs de Kerala; "Salomon le Magnifique", spectacle dont les textes sont tirés de la Bible et pour lequel a été imaginé "comme cadre une cité lacustre en dispositif scénique entièrement construit en bois, reposant sur une surface liquide"; Paul McCartney avec les Wings – et notre Ballet-Théâtre contemporain.

**Le Ballet-Théâtre contemporain**

La soirée fut un régal pour les yeux et pour les oreilles – bien que certains spectateurs aient été un peu déroutés par la musique. La chorégraphie du "Requiem" de Gyorgy Ligeti exprimait admirablement le message du texte par les couleurs, les éclairages et surtout les mouvements de groupe alliés aux évolutions d'une soliste qui symbolisait la paix. Le second ballet, "Sans titre", de Stravinsky, était un exquis pas de deux plein d'humour et de finesse, dont les exécutants firent preuve d'une virtuosité éblouissante. Vint ensuite l'exécution de "Nuits", de Xenakis. La chorégraphie en faisait une danse au sens profondément humain allant du désespoir à la plaisanterie en passant par toute une gamme de nuances. Enfin "Pas dansés" de Stravinsky mit à cette soirée un point final en apothéose.

On ne peut s'empêcher de comparer cette troupe à celle de Béjart. La danse moderne s'allie harmonieusement aux pointes et à certaines positions du ballet classique. Toutefois, les deux troupes sont très différentes. Le Ballet-Théâtre contemporain est peut-être plus proche du ballet stylisé, plus intellectuel. Béjart est plus violent, plus terrestre, plus vital – l'un est plus attaché au ballet, l'autre tend vers le spectacle, le mime.

La musique était enregistrée. Bien que nulle indication ne soit donnée quant aux interprètes, nous reconnûmes sans difficulté la voix extraordinaire de Cathy Berberian dans le "Requiem" de Ligeti.

**Aix-en-Provence** – De Sommières, c'est déjà beaucoup plus loin d'aller à Aix. Mozart s'y taille une large place dans la programmation de cette saison 1972 qui marque le 25e anniversaire du festival.

Nous entendîmes l'Orchestre de Paris dirigé par Georg Solti, avec le pianiste Robert Casadesus, au Cloître Saint-Louis. Au programme: le "Concerto pour piano en si bémol majeur" de Mozart, et la septième symphonie de Beethoven.

Comme pour tous les concerts que nous avions entendus dans la région, le cadre était magnifique. Le Cloître Saint-Louis était naturellement illuminé, et l'on voyait par-dessus ses arcades les faîtes de grands arbres agités par un mistral vigoureux.

Le concert fut sensationnel. Jamais on n'avait entendu la septième de Beethoven jouée ainsi, avec autant de sensibilité et de perfection technique. Le deuxième mouvement surtout, pris un peu plus vite que de coutume, en avait acquis une vigueur nouvelle. On a tant entendu ces symphonies de Beethoven qu'il faut vraiment une exécution exceptionnelle pour que l'on soit pris de nouveau, conquis, emballé. Et le public le fut, sans aucun doute.

On a toujours un peu peur quand on voit un artiste célèbre devenu vieux s'avancer sur la scène. Nous fûmes vite rassurés. Robert Casadesus, malgré le mistral, joua le Concerto de Mozart avec toute la maîtrise et toute la subtilité qui lui sont coutumières. En effet, avec de tels interprètes, Mozart peut trouver en Aix une seconde patrie.

**En route pour la Tunisie** – La dernière matinée de musique au CART nous amènera une musicienne amateur de chant choral qui vit à Sommières et vint gentiment se joindre à nous pour notre dernière séance. Nous regrettâmes tous que la rencontre se soit faite si tard, mais tout le monde désire revenir dans ce coin idéal et y faire un séjour plus long. Nous reverrons donc nos amis de Sommières et ferons de la musique avec eux.

En attendant, le groupe CAMMAC s'est envolé le 12 juillet, pour la Tunisie, où il assistera au congrès de la S.I.E.M. (Société internationale d'éducation musicale) à Carthage.

## Gagnon, Boily, et Borduas

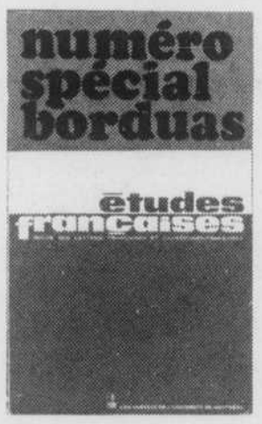


Le numéro spécial annuel de la revue "Etudes françaises" vient de paraître aux Presses de l'Université de Montréal. Il est presque entièrement consacré à "Projections libérantes", de Paul-Emile Borduas, texte qui date de 1948, et qui fut beaucoup mieux connu et plus abondamment diffusé que "Refus global". "Projections libérantes" permet de mesurer la portée de la révolution que Borduas entendait opérer, non seulement dans l'art, mais dans la vie de tous les hommes.

Le texte de "Projections libérantes" apparaît ici, dans une édition abondamment annotée, par les soins d'une équipe de recherche de l'Université de Montréal, dirigée par François Gagnon, qui signe également l'introduction. Le numéro comprend aussi une revue des réactions de presse qui accueillirent "Refus global", le renvoi de Borduas de l'Ecole du meuble, et la publication de "Projections libérantes". On trouve enfin "Borduas: l'homme et l'oeuvre (repères chronologiques)", par Nicole Boily.

## *Au 2*
## URBANOSE continue

Ce film a été tourné à Montréal, Saskatoon, New York, Boston, Philadelphie, Londres, Rotterdam et Stockholm, avec la participation (par ordre d'apparition dans le film et avec les titres qu'ils portaient au moment du tournage) de: Williams Philips, Philadelphia Housing Authority, Philadelphie; Jacques Folch-Ribas, architecte-urbaniste; Aimé Desautels, directeur, Service d'Urbanisme, Montréal; David Eversley, Chief Strategic Planner, Greater London Council, Londres; Jacques Trudel, architecte-urbaniste; Ola Kallstrom, Service d'Information, Stockholm; Mme Van'T. Hoogerhuys, Service d'Urbanisme, Rotterdam; Lucien Saulnier, président de la Communauté urbaine de Montréal; Henriette Tourigny, résidente de la rue Panet; Herbert E. Wellman, Director of Planning and Development, Saskatoon.

Recherche, réalisation, interviews, montage: Michel Régnier; consultant: Luc Durand, architecte; producteur: Normand Cloutier. URBANOSE est produit par l'Office national du film du Canada pour le groupe Société nouvelle/Challenge for Change, en collaboration avec des ministères et des agences du Gouvernement du Canada. En primeur au Réseau français de Radio-Canada tous les vendredis à 21h30.

Les villes américaines se détruisent autant, sinon plus, qu'elles se construisent. Pourquoi? C'est à cette question qu'on tente de répondre avec l'épisode "Le sol urbain" de la série URBANOSE, 15 films-documents de Michel Régnier, production Office national du film du Canada pour le groupe Société nouvelle/Challenge for Change, en primeur au Réseau français de Radio-Canada le vendredi, 4 août, à 21h30. Les chiffres s'accumulent. 30,000 maisons sont présentement abandonnées à Philadelphie. 15,000 maisons ont été démolies au cours de la dernière décennie à Montréal. Aux Etats-Unis, on dénombre cinq abandons de maisons pour une construction. Il y a plus de terrains vacants en 1972 qu'il n'y en avait en 1950 dans le centre-ville de Montréal. Pourtant, nous ne sommes pas en guerre!

On pose la question fondamentale du contrôle du sol. Est-il possible de faire de l'urbanisme en système capitaliste? Pas véritablement, répondent des technocrates. On peut tout au plus exercer une action réglementaire, occasionnelle et négative. On doit subir le morcellement irrationnel du sol imposé par la spéculation, qui réserve toujours le meilleur choix à la propriété privée...

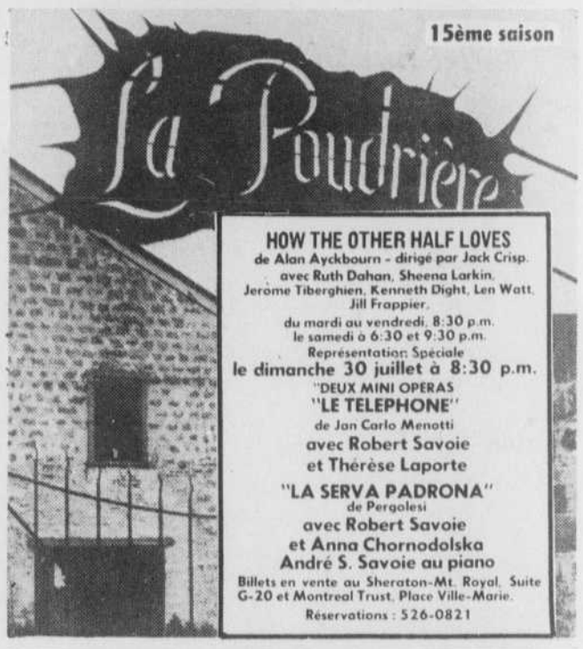

ATTENTION!
LES GUICHETS DE LA PLACE DES ARTS SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI, DE MIDI À 21 HEURES
ENTRE LE 31 JUILLET ET LE 13 AOÛT
PLACE DES ARTS
Montréal 129, Tél: 842-2112

AUJOURD'HUI à LUNDI seulement!
SMCL PRÉSENTE #3
les voici... ÉLECTRISANT! 14 ANS
The Rolling Stones 3 JOURS seulement!
GIMME SHELTER
Réalisé par The Maysles Brothers et Charlotte Zwerin
TECHNICOLOR®
$1.25 en semaine $1.50 sam. dim.

Aujourd'hui 6:00, 8:00, 10:00 / lun. 8:00, 10:00
dimanche à 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
1er 2 et 3 août "MONTEREY POP"
Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 277-3233
Ce soir à MINUIT: "Night of the Living Dead"

# arts

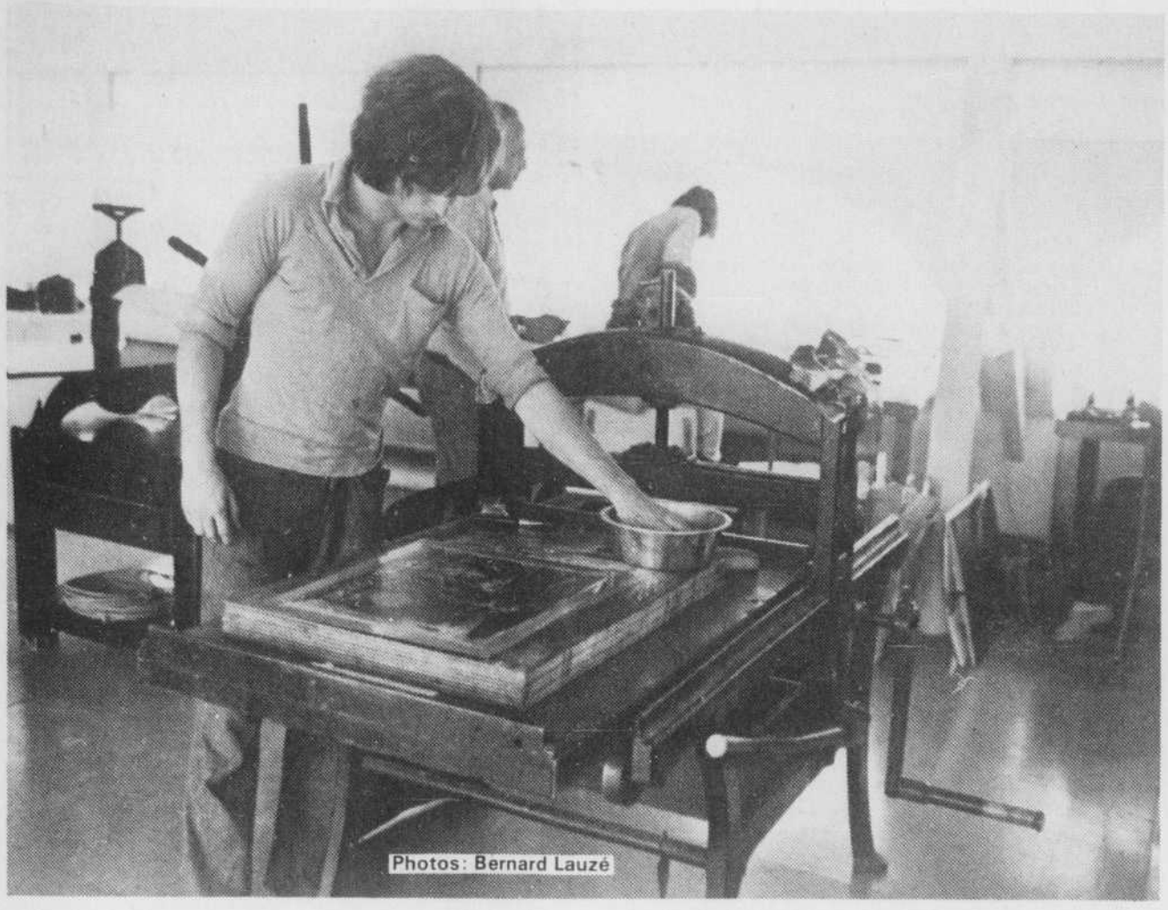

Photos: Bernard Lauzé

## Terre des hommes unijambiste

(suite de la page 11)

ganiques, aux qualités d'un mandala; un environnement idéal, fait de plexiglas, de feuilles d'aluminium, et de lumière, pour la sculpture en forme de comet à glace, de plus de six pieds de haut de Luce Dupuis et vue auparavant dans la Galerie Espace de l'Association des sculpteurs du Québec, actionnée par air soufflé, et presque de style 1930 dans cet environnement glacé et brillant, avec ses formes en cercle et en V; des gravures de Pierre Tétreault, du Pierre Tétreault d'il y a deux ans, "Far-wé ou d'l'autre bord d'la clôture", dimensionnelles sans chiffre, parties, faites avec cette application, cette sensibilité, cette ouverture plus propres à l'enfance, et qui a fait dire à Baudelaire: "L'enfant voit tout en nouveauté; il est toujours ivre". Le génie de l'enfance n'est-il pas un génie pour lequel rien, aucun aspect de la vie n'est émoussé?

**Le Pavillon de la Gravure:**

Il nous reste le Pavillon de la Gravure. La Belgique présente bien un artisan-graveur sur verre, mais ce sera pour une autre fois. Le pavillon de la gravure devait originalement se trouver dans un spacieux et aéré pavillon de l'Ile Notre-Dame. On y a même installé l'air conditionné, sans doute pour que le silence dorme mieux.

Cependant, les circonstances ayant joué différemment, après bien des mots, des plaintes et des requêtes, l'administration de Terre des Hommes a accordé l'ancien Jardin du Petit Prince, la garderie de l'an dernier, à ce groupe d'étudiants du module de gravure de l'Université du Québec à Montréal pour en faire un Pavillon de la Gravure. Des expositions, quatre exactement y seront successivement accrochées, mais le plus important est que la technique de la fabrication d'une gravure y sera à la portée de tout le monde. La sérigraphie, le relief, la lithographie sur zinc et sur aluminium, mais pas sur pierre, l'eau-forte, la pointe-sèche, l'aquatinte, les crevés, etc... presque tout l'éventail des techniques de gravure y seront pratiquées sous les yeux des visiteurs, par un minimum de sept étudiants. Des panneaux seront accrochés expliquant les phases les plus importantes, sorte de fil conducteur pour le visiteur néophyte, et les artistes répondront aux questions délicatement techniques au mieux de leur connaissances et bien volontiers. Les presses ont été prêtées par l'Université du Québec, Terre des Hommes s'est fait tirer l'oreille, mais a fourni du mobilier peint de couleurs vives, le matériel, les fournitures ont été soit fournies par des fabricants, soit payées par l'argent du projet de Perspectives-Jeunesse qui donne 90 dollars par semaine à ce groupe de 14 étudiants. Une initiative heureuse, car la barrière qui n'a jamais cessé d'exister entre le public et l'oeuvre d'art est levée, tout-à-coup, par l'exposition des moyens qui la sous-tendent. Chacun pourra ainsi voir, une plaque dans l'acide, un artiste à la presse ou au rouleau encreur, un autre au dessin, et les mille détails et raffinements de cet art de la gravure, un travail manuel, simple et beau comme tous les travaux manuels, et aura à sa disposition un critère nouveau ou renouvelé d'appréciation d'une gravure: ou tout simplement le simple enrichissement, ou la satisfaction de savoir comment ça se fait, une gravure.

Quatre expositions se succéderont durant la saison qui se termine début septembre, la première comprend uniquement des gravures québécoises, une trentaine appartenant presqu'uniquement à des artistes de l'association des graveurs du Québec: Louise Neveu, "Ouisy Cold" 72, pleut-il sur (ou de) ce faciès féminin, et buste, bleu, gris, petits nuages blancs et un arbre sur l'épaule? "Tricoteuse" de Pierre Thibaudeau, répétitivité souple et mantrique,; "Mechanical Flight" de Susan Hudon, un onirisme éveillé; Lucio de Heusch, ramés spatiales, nuages, ciel, pastel, quelque part entre O'Keeffe et Warkov, poétique, à la limite entre le surréalisme et l'abstrait...

La seconde exposition sera consacrée à l'Italie. Le consulat envoie une collection de sérigraphies; puis les Etats-Unis, qui envoyent une collection de gravures du musée de Syracuse, avec peut-être des Rauschenberg, Warhol, Rosequist, Liechtenstein. La dernière exposition, chacune durera douze jours, sera une sorte d'hommage à Albert Dumouchel.

Mais le mieux, à Terre des Hommes, c'est encore de se laisser faire par ses yeux et de ne pas réfléchir.

Jean-Pierre Bélanger, Françoise Faucher, Roseline Hoffman et Guy Hoffman répètent "Rendez-vous au Plaza" de Neil Simon. Cette pièce qui fut un hit sur Broadway a maintenant pris l'affiche du théâtre des Prairies à Joliette. La comédie est en trois parties; la mise en scène est signée Guy Hoffman. Tél. à Joliette: 756-0559.

# spectacles

## François Guy

### *Trouver la recette du style personnel*

par PYER GINGRAS

Un film: Kid Sentiment. Dix-neuf 45-tours et cinq longs-jeux. Une présence remarquée dans "Hair". Des spectacles à salle comble. De l'imagination, le verbe facile et un irrésistible besoin de création: François Guy.

Plus souvent qu'à son tour, la "Bêle Province" ramasse les poussières de la musique dite populaire. Les traductions passent comme les marques de savon: c'est finalement le public qui se fait essorer. Un grand nombre de chansons sont faites de n'importe quoi, du moment que les mots "pistils" riment avec "faux-cils". Pourtant, il existe un public pour ce genre d'idioties, un public qui crie, qui gueule pour un Pepsi et un sac de chips. Ces "ten o'clock beer freaks" me font frémir. Et c'est payant pour les compagnies de disques: une tarte aux cerises grosse comme un paquebot, et qui vogue, vogue, vogue. C'est là que l'on voit la différence entre les vulgarisateurs et les créateurs, entre les raisins et la colère. François Guy est écoeuré des plum-puddings. Le son a pris pour lui une nouvelle dimension, celui de la communication.

"Pour moi, chanter, c'est un cri de l'âme, c'est un épanchement, explique-t-il, et ce qui compte le plus entre la musique et le mot, c'est la mélodie. Il est possible de chanter sans taper du pied, et de réussir à faire une mélodie conforme à tes besoins. Au Québec, les mariages entre la musique et le mot sont plus ou moins heureux, car on a trop tendance à vulgariser, à réchauffer du déjà-cuit."

"Ici, de poursuivre — çois Guy, il y a le musicien et le poète. L'union des deux produit un chaudron de potion magique: l'Astérix de la chanson, le plus fort, le mieux équilibré. Au Québec, le potentiel est immense mais le marché est minime. Les compagnies de disques s'enrichissent très rapidement aux dépens des artistes qui, sauf de rares exceptions, ne sont pas millionnaires des plaquettes noires."

"Pour créer, conclut-il, il faut un environnement, une présence de scène, un aspect autant visuel qu'auditif. Je ne vends pas de salade aux gens qui n'ont pas faim. Quand tu travailles dans la musique, la première chose que tu découvres, c'est la musique. Il n'est pas nécessaire d'être musicien pour apprécier cet art."

François Guy vient de graver son dernier 45 tours: "C'est l'hymen" et "Cheval d'acier". Un super-rock québécois, une création inspirée qui vaut la peine d'être écoutée. Il a trouvé la recette du style personnel. Un point en sa faveur!

## échos

ARCHEOLOGIE — Le plus ancien sanctuaire consacré à la déesse Déméter qui personnifie la terre nourricière a été mis au jour jeudi, dans l'île de Paros, dans les Cyclades, au cours de fouilles archéologiques. Ce sanctuaire, égal en importance à celui d'Eleusis, comprend en dehors du temple de Déméter et de Poséidon, dieu de la mer, un salle d'orgies.

## *L'ÉCRIVAIN*

Suite de la page 12

souffle, la montagne est d'une grande splendeur; mais l'homme est ailleurs. Il ne trouve pas sa place dans ces éléments. La forêt brûle et la mer l'entoure d'une prison et l'homme ne trouve aucun salut dans le paysage.

A première vue ces nouvelles auraient pu être situées n'importe où. Et quand on voit d'un peu plus près on découvre que Yehoshua ne peut être qu'Israélien, un écrivain qui n'accepte pas d'être installé, de chanter un réel établi une fois pour toute. Il est à la recherche d'un Israël qui se fait, qui est à faire et au-delà d'Israël, il cherche un sens renouvelé du judaïsme. Le fils diminué dans son esprit doit terminer l'oeuvre inachevée de son père qui autrement serait enseveli dans l'oubli. Ses héros solitaires cherchent, au-delà de la nature, une présence, celle peut-être de Dieu; ils n'osent pas le dire, ils ne le diront pas car ce serait trop facile. Yehoshua ne chante pas les beautés d'une terre retrouvée. Il évoque dans l'angoisse un pays incertain. On ne le sent que davantage collé à sa terre, allié à sa démarche.

**THREE DAYS AND A CHILD** by A.B. Yohoshua traduit de l'hébreu par Miriam Arad Doubleday et Co. New York.


à l'AFFICHE!
après INGMAR BERGMAN
Bo 3 de Widerberg
jeune réalisateur suédois
CE SOIR : DERNIER SOIR
Elvira Madigan
7:30 en français 9:30 v.o. s.t.a.
TOUS en couleurs
30-31 juillet 1-2-3 août 14 ANS
PREMIÈRE FOIS à Montréal
Bouleversant... d'une beauté formelle qui emporte l'adhésion.
Un très beau et très grand film... il est impossible de rester insensible.
ADALEN '31
TECHNICOLOR TECHNISCOPE
v.o. s.-t. a.
AVEC 7:30, 9:30
PETER SCHILDT • KERSTIN TIDELIUS
4-5 août (2 JOURS seul.)
LE FILM NOUVEAU Joe Hill
TOUS
en couleurs
avec Thommy Berggren
en anglais à 7:15, 9:30
verdi 5380 St-Laurent 277-3233



LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR SAMEDI 29 JUILLET
de Nikos Koundouros
7:00 YOUNG APHRODITES
(v.o.s.t.a.)
Takis Emmanouel, Vangelis Joannides
de Stanley Kubrick
*8:30 2001 : A SPACE ODYSSEY
(version originale)
Gary Lockwood, et Keir Dullea
de Samuel Fuller (v.o.a.)
MINUIT: "SHOCK CORRIDOR"
Peter Breck, Constance Towers
demain dimanche 30 JUILLET
de Stanley Kubrick
*3:30 2001 : L'ODYSSÉE de L'ESPACE
Gary Lockwood, Keir Dullea
(version française)
de Claude Chabrol
7:00 QUE LA BÊTE MEURE
Michel Duchaussoy, Jean Yanne
de Claude Chabrol
9:30 LE BOUCHER
Stéphane Audran, Jean Yanne
LUNDI, 31 JUILLET
7:00 LA CHINOISE de Jean-Luc Godard
9:30 LA RUPTURE de Claude Chabrol
MARDI 1er AOUT
7:00 WEEK-END de Jean-Luc Godard
9:30 L'ENFANT SAUVAGE de François Truffaut
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145



DERNIER SOIR: CE SOIR
à MINUIT 99¢
L'HORREUR à son MEILLEUR!
18 ans
NIGHT OF THE LIVING DEAD
COMÉDIE-CANADIENNE
84, ouest, Ste-Catherine 277-3233



Festival
des GRANDES PRODUCTIONS
29-30 juillet 1972 14 ans
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
Un film-couleur de Victor Fleming
avec Clark Gable - Vivien Leigh
31 juillet et 1 août 1972 - 14 ans
DE L'OR POUR LES BRAVES
un film-couleur de Brian G. Hutton
avec Clint Eastwood - Telly Savalas
Le DERNIER TRAIN de KATANGA
un film-couleur de Jack Cardiff
avec Rod Taylor - Jim Brown
MONTROSE 722-0302 3180 DELANGER E


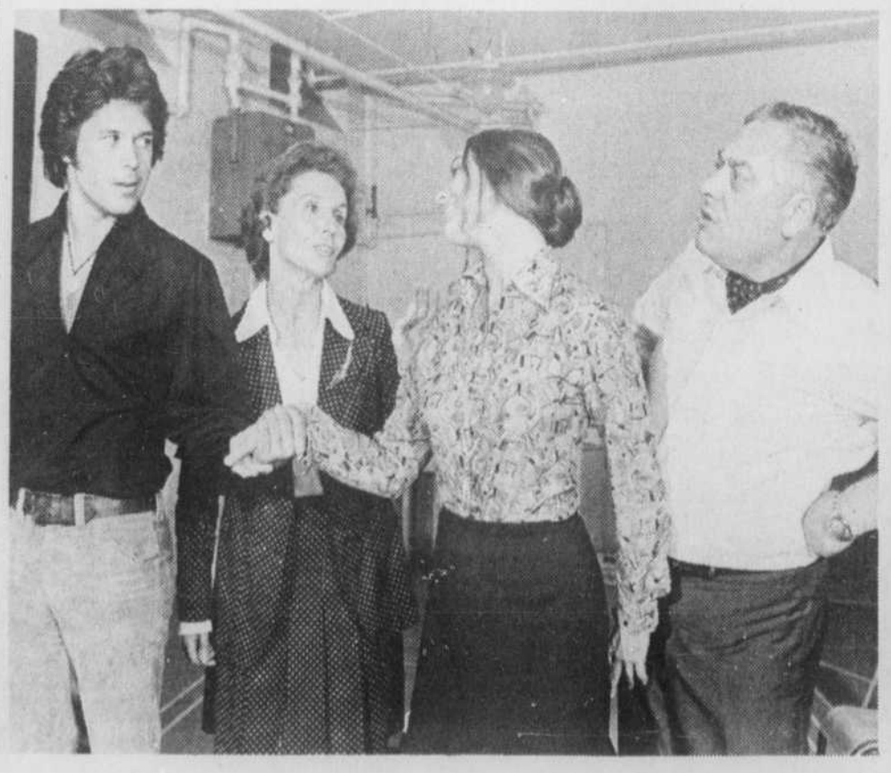


AIR CLIMATISÉ
SALLE RESNAIS
POUR TOUS
EASTMANCOLOR
LE PREMIER FILM DE FICTION DE FREDERIC ROSSIF
avec
FRANCINE RACETTE
MICHEL DUCHAUSSOY
AUSSI LOIN QUE L'AMOUR...
élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
4e mois
ANNIE GIRARDOT
PHILIPPE NOIRET
LA VIEILLE FILLE
EASTMANCOLOR
JEAN-PIERRE BLANC



LES CONCERTS CAMPBELL PRÉSENTENT GRATUITEMENT
DES CONCERTS DE FANFARE à 20h: 15

| | | |
|---|---|---|
| Mercredi le 2 août | au parc Lafontaine<br>au square Dominion | La fanfare du HMCS Donnacona<br>L'Harmonie Metropole |
| Dimanche le 6 août | au parc Lafontaine | Les Fusiliers Mont-Royal |
| | au square Dominion | Les Vétérans de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation |
| Mercredi le 9 août | au parc Lafontaine | Les Vétérans de l'Armée de la Marine et de l'Aviation |
| | au square Dominion | Lakeshore Concert Band |
| Dimanche le 13 août | au parc Lafontaine<br>au square Dominion | Les Fusiliers Mont-Royal<br>La fanfare du HMCS Donnacona |
| Mercredi le 16 août | au parc Lafontaine<br>au square Dominion | Sera annoncé ultérieurement<br>Sera annoncé ultérieurement |
| Dimanche le 20 août | au parc Lafontaine<br>au square Dominion | Sera annoncé ultérieurement<br>Sera annoncé ultérieurement |
| Mercredi le 23 août | au parc Lafontaine<br>au square Dominion | Sera annoncé ultérieurement<br>Sera annoncé ultérieurement |

Concerts offerts à la population de Montréal grâce à la succession de feu CHARLES S. CAMPBELL, C.R.
LE TRUST ROYAL, Fiduciaire



14 ans
Qui viendra rêvera et qui rêvera verra...
La Vie Rêvée
EN COULEURS
Un film de MIREILLE DANSEREAU
Avec
Lilliane Lemaître-Auger Véronique LeFlaguais et Jean-François Guité
Produit par l'Association Coopérative de Productions Audio-Visuelles.
SEM.: 7:30, 9:30
DIM.: 1:30, 3:30 5:30, 7:30, 9:30
FESTIVAL 1206 est, Ste-Catherine 525-8600

# arts spectacles

## Mireille Dansereau

# Faire des films pour survivre

par JEAN-PIERRE TADROS

"Les Femmes-Cinéastes sont à la mode", devait déclarer Charles Ford. Il leur a donc consacré un ouvrage au titre vibrant: "Femmes-Cinéastes ou le triomphe de la volonté" (Denoël-Gonthier, Paris, 1972). Il ajoutait alors, dans la même veine: "cette recrudescence d'intérêt, jugée quelque peu tardive par les uns, exagérée par les autres, constitue en réalité une réhabilitation équitable et justifiée par l'Histoire avec une majuscule. Pendant plus de trois quarts de siècle, en effet, le bataillon féminin du cinéma a succombé sous la pression d'un adversaire très supérieur en nombre. Aujourd'hui, familiarisé avec les techniques modernes de la lutte et de la compétition, il prend sa revanche".

En d'autres termes, il faudra désormais compter avec, ce qu'il faut bien appeler, "les exploits féminins dans le domaine de la création cinématographique". Or le Québec, en fait d'exploits féminins en matière de cinéma, s'était plutôt attiré une réputation dans laquelle l'épiderme entrait plus souvent en ligne de compte que la création cinématographique. Et de femme-cinéaste point. Car, même s'il existe au Québec, quoiqu'on en pense, des femmes-réalisatrices, aucune d'elles n'avait osé ou pu se lancer dans le long métrage de fiction. Chasse gardée du sexe fort, la femme-cinéaste ne pouvait donc apparaître qu'à travers un fantasme quelque peu rocambolesque. Et pourtant...

Pourtant, voici qu'une jeune réalisatrice montréalaise vient de se lancer – à ses risques et périls, diront certains – dans l'arène cinématographique. Et le titre de son premier long métrage – ne s'agit-il pas, en effet, de "La vie rêvée" – est là pour nous laisser entrevoir l'état d'esprit dans lequel il faut se trouver si l'on veut se lancer dans cette drôle d'aventure. Car pour Mireille Dansereau, ce premier long métrage avait du rêve ces deux caractéristiques fondamentales: son apparente proximité et son inaccessibilité.

Car "La vie rêvée", ce film fait par une femme avec des femmes et pour des femmes, Mireille Dansereau nous dira l'avoir traîné avec elle pendant cinq ans. "C'est un film que j'avais en moi, nous avouera-t-elle, que je sentais très profondément, que je savais pertinemment pouvoir réaliser, mais que finalement je n'arrivais jamais à faire parce que j'étais une femme." Et ce n'est pas sans une certaine pointe d'amertume qu'elle me rappellera qu'un responsable de l'ONF lui avait conseillé de devenir mannequin plutôt que de se lancer dans ce métier de fou. Ne vous étonnez donc pas si dans "La vie rêvée", l'héroïne se fera mettre à la porte par un patron anglais fort paternel qui lui lancera, en guise de consolation: "Mais ne vous en faites pas, une fille comme vous arrivera bien vite à se marier". Voilà!

Pourtant, Mireille Dansereau a décidé de choisir ce "métier de fou". Comment est-ce arrivé? Un peu par hasard, il faut bien le dire, car si elle n'a jamais eu l'intention de devenir mannequin, c'est du côté du ballet qu'elle désirait faire carrière. Et elle le désira un moment d'autant plus ardemment que les études de lettres qu'elle avait entreprise l'ennuyait ardemment.

Mais le ballet allait lui échapper – et pas sur la pointe des pieds. Et c'est là que le hasard s'arrangera pour voir la jeune fille entrer à l'ONF comme stagiaire. C'est d'abord des recherches pour un film qui ne se fera pas (un film sur Jack Kerouac qu'aurait dû réaliser Jacques Godbout), et puis à la bibliothèque où elle découpait des coupures de journaux. Pour échapper à la monotonie, elle obtient de l'ONF quelques pieds de pellicule qu'elle "impressionnera" durant les fins de semaines et qu'elle montera le soir, lorsque les salles de montage sont désertées à l'ONF. Cela a donné un court métrage, "Moi, un jour" (1967), qui sera présenté au Festival du film de Montréal.

Voilà donc comment on devient femme-cinéaste. Le problème, naturellement, c'est de le rester. Et là, alors, c'est une autre histoire.

"Je dois avouer, nous dira Mireille Dansereau, que je n'ai pas eu tellement de problèmes avec le monde du cinéma puisque l'on a tout simplement refusé de me donner du travail. On n'avait pas confiance en moi: j'étais une femme. Or, très vite je me suis aperçue que le seul moyen de m'en sortir était de réaliser des films. Car, pour ce qui est des autres jobs que peuvent t'offrir le cinéma, tu dois nécessairement dépendre de quelqu'un: or, comme je ne faisais partie d'aucun groupe, je n'avais pas d'ami qui aurait pu me donner du travail. Je suis donc demeurée réalisatrice par la force des choses après l'avoir été par accident."

Ne vous étonnez donc pas si les deux héroïnes de "La vie rêvée" travaillent dans une maison de production de films, et si au passage, Mireille Dansereau s'amusera à écorcher ce milieu beaucoup moins idyllique qu'on veut bien l'imaginer. "Et dire que les gens s'imaginent que travailler dans le cinéma c'est quelque chose de fantastique", laissera échapper notre réalisatrice, dont le ton de la voix montre bien qu'elle parle en connaissance de cause!

### Le Women's Lib

Et pourtant, même si l'on peut retrouver dans "La vie rêvée" des éléments autobiographiques, Mireille Dansereau me laissera entendre qu'il ne faut pas aller s'amuser à faire trop de rapprochements entre son héroïne et elle-même. D'autre part, me fera-t-elle remarquer, "si mon film entend dépeindre la condition aliénante d'une petite bourgeoise, il ne se veut aucunement un film engagé, un film sur la libération de la femme." Non, Mireille Dansereau n'est pas une féministe militante, et elle n'a pas encore pris l'étendard du "Women's Lib" pour la bonne raison nous dira-t-elle, que c'est là un mythe qui fait bien l'affaire des medias d'information. Ce qui la préoccupe, plutôt, c'est la notion même du couple, du mariage, de la famille, ce qui constituera très probablement le sujet de son prochain long métrage.

Pour ce qui est de "La vie rêvée", le propos est, d'une certaine mesure, nettement moins ambitieux. "Au départ, nous dira-t-elle, je voulais raconter l'histoire d'une amitié entre deux filles qui rêvent à l'homme idéal. C'était là l'idée originale du film que je voulais réaliser dans le style "underground", pas très cher. C'était un film de cinéma-vérité avec deux amies que je connaissais que je voulais faire."

### Qui peut exister entre deux femmes

"Or, cette complicité qui peut exista entre deux femmes ajoutera Mireille Dansereau, je l'ai vécue. Seulement, aujourd'hui, elle s'est transformée en une de solidarité entre femmes alors que dans mon film elle est restée à cette espèce de complicité d'adolescentes où se mêlent le jeu et les confidences. Je voudrais donc que "La vie rêvée" soit lu, à un second niveau, comme étant une satire d'elle-même. En tout cas, ce n'est pas encore la prise de conscience de la solidarité entre femmes."

"Mais pour moi, poursuivra la réalisatrice de "La vie rêvée," cette amitié entre les deux filles me semble bien représenter ce qui se passe dans le monde des femmes. Cela me semblait donc un sujet assez valable pour y croire encore, même si pour moi ce stade est dépassé."

L'héroïne se laissera donc portée par ses rêves, plus précisément par son grand rêve: celui de l'homme idéal. Mais des images de la publicité viendront très vite brouiller les pistes. Pourquoi?

"C'est que la femme, nous rappellera Mireille Dansereau, est continuellement harcelée par cette publicité. Elle est influencée par une société qui tient à ce qu'elle se crée des images du bonheur, qu'elle vive dans un monde artificiel et imaginaire plutôt que vécu et concret. La société bourgeoise a tout fait pour qu'elle reste dans l'infantilisme."

"D'autre part, il est important de comprendre que pour une femme, il ne s'agit pas de faire carrière à tous prix, de travailler dans un milieu très attrayant de prime abord. Cela peut vite devenir aussi aliénant qu'une vie de recluse. Je voudrais donc qu'on ressente à travers "La vie rêvée", que pour une femme c'est très important d'avoir comme centre non pas uniquement l'amour comme cela a toujours été le cas, mais qu'elle arrive aussi à se créer elle-même et faire de sa vie "une oeuvre d'art".

Comment comprendre alors qu'une femme montre autant de complaisance envers la nudité. Car il y aura des nus dans "La vie rêvée"; mais Mireille Dansereau tiendra à faire la part des choses et me fera remarquer qu'il y a nudité et nudité. "Je ne voulais pas exploiter la nudité ce qui aurait été ignoble – et les séances de screen-test que j'ai introduites dans le film sont là pour le rappeler – mais utiliser la nudité comme un geste naturel."

Ce "geste naturel" ne manquera pas de poser certains problèmes pour les comédiennes. "Les deux héroïnes ne savaient pas trop ce qui allait advenir de toutes ces scènes, comment on allait les utiliser. Elles n'avaient pas confiance en moi – personne d'ailleurs n'avait trop confiance en moi puisque c'était mon premier film. Il n'y avait donc pas cette confiance de base qui peut exister lorsque tu travailles avec Carle, par exemple; ce qui n'a pas manqué de compliquer les choses. Or, je crois qu'une comédienne devrait faire confiance au réalisateur et ne pas poser de questions."

Mais des questions, "La vie rêvée" ne manque pas d'en poser. Seulement, il vous reviendra à vous d'en trouver les réponses. En attendant, Mireille Dansereau, fort contente de son statut de femme-cinéaste, se prépare à tourner, à l'ONF cette fois-ci, un film... sur les femmes.

Les femmes-cinéastes seraient-elles vouées à ne tourner que des films sur les femmes? C'est là un danger, me répondra-t-elle.

## Femmes-cinéastes du Québec

**Si on n'en entend pas beaucoup parler – parce que l'on ne parle généralement que des films de fiction – il existe au Québec des femmes-cinéastes. Le plus grand nombre d'entre elles se retrouvent au studio d'animation de l'ONF avec Evelyn Lambert Francine Desbiens, Viviane Elnécavé, Suzanne Gervais-L'Heureux, Suzanne Olivier. Anne-Claire Poirier a réalisé d'importants documentaires à l'ONF, dont "De mère en fille" (75 minutes). Dans l'industrie privée, Aimée Danis a réalisé plusieurs courts et moyens métrages. Enfin, Michèle Favreau, ancienne critique de cinéma à La Presse, est passée à la réalisation.**

**A noter que les femmes-cinéastes, du côté anglais, sont aussi nombreuses, et que l'une d'entre elles, au moins, à réaliser un long métrage de fiction: Sylvia Spring avec "Madeleine is..."**

**La revue montréalaise "Take One" avait consacré dernièrement un numéro à ce sujet passionnant que sont les femmes-réalisatrices (vol 3, no 2).**

## "La vie rêvée"

# *Un collage féministe*

**LA VIE REVEE, un film de Mireille Dansereau. Scénario: Mireille Dansereau et Patrick Auzépy. Caméra: François Gill. Son: Jean Rival. Montage: Danielle Gagné. Musique: Emmanuel Charpentier. Directeur de production: Guy Bergeron. Interprètes: Lilianne Lemaître-Auger, Véronique Le Flaguais, Jean-François Guité. Couleurs. Super-16. Budget: $105.000.**

**C'est une production de l'Association Coopérative de Productions Audio-Visuelles, avec la participation de la SDICC.**

Deux jeunes filles en quête d'elles-mêmes, du bonheur et de l'homme idéal. Deux filles-femmes à peine sortis de l'adolescence mais qui arrivent mal à se défaire d'une éducation bourgeoise que la publicité perpétue bourgeoisement. Deux femmes, toujours petites filles, qui rêveront donc leur vie au lieu de la vivre. Telle est la toile de fond de "La vie rêvée", premier long métrage de fiction de Mireille Dansereau, dont la première avait lieu jeudi soir au Festival.

Les jeunes filles en question, ce sont Isabelle et Virginie qu'interprètent deux nouvelles venues au cinéma, Lilianne Lemaître-Auger et Véronique Le Flaguais. Elles travaillent dans une compagnie de films, et une étrange mais solide amitié s'établira entre les deux. Amitié, d'ailleurs, qui doit beaucoup à cette profonde insatisfaction qu'elles nourrissent à l'endroit de leur travail, de leur famille, de la vie, de l'homme... Et c'est ainsi que, sans trop s'en rendre compte, l'une aidant l'autre, elles se réfugieront dans une vie "rêvée" qu'alimentera la publicité et ses images du bonheur.

Le film nous offrira alors un curieux va-et-vient entre une réalité qui lentement s'estompe et un monde imaginaire qui devient de plus en plus réel. Imaginaire qui se verra encombré par les annonces publicitaires et les fantasmes d'Isabelle. On ne sait pas trop comment tout cela aurait fini si Isabelle – la plus jeune et la plus démunie – n'avait pas fini par rencontrer "son" homme idéal, et si les débats amoureux tournant au classique "fiasco" masculin ne l'avaient pas sagement ramenée sur terre. Ce monde d'illusions s'écroulera alors dans un gros éclat de rire... libérateur.

### Une surprise

Je dois avouer qu'après ce petit voyage dans cet univers éminemment féminin, on sort quelque peu surpris. On s'attendait à un vibrant palidoyer féministe; on voit se profiler à la place la description d'un monde chaotique... et féminin. Tant pis pour nos préjugés; et, d'une certaine manière, tant mieux pour le film. Ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'on a finalement du mal à s'y retrouver. Et c'est là qu'on reconnaît l'un des défauts les plus criants des premières oeuvres: ce désir d'en rajouter continuellement de peur de ne pas en dire assez. Et c'est dommage, parce que le film, à force de fantasmes, finit par perdre de son impact.

"La vie rêvée" apparaîtra donc par moment comme un volumineux collage aux accents démonstratifs, alors même que les relations entre les deux jeunes filles se développent par à-coup. Ce décalage gêne. A la décharge de la réalisatrice, il faut dire que ce mélange de rêve et de vécu est toujours périlleux au cinéma, même lorsqu'il se veut "underground". C'est que le rêve, dans la vie réelle, s'il attire c'est à cause de son caractère flou, imprécis. Rendu au cinéma, un rêve échappe difficilement au ridicule par sa netteté et sa précision. Certaines séquences de "La vie rêvée" n'y échappent pas (surtout dans la deuxième moitié du film, lorsque les rêves se précisent). Alors qu'au début, les premiers fantasmes qui nous sont montrés, par leur imprécision, passent à mon avis très bien l'écran.

Mais ce que je reprocherai peut-être le plus au film, ce sont les séquences de la vie "réelle" qui, lorsqu'elles ne sont pas inutiles (le pique-nique dans le cimetière, la piscine, le motocycliste...), apparaissent trop comme de simples jalons nécessaires à la progression de l'action. Cela ne fait, finalement, que renforcer cette impression de collage que nous signalions plus haut.

Quant à la fin du film, il me paraît qu'on a résolu les problèmes un peu rapidement et trop facilement. Il est vrai que la réalisatrice laisse ici, très adroitement, les portes ouvertes à toutes les interprétations que l'on voudra bien faire. C'est ce qu'il fallait; mais notre surprise n'en reste pas moins entière.

Il reste, cependant, une fraîcheur, une spontanéité, une certaine joie de vivre aussi, qui font pardonner bien des maladresses. La qualité de l'image est excellente, et confirme ainsi l'utilité du Super-16, format dans lequel Mireille Dansereau a tourné son film. L'avantage de cette caméra, qu'on vient à peine de découvrir, et que Mireille Dansereau a été la première à utiliser au Québec, c'est qu'elle reste très malléable, tout en donnant une image qui se gonfle très facilement en 35 mm (la qualité de la copie 35 qui passe au Festival est là pour le prouver).

Si, "La vie rêvée" a été le premier long métrage de Mireille Dansereau, cela a été aussi le premier long métrage pour les comédiens, pour l'équipe technique du film et... pour la maison de production, à savoir l'Association Coopérative de Productions Audio-Visuelles. En ce sens, l'expérience de "La vie rêvée" a quelque chose d'exemplaire, qu'il fallait souligner. Tout le monde est à féliciter, même si l'on ne peut crier au chef-d'oeuvre.

Quant à Mireille Dansereau, maintenant débarrassée de ses fantasmes, rien ne l'empêche plus de nous donner une oeuvre belle et forte. On attend donc son prochain long métrage.

J.-P.T.

# télévision

## SAMEDI

### CBFT 2

9.55 Ouverture et Horaire
10.00 Mon ami Ben . . . c
10.30 Tour de Terre . . . c
11.00 Robin-Fusée . . . c
11.30 Le Chevalier Tempête . . . c
12.00 Cent Millions de Jeunes . . . c
12.30 L'Agriculteur de demain
1.00 Sporthèque . . . c
2.00 L'Univers des Sports . . . c
5.15 Echos du Sport . . . c
5.30 La Règle d'Or . . . c
6.00 Quentin Durward . . . c
6.30 Téléjournal . . . c
6.35 Karaté: Un Art ou un Sport . . . c

Galeries d'Art
FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE
Exposition-Vente de peintures de
Hans Van der Aas
du mercredi 2 au samedi 19 août
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE

7.00 Baseball: "Montréal à New York" . . . c
10.00 Les Grand-Mères . . . c
10.30 Téléjournal . . . c
10.45 Nouvelles du Sport
11.00 Cinéma: "Le Gentleman d'Epsom". (Comédie - franco - italien -1962)
1.00 Ciné-Nuit: "Adorable Julia". (Comédie - Franco - Autrichien 1962)

### CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 Marine Boy . . . c
9.30 Sentinelles de l'Air . . . c
10.30 Ciné-Jeunes: "Taza, fils de Cochise". (Aventures - Américain 1954) . . . c
12.00 Bon Week-End . . . c
1.30 Pour Vous Mesdames . . . c
2.30 Jeunesse en Forme . . . c
3.30 Horizon Sports . . . c
4.30 C'est arrivé cette semaine . . . c
5.30 Sur le matelas . . . c
6.30 Pop '72 . . . c
7.30 Les Grands Spectacles: "Le Verdict". (Drame - Américain 1959)
9.30 L'Homme à la Valise . . . c
10.30 Les Nouvelles TVA . . . c
11.00 La Couleur du Temps . . . c
11.15 En Pantoufles: "Roger la honte". (Mélodrame - Français -1966) . . . c
12.45 En Pantoufles: "L'Ile des Pygmées". (Aventures - Américain -1950)
2.15 Le 10 vous informe
2.20 Fin des émissions

### CBMT 6

10.05 New, Weather and Community Announcements
10.15 Davey and Gliath . . . c
10.30 Super Six . . . c
11.00 Abbott and Costello . . . c
11.30 Daniel Boone . . . c
12.30 Par 27 . . . c
1.00 World of Man . . . c
1.30 Klahanie . . . c
2.00 Canadian Track and Field and Olympic Trials . . . c
4.00 T.B.A. . . . c
5.00 Bugs Bunny road Runner Hour . . . c
6.00 Update . . . c
6.30 One More Time . . . c
7.00 Olympiad . . . c
7.30 Expos This Week . . . c
8.00 Elizabeth R . . . c
9.30 Bless this House . . . c
10.00 The Tommy Banks Show . . . c
11.00 The National . . . c
11.15 Night Report and Sports Final
11.31 Assignment Sports . . . c
11.46 Cine-Six:
c "Cheyenne autumn". (1964) . . . c
2.25 Final Report and Weather

### CFCF 12

10.37 Montreal Bulletin Board
11.00 Hercules
11.30 Spiderman . . . c
12.00 Saturday at the Movies:
• "Carve her name with pride". (Drame - 1958)
2.00 Sports Beat '72 . . . c
2.30 Grand Prix Wrestling . . . c
3.30 World Championship Tennis . . . c
4.30 Wide World of Sports . . . c
6.00 Like Young . . . c
7.00 Rollin on the River . . . c
8.00 Academy Performance . . . c "The incident". (Drame - 1968) . . . c
10.00 Love American Style . . . c
11.00 The CTV National News . . . c
11.18 Pulse . . . c
12.00 Saturday Night Feature Movies: "Heller in pink tights". (Drame - 1960) . . . c
2.00 Montreal Bulletin Board

## DIMANCHE

### CBFT 2

9.55 Ouverture et Horaire
10.00 Le Jour du Seigneur . . . c
11.00 Documentaires canadiens: "Avec tambours et trompettes" et " 10 milles 1 heure" et "Tattoo" 67" . . . c
12.00 La Semaine Verte . . . c
12.15 Les Quatre-Saisons . . . c
12.30 Les Travaux et les Jours
1.00 Le Français d'Aujourd'hui . . . c
1.30 Les Enchanteurs . . . c
2.00 L'Univers des Sports . . . c
2.30 L'Heure des Quilles . . . c
4.30 Rencontres
5.00 5D
5.30 Le Francophonissime
6.00 La Grande Aventure . . . c
6.30 Téléjournal . . . c
6.55 Atome et galaxies . . . c
7.00 Quelle Famille . . . c
7.30 Les Beaux Dimanches: "S.O.S. soleil" . . . c
9.00 Les Beaux Dimanches: "Tour de terre: la tomate" . . . c
9.30 Les Beaux Dimanches: "La lutte de l'homme pour sa survie" . . . c
10.30 Téléjournal . . . c
10.45 Sports-Dimanche
11.00 Cinéma d'ici
12.00 Cinéma Nouveau d'Hier et d'Aujourd'hui. "Son grand amour" (drame social-italien 1952)

### CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 C'était, l'bon Temps . . . c
10.30 Le Virginien . . . c
12.00 Bon Dimanche . . . c
1.30 Les Rescapés . . . c
2.00 Ciné-Dimanche: "Le trésor de la Sierra Madre" (drame psychologique-américain 1948)
4.00 Le Choc des idées . . . c
5.00 Voyage-Informations . . . c
5.30 Mini-Putt . . . c
6.00 Music-Hall des Jeunes . . . c
6.30 Jeunesse . . . c
7.30 Bonne Soirée . . . c
8.30 Ciné-Choix: "L'énigmatique Monsieur D" (aventure-américain 1956) . . . c
10.30 Les Nouvelles TVA . . . c
11.00 Les Mystères de l'Ouest
12.00 Le 10 vous informe
12.45 Fin des émissions.

SUR L'EAU-DANS L'EAU
·A·T·T·E·N·T·I·O·N

# cinéma

**ALOUETTE:** "Top Sensation" 2.45 - 6.05 - 9.25 et "La révélation" 1.10 - 4.30 - 7.50.
**ARLEQUIN:** "Trop mignon pour l'armée" 2.45 - 6.05 - 9.25 et "L'étrange vie de Madame Wardh" 1.05 - 4.25 - 7.45.
**ATWATER:** (Cinéma 1): "Duck you, sucker" 12.00 - 3.00 - 6.00 - 9.00.
**ATWATER:** (Cinéma II): "The French Connection" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.30.
**AVENUE:** "A Clockwork Orange" 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.30.
**BERRI:** "Le casse" 12.30 - 2.40 - 5.00 - 7.20 - 9.40.
**BIJOU:** "Justine de Sade" 12.25 - 3.32 - 6.19 - 9.26 et "Leila, la bête érotique" 2.04 - 5.11 - 8.18.
**BONAVENTURE:** "The exotic dreams of Casanova" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
**CANADIEN:** "Enquête sur la vie des écolières" 12.30 - 3.35 - 6.45 - 9.50 et "La mort sonne toujours deux fois" 2.10 - 5.15 - 8.25.
**CAPITOL:** "Boxcar Bertha" 12.30 - 3.30 - 6.30 - 9.50 et "Werewolves on wheels" 2.00 - 5.00 - 8.10.
**CHAMPLAIN:** "Le roi des distraits" 2.20 - 6.20 - 10.15 et "20 mille lieues sous les mers" 12.00 - 4.00 - 8.00.
**CHATEAU:** "Les cousines" 2.35 - 5.55 - 9.20 et "Pervertissima" 1.05 - 4.25 - 7.50.
**CHEVALIER:** "Névrose" 12.45 - 4.23 - 8.01 et "La Vraie Nature de Bernadette" 2.25 - 6.00 - 9.41.
**CINEMA COTE-DES-NEIGES:** (Cinéma I): "Butterflies are free" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
**CINEMA COTE-DES-NEIGES:** (Cinéma II): "Easy Rider" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.30 - 9.20.
**CINEMA DE PARIS:** "Tiens-toi bien après les oreilles à papa" 2.25 - 6.15 - 9.45 et "Fantomas contre Scotland Yard" 1.00 - 4.30 - 8.00.
**CINEMA V:** "Suburban wives" Sam.: 7.30 - 9.30 dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
**COMEDIE-CANADIENNE:** "Gimmie Shelter" sam.: 6.00 - 8.00 - 10.00 dim.: 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00. Sam.: "Night of the living dead" 12.00 p.m.
**CREMAZIE:** "Un violon sur le toit" 1.30 - 5.00 - 8.30.
**DAUPHIN:** (Renoir): "Il était une fois dans l'ouest" sam.: 12.00 - 3.00 - 6.00 - 9.00. dim.: 2.00 - 5.00 - 8.00. (McLaren) "Symphonie pathétique" 1.00 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.30.
**ELECTRA:** "Les cousines" 12.45 - 3.40 - 6.40 - 9.35 et "Pervertissima" 2.25 - 5.25 - 8.20.
**ELYSEE:** (Salle Resnais): "Aussi loin que l'amour" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. (Salle Eisenstein): "La vieille fille" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
**FESTIVAL:** "La vie rêvée" sam.: 7.30 - 9.30. dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
**FLEUR DE LYS:** Voir Cinéma de Paris.
**IMPERIAL:** "La maison sous les arbres" 12.15 - 3.25 - 6.40 - 9.50 et "Les bidasses en folie" 1.55 - 5.10 - 8.20.
**JEAN-TALON:** "Sissi". Sam.: 6.20 - 9.45. Dim.: 2.50 - 6.20 - 9.45 et "Les sept écossais explosent". Sam.: 8.10. Dim.: 1.15 - 4.40 - 8.10.
**KENT:** "Biscuit eater" 1.55 - 5.05 - 8.15 et "Pinocchio" 12.30 - 3.35 - 6.45 - 9.50.
**LOEWS:** "The Godfather". Sam.: 9.30 - 12.30 - 3.30 - 7.00 - 10.15. Dim.: 1.30 - 5.00 - 8.30.
**LUCERNE:** "Gone with the wind" 7.30. Dim.: 3.00 - 7.30.
**MAISONNEUVE:** Voir Jean-Talon.
**MERCIER:** "Après lui le déluge" 2.45 - 6.20 - 9.55 - et "La canne aux oeufs d'or" 1.00 - 4.35 - 8.10.
**MIDI-MINUIT:** "Vixen la renarde" 12.30 - 3.05 - 5.45 - 8.25 - 11.05 et "Dany la ravageuse" 1.40 - 4.20 - 7.00 - 9.40.
**MONKLAND:** "Diamonds are forever" 2.25 - 6.05 - 10.00 et "One more time" 12.45 - 4.25 - 8.15.
**OUTREMONT:** Sam.: "Young Aphrodites" 7.00 "2001: A space Odyssey" 8.30 "Shock Corridor" 12.00. Dim.: "2001: L'Odyssée de l'espace" 3.30 "Que la bête meure" 7.00 "Le Boucher" 9.30.
**PALACE:** "Conquest of the planet of the apes" 1.25 - 3.25 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
**PAPINEAU:** "M... de cinq à sexe" 2.55 - 6.20 - 9.40 et "Filles faciles" 1.00 - 4.20 - 7.45.
**PARC:** "M... de cinq à sexe" 12.30 - 3.35 - 6.40 - 9.45 et "Filles faciles" 1.00 - 4.20 - 7.45.
**PARISIEN:** "La grande vadrouille" 12.35 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.25.
**PICADILLY:** Sam.: "Loving and Laughing" 12.00 p.m.
**PIERROT:** "Maison de campagne" 12.00 - 1.49 - 3.48 - 5.47 - 7.46 - 9.45.
**PIGALLE:** Voir Midi-Minuit.
**PLACE DU CANADA:** "The Burglars" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
**PLACE VILLE-MARIE:** (Petit Cinéma): "El Decamerone" 12.25 - 2.25 - 4.25 - 6.25 - 8.30.
**PLACE VILLE-MARIE:** (Grand Cinéma): "Portnoy's complaint" 1.30 - 3.25 - 5.20 - 7.20 - 9.30.
**PLAZA:** Voir Canadien.
**PUSSYCAT:** "Millionnaire women" 1.25 - 4.15 - 7.00 - 9.50 - et "The Hookers", 12.05 - 2.55 - 5.45 - 8.30.
**RIVOLI:** "Trop mignon pour l'armée" 2.40 - 5.55 - 9.30 et "L'étrange vie de Madame Wardh" 12.55 - 4.15 - 7.30.
**SAINT-DENIS:** "Le champignon" 12.00 - 3.15 - 6.30 - 9.55 - "Gardez-vous des filles" 1.33 - 4.58 - 8.23.
**SEVILLE:** "Goldfinger" 3.50 - 9.20 et "Doctor No" 12.05 - 5.40 et "From Russia with love" 1.55 - 7.25.
**SNOWDON:** "War between men and women" 1.20 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.10.
**VAN HORNE:** "Tales of two cities".
**VENDOME:** "Oh! Calcuta" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20.
**VERSAILLES:** (Salle Rouge): "Les cousines" 2.45 - 6.05 - 9.20 et "Pervertissima" 1.15 - 4.35 - 7.55.
**VERSAILLES:** (Salle bleue): "Les bidasses en folie" 1.05 - 4.25 - 7.45 et "La maison sous les arbres" 2.40 - 6.05 - 8.20.
**VERDI:** Sam.: "Elvira Madigan" 7.30 (v. f.) 9.30 (s. t. anglais) Dim.: "Adalen 31" 7.30 - 9.30.
**VERDUN:** Voir Mercier.
**VIEUX MONTREAL:**
**STUDIO A:** "La Salamandre" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40.
**STUDIO B:** "Festival des grand westerns" 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40.
**VILLERAY:** Voir Mercier.
**WESTMOUNT:** "What's up Doc", 1.00 - 2.40 - 4.20 - 6.00 - 7.40 - 9.30.
**WESTMOUNT SQUARE:** "The last of the red hot lovers" 1.05 - 3.05 - 5.10 - 7.10 - 9.15.

# théâtre

**EXPO-THEATRE:** "Tommy" avec les Grands Ballets Canadiens. Sam.: 19.00 et 22.00.
**THEATRE DES PRAIRIES:** "Le deuxième coup de feu" avec G. Pelletier. – Sam. 19.20 - 22.30 Dim. 20.
**GRAND THEATRE DE QUEBEC:** "Charbonneau et le chef" de J. T. McDonough, 21.
**LAFENIERE:** "Le crocodile" de F. Campaux - 21h.
**LA POUDRIERE:** "How the other half loves de A. Ayckbourn 20.30 - dimanche relâche.
**THEATRE DES MARGUERITES:** "Vacances pour Jessica" de C. Green. Sam.: 19.30 - 22.30. Dim.: 19.30.
**THEATRE DE MARJOLAINE:** "Doux temps des amours" de L. G. Carrier et E. de Grandmont. Sa.: 19.15 - 22.15. Dim. 20.
**THEATRE DE SUN VALLEY:** "Le Don d'Adèle" Sam.: 19.30 et 22h. Dimanche relâche.

## PLACE DES ARTS

**SALLE WILFRID PELLETIER:** relâche.
**THEATRE MAISONNEUVE:** relâche.
**THEATRE DE PORT-ROYAL:** relâche.

# l'actualité économique

*Les monnaies n'inspirant plus confiance*

## Le prix de l'or atteint un sommet de $68.20 l'once

(D'après AFP et Reuter) – Le prix de l'or a atteint hier un nouveau record de $68.20 l'once en fermeture du marché de Londres, dépassant ainsi le sommet récent (8 juin 1972) de $67.00.

A l'ouverture du marché, l'once d'or se transigeait déjà à $67.45 alors qu'en fermeture, jeudi, le prix était de $66.70. Cette tendance à la hausse a persisté au cours de la journée, le prix étant de $68 vers midi et à $68.20 en fermeture.

Le même mouvement s'est produit sur les autres marchés d'Europe occidentale. A Francfort, l'or valait $67.27 l'once en fin de journée contre $65.91 la veille, à Zurich, où sa parité ressortait à $67.45 contre $66.55 de même qu'à Amsterdam. C'est à Paris cependant que l'once d'or vaut le plus cher, $68.57 en raison de la faiblesse du dollar financier par rapport auquel la parité du métal est calculée.

Selon les professionnels, cette nouvelle hausse aurait été déclenchée par les échéances habituelles de fin de mois, lorsque se dénouent notamment les affaires à terme. La défiance persistante vis-à-vis des monnaies aurait encouragé les spéculateurs à revenir sur le marché de l'or. Cette défiance est illustrée par l'information selon laquelle le Koweit aurait demandé à la Grande-Bretagne de lui régler désormais les redevances pétrolières en or et non plus en livres sterling.

Cette hausse des prix de l'or met souvent les industriels en difficulté et le journal officiel français a publié hier matin un décret les autorisant à constituer, comme pour les autres matières premières, et dans des conditions très précises, des stocks qui leur permettent de se prémunir contre de telles fluctuations des prix.

Le prix de l'or a donc grimpé de $2.55 en deux jours, lui qui pendant de longs mois, l'an dernier, avait été stable entre $40 et $45 avant de connaître il y a quelques semaines une remontée jusqu'à $67; le prix de l'or s'était depuis stabilisé vers $64-$65.

On se souviendra qu'il y a environ deux mois une importante compagnie productrice d'or (d'Afrique du sud) avait prédit que le prix de l'or dépasserait $80 d'ici peu d'années, ce qui avait stimulé les spéculateurs dans leurs achats.

Présentement, le cours officiel de l'once d'or est de $38 entre banques centrales mais la convertibilité du dollar en or est suspendue depuis le 15 août 1971. La marge est donc très grande entre le cours officiel de $38US et $68.-20US sur le marché libre.

## Le développement des régions nordiques stimule la recherche sur le "pergélisol"

par Gilles Léveillé

Plus de la moitié de la superficie du Québec contient du sol gelé en permanence. Ce phénomène n'avait jusqu'ici qu'une importance théorique, du moins pour la très grande majorité de la population, mais maintenant que des projets de développement d'envergure commencent, à prendre corps dans les régions septentrionales de la province, le perfectionnement des connaissances sur ce qu'on appelle le pergélisol devient une tâche de plus en plus pressante.

C'est dans cette optique que, depuis plus d'un mois, une équipe de chercheurs sous la direction du professeur Branko Ladanyi, de l'Ecole Polytechnique de Montréal, conduit une étude géotechnique dans la région de Schefferville.

La recherche sur les propriétés mécaniques du pergélisol, ou "permafrost" comme on dit également, n'est pas en soi une chose nouvelle mais les travaux du groupe de M. Ladanyi constituent une innovation en ce sens qu'ils visent à mettre au point des méthodes d'examen, sur place, du pergélisol et ont nécessité l'assemblage d'un équipement unique en son genre.

C'est ainsi qu'un véhicule à chenilles du type Bombardier a été muni d'une foreuse, d'un marteau-pilon et de quelques autres appareils et est devenu, de ce fait, un véritable laboratoire mobile, tout-terrain, servant à effectuer sur place des mesures ou des essais de mécanique des sols gelés dont l'interprétation pourra être disponible en un temps record.

La connaissance des propriétés mécaniques du sol gelé est un prérequis d'une importance capitale pour l'érection de structures ou la construction de voies de transport telles que routes ou voies ferrées. En particulier, la capacité de porter d'un tel sol n'est pas la même que celle d'un sol non gelé.

La mise en place des fondations fait donc appel à des méthodes différentes selon qu'il y ait ou non du pergélisol ou, dans le second cas, selon la nature du pergélisol.

L'épaisseur de terrain ou de roches gelés en permanence s'accroit avec la latitude en même temps que diminue la couche de surface, dite couche active, sujette au gel et au dégel au rythme des saisons. La présence de glaces à l'intérieur du sol n'est pas la même partout. Entre autres facteurs, la végétation et les conditions de drainage viennent aussi compliquer l'évaluation des propriétés du pergélisol.

La construction de structures en un tel terrain a certes été précédée parfois de prélèvements d'échantillons qu'on expédiait ensuite, sur de longues distances, pour fins d'analyse en laboratoire.

En plus d'entraîner de fortes dépenses (la prise d'échantillons et leur transport de la vallée du Mackenzie à des laboratoires situés beaucoup plus au sud a coûté dans certains cas $5,000), cette méthode n'est pas totalement sûre, la conservation des échantillons à l'état gelé étant difficile à réaliser.

La méthode que les travaux du professeur Ladinyi visent à mettre au point offre précisément l'avantage d'éliminer cette dépendance du laboratoire de la ville.

L'exécution des essais sur les lieux mêmes et leur interprétation également sur place signifient économie de temps et d'argent, de même qu'une plus grande assurance de résultats satisfaisantx.

Une des difficultés que présente le problème étudié par le professeur Ladinyi consiste à tirer des résultats valables de l'examen rapide d'un terrain dont la structure est sujette à des transformations lentes, comme par exemple la fonte des parcelles de glace contenues dans le sol.

L'objectif de la méthode est essentiellement de déterminer le comportement à long-terme d'un sol donné et d'en tirer les conclusions qui s'imposent en rapport, notamment, avec des projets de construction.

Ainsi, de telles recherches pourraient servir à choisir le meilleur tracé possible parmi plusieurs dans le cas de routes d'accès aux ressources ou de gazoducs comme celui dont la Société Panarctique des pétroles projette la construction à partir de l'archipel arctique. Elles seraient également utiles pour la construction de centres d'habitation en région nordique.

La limite méridionale du pergélisol au Québec se situe approximativement le long du 54e degré de latitude nord, c'est-à-dire une ligne passant un peu au sud de Schefferville. Il s'agit ici de ce qu'on appelle le pergélisol discontinu: terrain où la continuité du phénomène est interrompue par des aires de sol non gelé. Ce n'est que beaucoup plus au nord, à proximité de la baie d'Ungava, que commence le territoire du pergélisol continu.

La recherche du professeur Ladinyi et de son équipe, qui comprend aussi les professeurs Denis Gill, André Loiselle, Marc Tanguay et Etienne Windisch, tous de Polytechnique, a été rendue possible par une subvention de $80,000 du ministère de l'Education du Québec, dans le cadre d'un programme d'aide à la formation de chercheurs et d'action concertée.

En plus de développer des techniques, un appareillage et des méthodes d'interprétation des résultats, le projet de recherche a pour but de préparer des spécialistes en ingénierie nordique. Très rares encore sont ceux qui, au Canada, sont aptes à résoudre les problèmes bien particuliers qu'occasionnent les travaux de génie en régions froides. D'après un rapport sur les Sciences de la terre, l'on ne comptait jusqu'à 1969 que 15 spécialistes en ingénierie nordique au Canada.

Bien que d'autres pays, dont l'URSS, possèdent une expérience relativement plus longue que la nôtre en matière de construction nordique, cette étude du professeur Ladinyi est la première du genre dans le monde. Elle devrait faire l'objet d'une communication lors du voyage qui le mènera l'an prochain à Yakourtz, en Sibérie.

Les marchés boursiers

## Les titres aurifères et bancaires enregistrent des gains marqués

Les banques ont accompli un saut de plus de deux points et les services ont aussi augmenté, pendant que les industrielles, les papiers et l'indice combiné ont clôturé à un niveau légèrement inférieur à la bourse montréalaise vendredi.

Le volume combiné de la bourse de Montréal et la bourse Canadienne atteignait 1.22 million de parts à la fermeture vendredi, comparativement à la fermeture jeudi.

Comportement des valeurs

| | Ven. | Jeu. |
|---|---|---|
| Gains | 129 | 104 |
| Pertes | 112 | 132 |
| Inchangées | 94 | 84 |
| Total | 335 | 320 |

La valeur industrielle la plus active a été International Nickel qui a perdu 1-2 à $29 sur un volume de 19.169 parts échangées.

A la bourse de Montréal, Canron Ltd. a augmenté de 1-4 à $22 3-4. La compagnie annonce des bénéfices nets de $2.01 millions ou 79 cents l'action pour la première moitié de l'année, comparativement à $1.76 million ou 69 cents l'action au cours de la même période l'an dernier.

Imasco Ltd. annonce un bénéfice net de $8.31 millions ou 94 cents l'action pour le premier semestre, comparativement à un revenu de $7.85 millions ou 79 cents l'action au cours de la même période l'an dernier.

**Toronto**

La Bourse de Toronto a connu des gains continus au cours de la journée qui a clôturé avec des hausses substantielles dans la plupart des compartiments alors que les affaires étaient modérément actives.

Les aurifères ont mené l'avance marquant quelques-uns des meilleurs gains alors que les pétrolières clôturaient avec des pertes fractionnaires.

Les gains ont été légèrement supérieurs aux pertes.

Comportement des valeurs:

| | Vend. | Jeudi |
|---|---|---|
| Gains | 268 | 299 |
| Pertes | 212 | 235 |
| Inchangées | 256 | 232 |
| Total | 736 | 766 |

Les affaires étaient modérément actives avec un volume de 1.87 million d'actions inchangées contre 2.02 millions jeudi. La valeur totale des transactions s'est élevée à $19.14 millions, alors qu'elle avait été de $22.27 millions à la séance précédente.

Parmi les aurifères, Dome Mines a grimpé de 2 1-4 à $76 3-4; Sigman a gagné 3-4 à $10 1-2; Campbell Red Lake, 1 à $40; Aunor 15 cents à $3.65 et Pamour, 15 cents à $3.55.

Les compartiments en hausse modérée sont les bancaires, les communications, les industrielles, les pipelines, les foncières alors que les grands magasins, les raffineries, les industries minières et les aciers ont clôturé avec des baisses fractionnaires.

Ford of Canada a grimpé de 2 1-2 à $95. La compagnie a annoncé une augmentation substantielle dans ses bénéfices semestriels par rapport à la même période l'an passé.

Occidental Fete a gagné 1 à $15. La Compagnie a annoncé la conclusion d'un contrat de plusieurs millions de dollars avec une entreprise japonaise pour la fourniture du gaz comprimé.

**New York**

La tendance a été irrégulière à Wall Street hier. En l'absence de nouvelles particulières les investisseurs ont observé une attitude d'attentisme et les affaires ont été calmes. La cote a fluctué entre des limites étroites, les baisses l'emportant modérément en nombre sur les hausses.

Motorola a gagné plus d'un dollar aux télévisions qui ont été soutenues de même que les automobiles, parmi lesquelles Chrysler a cependant cédé un peu de terrain. Les sidérurgieques se sont améliorées par endroits mais les baisses l'ont emporté parmi les aérospatiales et les électroniques, parmi lesquelles General Electric a toutefois progressé fractionnellement. Inspiration Copper a perdu plus d'un dollar aux cuprifères qui se sont effritées mais Reynolds Industries et Philip Morris ont bien avancé aux tabacs, irréguliers. Les transports aériens, à l'exception d'American Airlines, se sont effrités et les chimiques ont subi quelques pertes modérées. Les pétroles et les ordinateurs ont clôturé sur une note irrégulière, de même que les matériaux de construction, les grands magasins et les papiers.

Parmi les canadiennes à la Bourse de New York, McIntyre a perdu 1 1-2 à $56; Alcan, 3-8 à $21 1-4; Seagrams, 1-4 à $39 1-4 et Inco, 1-4 à $29 3-4. Dome Mines a gagné 1 5-8 à $77 7-8 et Genstar, 1-2 à $15 1-2.

A la Bourse américaine Canadian Marconi a perdu 13 cents à $4.38. Brascan a gagné 1-4 à $21 7-8 et Scurry – Rainbow, 1-4 à $14.

Comportement des valeurs:

| | Ven. | Jeu. |
|---|---|---|
| Gains | 607 | 479 |
| Pertes | 771 | 875 |
| Inchangées | 356 | 365 |
| Total | 1.734 | 1.719 |

## Les choses vont mieux pour Cons.-Bathurst

Consolidated-Bathurst Ltd. a enregistré des bénéfices nets de $2.32 millions (12 cents par action) pour les six premiers mois de 1972; ce profit fait contraste avec les résultats des derniers exercices qui étaient largement déficitaires.

Ainsi, en 1971, pour les six mois terminés le 30 juin, Consolidated-Bathurst avait enregistré une perte de $1.39 millions (49 cents par action).

Les ventes nettes de la compagnie ont été de $163.4 millions jusqu'ici en 1972 contre seulement $146.9 millions en 1971. Ces ventes ne comprennent pas celles d'une filiale américaine vendue au début de l'année.

Négociations commerciales

## Le Japon refuse de céder aux pressions des É-U

TOKYO (AFP) – La conférence commerciale nippo-américaine de Hakone, s'est terminée hier sur le refus des Japonais de satisfaire les principales revendications américaines visant à corriger le déséquilibre des échanges qui accuse un excédent de 3,800 millions de dollars en faveur du Japon.

Au cours des discussions, souvent animées, la délégation japonaise, apprend-on de source informée, a catégoriquement rejeté les demandes américaines de libération de certaines importations. Elle a cependant accepté l'implantation de firmes américaines à condition que seuls des produits américains y soient vendus.

A l'issue des entretiens, le chef de la délégation américaine M. William Deberle, a exprimé sa déception et souligné que les Etats-Unis espéraient réduire leur déficit de deux milliards de dollars en deux ans faute de quoi le mouvement protectionniste prendrait de l'ampleur aux Etats-Unis. Le Japon serait soumis à de plus fortes pressions pour réévaluer le yen. Son collègue japonais, M. Kiyomiko Tsumuri, vice-ministre des affaires étrangères, a indiqué pour sa part que son pays avait l'intention de réduire son excédent d'ici à la fin de la prochaine année fiscale.

Les quatre jours de discussions qui viennent de se dérouler à Hakone n'étaient qu'un prélude aux entretiens que doit avoir aujourd'hui M. Deberie avec le premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka et le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Yasumiro Nakasone. Celui-ci a déclaré qu'il ferait de son mieux pour résoudre par un compromis politique les difficultés commerciales.


banque provinciale

**DIVIDENDE RÉGULIER**

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1972.

Ce dividende, portant le numéro 298, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 1er août 1972, aux actionnaires inscrits dans les registres le 30 juin 1972, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,
Le vice-président et directeur général,
RAYMOND PRIMEAU.

Montréal, le 21 juin 1972.


## obligations

**GOUVERNEMENT DU CANADA**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5 Oct. 1 | 1973 | 99 | 99¾ |
| 5 Avri. 1 | 1974 | 98 | 98½ |
| 3¼ Juin 1 | 1974-76 | 88 | 89 |
| 6½ Avri. 1 | 1975 | 101½ | 102½ |
| 5½ Avri. 1 | 1976 | 96 | 97½ |
| 7 Sept. 7 | 1977 | 99½ | 101 |
| 3¾ Janv. 15 | 1978 | 84½ | 86 |
| 6½ Juin 1 | 1979 | 96½ | 98 |
| 3¾ Oct. 1 | 1979 | 77½ | 79 |
| 6¼ Avri. 1 | 1980 | 94½ | 96 |
| 4½ Sept. 1 | 1983 | 78½ | 80 |
| 6¾ Fev. 15 | 1989 | 95 | 97 |
| 3¾ Mars 15 | 1998 | 57 | 60 |
| Perpetual | 1996 | 40 | 43 |
| CN 4 Fev. 1 | 1981 | 77½ | 79 |
| CN 5¾ Jan. 1 | 1985 | 85 | 87 |
| CN 5 Oct. 1 | 1987 | 76 | 79 |

**INDUSTRIELLES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 7¼ | 1987 | 88 | 89 |
| Alberta Gas 7½ | 1990 | 145 | 147 |
| Bk. N.S. Avr. 15 | 1887 | 91 | 93 |
| GMAC 7 Sept. 30 | 1986 | 88 | 89 |
| Gulf Oil 8½ Dec. 1 | 1989 | 103 | 104 |
| Imp. Oil 8½ Aug. 16 | 1989 | 103 | 104 |
| Noranda 9¼ Oct. 15 | 1990 | 105 | 107 |
| Royal Bk. 7 Avr. 15 | 1991 | 97 | 98 |
| RoyMar 7½ Nov. | 1973 | 100 | 101 |
| RoyMor 7¾ Nov. 1 | 1978 | 99½ | 100½ |
| RoyMor 7¾ Mar. 15 | 11987 | 99¼ | 99¾ |
| RoyMor 7¾ Juin 1 | 1984 | 99 | 99¼ |
| Simpsons 9½ Dec 15 | 1989 | 106 | 108 |

**PROVINCIALES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alb. 6¼ Mars 1 | 1989 | 83¼ | 85 |
| Man. Hyd. 8½ Sept 15 | 1991 | 101¾ | 104¾ |
| N.B. 7¾ Mars 7 | 1994-96 | 94¾ | 96¾ |
| Nfld 9¾ Nov. 15 | 1990 | 107¾ | 110¾ |
| N.S. 7⅝ Oct. 1 | 1991 | 93¾ | 95¾ |
| Ont. Hyd. 8¼ Jul. 1 | 1996 | 100¾ | 102¾ |
| P.E. 9¼ Nov. 7 | 1990 | 105¾ | 108¾ |
| Que. Hyd. 8¾ July 88 | 1996 | 102¾ | 105¾ |

**SERVICES PUBLICS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alb. Gas 9¼ | 1990 | 105 | 107 |
| Bell Tele 9¾ Aug. 14 | 1990 | 107½ | 108 |
| Mar. T.&T. Jan 1 | 1990 | 104 | |
| N&C 9⅝ Jan. 15 | 1991 | 106 | 108 |
| TCP Line 9¾ Sept. 20 | 1990 | 108 | 110 |

## les indices

**MONTREAL**

| | 65 Industr. | 13 Serv. publ. | 7 Banq. | 8 Papiers | 85 Comb. |
|---|---|---|---|---|---|
| Changement | –0.48 | +0.32 | +2.49 | –0.03 | –0.02 |
| Clôture | 217.23 | 158.53 | 267.08 | 94.23 | 211.22 |
| Sem. dem. | 215.40 | 158.40 | 259.77 | 89.88 | 209.20 |
| Mois dem. | 212.90 | 159.52 | 247.05 | 87.66 | 206.43 |
| 1972 haut | 220.18 | 167.20 | 277.17 | 94.26 | 212.54 |
| 1972 bas | 187.56 | 156.26 | 227.56 | 81.22 | 186.08 |

**TORONTO**

| | Industrielles | Aurifères | Métaux | Pétroles |
|---|---|---|---|---|
| Changement | +0.39 | +6.33 | +0.47 | –0.96 |
| Clôture | 204.49 | 222.28 | 93.04 | 235.06 |
| Sem. dem. | 201.62 | 211.71 | 91.75 | 233.72 |
| Mois dem. | 199.73 | 221.73 | 93.97 | 231.07 |
| 1972 Haut | 206.99 | 229.26 | 98.68 | 242.97 |
| 1972 Bas | 181.66 | 14.0.58 | 79.15 | 209.19 |

**DOW JONES**

| | Ouv. | Haut | Bas | Clôt. | Chang. |
|---|---|---|---|---|---|
| Industrielles | 927.83 | 933.93 | 920.15 | 926.70 | –0.15 |
| Transport | 227.72 | 229.81 | 225.67 | 227.56 | –0.04 |
| Serv. Publ. | 106.72 | 107.11 | 106.08 | 106.66 | –0.09 |
| Ensemble | 306.28 | 308.37 | 303.80 | 305.98 | –0.09 |

## montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

### Bourse de Montréal

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 3990 | $9¾ | 9½ | 9⅝ | – ⅛ |
| AltNa G | 170 | $20 | 20 | 20 | + ⅜ |
| Alta Gas T | 781 | $57¼ | 56¾ | 57¼ | |
| Alcan | 3656 | $21⅛ | 21 | 21⅛ | – ⅛ |
| Alcan pr | 100 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | |
| Algoma St | 1070 | $14¾ | 14⅜ | 14½ | – ⅛ |
| Almin 2p | 50 | $35¾ | 35¾ | 35¾ | |
| Andres Wn | 3842 | $27¼ | 27 | 27⅛ | + ⅜ |
| Anglo—Cn | 650 | $5¾ | 5⅝ | 5¾ | |
| Anglo—C pr | 170 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | – ⅛ |
| Aquitaine | 2150 | $26 | 25¾ | 26 | |
| Argus C pr | 775 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | |
| Astral | 200 | 180 | 180 | 180 | |
| Atl Sugar | 1000 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | – ⅛ |
| Bank Mtl | 1779 | $20⅜ | 20¼ | 20⅜ | + ⅛ |
| Banq CN | 1500 | $15⅝ | 15⅜ | 15⅜ | + ⅛ |
| Bq Pv Can | 485 | $17¾ | 17½ | 17¾ | + ½ |
| Bell Canad | 4310 | $42½ | 42¼ | 42½ | + ⅛ |
| Bell B pr | 1475 | $50¼ | 50 | 50¼ | – ⅛ |
| Bombrder | 100 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Border C | 9100 | $10⅞ | 10½ | 10⅞ | |
| BP Oil Gas | 1800 | 520 | 505 | 520 | +10 |
| BP Can | 500 | $15⅝ | 15⅝ | 15⅝ | + ¼ |
| Brascan | 1873 | $21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | + ⅛ |
| BC Phone | 50 | $61½ | 61½ | 61½ | |
| Brinco | 3237 | $6⅜ | 6¼ | 6⅜ | |
| CAE Ind | 2100 | $8 | 7¾ | 8 | + ⅛ |
| Calgary P | 500 | $25½ | 25¼ | 25¼ | – ⅜ |
| Campeau | 300 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | – ⅛ |
| Can Cem L | 270 | $51½ | 51½ | 51½ | – ¼ |
| CC Laf pr | 225 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | + ½ |
| CD Sugar | 45 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | + ¼ |
| C Arena | 100 | $16 | 16 | 16 | |
| Cdn Brew | 275 | $7½ | 7⅜ | 7½ | – ⅛ |
| Cdn Cable | 100 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| C Im | 1950 | $27¾ | 27⅜ | 27¾ | + ⅜ |
| CIL | 100 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | + ⅛ |
| C Int Pw | 2550 | $12⅝ | 12½ | 12½ | – ⅛ |
| C Javin | 15197 | $11¾ | 11⅜ | 11¾ | |
| C Marconi | 200 | 435 | 430 | 435 | –15 |
| CPI pr | 362 | $25½ | 25⅜ | 25⅜ | – ⅛ |
| CP Inve w | 300 | 290 | 285 | 290 | –5 |
| Cdn Tire A | 380 | $54¼ | 54 | 54¼ | + ⅜ |
| C Vickers | 600 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Canron | 1000 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | + ¼ |
| CPLtd | 1780 | $15¾ | 15⅝ | 15⅝ | |
| Celanese | 1110 | 410 | 405 | 405 | –10 |
| Charter Ind | 8299 | 305 | 300 | 300 | |
| Columbi p | 100 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | + ⅛ |
| Cominco | 1040 | $28½ | 28⅜ | 28½ | + ½ |
| C Holiday I | 100 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | + ¼ |
| Con Bath | 2580 | $13¾ | 13½ | 13⅝ | |
| CBath Pr | 200 | $17 | 17 | 17 | |
| C Text | 100 | 425 | 425 | 425 | –5 |
| Cons Gas | 370 | $18 | 18 | 18 | + ⅛ |
| Con Glass | 450 | $17 | 17 | 17 | + ¼ |
| Corpex | 200 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | |
| Crush Int | 800 | $20½ | 20¼ | 20¼ | – ⅛ |
| Distl Seag | 780 | $36½ | 36 | 36½ | |
| Dome Pete | 100 | $37⅜ | 37⅜ | 37⅜ | –3½ |
| D Bridge | 2200 | $32¾ | 32½ | 32½ | – ½ |
| Dofasco | 5876 | $26⅞ | 26½ | 26½ | – ¼ |
| Dom Glass | 200 | $15½ | 15½ | 15½ | + ½ |
| Dom Store | 1750 | $17 | 16⅞ | 16⅞ | |
| D Textile | 1400 | $31 | 30⅜ | 31 | + ½ |
| Domtar | 6165 | $15¼ | 14¾ | 15 | + ⅜ |
| Donohue | 500 | $7 | 7 | 7 | + ¾ |
| Du Pont | 40 | $29 | 29 | 29 | + ⅛ |
| Fal Nck | 210 | $59½ | 59½ | 59½ | +1½ |
| Fin Coll | 1475 | $13 | 13 | 13 | – ⅜ |
| Fleetwd | 100 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | – ⅞ |
| Fraser | 100 | $14 | 14 | 14 | |
| GMC | 100 | $73¼ | 73¼ | 73¼ | +1¼ |
| Genstar L | 400 | $15⅜ | 15 | 15⅛ | + ⅛ |
| Gulf Can | 2190 | $34⅝ | 33⅞ | 33⅞ | – ⅛ |
| Hard Crp A | 100 | $24 | 24 | 24 | + ¼ |
| Home A | 2650 | $32 | 32 | 32 | + ⅛ |
| H Bay Co | 800 | $17 | 16⅞ | 17 | |
| HB Oil Gas | 1600 | $45¾ | 45½ | 45¾ | |
| Hud BOPr | 150 | $54½ | 54½ | 54½ | +1½ |
| Husky Oil | 615 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | – ¼ |
| IAC | 800 | $19¾ | 19½ | 19¾ | + ⅛ |
| In Acc wt | 100 | 825 | 825 | 825 | +35 |
| Imp Oil | 3317 | $37¾ | 37¼ | 37½ | – ¼ |
| Imasco Ltd | 460 | $25¼ | 25 | 25¼ | + ¼ |
| IBM | 14 | $390 | 390 | 390 | –5 |
| Int Nickel | 19169 | $29⅝ | 29 | 29 | – ½ |
| Int Util | 12250 | $41¼ | 40¾ | 40⅞ | – ¾ |
| Intpr Pipe | 4090 | $28⅞ | 28⅝ | 28¾ | |
| Irwin | 2100 | $12½ | 12½ | 12½ | +12 |
| Ivaco | 400 | $19½ | 19¼ | 19¼ | – ¼ |
| Kaiser Re | 500 | 300 | 300 | 300 | +10 |
| Labatt | 70 | $29¼ | 29¼ | 29¼ | – ¼ |
| Labatt pr | 700 | $29¼ | 29¼ | 29¼ | |
| Lacroix | 900 | $5⅜ | 5¾ | 5⅞ | + ⅛ |
| Laidlaw | 4000 | $12 | 12 | 12 | – ⅛ |
| Lob Co B | 200 | $7 | 7 | 7 | |
| MB Ltd | 775 | $27½ | 27⅜ | 27½ | |
| Magnason | 9400 | $14 | 14 | 14 | + ¼ |
| Maritime | 253 | $21 | 21 | 21 | |
| Mass Fer | 4995 | $15⅛ | 15 | 15⅛ | + ⅛ |
| Melchers | 100 | $7½ | 7½ | 7½ | – ¼ |
| Mercantl | 1600 | $25¾ | 25½ | 25⅝ | |
| Micc Inv | 1300 | $30⅛ | 29⅞ | 30 | + ⅜ |
| Miron A | 200 | $6 | 6 | 6 | + ¼ |
| Molson A | 1310 | $28 | 27¾ | 28 | + ½ |
| Molson B | 1440 | $27½ | 27½ | 27½ | – ⅞ |
| MLW Wor | 500 | $16⅜ | 16⅜ | 16⅜ | + ⅛ |
| Mnt Trst | 1475 | $19½ | 19½ | 19½ | – ⅛ |
| Moore | 875 | $47½ | 47½ | 47½ | + ½ |
| Murphy | 1400 | $20½ | 20¼ | 20½ | +1 |
| Noranda | 1040 | $38 | 37⅝ | 38 | – ⅛ |
| Nordair | 200 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | – ⅛ |
| Nor Ctl G | 5354 | $12 | 11¾ | 12 | + ⅛ |
| NCtlG e | 100 | $25⅛ | 25 | 25⅛ | + ⅜ |
| Orangeroot | 150 | 490 | 490 | 490 | +15 |
| Oshawa A | 1361 | $11¾ | 11½ | 11¾ | + ⅛ |
| Pac Pete | 2215 | $39¼ | 39⅛ | 39¼ | – ¼ |
| Pancan | 1435 | $13¾ | 13½ | 13½ | – ¼ |
| Peopl St | 300 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Petrofina | 3040 | $25½ | 25⅜ | 25½ | + ¼ |
| Phillips Cb | 100 | $12½ | 12½ | 12½ | + ⅜ |
| Pow Corp | 9437 | $12⅛ | 12 | 12⅛ | + ⅛ |
| Price Com | 6901 | $10⅜ | 9⅞ | 9⅞ | – ⅜ |
| Provigo | 260 | $8½ | 8⅜ | 8½ | |
| QSP Ltd | 350 | $12 | 12 | 12 | + ½ |
| Que Tel | 401 | $16½ | 16⅛ | 16½ | + ⅜ |
| Rapid D | 4125 | $25⅞ | 25¼ | 25⅞ | + ⅛ |
| Readers D | 300 | $24⅞ | 24½ | 24⅞ | + ⅜ |
| Reed shaw | 8600 | $11½ | 11⅜ | 11½ | + ¼ |
| Reitman A | 215 | $31½ | 31¼ | 31¼ | – ¾ |
| Rolland | 530 | $5⅞ | 5½ | 5⅞ | + ⅜ |
| Rolland B | 400 | 450 | 450 | 450 | |
| Roll 4¼p | 50 | $52 | 52 | 52 | +2 |
| Rothm B p | 100 | $23½ | 23½ | 23½ | + ¼ |
| Royal Bank | 4315 | $35 | 34¾ | 34⅞ | + ⅜ |
| Royal Trst | 25 | $41 | 41 | 41 | + ⅜ |
| Russell | 600 | $18½ | 18⅛ | 18½ | +2½ |
| Scotts | 100 | $19⅞ | 19⅞ | 19⅞ | |
| Shell Can | 400 | $46 | 45⅜ | 46 | |
| Shell Inv p | 270 | $45⅜ | 45⅜ | 45⅜ | + ⅛ |
| Sh l w | 22000 | $25½ | 25½ | 25½ | + ¼ |
| Simpsons | 100 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | – ¼ |
| Simpsons S | 150 | $40¾ | 40¾ | 40¾ | + ¾ |
| Slater W | 400 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + ¼ |
| Southam | 675 | $25¾ | 25½ | 25½ | + ⅜ |
| Steel Can | 4858 | $35⅝ | 35¼ | 35¼ | |
| Steinbg A | 1000 | $25⅛ | 24¾ | 25 | – ½ |
| Sup Elec | 200 | 215 | 210 | 210 | –10 |
| Texaco | 200 | $51½ | 51½ | 51½ | + ¼ |
| Thom Nes | 500 | $39¼ | 39 | 39¼ | + ¼ |
| Trmont | 1000 | 245 | 245 | 245 | +244 |
| Tor Dm Bk | 400 | $35 | 34¾ | 35 | + ⅜ |
| Tot Pet A | 400 | 665 | 660 | 660 | |
| Traders A | 300 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | – ¾ |
| Tr Can PL | 990 | $45⅛ | 45 | 45 | |
| Tr C C pr | 3600 | $56¾ | 56¼ | 56¾ | + ½ |
| Trizec Crp | 100 | $17 | 17 | 17 | |
| Tr G C | 900 | $23 | 23 | 23 | |
| Unican Sec | 3200 | 500 | 495 | 495 | |
| Unigesco b | 100 | 355 | 355 | 355 | –10 |
| Velcro | 1050 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Villager | 3200 | $8⅜ | 8 | 8⅛ | |
| Wajax | 500 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Walk GW | 1425 | $44¾ | 44½ | 44¾ | + ¾ |
| Warn Her | 106 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Webb Knp | 1300 | 45 | 44 | 45 | +2 |
| Westcst | 1070 | $27½ | 27¼ | 27½ | + ½ |
| Woodward | 100 | $29 | 29 | 29 | – ⅛ |
| Zellers | 100 | $15½ | 15½ | 15½ | – ¼ |
| Zodiac | 225 | 315 | 310 | 315 | –15 |

### Bourse canadienne

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| **Industrielles** | | | | | |
| Am Met | 250 | 140 | 140 | 140 | |
| Aquabl | 7100 | 385 | 370 | 385 | +15 |
| Belg Stand | 3880 | $19⅜ | 19 | 19⅜ | – ¼ |
| Berncam | 2250 | $14⅞ | 14½ | 14⅞ | – ⅛ |
| Blue Bon | 100 | 300 | 300 | 300 | |
| BrCon Oil | 4500 | 31 | 31 | 31 | +2 |
| Cantol | 100 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Capital Dyn | 500 | 400 | 400 | 400 | +35 |
| Com Hold | 3000 | 225 | 220 | 220 | –5 |
| Comodor | 3500 | $16 | 15½ | 15⅞ | + ⅜ |
| Cdm A wt | 600 | $13 | 12¼ | 13 | + ½ |
| Crawfd Al | 100 | 300 | 300 | 300 | |
| Davis Ds | 100 | 155 | 155 | 155 | –5 |
| Domco | 600 | $7 | 7 | 7 | – ¼ |
| Drum Die | 100 | 9 | 9 | 9 | |
| Paco Cp | 200 | 300 | 300 | 300 | |
| Pembrok | 100 | $20 | 20 | 20 | |
| Proflex | 1500 | 235 | 230 | 230 | |
| Reprox | 4200 | 225 | 220 | 220 | |
| S Law D | 600 | 100 | 95 | 100 | +10 |
| St Mauric | 1500 | 105 | 105 | 105 | +15 |
| SCU | 100 | 140 | 140 | 140 | +15 |
| SXL Div | 850 | $15½ | 15 | 15½ | |
| Spart Air | 100 | 50 | 50 | 50 | +7 |
| Supack | 200 | 375 | 375 | 375 | –10 |
| Whiterk Ind | 5100 | $6 | 5⅞ | 5⅞ | + ⅛ |
| **Mines et pétroles** | | | | | |
| Abcourt | 500 | 40 | 40 | 40 | |
| Abitib Asb | 200 | 255 | 255 | 255 | +5 |
| Abit Cop | 800 | 14 | 14 | 14 | |
| Acroll Ltd | 2600 | 50 | 50 | 50 | +1 |
| Agnico | 2000 | 370 | 370 | 370 | +5 |
| AIS | 3275 | 650 | 620 | 650 | |
| Ajax Min | 1000 | 26 | 26 | 26 | –2 |
| Alld Min | 1400 | 310 | 310 | 310 | |
| All Rox | 1000 | 50 | 50 | 50 | |
| Am Eagle | 1500 | 110 | 109 | 109 | –1 |
| Amigo | 1000 | 7 | 7 | 7 | |
| Arno | 4000 | 10 | 10 | 10 | |
| Atl Nick | 1000 | 22 | 22 | 22 | +2 |
| Atl Tung | 24000 | 41 | 38 | 40 | + ½ |
| Avilla | 10500 | 70 | 67 | 70 | +1 |
| Basic Res | 2500 | 300 | 280 | 300 | |
| Baker Tlc | 500 | 40 | 40 | 40 | |
| Beltere | 2000 | 25 | 25 | 25 | +1 |
| Boralis | 500 | 35 | 35 | 35 | +5 |
| Burnt Hill | 500 | 18 | 18 | 18 | +2 |
| Cabot | 500 | 110 | 110 | 110 | |
| Cadillac Ex | 2450 | 103 | 100 | 101 | –1 |
| Caliper | 12500 | 23½ | 23 | 23 | – ½ |
| Can Keeley | 9000 | 7½ | 6½ | 7½ | +1½ |
| Canadore | 500 | 14 | 14 | 14 | |
| Cannon | 1000 | 10 | 10 | 10 | |
| Capri | 2000 | 27 | 27 | 27 | |
| Cartier | 5140 | 15 | 15 | 15 | +4 |
| Chib Cop | 1000 | 23 | 23 | 23 | +3 |
| Cons Bellek | 7000 | 3 | 3 | 3 | |
| Con Dev | 100 | 100 | 100 | 100 | +5 |
| Cons Imp | 7000 | 17 | 16½ | 17 | |
| C Mogadr | 4000 | 18 | 18 | 18 | +2 |
| Con Prop | 3000 | 8½ | 8½ | 8½ | + ½ |
| Credo Min | 5000 | 5½ | 5 | 5 | |
| Cbridg Cp | 3000 | 3 | 3 | 3 | +1 |
| Dauphin | 8000 | 6 | 6 | 6 | |
| Ducros | 500 | 21 | 21 | 21 | +1 |
| Dumgmi | 500 | 30 | 30 | 30 | –18 |
| Dumont | 19000 | 48 | 46 | 46 | –2 |
| Dyn Mn | 15000 | 52 | 49 | 52 | +9 |
| Emb Pet | 500 | 43 | 43 | 43 | +3 |
| Expo Iron | 2000 | 50 | 50 | 50 | +3 |
| Fairway | 1850 | 195 | 175 | 195 | |
| Fall Min | 121450 | 340 | 315 | 335 | +20 |
| Flint Rk | 1200 | 214 | 200 | 213 | |
| Gaspe Q | 35000 | 60 | 56 | 60 | +3 |
| Goldex | 5500 | 390 | 380 | 380 | |
| Gold Hk | 101000 | 31 | 28 | 29½ | +1½ |
| G E Res | 1000 | 8½ | 8½ | 8½ | – ½ |
| GL Nickl | 16100 | 285 | 270 | 285 | +12 |
| Gr Coast | 1600 | 650 | 640 | 640 | –10 |
| Int Norval | 6000 | 20 | 18 | 20 | +3 |
| Invictus | 6000 | 52 | 51 | 51 | –1 |
| Israel Cnt | 1000 | 17 | 17 | 17 | –3 |
| Jamex | 3000 | 40 | 39½ | 39½ | + ½ |
| Kallio | 500 | 520 | 500 | 520 | –5 |
| Kiena | 5500 | 160 | 158 | 160 | +7 |
| Kingswd | 2000 | 18½ | 18½ | 18½ | |
| Ladubor | 2000 | 81 | 80 | 81 | |
| Lederic | 43300 | 72 | 68 | 72 | +2 |
| Louanna | 3500 | 7 | 6½ | 7 | +1 |
| Lynx CEx | 500 | 100 | 100 | 100 | |
| MacLan | 2000 | 170 | 170 | 170 | |
| Mal Hygd | 1000 | 220 | 215 | 220 | +20 |
| Mrshl Bn | 500 | 34 | 34 | 34 | |
| Mid Ind | 39700 | 43 | 38 | 43 | +6 |
| Midepsa | 10500 | 10 | 9 | 10 | +2 |
| Mija Mines | 2000 | 10 | 10 | 10 | |
| Mistango | 59000 | 17 | 15 | 17 | |
| MM Porcp | 500 | 8 | 8 | 8 | |
| Mt eagle | 6000 | 78 | 74 | 75 | –1 |
| Mt Jamie | 5000 | 21½ | 21 | 21 | + ½ |
| Nw Hosco | 1000 | 68 | 68 | 68 | +3 |
| NA Rare | 8000 | 22 | 20½ | 21 | –1 |
| Panaca | 6000 | 28 | 28 | 28 | |
| Pitt Gold | 2000 | 5 | 5 | 5 | – ½ |
| Probe Mn | 37250 | 48 | 46 | 47½ | +1½ |
| Que Expl | 8500 | 37 | 35 | 37 | +1 |
| Q Antim | 2000 | 10 | 10 | 10 | |
| Queenstn | 8900 | 28 | 26 | 28 | +3 |
| Rawhide | 10500 | 14 | 13 | 14 | +1 |
| Roy Agas | 21833 | 63 | 57 | 60 | +8 |
| StL Col | 1100 | 140 | 135 | 140 | |
| St Lucie | 36600 | 152 | 150 | 151 | –1 |
| Safari | 3000 | 28 | 28 | 28 | –2 |
| Scimnx | 3500 | 66 | 64 | 66 | +2 |
| Sil Shield | 400 | 330 | 330 | 330 | –10 |
| Slocan | 19700 | 156 | 145 | 156 | +11 |
| S Dufault | 2500 | 15 | 14 | 14 | + ½ |
| Stand Gld | 2500 | 14 | 14 | 14 | |
| Stafrd | 3000 | 20 | 20 | 20 | +1 |
| Surluga | 2000 | 17 | 17 | 17 | |
| Torcan | 2000 | 15 | 14 | 14 | –2 |
| Toronado | 1000 | 14 | 14 | 14 | –2 |
| Transtere | 13500 | 35 | 33 | 35 | |
| Troilus min | 1000 | 17 | 17 | 17 | –2 |
| Twent C | 1300 | 120 | 110 | 115 | –5 |
| Viewpt | 5100 | 140 | 140 | 140 | |
| Viking Res | 500 | 375 | 370 | 375 | –20 |
| W Q Mn | 2500 | 9 | 9 | 9 | +1 |
| West Hill | 6000 | 23 | 23 | 23 | |
| Wilm Crk | 6700 | 61 | 53 | 53 | –4 |

## au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

| Titre | Volume | Haut | Bas |
|---|---|---|---|
| A G F Special | 100 | 348 | 348 |
| Alescope | 1000 | 35 | 35 |
| Blad Boy | 200 | $13 | 12⅞ |
| Beacon Mng. | 500 | 12 | 12 |
| Bear Creek | 20200 | 120 | 85 |
| Beatie Duques | 600 | 8 | 6 |
| Beauport | 100 | 200 | 200 |
| B C Tel 7 Pr. | 150 | $25 | 25 |
| Candida | 1050 | 225 | 225 |
| Cumex Mns | 5000 | 65 | 65 |
| Dairy Barns | 100 | 400 | 40 |
| Data Line | 600 | 550 | 475 |
| Eden Ind. | 5650 | 145 | 140 |
| Elect Assoc | 2600 | $5⅛ | 5⅛ |
| Fairview | 2835 | $14⅝ | 14⅝ |
| G B Fontaine | 34000 | 14 | 13½ |
| Great Bear Sil | 3000 | 21 | 20 |
| Hammond | 750 | 212½ | 175 |
| Hartland | 4000 | 100 | 80 |
| Int Mariner | 2000 | 65 | 65 |
| Int Systcoms | 1000 | 40 | 40 |
| Mns Iberville | 1000 | 40 | 40 |
| Louisbourg | 1450 | 38 | 32 |
| Maislin | 3000 | $15¼ | 13⅝ |
| Major Laurent | 10000 | 23 | 23 |
| Multico | v3300 | 125 | 115 |
| Mult Access | 200 | $7⅝ | 7⅝ |
| Nemrod | 1500 | 21 | 21 |
| Nfld L P 51 X 4 P | 250 | $6⅝ | 6⅝ |
| Nordex | 1000 | 105 | 105 |
| Polcon | 2000 | 150 | 100 |
| Protea | 28000 | 47 | 40 |
| Radiation | 800 | $7½ | 7½ |
| Revenue Prop | 4100 | 150 | 140 |
| Scintilore | 170 | 100 | 70 |
| Scott Chib | 9500 | 4 | 4 |
| Senoca | 500 | 98 | 98 |
| Shawnee Pab | 500 | 10 | 10 |
| Soca | 3450 | 155 | 145 |

## fonds mutuels

| FONDS | OFF. | DEM. |
|---|---|---|
| Acrofund | 1.48 | 1.62 |
| Adanac | 2.19 | 2.39 |
| A.G.F. Special UND | 3.50 | |
| All-Canadian Compound | 8.25 | 9.02 |
| All-Canadian Dividend | 9.09 | 9.94 |
| All-Canadian Fund 4000 | 4.95 | 5.41 |
| All-Canadian Revenue | 8.30 | 9.07 |
| All-Canadian Venture | 4.22 | 4.61 |
| Am. Growth Fund | 6.54 | 7.18 |
| Andreae Equity | 5.08 | 5.55 |
| Assoc. Investors | 5.96 | 6.01 |
| Canada Growth Fund | 6.99 | 6.58 |
| Cdn. S.A. Gold Fund | 6.88 | 7.52 |
| Cdn. Sec. Growth | 5.39 | 5.92 |
| Cdn. Gas & Energy Ptd. | 14.24 | 15.65 |
| Cdn. Invest. Fund | 5.07 | 5.56 |
| Cdn. Trusteed Income | 5.94 | 5.53 |
| Canagex | 10.80 | 11.68 |
| Canagex Bond | 10.07 | 11.38 |
| Canagex Int'l | 10.05 | 10.86 |
| Commonwealth Inter. | 14.56 | 16.00 |
| C. I. Leverage | 3.96 | 4.35 |
| Collective Mutual | 6.84 | 7.51 |
| Commonwealth Venture | 7.87 | 8.65 |
| Corporate Investors | 6.11 | 6.67 |
| Corp. Inv. Stock Fund | 5.19 | 5.67 |
| CSM Japan Fund | 10.40 | 11.43 |
| Dom. Compound | 6.08 | 6.60 |
| Dom. Equity | 8.55 | 8.90 |
| Dreyfus Fund | 12.60 | 13.81 |
| Dynamic | 4.75 | |
| Eaton Viking | 5.83 | 6.34 |
| Exec. Fund of Canada | 6.16 | 6.75 |
| Fonds Collectif "A" | 6.95 | 7.59 |
| Fonds Collectif "B" | 5.66 | 5.84 |
| Fonds Collectif "C" | 9.02 | 9.85 |
| Fonds Desjardins "A" | 4.41 | |
| Fonds Desjardins "B" | 4.41 | |
| GIS (Compound) | 11.80 | 12.97 |
| GIS (Income) | 4.26 | 4.69 |
| Growth Equity | 7.99 | 8.78 |
| Growth Oil & Gas | 32.80 | |
| Guardian Equity | 5.76 | 6.30 |
| Guardian Growth | 9.85 | |
| Guardian Savings | 11.38 | 12.51 |
| Harvard Growth | 7.37 | 8.08 |
| Invest. Growth | 12.39 | 13.55 |
| Invest. Int'l Mutual | 7.57 | 8.28 |
| Invest. Mutual of Canada | 5.84 | 6.39 |
| Invest. Retirement Mutual | 5.29 | 5.79 |
| Japanese | 6.81 | 7.45 |
| Keystone Canada | 9.05 | 9.93 |
| Keystone Polaris Fund | 5.91 | 6.46 |
| Le Fonds P.E.P. | 4.53 | 4.92 |
| Lexington Research | 17.17 | 18.77 |
| Mutual Accumulating | 5.97 | 6.57 |
| Mutual Bond Fund | 10.80 | 11.87 |
| Mutual Growth Fund | 5.10 | 5.61 |
| Mutual Income Fund | 5.26 | 5.76 |
| Nat. Resources | 7.22 | 7.89 |
| Planned Resources | 4.73 | 5.20 |
| Prevest Mutual Fund | 8.78 | 9.60 |
| Principal | 4.93 | 5.41 |
| Provident | 6.38 | 6.98 |
| Providential Growth | 6.79 | 7.42 |
| Putnam Growth | 12.47 | 13.63 |
| Regent Growth | 9.92 | 10.90 |
| Regent Pension | 6.39 | 7.02 |
| Regent Venture | 4.80 | 5.27 |
| RoyFund Ltd. | 6.79 | 7.07 |
| Sav. & Inv. Can. | 6.92 | 7.61 |
| Sav. & Inv. Amer. | 10.17 | 11.18 |
| Sav. & Inv. Retirement | 5.10 | 5.60 |
| Spec | 10.14 | 11.09 |
| Taurus | 3.62 | 3.98 |
| Utd. Accumulative | 5.51 | 6.05 |
| Utd. American | 2.23 | 2.45 |
| Utd. Horizon | 3.67 | 4.07 |
| Utd. Venture | 4.45 | 4.89 |
| Universal Sav. Equity | 8.12 | 8.93 |


CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**MEUBLES DE BUREAUX**

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

**Canada Dactylographe Inc.,**

7035 AVE. DU PARC

**270-1141**

**Brevets d'invention**

MARQUES de COMMERCE

**Marion, Robic & Robic**

ci-devant

Marion & Marion

**2100, rue DRUMMOND**

**Montréal, 25 288-2152**

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

# toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

**Industrielles**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 8375 | $9¾ | 9½ | 9¾ | |
| Acklands | 2700 | $10⅞ | 10¾ | 10⅞ | |
| Acres Ltd | 420 | $14¾ | 14½ | 14¾ | +¼ |
| Acres A pr | z15 | $44¼ | 44 | 44 | |
| Acres wt | 370 | 390 | 385 | 390 | −10 |
| Agra Ind | 300 | $13½ | 13⅜ | 13⅜ | −⅛ |
| Ahed M | 500 | $6½ | 6⅜ | 6½ | |
| Alta Gas A | 479 | $57¼ | 56¾ | 57¼ | |
| Alta G D p | z8 | $156 | 155 | 155 | |
| Alta Nat | z20 | $20 | 20 | 20 | |
| Alcan | 11238 | $21¼ | 21 | 21⅛ | −⅛ |
| Alcan pr | 1263 | $25 | 25 | 25 | |
| Algo Cent | 242 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | |
| Algoma St | 1550 | $14¾ | 14⅜ | 14⅜ | −⅜ |
| Algonq pr | 250 | $5 | 5 | 5 | |
| Allarco Dv | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | −⅛ |
| Alliance B | 1450 | $7¼ | 7 | 7 | −⅜ |
| Almin 2p | 50 | $35¾ | 35¾ | 35¾ | +⅛ |
| Anglo-cn | z50 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Ang CT 4½ | 25 | $28⅞ | 28⅞ | 28⅞ | −1⅛ |
| Ang CT 265 | 50 | $33½ | 33½ | 33½ | −3½ |
| Aquitaine | 925 | $26 | 25⅝ | 25¾ | −⅛ |
| Args 250 p | 102 | $34 | 34 | 34 | −½ |
| Argus C pr | z50 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Asbestos | 1900 | $21⅜ | 21 | 21⅜ | +⅜ |
| Atco Ind | 3585 | $13⅝ | 13¼ | 13⅝ | −¼ |
| Atl Sugar | 1050 | $6 | 6 | 6 | |
| Atl Sug A | z30 | $15¼ | 14⅞ | 14⅞ | |
| Atl Sug w | 500 | 145 | 145 | 145 | |
| Auto El | 200 | $7½ | 7½ | 7½ | +½ |
| Auto Hard | 3050 | $11¾ | 11 | 11½ | +½ |
| Bank Mtl | 8295 | $20⅜ | 20⅛ | 20⅜ | |
| Bank N S | 2880 | $38 | 37½ | 37¾ | +¼ |
| B Cdn Nat | 300 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | +¼ |
| Bathst p | 100 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| Baton B | 200 | $19⅛ | 19⅛ | 19⅛ | +⅛ |
| Beldng w | z20 | 300 | 300 | 300 | |
| Bell Canad | 6347 | $42⅝ | 42¼ | 42⅝ | +⅛ |
| Bell A pr | 794 | $49½ | 49 | 49½ | +¾ |
| Bell B pr | 1881 | $50¼ | 50 | 50¼ | |
| Biltmore A | 400 | 385 | 385 | 385 | −15 |
| Biltmore B | 100 | 305 | 305 | 305 | −20 |
| Black P | 1825 | $9¼ | 9⅛ | 9⅛ | |
| Block Bros | 6600 | 355 | 340 | 355 | +15 |
| Bombrder | 200 | $7¾ | 7⅝ | 7⅝ | −⅛ |
| Bovis C | 13700 | 230 | 215 | 225 | +5 |
| Bow Valy | 5355 | $34⅛ | 33⅜ | 34 | +¼ |
| BP Can | 1200 | $15¾ | 15⅝ | 15⅝ | |
| BP Can A | z20 | $69½ | 69½ | 69½ | |
| Bramalea | 3050 | 480 | 475 | 480 | −10 |
| Bramal w | 500 | 330 | 330 | 330 | |
| Brascan | 4687 | $21½ | 21¼ | 21⅜ | +⅛ |
| Bright | z25 | $20 | 20 | 20 | |
| Brinco | 1900 | $6⅜ | 6¼ | 6¼ | −⅛ |
| BC Frest p | 100 | $41 | 41 | 41 | −½ |
| BC Sugar p | 2588 | $15½ | 15½ | 15½ | −½ |
| BC Phone | 2343 | $61¾ | 61¼ | 61½ | |
| BCPh 4½ p | z5 | $60 | 60 | 60 | |
| BCPh 1956 | 45 | $63 | 63 | 63 | |
| BCPh 4.84 | 180 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | |
| Bruck A | z50 | $12 | 12 | 12 | |
| Budd Auto | 6930 | $14¾ | 14¼ | 14½ | −¼ |
| Budd A w | 2225 | 950 | 935 | 945 | |
| Burns Fds | 1300 | $14¾ | 14½ | 14¾ | |
| Bushnell | 675 | $7⅝ | 7½ | 7⅝ | +⅜ |
| Cad Dev | 1200 | $10¼ | 10⅛ | 10⅛ | −⅛ |
| CAE Ind | 400 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | |
| Calgary P | 1895 | $25½ | 24⅞ | 24⅞ | −⅝ |
| Calvrt Dle | 2700 | 200 | 195 | 200 | |
| Cambridg | 300 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | −⅛ |
| Campeau | 900 | $6 | 5¾ | 6 | −⅛ |
| CD Sugar | 75 | $2 | 27 | 27 | |
| Can Cem L | 150 | $51½ | 51½ | 51½ | |
| C Cem L p | z50 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | |
| Can Malt | 325 | $30¾ | 30¾ | 30¾ | −¼ |
| Can Perm | 4344 | $18⅜ | 18 | 18⅜ | +⅛ |
| C Safway p | 30 | $82½ | 82½ | 82½ | |
| Cdn Brew | 4060 | $7½ | 7¼ | 7¼ | −¼ |
| C Brew Ap | 100 | $30 | 30 | 30 | |
| C Brew Bp | 124 | $36 | 35¾ | 36 | |
| C Cablesy | 575 | $22½ | 22¼ | 22⅜ | −⅛ |
| C Cable w | 1100 | 695 | 690 | 695 | +5 |
| C Curtis | 1520 | 100 | 95 | 95 | −5 |
| Cdn Equty | z40 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | |
| Cdn Food | 125 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| CGE | 100 | $35¾ | 34 | 35¾ | +2¾ |
| CG Invest | 100 | $77¾ | 77¾ | 77¾ | |
| CG Sec A | 1100 | $12½ | 12½ | 12½ | −2½ |
| C Goldie | 1200 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| C Hydr | 250 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| C Imp Bank | 4425 | $27⅞ | 27⅜ | 27¾ | +⅜ |
| C Ind Gas | 8378 | $10 | 9¾ | 10 | −⅛ |
| CIL | z100 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| C Intrurb p | 200 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| C Marconi | 1100 | 440 | 440 | 440 | −10 |
| C Ocdental | 4435 | $12 | 10⅞ | 11¼ | +⅛ |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| *CP Inve pr | 1435 | $25½ | 25⅜ | 25⅜ | +⅛ |
| *CP Inve w | 1635 | 290 | 285 | 285 | −5 |
| CP Ltd | 4919 | $15¾ | 15⅝ | 15¾ | +⅛ |
| CPL A p | 826 | $11 | 11 | 11 | −⅛ |
| CPL $3. pr | 732 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | |
| Cdn Salt | 7650 | $17¾ | 17⅜ | 17½ | +¼ |
| Cdn Tire | 365 | $58 | 55 | 58 | +3 |
| Cdn Tire A | 3352 | $54¼ | 54 | 54 | |
| C Uilties | 290 | $51½ | 51½ | 51½ | |
| C Util 5 pr | z30 | $67½ | 66½ | 67½ | |
| CUtil 6 pr | 30 | $80 | 80 | 80 | |
| C Util w | 250 | $16½ | 16⅜ | 16⅜ | −⅛ |
| CWN G 4 pr | 220 | $11½ | 11¼ | 11½ | +¼ |
| CWN 5½ p | 100 | $15 | 15 | 15 | −¼ |
| Canron | 122 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | +½ |
| Capit Div | 2100 | 60 | 58 | 60 | |
| Cara | 900 | $7⅜ | 7⅛ | 7¼ | −¼ |
| Carma D | 100 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | |
| Cassidy L | z50 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| CC Yachts | 1400 | 420 | 400 | 420 | +25 |
| Celanese | 1770 | 410 | 405 | 410 | +5 |
| CFCN | 1450 | $11¾ | 11½ | 11¾ | |
| Chrysler | 710 | $31¼ | 30⅛ | 31 | +⅛ |
| CHUM | 600 | $10⅛ | 9⅞ | 10⅛ | +¾ |
| CHUM B | 300 | $11⅝ | 11½ | 11⅝ | +⅛ |
| Columbia | 100 | 180 | 180 | 180 | +10 |
| Cominco | 2288 | $28¾ | 28⅛ | 28¾ | +¾ |
| C Holiday I | 2790 | $11¾ | 11½ | 11½ | |
| Compro | z30 | 350 | 350 | 350 | |
| Computel | 381 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | |
| Comtech | 153 | 315 | 315 | 315 | +5 |
| Conn Chm | 1150 | $8⅛ | 8 | 8⅛ | +⅛ |
| Con Bath | 2760 | $13⅞ | 13½ | 13¾ | +⅛ |
| Con Bath p | 200 | $17 | 16¾ | 16¾ | −¼ |
| C Bath 68 w | 275 | 440 | 440 | 440 | −5 |
| Con Bldg | 4000 | 230 | 230 | 230 | −5 |
| Con Textle | 250 | 430 | 425 | 430 | +5 |
| Con Distrb | 1685 | $57½ | 56⅜ | 57½ | +1 |
| Cons Gas | 6587 | $18 | 17¾ | 17⅞ | |
| Con Glass | z25 | $17 | 17 | 17 | |
| Control F | 2700 | 250 | 240 | 250 | +10 |
| Cooper C | 300 | $16⅜ | 16¼ | 16⅜ | |
| Corby vt | z65 | $21¾ | 21⅜ | 21¾ | |
| Cornat Ind | 3750 | 230 | 225 | 230 | +5 |
| Corontn p | z75 | 185 | 185 | 185 | |
| Corp Food | 110 | $6 | 6 | 6 | |
| Costain R | z50 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | |
| Crain R L | 300 | $13¾ | 13⅝ | 13¾ | +¼ |
| Crestbrk | 100 | 410 | 410 | 410 | −5 |
| Crwn Life | 50 | $49¾ | 49¾ | 49¾ | |
| Crwn Trst | 1001 | $19½ | 19½ | 19½ | +¼ |
| Crush Intl | 450 | $20¼ | 20 | 20⅝ | +⅛ |
| Cygnus A | 1825 | 495 | 480 | 480 | −20 |
| Cygnus B | 100 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| Delta Ben | 1900 | $7⅜ | 6⅞ | 7⅜ | +⅝ |
| Distl Seag | 4450 | $36⅝ | 36¼ | 36⅜ | +⅜ |
| Doman I | 650 | $15 | 15 | 15 | −¼ |
| Dome Pete | 1189 | $38 | 37¼ | 37¼ | −⅜ |
| D Bridge | 258 | $33 | 32¾ | 33 | +¼ |
| D Citrus | 475 | $11¾ | 11⅝ | 11¾ | +¼ |
| Dofasco | 4462 | $26⅞ | 26⅝ | 26¾ | −⅛ |
| Dom Glass | 400 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| D Scotish p | 55 | $30½ | 30½ | 30½ | +¼ |
| Dom Store | 5910 | $17 | 16⅞ | 17 | +⅛ |
| Domtar | 5697 | $15¼ | 14¾ | 15 | +¼ |
| Domtar pr | z33 | $14 | 13¾ | 14 | |
| D Textie | 2150 | $31 | 30⅜ | 31 | +½ |
| Donlee M | 3800 | $7⅞ | 7½ | 7¾ | +⅛ |
| Douglas L | 250 | 300 | 300 | 300 | |
| DRG Ltd | 200 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Du Pont | 675 | $29 | 29 | 29 | +⅛ |
| Dylex Div | 209 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | −⅛ |
| Dylex D A | 375 | $15 | 15 | 15 | −¼ |
| Estn Can S | 110 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | −¼ |
| Econ Inv p | 450 | $31 | 31 | 31 | −1 |
| E-L Fin | 2100 | $9⅛ | 9 | 9⅛ | |
| E-L Fin w | 500 | 360 | 360 | 360 | |
| Electro K | 400 | 335 | 315 | 335 | +30 |
| Electro ltd | 7450 | $19¼ | 18⅝ | 19 | −¼ |
| Emco | 150 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | |
| Erie D A | 200 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | −⅜ |
| Falcon | 3634 | $59½ | 59 | 59⅛ | +⅞ |
| Fed Grain | 2150 | $9 | 9 | 9 | |
| Fields S | 100 | $17⅞ | 17⅞ | 17⅞ | −⅛ |
| Finning T | 766 | $23¾ | 23 | 23 | −¾ |
| Fleet | 13200 | 205 | 185 | 195 | +10 |
| Fleetw'd | 150 | $18½ | 18½ | 18½ | −½ |
| Foodex S | 6400 | $22 | 21½ | 21¾ | +¼ |
| Ford USA | z50 | $63½ | 63½ | 63½ | |
| Ford Cnda | 735 | $95⅛ | 93 | 95 | +2½ |
| F Seasons | 600 | $9 | 8¾ | 8¾ | −¼ |
| F Sea A pr | 1200 | $11⅛ | 11 | 11 | −⅛ |
| F Season w | 1100 | 525 | 500 | 510 | −15 |
| Fraser | 175 | $14 | 14 | 14 | |
| Fruehauf | 150 | $34 | 34 | 34 | |
| Gaz M 63w | 2100 | 72 | 70 | 70 | −1 |
| Gdn Mang | 2135 | $9½ | 9⅛ | 9⅜ | +⅜ |
| Gen Distrb | 50 | $29 | 29 | 29 | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| GMC | 153 | $73⅜ | 73⅜ | 73⅜ | −⅛ |
| Genstar L | 390 | $15¼ | 15⅛ | 15⅛ | +⅛ |
| Gnstar L w | 1900 | 505 | 490 | 505 | +20 |
| Gerin 1st p | 350 | $9⅜ | 9¼ | 9¼ | −⅛ |
| Gesco Dis | 500 | $6 | 5⅞ | 5⅞ | |
| Glendale | 5000 | $12⅞ | 12⅝ | 12¾ | +⅛ |
| Glengair | 7700 | 195 | 185 | 190 | −5 |
| Gleng B p | 200 | 340 | 340 | 340 | |
| Gold Crest | 400 | $7⅝ | 7½ | 7½ | −⅛ |
| Goodyer | 35 | $275 | 273 | 275 | +1½ |
| Graft G | 450 | $30 | 30 | 30 | −½ |
| Greb I B | 100 | $9 | 9 | 9 | +⅜ |
| GL Paper | 456 | $16⅜ | 16¼ | 16¼ | |
| GL Pap w | 130 | 275 | 275 | 275 | |
| GL Power | 1100 | $19 | 19 | 19 | −½ |
| GN Capital | 600 | $9⅞ | 9¾ | 9¾ | −⅛ |
| GNGas A p | z15 | $20 | 20 | 20 | |
| Gt W Life | 435 | $69 | 68 | 68½ | −½ |
| GWest S | 12000 | $8½ | 8⅜ | 8½ | +⅛ |
| Greyhnd | 790 | $22¾ | 22½ | 22½ | |
| GSW Cl A | 200 | $17 | 17 | 17 | +⅛ |
| GSW Cl B | 1100 | $17 | 17 | 17 | |
| Guar Trst | 850 | $14¼ | 13¾ | 13¾ | −¼ |
| Gulf Can | 3107 | $34⅛ | 33⅝ | 33⅞ | −⅛ |
| H Group | 4300 | $18¼ | 17¾ | 18 | +¾ |
| Hardee | 4600 | 120 | 120 | 120 | −5 |
| Hard Carp | 200 | $24¼ | 24¼ | 24¼ | |
| Hard Crp A | 700 | $24 | 24 | 24 | |
| Harlequin | 300 | $10 | 9¾ | 9¾ | −¼ |
| Harris J S | 500 | 300 | 300 | 300 | |
| Harveys F | 2700 | 125 | 110 | 110 | −10 |
| Hawker S | 2500 | 420 | 410 | 415 | +10 |
| Hawker pr | 50 | $63⅛ | 63⅛ | 63⅛ | −⅛ |
| Hays Dna | 100 | $21½ | 21½ | 21½ | −½ |
| Hedway C | 3400 | $5¼ | 5⅛ | 5¼ | +⅛ |
| Home A | 700 | $32 | 32 | 32 | |
| Home B | 160 | $31¼ | 31¼ | 31¼ | −⅛ |
| Horne Pit | 2400 | 330 | 330 | 330 | |
| H Bramor | 200 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | −¼ |
| Hoden DH | 5150 | $8½ | 7⅞ | 8⅛ | +⅛ |
| H Bay Co | 5630 | $17 | 16⅞ | 17 | |
| HB Oil Gas | 2310 | $45¾ | 45½ | 45½ | |
| HB Oil G pr | 2115 | $54⅝ | 54½ | 54⅝ | +⅛ |
| Huron Eri | 400 | $29½ | 29½ | 29½ | |
| Husky Oil | 7873 | $15½ | 15⅜ | 15⅜ | −⅛ |
| Husky B pr | 50 | $43 | 43 | 43 | |
| Husky D w | 384 | 485 | 485 | 485 | −5 |
| Husky E w | 1640 | 600 | 575 | 575 | −25 |
| IAC | 2415 | $19¾ | 19½ | 19¾ | +¼ |
| IAC w | 4100 | 825 | 825 | 825 | −5 |
| Imasco | 472 | $25¼ | 25⅛ | 25¼ | +⅜ |
| Imasco A p | z75 | 425 | 425 | 425 | |
| Imp Gen | z125 | $5¾ | 5½ | 5¾ | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Koffler | 2760 | $18⅛ | 17⅞ | 18⅛ | +¼ |
| Koffler w | 650 | 725 | 710 | 725 | +15 |
| Labatt | 2703 | $29⅝ | 29 | 29 | −½ |
| Labatt pr | 650 | $29⅜ | 29⅛ | 29⅛ | −⅛ |
| Laidlaw M | 2550 | $12 | 11⅞ | 11⅞ | −⅛ |
| Lailaw A p | 500 | $35¾ | 35⅝ | 35⅝ | −⅜ |
| LOnt Cem | 225 | 340 | 335 | 340 | +5 |
| Laura Sec | 130 | $12 | 12 | 12 | +¼ |
| Lau Fin | 405 | $13⅝ | 13½ | 13⅝ | |
| Lau F 2.00 | 100 | $26¾ | 26¾ | 26¾ | |
| Leigh Inst | 1965 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | |
| Leons Frn | 3875 | $16 | 14½ | 16 | +1½ |
| Levy | 100 | $15 | 15 | 15 | |
| Life Inves | 250 | $8 | 8 | 8 | +¼ |
| Life Inv w | 525 | 95 | 95 | 95 | |
| Livingsto | 430 | $10⅞ | 10½ | 10⅞ | +⅛ |
| Living pr | 75 | $37¾ | 37¾ | 37¾ | |
| Living w | 2589 | 700 | 650 | 700 | +30 |
| Lob Co A | 282 | $7 | 7 | 7 | |
| Lob Co pr | z15 | $32¼ | 32⅛ | 32⅛ | |
| Lob G A pr | 100 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | +½ |
| Lob G B pr | z35 | $21¼ | 21 | 21 | |
| Loeb M | 400 | 425 | 415 | 415 | −5 |
| Mclan H A | 1200 | $15½ | 15½ | 15½ | +⅛ |
| MH Cable | 125 | $17½ | 17½ | 17½ | −¼ |
| MB Ltd | 4767 | $27½ | 27⅜ | 27½ | |
| Magna El | 800 | $8 | 7¾ | 7¾ | +¼ |
| Magnason | 2600 | $14 | 14 | 14 | +⅜ |
| Magnetcs | 1000 | 130 | 125 | 125 | −10 |
| Major H D | 800 | 270 | 260 | 270 | |
| M Lf Mills | 125 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | +¼ |
| Maritime | z298 | $21 | 20½ | 20½ | |
| Martim A p | z45 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | |
| Markboro | 1800 | $7½ | 7¼ | 7⅜ | +⅛ |
| Mkbro w | 42350 | 40 | 35 | 35 | |
| Mass-Fer | 5950 | $15⅛ | 14⅞ | 15⅛ | |
| McGraw H | 250 | $8¼ | 8⅛ | 8⅛ | +⅛ |
| McLaghln | 367 | $15½ | 15⅜ | 15⅜ | −⅛ |
| MEPC | 300 | $8⅝ | 8⅜ | 8⅜ | |
| MEPC w | 600 | 310 | 310 | 310 | −5 |
| Mercantil | 1060 | $25¾ | 25½ | 25⅝ | −⅛ |
| Met Stores | 100 | $21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | |
| Mex LP | 100 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | +⅜ |
| MGFM | 1800 | 440 | 425 | 425 | +25 |
| MICC | 3150 | $30¼ | 29⅝ | 30 | +⅜ |
| Microsyst | 464 | $7 | 7 | 7 | |
| Micrsys w | 1050 | 270 | 270 | 270 | +10 |
| Mit Brick | 100 | 450 | 450 | 450 | −25 |
| MLW Wor | 710 | $16½ | 16¼ | 16½ | +⅜ |
| Molson A | 5053 | $28 | 27½ | 27¾ | +¼ |
| Molson B | 402 | $27¼ | 27⅛ | 27⅛ | −½ |
| Mnt Trst | 125 | $19½ | 19½ | 19½ | −⅛ |
| Moore | 7611 | $47¾ | 47¼ | 47⅜ | +⅜ |

**Hausse du dollar cdn**

NEW YORK – Le dollar canadien a progressé, hier, de 1-32 à $1.01 3-4, par rapport à la devise américaine. Il y a une semaine, il cotait $1.01 5-8.

La livre sterling a cédé 1-16 à $2.44 61-64.

MONTREAL – Coté en devise canadienne, le dollar américain a baissé à $0.98 9-32.

La livre sterling a perdu 1-8 à $2.40 3-4.

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Imp Gen w | 500 | 135 | 130 | 130 | |
| Imp Life | 100 | $95 | 95 | 95 | +2 |
| Imp Oil | 6734 | $37¾ | 37¼ | 37⅜ | −¼ |
| Indal Can | 250 | $14 | 14 | 14 | |
| Indusmin | z25 | $10⅞ | 10⅞ | 10⅞ | |
| Inglis | 350 | $20 | 20 | 20 | |
| Inland Gas | 1003 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| Inter-City | 2200 | $9⅛ | 8⅞ | 9⅛ | +⅜ |
| Inter C B p | 100 | $19½ | 19½ | 19½ | −½ |
| Inter C A w | 1800 | 475 | 475 | 475 | +25 |
| Inter C B w | 100 | 465 | 465 | 465 | |
| IBM | 63 | $390 | 383 | 390 | |
| Inco | 40033 | $29⅝ | 29⅛ | 29⅛ | −⅜ |
| Int Util | 5430 | $41¾ | 40¼ | 40¼ | −1⅛ |
| Int Util A | 125 | $49 | 49 | 49 | |
| Interpool | 200 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ | −⅛ |
| Int Div | 1500 | 370 | 360 | 360 | −5 |
| Intpr Pipe | 9655 | $28⅞ | 28⅜ | 28⅞ | +¼ |
| Int Pipe w | $150 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| Ipsco | 4930 | $14⅞ | 14¾ | 14¾ | |
| Inv Group | 3425 | $9 | 8¾ | 8¾ | −¼ |
| Inv Grp A | 2165 | $9⅜ | 9⅛ | 9⅛ | −¼ |
| Inv Grp 5 p | 1745 | $21⅞ | 21¼ | 21⅞ | +¾ |
| Irwin Toy | z56 | $12⅞ | 12¾ | 12¾ | |
| ITL Ind | 100 | 400 | 400 | 400 | −5 |
| Ivaco Ind | 300 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | −¼ |
| IWC Ind | 600 | 275 | 275 | 275 | −10 |
| Kaiser | 60750 | 320 | 300 | 310 | +10 |
| Kaps Tran | 2720 | $11⅛ | 10⅞ | 11 | −¼ |
| Keeprite P | 950 | $19⅜ | 19¼ | 19⅜ | +⅛ |
| Kelvinatr | 100 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | −⅛ |
| Kenting | 200 | $13 | 13 | 13 | +¼ |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Morse A | 240 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | |
| Morse B | 100 | $28 | 28 | 28 | −¾ |
| Morse pr | 50 | $36½ | 36½ | 36½ | |
| MTS Inter | 3500 | 115 | 110 | 115 | |
| Murphy | 2000 | $20⅝ | 20½ | 20½ | +⅜ |
| Murritt P | 4600 | $6¾ | 6¼ | 6½ | −½ |
| NaChrs I | 5400 | $8½ | 8 | 8 | −½ |
| Nat Drug | z40 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Nat Drug p | z40 | $10 | 10 | 10 | |
| N Nuring H | 2200 | 245 | 240 | 245 | +10 |
| Nat Sea | 200 | $8 | 7⅞ | 7⅞ | +⅛ |
| Nat Trust | 75 | $37½ | 37½ | 37½ | |
| Neonex | 2650 | $5½ | 5¼ | 5¼ | −¼ |
| NB Tel | 125 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | −⅛ |
| N Provid D | 300 | 37 | 37 | 37 | −3 |
| Nfld LP | 500 | $12 | 12 | 12 | |
| Noranda | 9935 | $38⅛ | 37⅝ | 38⅛ | +⅛ |
| Nordair L | 300 | $6⅜ | 6¼ | 6⅜ | +⅛ |
| Nor Ctl G | 7910 | $12 | 11¾ | 12 | +¼ |
| Nor Ctl B p | 400 | $26 | 25½ | 25½ | −½ |
| Nor Ct 150 p | 5300 | $25⅜ | 24⅞ | 25⅜ | +⅜ |
| Nor Ctl w | 500 | 510 | 485 | 510 | +25 |
| NW Util p | z6 | $55 | 55 | 55 | +½ |
| NS Savngs | 650 | $19¼ | 19 | 19¼ | +½ |
| Nowsco W | 200 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| NSI Mark | 1930 | $12⅞ | 12½ | 12½ | |
| NWL Fin | 300 | 300 | 300 | 300 | |
| Ocidl P | 24961 | $15⅞ | 14 | 15 | +1 |
| Oceanus I | 150 | 265 | 265 | 265 | −10 |
| Okanagan | 1800 | $11¾ | 11⅛ | 11¼ | −1 |
| Ontario Tr | 3778 | $7⅝ | 7¼ | 7⅜ | +⅜ |
| Orlando R | 500 | $9¼ | 9⅛ | 9⅛ | −⅜ |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| OSF Ind | 7045 | $8⅞ | 8½ | 8¾ | |
| Oshawa A | 3200 | $11⅞ | 11½ | 11¾ | +⅛ |
| Oshawa w | 1900 | 140 | 130 | 140 | |
| Overlnd 2 p | 200 | 350 | 350 | 350 | |
| Pac West A | 6400 | $24 | 23¾ | 24 | +¼ |
| Pancana I | 6650 | 350 | 345 | 345 | −5 |
| Paulin | 2000 | $5 | 490 | 490 | −10 |
| Peel Elder | 900 | $19 | 18⅜ | 19 | +1¼ |
| Pembin A | 1080 | $6⅜ | 6½ | 6⅜ | +⅛ |
| Pembin B | 153 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | −⅛ |
| Pemb C p | 100 | $49 | 49 | 49 | |
| Pemb D p | z2 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | |
| Penningtn | 900 | $17⅝ | 17 | 17⅜ | +⅜ |
| PC Jwl A | 1061 | $17¾ | 17⅜ | 17¾ | +¼ |
| P Dept S | 1580 | $11⅝ | 11½ | 11⅝ | +¼ |
| Petrofina | 353 | $25⅜ | 25⅜ | 25⅜ | |
| Phillips Cb | 6900 | $13¼ | 12¼ | 13¼ | +1 |
| Pitts Eng | 2910 | $20 | 19¾ | 19¾ | −⅛ |
| Pow Corp | 2345 | $12⅛ | 12 | 12 | |
| Pow Crp pr | 150 | $30⅞ | 30¼ | 30¼ | −¼ |
| Pow C 5 pr | 100 | $12½ | 12½ | 12½ | −⅛ |
| Pre Cab | 11225 | $22 | 21¾ | 22 | |
| Price Com | 9385 | $10⅜ | 9¾ | 9¾ | −½ |
| Prov B Can | 100 | $17½ | 17½ | 17½ | +½ |
| Q Brdcast | 400 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Que Tel | 200 | $16½ | 16¼ | 16½ | +½ |
| Rank Org | 4340 | $27 | 26½ | 26⅞ | +⅜ |
| Readers D | 2925 | $24¾ | 24⅜ | 24½ | |
| Realty C A | 1200 | $7⅛ | 7 | 7 | −⅛ |
| Realty C w | 100 | 375 | 375 | 375 | −10 |
| Reed Oslr | 3450 | $11½ | 11⅜ | 11⅜ | +⅛ |
| Reichhold | 1300 | $21⅝ | 21¼ | 21⅝ | +⅛ |
| Reitman | 60 | $33¼ | 33 | 33 | −⅜ |
| Reitman A | 600 | $31⅞ | 31¼ | 31¼ | −¾ |
| Revelstk | z9 | $18⅜ | 18⅜ | 18⅜ | |
| R Little | z20 | $63 | 63 | 63 | |
| Ronald Fd | 100 | $20 | 20 | 20 | −¼ |
| Rothman | 300 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| Rothmn w | 1250 | 745 | 725 | 725 | +5 |
| Rothm 2p | 1350 | $23½ | 23⅜ | 23½ | +¼ |
| Royal Bnk | 9950 | $35 | 34¾ | 35 | +¼ |
| Royal Trst | 25 | $40¾ | 40¾ | 40¾ | +⅛ |
| Russel A | 2741 | $18½ | 18 | 18 | |
| Russl H p | 750 | $36¾ | 36 | 36¾ | +⅜ |
| StL Corp p | 63 | $62½ | 62½ | 62½ | |
| St Maurice | 2600 | 110 | 105 | 110 | +5 |
| Sayvette | 905 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Schneid b p | 800 | $10 | 10 | 10 | |
| Scintrex | 100 | 245 | 235 | 235 | −5 |
| Scot York | 575 | $15¾ | 15⅜ | 15⅝ | −⅛ |
| Scot Lasal | 950 | $6⅜ | 6¼ | 6¼ | −⅛ |
| Scotts | 300 | $19⅝ | 19¼ | 19⅛ | +⅛ |
| Seaway pr | 100 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | −⅛ |
| Shaw Pipe | 200 | $13 | 12⅞ | 12⅞ | −⅛ |
| Shell Inv p | 235 | $45¾ | 45½ | 45¾ | +¼ |
| Shell Inv w | 1850 | $25⅞ | 25½ | 25⅞ | +⅛ |
| Shell A | 1892 | $46 | 45⅝ | 46 | |
| Shully's | 300 | $5¾ | 5½ | 5½ | −⅜ |
| Sifton Pro | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| Silknit | 25 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | |
| Simpsons | 2824 | $25⅜ | 25⅜ | 25⅜ | −⅜ |
| Simpson S | 1318 | $40¾ | 40 | 40 | −½ |
| Sklar M | 2180 | $6⅝ | 6¼ | 6¼ | −¼ |
| Sklar W | 1152 | 475 | 450 | 475 | +15 |
| Skyline H | 500 | $12¾ | 12⅝ | 12¾ | +⅛ |
| Slater Stl | 2312 | $12¾ | 12 | 12½ | +½ |
| Slat W Can | 3575 | $11 | 10⅝ | 11 | +⅜ |
| Soby Stor | z75 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| Southam | 600 | $25½ | 25½ | 25½ | +½ |
| St Brodcst | 1110 | $16½ | 15¾ | 16½ | +¾ |
| Stelco | 8035 | $35⅝ | 35⅜ | 35⅜ | |
| Steetley I | 300 | $11 | 11 | 11 | |
| Steinbg A | 1000 | $25¼ | 24¾ | 25 | −1 |
| Ster Trust | 100 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | +⅛ |
| Stuart Hs | 500 | 450 | 440 | 440 | −10 |
| Teldyn | 70550 | 435 | 425 | 435 | +10 |
| Texaco | 135 | $51½ | 51½ | 51½ | |
| Texas Gu I | 3400 | $16⅝ | 16½ | 16½ | −⅛ |
| Thd CGlp | 50 | $34 | 34 | 34 | +1 |
| Thom Nes | 560 | $39¾ | 39 | 39¾ | +¾ |
| Toromont | 400 | 250 | 245 | 245 | |
| Tor Dm Bk | 3365 | $35 | 34⅝ | 34⅞ | +⅜ |
| Tor Star B | 200 | $47½ | 47¼ | 47½ | +¾ |
| Tor Star C | 100 | $47 | 47 | 47 | +1½ |
| Traders A | 1950 | $18 | 17⅞ | 18 | |
| Trader A p | z10 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | |
| Trader B p | 325 | $29 | 29 | 29 | +¼ |
| Trader 65 w | 1200 | 380 | 350 | 350 | −15 |
| Trader 66 w | 200 | 685 | 685 | 685 | −15 |
| Trader 69 w | 1300 | 700 | 700 | 700 | |
| Transair | 1125 | 430 | 425 | 425 | |
| Trnsair w | 200 | 210 | 210 | 210 | +5 |
| Tr C Glass | 1100 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | +¼ |
| Tr Can PL | 2900 | $45¼ | 44⅞ | 45¼ | +⅛ |
| Tr Can Pl p | z10 | $41 | 41 | 41 | |
| Tr Can A pr | z9 | $82¾ | 82½ | 82½ | |
| Tr Can C pr | 1260 | $57 | 56¼ | 57 | +¾ |
| Tr Can P w | 430 | $14 | 13¾ | 13¾ | −⅛ |
| Trans Mt | 1645 | $24 | 23¾ | 24 | +⅜ |
| Trimac | 700 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | |
| Trizec Crp | 878 | $17 | 17 | 17 | −⅛ |
| Trizec w | 150 | 46 | 46 | 46 | −1 |
| Tru-Wall | 500 | 330 | 325 | 325 | |
| Turbo R | 2300 | 170 | 165 | 170 | −5 |
| Un Carb | 10275 | $18 | 17¾ | 17¾ | −⅛ |
| U Gas | 10100 | $14 | 13⅝ | 14 | +⅛ |
| UGas B pr | z10 | $45 | 45 | 45 | |
| Union Oil | 100 | $43 | 43 | 43 | |
| U Corp 63p | z10 | $19½ | 19½ | 19½ | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Un Tire | 1625 | $5⅛ | 5 | 5⅛ | +⅛ |
| U Sections | 200 | $9¼ | 9 | 9¼ | −¼ |
| Van Der | 350 | $11⅜ | 11¼ | 11¼ | −⅛ |
| Van Ness | 200 | 48 | 48 | 48 | |
| Venpower | 8150 | 125 | 115 | 125 | +5 |
| Versatile | 1100 | $6⅞ | 6½ | 6⅞ | +⅜ |
| Versati A | 1100 | $6⅝ | 6½ | 6½ | −⅛ |
| Villcentre | 600 | $12½ | 12¼ | 12¼ | |
| Vulcan Ind | 300 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | +¼ |
| Wajax | 900 | $9⅝ | 9½ | 9½ | −⅛ |
| Wainoco O | z25 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Walk GW | 5926 | $44¾ | 44 | 44¾ | +1 |
| Weldwod | 795 | $12⅞ | 12¾ | 12⅞ | +⅛ |
| Wstburne | 100 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | |
| Wbur A p | 250 | $39¼ | 39 | 39¼ | +½ |
| Wcoast Pt | 3815 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| W Pet A p | 275 | $30½ | 30½ | 30½ | |
| Westc'st | 3443 | $27⅝ | 27¼ | 27½ | +⅜ |
| Wcoast w | 4430 | 920 | 895 | 905 | +15 |
| Westeel | 290 | $21½ | 21⅜ | 21⅜ | +⅜ |
| W Brdcast | 100 | $15 | 15 | 15 | −⅜ |
| W Cdn Seed | 275 | $6 | 6 | 6 | |
| W Realty | 200 | $7½ | 7½ | 7½ | +⅛ |
| W Realty w | 550 | 315 | 305 | 305 | −5 |
| Westnhse | 1100 | $21¾ | 21½ | 21½ | −¼ |
| Weston | 780 | $21½ | 21½ | 21½ | +⅛ |
| Wstn 4½p | z15 | $65 | 65 | 65 | |
| White Pas | 1510 | $13⅝ | 13½ | 13½ | |
| Whonok A | 300 | $16½ | 16 | 16 | −¼ |
| Wiley Oil | 2370 | $18⅝ | 18⅛ | 18⅛ | −½ |
| Winco S | 100 | $10 | 10 | 10 | |
| Wix Corp | 305 | $8 | 8 | 8 | −¼ |
| Wood Alex | 100 | 415 | 415 | 415 | −35 |
| Woodwd A | 125 | $29⅜ | 29⅜ | 29⅜ | |
| YR Prop | z50 | $14 | 14 | 14 | |
| Zellers | 325 | $15½ | 15½ | 15½ | −¼ |
| Zenith | 210 | 315 | 315 | 315 | |
| **Mines** | | | | | |
| Acme Gas | 9500 | 37 | 34 | 34 | −2½ |
| Adana M | 3700 | 70 | 70 | 70 | +10 |
| Advocate | 200 | 160 | 155 | 160 | +5 |
| Aetna In | x000 | 95 | 95 | 95 | +10 |
| Agnico E | 2200 | 370 | 365 | 365 | +5 |
| Akaitcho | 2000 | 60 | 60 | 60 | +2 |
| Aldona | 962 | 46 | 46 | 46 | |
| Allied Mng | 700 | 315 | 310 | 315 | +5 |
| Am Larder | c300 | 74 | 73 | 74 | +1 |
| Ang Ruyn | 1100 | 41 | 41 | 41 | +1 |
| Ang UD | 12000 | 128 | 123 | 123 | −4 |
| Bankeno | 2325 | 750 | 740 | 740 | +5 |
| Bary Expl | 1100 | 109 | 103 | 109 | |
| Betlm | 1515 | $20 | 19¾ | 20 | +½ |
| Bl Hawk | 700 | 99 | 99 | 99 | +4 |
| Bralor R500 | 210 | 210 | 210 | | |
| Brameda | 4389 | 120 | 115 | 115 | −5 |
| Brenda M | 500 | 430 | 430 | 430 | |
| Broul Reef | 1500 | 35 | 32 | 32 | −2 |
| Brunwk | 2050 | 400 | 390 | 395 | −5 |
| Calmor IB | 500 | 46 | 46 | 46 | +1 |
| Cam Mine | 2000 | 26 | 25½ | 26 | |
| Camflo | 6060 | 480 | 470 | 475 | +5 |
| Cam Chib | 3800 | 525 | 515 | 525 | +10 |
| Camp RL | 10 | $4p | 40 | 40 | +1 |
| C Tung | 2700 | 165 | 160 | 160 | −6 |
| Cdn Arrow | 1000 | 25½ | 25½ | 25½ | −1½ |
| C Jamiesn | 100 | 140 | 140 | 140 | −12 |
| Cn Lncrt | 17500 | 21 | 20 | 20½ | +½ |
| Chemaloy | 7200 | 237 | 228 | 234 | +4 |
| Chestrvile | z200 | 12 | 12 | 12 | |
| Chib Kay | 100 | 5½ | 5½ | 5½ | |
| Chimo | 200 | 103 | 103 | 103 | |
| Columb M | 500 | 5 | 55 | 55 | −1 |
| Comb Met | 500 | 11½ | 11½ | 11½ | −½ |
| Coniagas | 1000 | 46 | 46 | 46 | +3½ |
| C Callinan | 2000 | 5 | 5 | 5 | |
| C Drham | 4100 | 47 | 45 | 47 | −3 |
| C Marben | 1465 | 115 | 105 | 105 | −5 |
| C Morisn | 2800 | 160 | 155 | 155 | −4 |
| Conwest | 590 | 700 | 700 | 700 | −10 |
| Cop Fields | 300 | 127 | 127 | 127 | |
| Craigmt | 3750 | 780 | 775 | 775 | −15 |
| D'Aragon | 500 | 18 | 18 | 18 | |
| D'Eldona | 1800 | 42 | 41 | 42 | +1 |
| Denison | 3 | $31½ | 31¼ | 31¼ | |
| Dicken | 10210 | 305 | 295 | 300 | +15 |
| Dome | 1340 | $76¾ | 76 | 76¾ | +2¼ |
| D Explor | 1500 | 84 | 82 | 84 | +1 |
| Dynasty | 2400 | 945 | 930 | 945 | +10 |
| East Mal | 2400 | 270 | 270 | 270 | +5 |
| East Sull | 1102 | 240 | 235 | 240 | +4 |
| Falcon C | 5850 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | |
| F Mar | 1000 | 60 | 60 | 60 | −3 |
| Fort Reinc | 1300 | 35½ | 35½ | 35½ | −½ |
| Frobex | 3570 | 28 | 28 | 28 | −1 |
| Gnt Masct | 3100 | 495 | 480 | 480 | −15 |
| Giant Yk | z4 | 810 | 810 | 810 | |
| Gibraltar | 3900 | 985 | 965 | 970 | +5 |
| Goldray | 500 | 45 | 45 | 45 | −5 |
| Goldrim | 1450 | 12 | 12 | 12 | |
| Granduc | 1000 | 340 | 340 | 340 | |
| Hallnor | 400 | 200 | 200 | 200 | |
| Headway | 2000 | 6 | 6 | 6 | −½ |
| Highmont | 200 | 185 | 185 | 185 | +5 |
| Hollinger | 1065 | $40½ | 40½ | 40½ | +¼ |
| Huds Bay | 747 | $21 | 20⅞ | 20⅞ | −⅜ |
| Hu-Pam | 2000 | 19 | 19 | 19 | +1½ |
| Hydra Ex | 4540 | 23 | 20 | 23 | +3 |
| Int Mogul | 514 | 935 | 935 | 935 | +10 |
| Int Obaska | z200 | 27 | 27 | 27 | |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Iron Bay T | 500 | 350 | 350 | 350 | |
| Iso | 3700 | 185 | 182 | 182 | −1 |
| Joliet | 4000 | 24 | 23 | 24 | |
| Jonsmith | 1000 | 11 | 11 | 11 | |
| Jorex Ltd | 6135 | 140 | 131 | 140 | +10 |
| Joutel | 5000 | 40 | 39½ | 39½ | −½ |
| Kam Kotia | 1400 | 52 | 52 | 52 | +1 |
| Kerr Add | 2040 | c$10 | 980 | 980 | |
| KT Mining | 1000 | 12 | 12 | 12 | +1 |
| Lab Min | 695 | $42¼ | 42¼ | 42¼ | |
| L Osu | 3000 | 5½ | 5½ | 5½ | +½ |
| L Shore | 1381 | 400 | 390 | 400 | +20 |
| Liberian | 50 | $10⅞ | 10⅞ | 10⅞ | +⅜ |
| LL Lac | 1694 | 230 | 222 | 230 | +8 |
| Lost River | 7065 | 590 | 485 | 485 | −100 |
| Louvicrt | 2000 | 13 | 13 | 13 | −½ |
| Lytton M | 1077 | 207 | 203 | 207 | +7 |
| Madeline | 285 | 350 | 350 | 350 | |
| Madsen | 3000 | 64 | 60 | 64 | +6 |
| Malartic | 2100 | 101 | 100 | 100 | |
| Man Bar | 1500 | 55 | 52 | 55 | +3 |
| Martin | 11500 | 13 | 12½ | 13 | +1 |
| Matat | 67500 | 10 | 9 | 9½ | +1 |
| Mattgmi | 500 | $4 | 33½ | 33½ | −¼ |
| Mc Adam | s1400 | 47 | 47 | 47 | |
| Mc Intyre | 480 | $53 | 52½ | 52½ | |
| Mentor | 3000 | 115 | 112 | 112 | +7 |
| Multi-Mi | 3000 | 39 | 38 | 39 | |
| Mymar M | z333 | 21 | 21 | 21 | |
| NBU Mine | 1900 | 258 | 255 | 255 | −15 |
| New Ath | 7000 | 18 | 17½ | 18 | +1 |
| New Cal | 1000 | 24 | 24 | 24 | |
| Newconx | 100 | 535 | 535 | 535 | +5 |
| N Goldvue | 1500 | 11 | 11 | 11 | −1 |
| N elore | 2000 | 3 | 3 | 3 | |
| Nlund | 17500 | 39½ | 38 | 39 | |
| N Que Ragl | 200 | 530 | 530 | 530 | −10 |
| Noble M | 1200 | 74 | 74 | 74 | −1 |
| Norbaska | z230 | 12 | 10 | 12 | |
| Norlex e | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| Northgat | 999 | 555 | 545 | 555 | −5 |
| N Rock | 2540 | 200 | 200 | 200 | |
| Obrien | 2000 | 18 | 18 | 18 | −2 |
| Orchan | 1300 | 400 | 395 | 395 | −5 |
| Pac Coper | 3300 | 200 | 195 | 195 | |
| Pmour | 12421 | 370 | 350 | 355 | +15 |
| Pan Centr | 1183 | 375 | 360 | 360 | −15 |
| Patino N V | 600 | $31½ | 31½ | [illegible] | |
| Pick Crow | 500 | 21 | 21 | 21 | |
| Pine Point | 315 | $31 | 31 | 31 | +⅜ |
| Placer | 700 | $40¼ | 40⅛ | 40¼ | |
| Prado Exp | 200 | 160 | 160 | 160 | |
| Preston | 3220 | 990 | 970 | 990 | +30 |
| Pure Silv | 2200 | 223 | 218 | 221 | +1 |
| Q Sturg | 2325 | 62 | 53 | 60 | +4 |
| Radioe | 100 | 25 | 24 | 25 | +1 |
| Rayrock | 300 | 107 | 107 | 107 | −1 |
| Redstone | 500 | 49 | 49 | 49 | −1 |
| Reeves | 1408 | 65 | 56 | 65 | +9 |
| Rio Algom | 2045 | $19 | 18¾ | 18⅞ | −⅛ |
| Roman | 460 | 785 | 775 | 775 | +10 |
| Ryanr | 10000 | 8 | 8 | 8 | |
| St Fabien | z100 | 6½ | 6½ | 6½ | |
| Sherritt | 5031 | $14⅞ | 14⅝ | 14⅝ | −¼ |
| Sigma | 1250 | $10½ | 10 | 10½ | +75 |
| Silvmq | z20 | 14 | 14 | 14 | Sta |
| Steep R | 3000 | 186 | 184 | 186 | +3 |
| Sullivan | 4374 | 245 | 237 | 245 | +10 |
| Sunbrst E | 1100 | 13 | 13 | 13 | −½ |
| Tara | 650 | $16¾ | 16½ | 16¾ | +¼ |
| Teck Cor A | 240 | 510 | 510 | 510 | −5 |
| Teck Cor B | 716 | 465 | 460 | 465 | +5 |
| Texmont | 1000 | 44 | 43 | 43 | |
| Tex-Sol | 5200 | 58 | 53 | 58 | +4 |
| Tombill | 4000 | 75 | 75 | 75 | |
| Tormex M | 500 | 140 | 140 | 140 | |
| Tribag | 1500 | 48 | 47½ | 47½ | −½ |
| U Asbesto | 300 | 410 | 410 | 410 | −10 |
| U Keno | 1400 | 475 | 450 | 475 | +25 |
| U Siscoe | 3365 | 240 | 237 | 239 | +1 |
| Upp Can | 6050 | 280 | 274 | 280 | +15 |
| West Mine | 300 | 325 | 325 | 325 | +5 |
| Westfield | 1150 | 120 | 112 | 112 | −6 |
| Wstfield w | 125 | 42 | 42 | 42 | +2 |
| Willroy | 3532 | 122 | 115 | 122 | +12 |
| Win-Eld | 2000 | 13 | 13 | 13 | |
| Woodreef | 200 | 130 | 130 | 130 | +4 |
| Wr Harg | 5307 | 130 | 125 | 125 | |
| Yk B | 11300 | 395 | 385 | 390 | −5 |
| Zenmac | 2000 | 14 | 14 | 14 | |
| Zulapa | 4000 | 12 | 12 | 12 | |
| **Pétrole et gaz** | | | | | |
| Alt East G | 3100 | 730 | 725 | 725 | −5 |
| Alminex | 710 | 610 | 605 | 605 | |
| A Quasar P | 675 | 880 | 870 | 870 | +5 |
| Asamera | 1900 | $16 | 15⅝ | 15¾ | −⅜ |
| Ashland C | 400 | $10⅞ | 10¾ | 10⅞ | −⅛ |
| BP OG | 13330 | 520 | 505 | 520 | +15 |
| C Geother | 900 | 115 | 108 | 115 | +5 |
| C Nor West | 7900 | 320 | 315 | 315 | +5 |
| CS Pete | 4200 | 620 | 615 | 620 | +5 |
| CS Pete w | 1400 | 380 | 370 | 370 | |
| C Bonza | 25200 | 102 | 98 | 102 | +5 |
| C Ex Gas | 300 | 335 | 335 | 335 | |
| C Homestd | 7100 | 775 | 755 | 770 | +15 |
| CLI Pete | 500 | 40 | 40 | 40 | |
| C Reserve | 950 | 460 | 450 | 460 | |
| Cdn Sup O | 1264 | $47⅝ | 47¼ | 47¼ | −⅜ |
| Chieftan D | 1500 | 930 | 925 | 925 | −5 |


**A L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS**

**Roland Lapointe, a.v.a.**

Monsieur Roland Lapointe, représentant attaché au bureau régional de Montréal-Laurier, s'est vu décerner récemment le titre d'assureur-vie agréé (c.l.u.) par l'Institut des Assureurs-vie du Canada.

M. Lapointe a obtenu cette distinction à la suite d'études spécialisées touchant les aspects les plus avancés de la profession d'assureur-vie.


| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Clark Can | 200 | 290 | 290 | 290 | +10 |
| Davoil | 50p | 21 | 21 | 21 | |
| Decca R | 1000 | 305 | 305 | 305 | +5 |
| Gr Plains | 150 | $30 | 30 | 30 | −½ |
| Houston O | 5200 | 259 | 256 | 257 | |
| Inter Tech | 2500 | 95 | 94 | 94 | |
| Lochiel | 1000 | 145 | 145 | 145 | |
| Midcon | 6100 | 67 | 63 | 67 | +1 |
| Min Res | 12500 | 45 | 37 | 45 | +9 |
| Nat Pete | 4100 | 160 | 160 | 160 | −2 |
| NCO | 13230 | 555 | 535 | 545 | +20 |
| Numac | 2400 | $16½ | 16 | 16 | −¼ |
| Oakwood P | 4726 | 110 | 100 | 110 | +11 |
| Page Pet | 400 | 225 | 223 | 225 | |
| P Ocean | 80104 | $13¾ | 13 | 13¾ | +¾ |
| PanCdn P | 2550 | $13⅞ | 13½ | 13½ | −¼ |
| Peruv | 1500 | 62 | 60 | 62 | +2 |
| Petrol | 700 | 117 | 116 | 116 | −2 |
| Pinnacle P | 4000 | 36 | 35 | 35 | −2 |
| Place G | 1800 | 82 | 77 | 82 | +4 |
| Peyto O | 27815 | 295 | 258 | 290 | +31 |
| Puma P w | 7200 | 38 | 33 | 38 | +2 |
| Ram | 4750 | 225 | 224 | 224 | +4 |
| Ranger | 2364 | $19½ | 19 | 19⅛ | +⅛ |
| Scury Rn | 1500 | $13¾ | 13½ | 13⅝ | |
| Siebens | 1000 | $11 | 10⅞ | 11 | +¼ |
| Spooner | 2200 | 82 | 79 | 80 | |
| Sundle | 30800 | 495 | 465 | 490 | +20 |
| Total Pet | 5100 | 670 | 650 | 650 | +10 |
| Total P A p | 800 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | −⅛ |
| Tr Can Res | 1000 | 78 | 73 | 78 | +4 |
| U Can | 38285 | 710 | 675 | 700 | +35 |
| Ulster Pet | 1825 | 139 | 136 | 139 | +2 |
| Voyager P | 1300 | 515 | 510 | 515 | +15 |
| W Decalta | 5800 | 535 | 525 | 530 | |


LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER


# Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

**JOSEPH WILFRID GILLES PATRY**

Avis est donné par la présente que Joseph Wilfrid Gilles Patry, résidant à 4157, rue Laval à Montréal, district de Montréal, P. Q., s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Gilles Jean Patry.

GUY ARSENAULT

PROCUREUR DU REQUERANT

---

Prenez avis que le contrat en date du 25ème jour de juillet 1972 par lequel DRAPETEX LTD a cédé et transporté à la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. LTEE toutes ses dettes de livres, créances, demandes et réclamations actuelles et à venir, à titre de garantie a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 26 juillet 1972 sous le numéro 2366365

Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. LTEE., le 26 juillet 1972.

---

Prenez avis que le contrat en date du 12 juillet 1972 par lequel FENNIA LIMITED a cédé et transporté à la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. LTEE toutes ses dettes de livres, créances, demandes et réclamations actuelles et à venir, à titre de garantie a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 24ème jour de juillet 72 sous le Numéro 2365933

Société Financière pour le Commerce et l'Industrie S.F.C.I. LTEE., le 24 juillet 1972."

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE**

NO: 783-709

LEO HARVEY,

Demandeur,

VS

ISAIE HEBERT,

Défendeur,

SUIVANT ORDONNANCE DE CETTE COUR: Le défendeur ISAIE HEBERT est enjoint de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la dernière publication. Une copie du Bref d'assignation et déclaration a été laissée pour lui au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal, le 11 juillet.

Montréal, le 11 juillet, 1972

MARIUS D'AMOURS, P.S.C.M.

KAUFMAN & POSMAN, Avocats,
1255 Square Phillips, suite 908,
Montréal, P.Q.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE (DIVISION DES DIVORCES)**

NO: 12002259-72

ROGER NUCKLE, chauffeur, résidant et domicilié au 4005, rue St-Zotique, appartement 3, en les cité et district de Montréal,

Requérant,

-VS-

DAME CECILE JAMIESON, judiciairement séparée de corps et de biens dudit ROGER NUCKLE, de lieux inconnus,

Intimée,

PAR ORDRE DE LA COUR: – L'intimée Dame CECILE JAMIESON, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 (soixante) jours de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 25 juillet 1972.
JACQUES PERRON
Régistraire.

Me. Claude Picard, avocat,
165 est, rue Notre-Dame,
Montréal, P.Q.
861-5779

---

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**

OCTAVE ANDRE BOURRET, opérateur, résidant et domicilé au 8244 est, rue Sherbrroke, app. 12 dans la Ville et District de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil de la Province de Québec, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de SANDRA BOURRET.

---

"AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
Yvon TONIETTO
Lucette Bélanger – TONIETTO
Eve Béatrice Miriam TONIETTO
Joseph Sylvain TONIETTO
présenteront une requête au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, pour changer leur nom de famille en celui de Arseneault".

---

**LAKE TECHNICAL SERVICES LTD**

AVIS est donné que la compagnie LAKE TECHNICAL SERVICES LTD., demandera au Ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives la permission d'abandonner sa Charte.

MONTREAL, ce 26 juillet 1972

GELINAS, BOURQUE, BENOIT,
BELANGER & LORTIE.
PROCUREURS DE LA COMPAGNIE

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO. 18-000737-72

**COUR SUPERIEURE**

PAUL VERVILLE, Industriel, et DAME JULIETTE DESCOEURS, épouse séparée de biens dudit PAUL Verville, domiciliés et résidant en les cité et district de Montréal, Province de Québec.

requérants

AVIS

PRENEZ AVIS que les requérants ont modifié leur Contrat de Mariage par acte notarié devant le Notaire André Bourassa, le 15 juin 1972 sous le numéro 1980 de ses minutes, et qu'ils présenteront une Requête pour Homologuer ledit Acte, le 31 août 1972 à 10.00 heures de l'avant-midi en la chambre 2.16 de la Cour Supérieure, à Montréal.

MONTREAL, le 21 juillet 1972.
Suite 2031
1 Place Ville Marie,
Montréal 113, Québec.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 05-007490-72

**COUR SUPERIEURE**

BANQUE DE MONTREAL, corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, dans la Province de Québec,

Demanderesse

VS

RICHARD E. FORCE, autrefois de la Cité de Pierrefonds, district de Montréal, et présentement de lieux inconnus,

défendeur

et

M. LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL

mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur RICHARD E. force est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation & déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 25 juillet 1972

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.
Mes McMaster, Meighen & Ass, avocats,
129 Ouest, St-Jacques,
Montréal, P.Q.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR PROVINCIALE**

No 02-004-866-72

SANDU AVRAMESCU, résidant au 630, rue Lennox, appartement 701, dans les cité et district de Montréal.

demandeur

-contre-

LAURENT VIGER, autrefois résidant au 815 7ième rue en la cité de Santerre, district d'Abitibi et maintenant de lieux inconnus.

défendeur

IL EST ENJOINT a LAURENT VIGER à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 27 juillet 1972,

A. BOUVIER

GREFFIER – ADJOINT

Mes SHENKER & TEITELBAUM, avocats
1010 St. Catherine St. W.,
suite 620
Montréa, P.Q.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE**

No.: 05-007491-72

BANQUE DE MONTREAL, corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cité et District de Montréal, dans la province de Québec,

Demanderesse

VS

RICHARD E.FORCE, autrefois de la Cité de Pierrefonds, district de Montréal, et présentement de lieux inconnus,

défendeur

et

M. LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL.

mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur Richard E. Force est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 25 juillet 1972

Marius D'A mours, P.C.S.M.

Mes McMaster, Meighen & Ass.n avocats,v
129 Ouest, St-Jacques,
Montréal, P.Q.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)**

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
No.: 12-022695-72

DAME SHEILA ALLISON PETTIGREW, vendeuse, épouse séparée de biens de Ronald Vincent Wardell, résidant et domiciliée dans la Cité de Montréal, district de Montréal,

Requérante

vs

RONALD VINCENT WARDELL, aurefois des Cité et district de Montréal, et présentement de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé RONALD VINCENT WARDELL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais sus dits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 27 juillet 1972

JACQUES PERRON
Régistraire

Me Mark Abramowitz, avocat,
1255 Carré Philippe,
suite 405,
Montréal, P.Q.

---

**AVIS**

**DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE**

AVIS est par les présentes donné que la compagnie "LE COMMITE DES LOISIRS DE LA VILLE DE DORION INC" demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives la permission d'abandonner sa charte.

MONTREAL, le 25 juillet 1972
Les procureurs de la compagnie
LACROIX VIAU DELANGER HEBERT
MAILLOUX & BEAUREGARD

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE**

No: 05-007539-72

BANQUE DE MONTREAL, corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, dans la Province de Québec,

Demanderesse

VS

RICHARD E. FORCE, autrefois de la Cité de Pierrefonds, district de Montréal, et présentement de lieux inconnus,

défendeur

et

PARKSIDE REALTY LTD, corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son bureau chef et principale place d'aifaires dans la Cité de Pierrefonds, district de Montréal, et Als,

mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur RICHARD E. FORCE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation & déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, ce 25 juillet 1972

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.
Mes McMaster, Meighen & Ass, avocats,
129 Ouest, St-Jacques,
Montréal, P.Q.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)**

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
No.: 12-022814-72

MADALENA PASQUALE, ménagère, épouse séparée de biens de FRANCESCO NUZZIOLESE, domiciliée et résidant en la Cité de St-Léonard, district de Montréal.

Requérante

vs

FRANCESCO NUZZIOLESE, boucher, de domicile inconnu.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé FRANCESCO NUZZIOLESE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 25 juillet 1972

JACQUES PERRON
Régistraire.

Me Dominique Zaurrini, avocat
50 ouest boul. Crémazie S 1012
Montréal 351, Qué.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE**

No 05-008 349-72

DAME TERESA LIM POPE, domiciliée au 307 Barnett, Dollard des Ormeaux, district de Montréal.

demanderesse

-contre-

BYRON H. POPE, autrefois de la cité et du district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

défendeur

IL EST ENJOINT à BYRON H. POPE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 27 juillet 1972

A. BOUVIER,
PROTONOTAIRE-ADJOINT

Mes LAFLEUR & BROWN, avocats
800 Place Victoria
suite 720
Montréal 115, P.Q.
Avocat de la demanderesse

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No 02-040-298-72

**COUR PROVINCIALE**

FERNAND PROULX, gentilhomme, résidant et domicilié au 1935 – 4e avenue, Pointe-aux-Trembles, District de Montréal.

demandeur

-contre-

ANDRE DESROCHERS, gentilhomme, résidant et donicilié au 48 rue Dubé, Cité et District de Montréal.

M. ORRIAN B. BOURDEAU, gentilhomme, résidant et domicilié au Swaggertown Road, Schenectady, Etat de New-York, Etats-Unis.

défendeurs

IL EST ENJOINT à M. ORRIAN B. BOURDEAU

à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 25 juillet 1972,

A. BOUVIEE
GREFFIER – ADJOINT

Mes CAMPBELL, PEPPER & ASS.,
avocats
1, Place Ville Marie
suite 1015
Montréal 113, P.Q.
Avocats du demandeur

---

**AVIS**

**DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE**

AVIS est par les présentes donné que la compagnie "Parc ST-JEAN BAPTISTE INC' DE DORION", demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, la permissiond d'abandonner sa charte.

MONTREAL, le 25 juillet 1972
Les procureurs de la compagnie
LACROIX VIAU DE BELANGER HEBERT
MAILLOUX & BEAUREGARD

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE**

NO: 05-06169-72

LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC représentant Sa Majesté du Chef de la Province,

demandeur

VS

JAMES DRUDGE, domicilié et résidant à Tekonsha, Michigan, Etats-Unis d'Amérique,

défendeur

et

JEFFREY LIVSEY, domicilié et résidant au 47 Coltwood Rcad, Coaloridge Lanark Shire, Scotland,

KEN CRYDERMAN, domicilié et résidant au 4737 Morella Avenue, North Hollywood, California, Etats-Unis d'Amérique,

DAME BERYL CHAWSKY-LIVSEY, veuve de Harry Livsey, de lieux inconnus tous trois ès-qualité d'héritiers présomptifs de feu Harry Livsey décédé le 12 février 1969, alors qu'il résidait à Mascouche, district de Joliette, et

FRANK GRILLY, domicilié et résidant au 230 ouest, rue Chabanel en les cité et district de Montréal

mis en cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur et les mis en cause sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière de deux insertions publiées.

Une compie du bref de saisie arrêt avant jugement et déclaration a été laissée à la Cour Supérieure de Montréal, à leur intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans le délai susdit, le demandeur procédera à obtenir jugement contre le défendeur et les mis en cause.

MONTREAL, le 30 juin 1972

JACQUES DIONNE
Greffier de la Cour Supérieure
le 27 juin 1972

Mes VILLENEUVE, PIGEON, CLEMENT & GUILBEAULT
235 est, boul. Dorchester, suite 501
Montréal 129, Québec
Procureurs du demandeur

---

**AVIS**

CANADA, Province de Québec, District de Montréal, No. 05-008 693-72, COUR SUPERIEURE – CENTRAL MORTGAGE & HOUSING CORPORATION, Demanderesse, vs. RAYMOND LAFOREST - et - MARGUERITE PROULX LAFOREST, Défendeurs, - et - REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL, Mis-en-Cause. Les Défendeurs sont ordonné à comparaître dans les dix (10) jours. Copies du Bref d'Assignation et de la Déclaration ont été laissées au greffe de cette cour à votre intention. MONTREAL, le 27 juillet, 1972 - MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER TAVISS SHAYNE & LEVITT, Procureurs de la Demanderesse.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR PROVINCIALE**

No 02-041 461-72

J. ELIOSOFF & SONS CO., corps politique et corporation dûment incorporée et ayant son bureau et siège social au 775 boul. Crémazie ouest, dans les cité et district de Montréal.

demanderesse

-contre-

SOUTHERN PACIFIC TRANSPORTATION CO., corps politique et corporation dûment incorporée, ayant son bureau et siège social au 1 rue Market, Ville de San Francisco, Etat de Californie, un des Etats-Unis d'Amérique.

défenderesse

IL EST ENJOINT à SOUTHERN PACIFIC TRANSPORTATION CO., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de (30) jours.

Montréal, le 27 juillet 1972

A. BOUVIER
GREFFIER-ADJOINT

Mes MENDELSON, SELICK & ASS., avocats
630 Dorchester Blvd, West
suite 2800
Montréal 101, P.Q.
Avocat de la demanderesse

---

**AVIS PUBLIC**

Avis public est donné, par le soussigné directeur général, à tous les contribuables de la Commission scolaire régionale Youville, qu'ils sont convoqués à une session spéciale des Commissaires d'écoles qui se tiendra le 15 août 1972, au bureau du secrétariat, 200, rue Ellice, Beauharnois, à 20 heures et qu'à cette session, Messieurs les Commissaires examineront, modifieront, s'il y a lieu, et homologueront, pour fins scolaires, les rôles d'évaluation des municipalités scolaires suivantes:

- Beauharnois
- Châteauguay
- Lévis-Sauvé

Le Directeur général,
Gérard Robert

---

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR PROVINCIALE**

NO: 02-03 8285

LA BANQUE TORONTO-DOMINION,

Demanderesse,

VS

JAN JOHN GRENIUK,

Défendeur

ET

Le Registrateur de la division d'enregistrement de Laval.

Mis-en-cause

SUIVANT ORDONNANCE DE CETTE COUR: Le défendeur JAN JOHN GRENIUK, est enjoint de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du Bref de saisie avant Jugement a été laissée pour lui au bureau du greffier de la Cour Provinciale de Montréal, ce 11e jour de juillet, 1972.

Montréal, le 11 juillet, 1972
A. BOUVIER, P.S.C.M.
DEPUTY – CLERK

Tanny & Price, Avocats,
3465, Côte des Neiges, Suite 41,
Montréal 109, P.Q.

---

**CITE DE MONTREAL-NORD**

**SOUMISSION**

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription: "SOUMISSIONS – REPARATION ET RECONSTRUCTION - EGOUT COLLECTEUR DU BOULEVARD LANGELIER - CONTRAT, NO 209" et adressées au soussigné, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord seront reçues jusqu'à cinq heures p.m. (5:00 p.m.) MARDI, le 8 AOUT 1972, pour la réparation et la reconstruction de l'égout collecteur du boulevard Langelier, au nord du boulevard Maurice-Duplessis.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par Warnock Hersey International Limited. Ces formules, de même que les plans et cahiers des charges seront obtenus au bureau de l'ingénieur en chef de la Cité, M. Jean-Guy Themens, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 4242 Place Hôtel de Ville, moyennant un dépôt de cinquante dollars ($50.00) en argent ou un chèque visé pour ce contrat. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires dès qu'ils auront retourné les plans et cahiers des charges en bon état, dans les dix (10) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil, le même jour à huit heures p.m. (8:00 p.m.) à la Salle du Conseil, 11211 rue Hébert, Montréal-Nord.

Le Greffier-adjoint
RENE BERGERON

---

**QUEBEC**
**DISTRICT D'ABITIBI**

**REGIE DES SERVICES PUBLICS**

**NO: 8736**

TELEPHONE DU NORD DE QUEBEC INC., corporation légalement constituée en vertu des lois de la Province de Québec, ayant son siège social à Val d'Or, district d'Abitibi,

Requérante.

AVIS

Avis est donné que Téléphone du Nord de Québec Inc., s'est adressée à la Régie des Services Publics afin d'obtenir l'autorisation de desservir tout le territoire de la Baie James, délimité comme suit:

"Le territoire borné à l'ouest par la limite ouest du Québec, au sud par le parallèle de latitude 49°00' Nord, à l'est par les districts électoraux de Roberval, Dubuc et de Saguenay ainsi que par le prolongement vers le nord de la limite ouest du district électoral de Saguenay et au nord par le parallèle de latitude 55°00 Nord".

à l'exception des localités suivantes qui sont déjà desservies pour fins de télécommunication par une autre compagnie:

Eastmain, Fort George, Fort Rupert, Lac Mistassini et Nouveau Comptoir.

Toute personne désirant s'opposer à cette requête ou intervenir doit produire à la Régie des Services Publics son opposition ou son intervention conformément aux règles de pratique de cette Régie dans les dix (10) jours de la présente publication.

L'enquête et l'audition de cette requête en cette cause se tiendront en des lieux et date déterminés par ladite Régie des Services Publics et toute personne ayant présenté une opposition ou une intervention selon les règles de pratique recevra l'avis d'audition nécessaire.

Tout intéressé peut obtenir copie de cette requête et des règles de pratique de la Régie des Services Publics en s'adressant à la Régie:

Régie des Services Publics,
a/s Me Lawrence Morgan, Secrétaire,
2875, boulevard Laurier, Suite 1200,
Ste-Foy,
Québec 10e, P. Qué.
No de téléphone: 643-5560

L'original de l'intervention ou de l'opposition devra être produit à la Régie des Services Publics et une copie devra être signifiée aux procureurs de la requérante soit:

Mes St-Julien, Tessier, Beaulieu,
a/s Me Ivan St-Julien,
838, 3e Avenue,
Val d'Or, Qué.
No. de téléphone: 825-4153

VAL D'OR, ce 27e jour de juillet 1972.

ST-JULIEN, TESSIER, BEAULIEU
Procureurs de la requérante

# LES SPORTS À LA PIGE

**PAUL SCHMYR**, un fougueux défenseur des Black Hawks de Chicago qui est passé aux Golden Seals de la Californie la saison dernière, s'est joint hier aux Crusaders de Cleveland, de la nouvelle association Mondiale de hockey, en même temps que Ron Buchar[illegible] n jeune centre de Denver, de la ligue C[illegible]ale. Cleveland a toutefois perdu les services de Fred Glover, son directeur du personnel, qui a démissionné pour des raisons personnelles. Il a aussitôt été remplacé par Chuck Catto, jusqu'ici gérant général adjoint des Oilers d'Alberta, du même circuit. Schmyr aurait signé un contrat de $150,000 pour deux saisons.

* * *

**JAKE GAUDAUR**, le commissaire de la ligue Canadienne de football, est demeuré à Montréal hier dans l'espoir de régler le différend qui oppose les dirigeants à l'association des joueurs de la LCF, et qui menace de dégénérer en grève générale lundi, jour d'ouverture de la saison régulière. Gaudaur continue ses pourparlers avec l'entrepreneur montréalais Gerry Patterson, directeur général de l'association. Ce dernier a dit que tout ce que les joueurs désirent, c'est une somme additionnelle de $800 pour chacun, soit une augmentation de 5.7 pour cent sur le salaire moyen de $14,000 versé par les dirigeants de la LCF.

* * *

**LE BELGE JACKY ICKX**, au volant d'une Ferrari 312-B2, a réussi le temps le plus rapide hier, au cours des essais du Grand Prix automobile d'Allemagne, qui sera disputé demain au circuit de Nuerburgring, une piste longue de 14 milles et contournant le mont Eifel. Ickx a conservé une moyenne de 118 milles à l'heure, soit 10 milles sous le record de la piste, détenu par le Français Cevert, qui hier a réussi le 2ème meilleur temps sur Matra. Le Brésilien Emerson Fittipaldi, meneur actuel au championnat mondial des conducteurs, a éprouvé des difficultés avec la Lotus-Ford. Il s'est quand même classé 3ème aux essais, à 4.9 secondes du meneur (7:10 contre7:14.9 minutes).

* * *

**CARL IGLESIAS**, d'Argentine, et Carl Schans, des Pays-Bas, les deux grands vainqueurs des 24 heures de La Tuque en fin de semaine dernière, sont grands favoris pour répéter leur victoire d'équipe, aujourd'hui à Bagotville, où se disputera le 9ème marathon annuel de nage du Saguenay. A cause de la difficulté de l'épreuve et de l'espace parfois limité pour les concurrents, seulement 14 équipes ont été admises, toutes de classe internationale. C'est Marcel Claveau, président des prochains Jeux d'été du Québec à Chicoutimi, qui donnera le signal du départ.

* * *

**KEN HARRELSON**, l'ex-premier-but des Red Sox de Boston et des Indiens de Cleveland, est convaincu qu'il peut réussir au golf depuis que Jack Nicklaus lui a donné quelques conseils. "J'ai joué à quelques reprises avec Jack, a dit Harrelson, et à maintes occasions, il m'a répété qu'il n'était pas nécessaire de toujours frapper avec force et qu'un élan plus doux pouvait envoyer la balle aussi loin. L'année dernière, le "Hawk" n'a récolté que $5,000 alors qu'à Cleveland, il commandait un salaire annuel de $100,000. Mais un éternel optimiste qui croit en son talent, Harrelson a la certitude qu'il réussira un jour.

* * *

**LEE TREVINO**, Jack Nicklaus et pas moins de 80 des meilleurs golfeurs professionnels au monde participeront, en octobre prochain, au nouveau tournoi des Maîtres du Pacifique qui aura lieu au Japon et qui sera doté d'une bourse totale de $300,000, le premier prix étant de $65,000 et le deuxième de $32,500. L'événement sera disputé au club Sobu de 7,027 verges à normale-71 du 5 au 8 octobre, le club en question étant situé dans la banlieue est de Tokio.

LÉONCE JACQUES...devant la machine à écrire dont il s'est servi durant 15 belles années au Soleil de Québec. (Téléphoto PC)

## Décès du confrère Léonce Jacques

QUEBEC (PC) — Léonce Jacques, journaliste sportif au quotidien québécois Le Soleil, est décédé subitement, tôt hier matin, à l'âge de 49 ans.

Il a été foudroyé en plein travail par une crise cardiaque, vers 11 heures la veille dans la salle de rédaction. Transporté d'urgence à l'hôpital Laval, il devait mourir quelques heures plus tard.

Léonce Jacques a commencé sa carrière il y a 23 ans à L'Evénement-Journal. Depuis 15 ans, il signait un éditorial sportif au Soleil, où il avait conquis le respect et l'admiration de tous ses confrères.

Président de la Galerie sportive de Québec, il avait assumé jeudi soir la couverture de la Série Québécoise à la piste de course locale. C'est d'ailleurs une quinzaine de minutes après avoir écrit son dernier article qu'il s'est affaissé, sous les yeux de ses confrères qui ont vainement tenté de le ranimer. Il laisse dans le deuil son épouse, une fille de 17 ans et un garçon de 14 ans.

### Allumée à l'ancienne Olympie:

## La flamme olympique en route pour Munich

OLYMPIE, Grèce (Reuter) — Allumée hier dans les ruines de l'ancienne Olympie, la flamme olympique est partie pour Munich. Elle arrivera au stade olympique le 26 août à 16 heures 20 et y brûlera jusqu'à la fin des Jeux le 10 septembre.

Premier relayeur, l'athlète grec Constatin Roussis a quitté l'ancienne Olympie, est passé devant la statue du baron Pierre de Coubertin, et a pris la route d'Athènes.

La flamme arrivera ce soir à Athènes et brûlera quelque temps au stade olympique de la capitale où furent disputés les premiers Jeux modernes en 1896.

Elle sera le 6 août à la frontière turque, puis traversera la Bulgarie, la Roumanie, la Yougoslavie, la Hongrie, et l'Autriche avant de parvenir à Munich.

La flamme est habituellement acheminée ainsi jusqu'à Athènes et de là, transportée par avion ou bateau jusqu'à la ville organisant les Jeux. Pour la deuxième fois, elle sera cette année transportée à bout de bras le long des 3,000 milles de l'ancienne Olympie à Munich. Le précédent date des Jeux Olympiques de Berlin, en 1936.

La flamme a été allumée hier devant l'autel d'Hera, déesse de la mythologie grecque, derrière l'antique stade d'Olympie, théâtre des premiers Jeux.

Une vingtaine de jeunes Grecques, vêtues d'aubes blanches, entouraient l'actrice Maria Moscholiou. Celle-ci, personnifiant la déesse, a allumé la flamme aux rayons du soleil amplifiés au moyen d'une forte loupe.

La tête levée vers le ciel bleu, elle a demandé à Zeux et à tous les anciens dieux de bénir la flamme avant de la transmettre au premier relayeur.

**L'invocation**

Voici le texte de l'invocation olympique récitée par Mlle Moscholiou qui, vêtue de la tunique antique, a allumé hier matin la flamme olympique:

Ô Zeus, maître de tout et guidé de tous, à toi, ô Zeus, j'adresse cette supplication en te louant. Et toi, Olympie, mère des athlètes aux couronnes d'or, maîtresse de la vérité où les devins prient Zeus rapide comme la foudre de leur donner la victoire et le repos de leurs efforts, ô Olympie, place une couronne sur le front des athlètes avec des rameaux d'oliviers sauvages.

"Et maintenant, je viens, ô Zeus, en suppliant pour que les rayons de Phoebus (le soleil) allument la torche sacrée. Sa flamme portée au stade de Munich éclairera de son éclat la nobre émulation des combats pacifiques entre les peuples du monde entier".

## 300 golfeurs au tournoi Bédard-Tardif

C'est maintenant officiel, le premier tournoi de golf Roger Bédard-Marc Tardif sera disputé en une seule journée, soit demain dimanche au club de Bromont. Le professionnel Guy Rousseau, à la demande de plusieurs participants, a pris cette décision en philosophe, déclarant que c'était sa tâche d'accommoder les plus de 300 inscrits.

Ainsi, participants comme spectateurs pourront côtoyer plus facilement les nombreuses vedettes du club Canadien, de la ligue Nationale de hockey et même de l'association Mondiale qui y disputeront leur ronde régulière. Certains seront même accompagnés de leur épouse, pour qui un tournoi spécial de neuf trous est prévu. Voici le tirage pour demain:

7.30 – Tom Bouthillette, Fritz Burelle, Gaston Jarry, T.B. Goyette;
7.38 – Jos Degré, Normand Fausse, Bob Garneau, Slim Potvin;
7.46 – Guy Marcoux, Raymond Bouchard, Yvon Marchoux, Gilles St-Onge;
7.54 – Rock Laflamme, Denis Martin, Gilles Duclos, Alain Forget;
8.02 – Nelson Robitaille, Yvan Daniel, Martial Lalande, Roger Ricard;
8.10 – Temps libre
8.18 – Wilfrid Dusseault, Jacques Boulais, Raymond Laflamme, Réal Charland;
8.26 – Armand Russell, Rolland Meunier, Denis Lacroix, Myron Dunn;
8.34 – Paul Ouellette, André Déraguon, Jean-P. Bourassa, André Rousseau;
8.42 – Henry Joly, Oscar Rousseau, André Champagne, Denis Gingras;
8.50 – Yves Chagnon, Jacques Leduc, Michel Dion;
8.58 – Fernand Houle, Denis Choquette, Réal Phénix, Jean-P. Roy;
9.06 – Jean-Paul Bédard et invités;
9.14 – Jean-Paul Bédard et invités;
9.22 – Guy Brosseau et invités;
9.30 – Dyno Geoffroy et invités;
9.38 – Curley Bergeron, Fern Sylvain, Jacques Raymond, Kid Levasseur;
9.46 – Michel Rousseau, Jean Morin, Jules Brousseau, Denis Brousseau;
9.54 – Robert Rowe, Ronald Rowe, Roger Archambault, Claude Brodeur;
10.02 – Rolland Mercier et invités;
10.10 – Rolland Mercier et invités;
10.18 – André Dickson, Charles Jeannotte, Maurice Salois, Rolland Fournier;
10.26 – Sam Aubin, Donald Breton, Armand Allaire, Bob St-Pierre;
10.34 – Richard Dumas, Tom Dumas Guy Boisy, Robert Bergeron;
10.42 – Marc Tardif (Canadien) Dr. R. Lambert, Lefty Auger, Dr Bérher;
10.50 – Temps libre
10.58 – Marcel Desjardins, Daniel Duguay, Richard Cartier, André Lefebvre;
11.06 – Simon Brunelle, Arthur Lavigne, Luc Girard, Frank Brunet;
11.14 – Gervais Desourdy et invités;
11.22 – Claude Raymond, Rosaire Raymond et invités;
11.30 – Paul Larose, André St-Laurent, Ed Larner, Roger Allaire;
11.38 – Lomer Thibodeau, Alphonse Desjardins, Magella Boisvert, Florent St-Laurent;
11.46 – René Corbeil et invité, Georges Mikan et invité;
11.54 – Rolland Rousseau, Fernand Perreault, Bryant Graves, Baz Powers;
12.02 – Gilles Picard, Jean Mathieu, Bruno Fortier, Guy Clément;
12.10 – Gilles Petit, Réjean Lajoie, Gerry Bertrand, Florent Potvin;
12.18 – Barber Beauregard, Jean Béliveau, Maurice Brouillette, Georges Desrosiers;
12.26 – Erric Ferrat, Zotique Lespérance, Ronald Corey, Doug Lemin;
12.34 – Larry Moquin, Fernand Rouseau, Eric Taylor, Guy Charron;
12.42 – Paul Brouillard, Michel Défossé, Jacques Lemaire, Guy Lapointe;
12.50 – Allan Pike, Ken Pike, Michel Latreille, Jean Tétreault;
12.58 – Pierre Roy, Alain Guay, Jean-N. Desgagné, Rolland Lalonde;
13.06 – Ronald Caron, Pete Mahovlich, Léo Caron, Doug Graham;
13.14 – Temps libre;
13.22 – Gaétan Potvin, Luc Tessier, Denis Martin, Claude St-Sauveur;
13.30 – Jacques Laperrière, Claude Larose, Larry Van Etten, Rolland Ricard;
13.38 – Temps libre;
13.46 – Gilles Bédard, Bernard Quessy, Jean-Claude Boreman, Gilbert Perreault;
13.54 – Pierre Jarry, Yvan Cournoyer, Pierre Bouchard, Al James;
14.02 – Temps libre;
14.10 –
14.18 – Jocelyn Guevremont, Richard Martin, Roger Bédard, Jean Rousseau;
14.26 – Gilles Tremblay, Rogatien Vachon, Jean-Paul Bernier, Louis-M. Bergeron;
14.34 – Temps libre;
14.42 – Roger Bélanger, Bill Preston, Pierre Brosseau;
14.50 – Temps libre;
14.58 – Yvan Lécuyer et invités;
15.06 – Jean-Claude Tremblay, Bob Fugère et invités;

**Femmes (9 trous)**

15.14 – Monique Désourdy, L. Moquin, Collette Rousseau, Suzanne Lanthier;
15.22 – Mme Réjean Houle et invitée;
15.30 – Mmes Joly, Y. Lécuyer, M. Tardif, Paul Larose;
15.38 – Mmes Boreman, Van Etten, R. Bourassa, M. Dion;
15.46 – Mmes Lyne Martin, Brodeur, Guy Charron, Claude Larose;

## Championnat annuel des golfeurs gauchers

C'est lundi, au club de Valleyfield, que les golfeurs gauchers de tout le Québec se disputeront leur championnat annuel. Larry Bossy, du club de golf de Montréal, y défendra alors le titre qu'il s'est approprié l'an dernier au club Rosemère. Mais Marcel Boisvert, journaliste sportif à la Presse Canadienne et champion de 1970, n'y sera pas, étant en convalescence.

On s'attend à une chaude compétition parmi les quelque 84 inscrits, dont Wayne Kobuke, de Champlain, champion de 1969, et Ken McHugh, de Saint-Jean. C'est Dollard Saint-Laurent, de Beloeil, directeur de l'Association de golf du Québec, qui dirigera ce tournoi dont voici le tirage:

8h30 – David Scott, Claude Héroux, André Girard;
8h37 – R.G. Fair, Roy Salomon, Raymond Miron;
8h45 – Denis Brisson, Michel Marcotte, Laurent Trottier;
8h52 – Arpin Bernard, Marcel Lacasse, Conrad Beaudet;
9h00 – Robert Delaney, Robert Taylor, Claude Ferland;
9h07 – Serge Machabee, Benny Chartier, Yves Ampleman;
9h15 – Paul Gauthier, Gil Fortier, T. Cassidy;
9h22 – Raymond Levac, Ron Lapointe, A. Bérubé;
9h37 – Gilles St-Amand, René Roy, Bernard Maltais;
9h45 – Walter Hruby, Y. Morin, Bob Hart;
9h52 – Jacques Béchard, Claude Lalonde, Guy Cameron;
10h00 – Lou Spier, J. L. Filiatrault, A. L'Ecuyer;
11h07 – Denis Messier, Michel Champeau, Richard Fortier;
11h15 – Pierre Desormeau, P. Kearney, Jim McKenna;
11h22 – Donald Latulippe, J.-L. Préfontaine, Gilles Pilon;
11h37 – André Guillemette, Sam Eltes, C. D'Amboise;
11h45 – Gaetan Lascelles, Robert Dewar, Yves Derepentigny;
11h52 – Ricky Johnston, Robert Trépanier, J.G. Boudreau;
12h00 – John Fleming, Paul Olivier, Henri Bernier;
12h07 – A. Ciampini, Gilles Poirier André Huot;
12h15 – Doug Farrell, W. H. Walker, Denis Dandurand;
12h22 – Doris Séguin, H. Emond, Vic Hryhorchuk;
12h37 – L. Wauthier, Gérard Desjardins, René Matteau;
12h45 – G.E. Brisebois, Yvan Morin, M. Thiffault;
12h52 – John Fréchette, Clermont Boucher, J. G. Turpin;
1h00 – Wayne Kobuke, B. Laroche, Ken McHugh;
1h07 – Larry Bossy, Peter Turner, Gilles Cardinal;
1h15 – Brian Keane, Dalton Barnoff, Denis Bergevin.

## 20 clubs représentés au golf junior

Les golfeurs juniors de la région de Montréal se rencontreront lundi au club Green Valley, de Sainte-Monique, afin d'établir les meilleurs clubs à l'occasion de matches inter-sections. Huit juniors représentant 20 clubs joueront dans cinq sections. Les parties seront jouées à quatre, chacun jouant contre les trois autres de son quatuor. Deux points seront accordés pour une victoire, un pour une égalité.

Il y a aura départ simultané à 9h du matin. Les clubs représentés sont les suivants: 1 – Beloeil, Royal Montréal, Lorraine et Summerlea; 2 – Valleyfield, Hillsdale, Boucherville, Vallée-du-Richelieu; 3 – Whitlock, Saint-Hyacinthe, Country Club et Saint-Lambert; 4 – Lachute, Islemère, Laval et Le Portage; 5 – Dorval, Val-Morin, St. Andrews et Belle-Vue. Voici le tirage:

**Premier trou:**
A – M. St-Laurent, R. Jackson, S. Freizo, G. Heselton;
B – J. St-Laurent, D. Lindsay, C. Legris, J. Gillis;
C – L. McIntosh, J. Peterson, B. Bartlett, B. Eaves.

**Deuxième trou;**
A – M. Heavyside, P. Malo, B. McMartin, R. McGuire;
B – J. Nadeau, B. Philips, D. Meloche, B. Curran.

**Troisième trou:**
A – B. Barbeau, B. Aird, A. Bartlett, S. Silk;
B – D. Worsley, B. Isaac, P. Gauthier, R. Muddiman.

**Quatrième trou:**
A – C. Crinkley, D. Latter, J. Payette, N. Walpert;
B – M. Lacasse, R. Gross, M. Shedleur, M. Boyer.

**Cinquième trou:**
A – M. Faubert, B. Pedvis, G. Martineau, R. Gauthier;
B – C. Janusz, M. Selick, R. Nadeau, A. Nols.

**Sixième trou:**
A – L. Glenn, M. Mower, P. Transleau, R. Lemoyne;
B – J. Morrisette, D. Malen, L. Carignan, Y. Dansereau;
C – P. Domingue, R. Dobbron, S. Trépanier, A. Lebrun.

**Septième trou:**
A – D. Santerre, A. Cowen, J. Garceau, J.R. Duhamel;
B – B. McDonald, L. Fisher, A. Sheddleur, D. Guay.

**Huitième trou:**
A – J. Dockar, F. Campeau, M. Martel, K. Fisher;
B – J. Hayward, K. Power, R. Desrosiers, K. Major.

**Neuvième trou:**
A – J. McGibbon, M. Wood, R. Fournier, J. Bond;
B – J. Sloan, P. Roy, D. Boutin, G. MacConnel.

**Dixième trou:**
A – W. Grubert, M. Lawrie, M. David, A. Fisher;
B – P. Brett, J. Gillespie, L. Langevin, P. Gratton.

**Onzième trou:**
A – L. Walsh, D. Findlay, J. Daigneault, D. Crispo;
B – T. Heron, A. MacKenzie, P. Fournier, J. Crispo.

**Douzième trou:**
A – P. Tessier, D. Richard, M. Duranceau, P. Tremblay;
B – R. Perron, D. DeGrondin, F. St-Germain, P. Ferron;
C – B. Freedin, B. Perreault, P. Beauregard, P. Seguin.

**Treizième trou:**
A – T. Parkes, M. Lauzon, P. Bourgie, R. Deschamps;
B – C. Chipps, R. Bastien, J. Roy, N. Ponton.

**Quatorzième trou:**
A – T. Parkes, P. Allaire, J. Forcier, P. Chouinard;
B – R. Muir, J. Saucier, A. Moisan, L. Deschamps.

**Quinzième trou:**
A – D. Stephens, R. Collette, L. Crevier, J.F. Martin;
B – R. Spinelli, P. Lemieux, W. Dandy, M. Saray;
C – R. Wiley, R. Lafave, P. Summers, M. Barrett.

**Seizième trou:**
A – T. Maloney, M. Lemieux, R. Moncrieff, É. Leclaire;
B – G. Roy, A. Durivage, D. Robertson, L. Eidinger.

**Dix-septième trou:**
A – B. Richter, S. Hetu, N. Hewitt, D. Miller;
B – B. Fetherstonehaugh, R. Paris, B. Slovack, M. Trottier.

**Dix-huitième trou:**
A – J. Lever, C. Populus, D. Leonard, B. Ouimet;
B – S. Smith, M. Little, R. McLean, N. Millard.


ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain


### APPARTEMENTS A LOUER

Près l'Acadie — Dudemaine, 4½ sous-sol, ensoleillé, résidentiel, $95,00. Disponible le 1er septembre. Tél.: 332-2630. 31-7-72

LONGUEUIL, spacieux, 3½, 4½, 5½, à partir de $97., sortie laveuse, sécheuse, incluant chauffage, eau chaude, y compris compte d'électricité personnel. Pour renseignements Tél.: 677-0995 ou 679-3050. 1-8-72

### ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, Jour 331-0251, soir 667-0774. J.N.O.

### ANIMAUX A VENDRE

30 CHINCHILLAS à vendre, cause déménagement. 906, R.R. no. 1, Bon Conseil, Comté de Drummond. Tél.: Albert Thérien 819-336-5284. 4-8-72

### AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Age 30 ans pour garder enfant 5½ ans, près Hôpital Ste-Justine. Légers travaux domestiques. Salaire $35. 5 jours de 11h. à 5h.45, sauf période de vacances 8 h.45 à 5h.30. Tél.: 738-5791 à partir du 31 juillet. 1-8-72

### A VENDRE

MOBILIER de salon, style contemporain, état neuf; aussi meubles. S'adresser 6689, de Gaspé Montréal. 31-7-72

D'une collection privée: splendide robe longue d'hôtesse, velours de soie fuschsia, brodée à la main, $35. Magnifique tunique 3/4, chantung de soie pistache, entièrement brodée or, $25. Cape du soir plus capuchon entièrement brodés, $20. Taille médium. Tél.: 733-6887. 31-7-72

HOUGH 65B 1968, chargeur par l'avant, 4 roues motrices, moteur diésel reconditionné, excellente condition, $13,500 ou meilleure offre. Joe Shield, Peterborough, Ontario. 705-742-6952. 4-7-72

### AMEUBLEMENT A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est. Tél. 276-9067. 1-8-72

### BUREAU A LOUER

**DANS LE VIEUX-MONTRÉAL**

Édifice commercial nouvellement renové.
Idéal pour professionnels, agences de presse ou autres.

**211 du St-Sacrement**
**Tél: 844-3361**
**poste 238**

J.N.O.

COTE DES NEIGES, coin le plus achalandé en ville, local décoré, idéal pour bureau. Tél. 738-1196. 31-7-72

### COURS PRIVES

ATELIERS LITTERAIRES, septembre: inscription immédiate requise. Pratiquez l'art d'écrire avec le romancier Yves Thériault. Horaires faciles, jour ou soir. 486-6679. J.N.O.

### CHALETS A VENDRE

LAC SIMON, chalet 20'x30', accès au lac, valeur $8,000. Doit vendre rapidement à meilleure offre. Tél.: 666-9973. 3-8-72

PERCE, chalet d'été style canadien, au bord de la mer, vue magnifique sur le Rocher Percé et l'Ile Bonaventure. Appeler Gilles Pelletier. 866-1964 ou 934-0250. 5-8-72

VAL-MORIN, urgent cause départ, chalet hiver-été tout confort, 10 pièces, 2 logis, foyer, près lac. Valeur $20,000, sacrifié $15,000, comptant $1,000, balance $145.00 par mois. Tél. 255-8788. 31-7-72

### CHALETS A VENDRE OU A LOUER

ST-SAUVEUR, Mont-Suisse, passé Mont-Habitant, choix de beaux chalets, tout confort désiré, entièrement équipés. Foyer vue panoramique. Saison hiver. Vente termes faciles. 1-227-3438. 31-7-72

### COMMERCE A VENDRE

PHARMACIE établie depuis 24 ans à vendre. 176, rue Sherbrooke, Magog. Tél.: 843-4440. 3-8-72

### DEMANDES D'EMPLOI

ENVIRONNEMENT spécialiste, Canadien, bilingue, 15 ans d'expérience: Pollution — Protection de l'environnement — Aménagement de territoire — Météorologie/climatologie — Coopération internationale — Documentation. Plein temps ou contrats. Ecrire Case 306, Le Devoir. 1-8-72

### DEMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT: déménagement, local, longue distance, emballage, entreposage. 725-2421. 31-1-72

### ESPACES COMMERCIAUX A LOUER

NOUVEAU complexe, Vieux-Montréal, Place d'Armes. Ambiance fantastique, plusieurs studios loués, sauf une sous-location, 30 x 60, grande vitrine intérieure. Demander dépliant 844-4427. 31-7-72

### FEMMES DEMANDEES

CASSIERE de banque demandée possédant un minimum de deux ans d'expérience. Salaire intéressant. Ecrire à M. Gilles Charette, Banque Toronto-Dominion, 909 Labelle, Chomedey, Laval, ou téléphoner à 688-6573. 2-8-72

### GARDERIES

Cherchons personne responsable pour garder bébé à domicile à compter de septembre (Côte des Neiges). Tél.: 737-7610. 12-8-72

Offre chambre et utilisation cuisine contre 4 heures "babysitting" par jour. Tél.: 733-2364. 1-8-72

### HOMMES OU FEMMES DEMANDES

**ENTREPRENEURS DEMANDÉS**

Habits/Vêtements sport
Entrée immédiate
Travail à l'année longue
Doit faire du travail de qualité.

**861-8282, Dave**

7-8-72

### HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

REPRESENTANT(E) en publicité auprès de manufacturiers et grossistes. Expérience non nécessaire, nous vous entraînons. Tél. jour 389-1673 soir 331-6788. 1-8-72

PROFESSEURS, Physique, Chimie Anglais, au niveau secondaire IV et V. Brevet A ou équivalent. 16 ans de scolarité. Tél.: 722-5633. (du lundi au vendredi) 31-7-72

### HOMMES DEMANDES

COUPEURS, habits / vêtements de sport, travail à l'année. Tél.: 861-8282 Dave. 7-8-72

### LOGEMENTS A LOUER

LONGUEUIL, spacieux, 3½, 4½, 5½, à partir de $97., sortie laveuse, sécheuse, incluant chauffage, eau chaude, y compris compte d'électricité personnel. Pour renseignements. Tél.: 677-0995, ou 679-3050. 1-8-72

BROSSARD, 5½, haut duplex, $135, libre immédiatement. Tél.: 676-9235, 676-8136. 7-8-72

COTE DES NEIGES, 3965 Edouard Montpetit, près Légaré, 6 pièces, 2 chambres de bain, tapis, réfrigérateur, cuisinière, électricité payée, ménage fait, $250. Tél.: 733-8271 ou 738-0703. 7-8-72

### LOCAUX A LOUER

COTE DES NEIGES, coin le plus achalandé en ville, local commercial. Tél.: 738-1196. 31-7-72

### MAISON A VENDRE

DUVERNAY, pas d'intermédiaire, raison transfert, bungalow exclusif, construction de 3 ans, grand terrain, remise, patio, rocaille; rez-de-chaussée: tapis mur à mur, 3 chambres, salle à manger, cuisine, salon, grande salle de bain; sous-sol: hauteur 8 pieds, tapis, salle de séjour style canadien avec foyer, salle de jeu, bureau, salle de couture, atelier et douche. Tél. 663-8219. 31-7-72

**DOIT VENDRE CETTE SEMAINE**

Maison canadienne, construction 6 ans, pierres des champs, face à Riviere Richelieu, intérieur luxueux, foyer naturel, tapis mur-à-mur, laveuse de vaisselle.
Aussi chalet d'été avec piscine en ciment 90' x 40'. St-Hilaire. Propriétaire.

**467-3149**

31-7-72

### MAISONS DEMANDEES

DESIRE louer maison canadienne en pierre, 7 ou 8 pièces, bon état, foyer, grand terrain, endroit tranquille si possible. Tél.: 482-6745 ou 688-6101. 31-7-72

### PROPRIETES A VENDRE

COLONIE DE VACANCES pour enfants, à proximité de Knowlton, ouvert 2 mois par année (juillet et août). 163 acres de terrain boisé (verger productif). 8 chambres à coucher. Salon double avec foyer en pierre des champs. Grande salle à manger. Salle de jeux. Salle de famille. Réserve. Ecurie en parfait ordre comprenant 6 chevaux, corral avec clôture en cèdre, peinte en blanc. Garage double. Très grand lac privé avec truite arc-en ciel. Court de tennis. Tir à l'arc. 6 cabines. Terrain de camping équipé de tentes pouvant loger une centaine d'enfants. Terrain de jeux bien équipé. Prix: $150,000. Pour informations: TRUST ROYAL, Mme Suzanne MacFarlane. Rés.: 514-297-3205 ou 514-243-6153 (frais virés) 31-7-72

### MAISONS A LOUER

CHAMBLY, pour exécutif ou professionnel, split-level, 10 appartements, équipés, tapis mur à mur sous-bassement fini, garage, terrain paysagé, terrain 75 x 125, garage. Disponible 1er septembre. Tél. 658-0467 après 5 hres. 31-7-72

CHATEAUGUAY-CENTRE, bungalow, 5½ pièces, 3 grandes chambres, grand terrain, face à terrain de jeu. Mensuel: $210. Disponible 1er septembre. Tél.: 692-6059. 1-8-72

### PROPRIETE A LOUER OU A VENDRE

BROSSARD, bungalow de 8 pièces, salle à manger, sous-sol fini avec foyer, 4 chambres, 2 garages. Prix courant $25,000 — Comptant à discuter. Occupation en septembre. Tél.: 678-1352. 31-7-72

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

### PROPRIETE A LOUER OU A VENDRE

CANDIAC, cottage style colonial américain, 10 pièces, 5 chambres à coucher, 4 salles de bain, patios luxueux, terrain paysager, 120 x 140, prix à discuter. Tél.: 659-0587 ou 643-8863 14-8-72

### TERRAINS A VENDRE

PIERREFONDS ¾ mille de la Trans-Canadienne, 32 arpents, 1/3 boisé, le plus beau site avec vue panoramique, termes faciles; cause règlement de succession. Tél. 626-4684 1-8-72

BROMONT, magnifique terrain 100' x 200' situé sur flanc de montagne, à 2 minutes des facilités de ski et de golf. Tél.: 671-9430, 1-534-2800. 4-8-72

### TAILLEUR

**DROLET TAILLEUR SPECIALISTE**
Habits et costumes sur mesure
351 RUE GUIZOT
Tél.: 388-2532 31-7-72

## les MOTS CROISÉS du Devoir

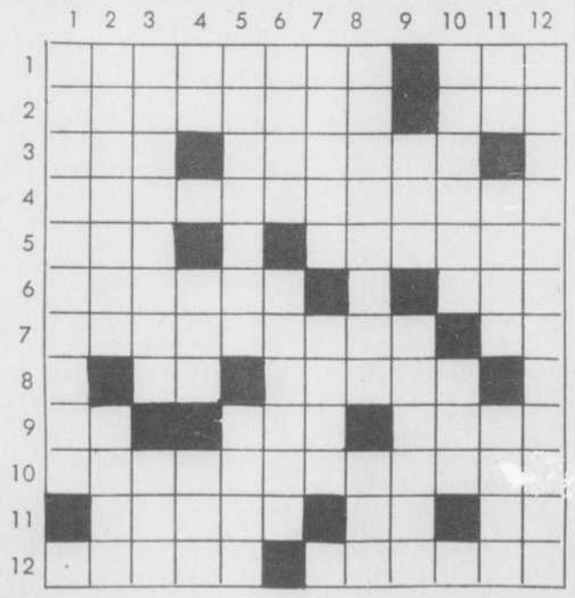

**Horizontalement**

1 – Qualité par laquelle on est noble. — Fleuve de la Provence Orientale.
2 – Dans certains cultes orientaux, purification religieuse qui consiste à se laver le corps ou une partie du corps. — Terre entourée d'eau.
3 – Un sens. — Flatter bassement.
4 – Attribution du son sifflant à une lettre qui ne l'a pas ordinairement.
5 – Nom usuel du thymus du veau. — Enveloppes coriaces de quelques fruits.
6 – Rassembler. — Obtint.
7 – Ce qui est dû d'un revenu quelconque. — Note de la gamme.
8 – Sert à lier. — Aller bien (fam).
9 – A lui. — Durillon. — Unité monétaire chinoise.
10 – Qui témoigne de l'enthousiasme.
11 – Qui vit selon la loi de Dieu. — Deux cents. — Altesse Royale.
12 – Dirigée. — Regarda (pop).

**Verticalement**

1 – De Navarre.
2 – Canon court qui effectue un tir vertical ou un tir plongeant. — Petite baie.
3 – Lésion produite dans l'organisme. — Ecorce de chêne.
4 – Parcouru des yeux. — Propre. — Demoiselle.
5 – Installer. — Fruit des conifères.
6 – Indigène nord-africain. — Plat de viande, de légumes ou de poisson, coupés en morceaux et cuits dans une sauce épicée.
7 – Ivre (fém). — Garçon.
8 – Serriez. — Pas ailleurs.
9 – Septième lettre grecque. — Se dit de tout organe qui a la forme d'une soie de porc.
10 – Qui appartient à l'homme (fem). — Coupé court.
11 – Aluminium. — Germe de vie. — Manière d'être.
12 – Installera de nouveau.

**Solution d'hier**

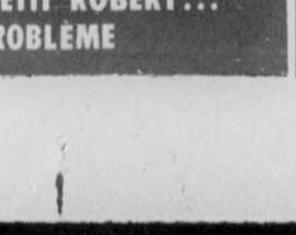


AVEC LE PETIT ROBERT...
PAS DE PROBLÈME

# Bill Stoneman met fin à la série de 11 victoires de Bob Gibson!

par MARC THIBEAULT

**Il est plutôt rare de voir un Bill Stoneman lancer tel un Bob Gibson et un Bob Gibson lancer tel un Bill Stoneman. C'est pourtant ce qui est arrivé, en fin d'après-midi et hier au parc Jarry, devant 16,341 partisans montréalais très agréablement surpris, puisque le fameux lanceur droitier des Cardinaux de St-Louis, après 5 défaites consécutives au tout début de la saison, avait remporté pas moins de 11 triomphes d'affilée. De fait, il n'avait pas subi de revers depuis le 15 mai dernier.**

**Mais Stoneman, en forme superbe, devait être le principal artisan d'une victoire montréalaise au compte de 3-1 qui, du coup mettait fin à la remarquable série de succès de Gibson.**

**Stoneman, qui n'affronta que 32 adversaires en cours de route, ne donna pas un seul but sur balles (pour la 1ère fois cette saison) et limita ses rivaux à seulement 5 coups sûrs, dont deux simples réussis à la 9ème manche par Matty Alou et le redoutable Joe Torre après 2 retraits. Et tous deux restèrent en panne sur les buts lorsque Stoneman, au grand soulagement d'une foule en perte d'haleine, obligea Ted Simmons à frapper une chandelle au champ centre mettant fin au match.**

Les Cardinaux ne frappèrent que 6 balles au champ extérieur, exception faite des coups sûrs évidemment, en cours de partie. Après le simple de Cruz à la 2ème manche faisant compter Torre avec le seul point du St-Louis, le remarquable Stoneman retira 14 frappeurs d'affilée avant d'accorder un double (son 2ème), inoffensif en définitive, à Torre à la 7ème reprise.

Stoneman exécuta 121 lancers en 9 manches contre 124 pour Gibson en 8 manches.

C'était la 3ème victoire de Stoneman contre les Cards (sans revers) cette saison, son 11ème triomphe contre St-Louis contre 6 échecs depuis qu'il lance dans les majeunes (dont 10 pour les Expos,) l'autre ayant été réussi alors qu'il lançait pour les Cubs de Chicago.

Les Expos démarrèrent en lions, ce qui, dit-on, est à peu près la seule façon de battre Gibson.

Hunt commença avec un simple et passa au 2ème but lorsque Bailey eut un but sur balles, seulement le 42ème de Gibson cette saison en 152 manches. Le simple de Jim Fairey fit compter Hunt et avancer Bailey au 2ème coussin. Alors que Fairly était au bâton, on tenta un jeu "coure et frappe" mais Fairly rata la balle et Bailey fut retiré au 3ème but pendant que Fairey avançait au 2ème. Une seconde après, Fairly réussissait un simple entre l'arrêt-court et le 3ème coussin, Fairey n'avançant qu'au 3ème but après avoir hésité. Mais alors que Singleton était au bâton, Gibbon exécuta un mauvais lancer et Fairey compta le 2ème point des Expos pendant que Fairly passait au 2ème but. Singleton poussa ensuite un double le long de la ligne du champ gauche qui permit à Fairly de compter facilement. Alors que Day recevait le premier lancer de Gibson (une balle), Singleton tenta (on ne sait pourquoi) de voler le 3ème but et y fut retiré facilement. Day eut eventuellement un "BB" mais Foli mit fin à la manche en se faisant retirer sur une chandelle au champ droit.

Les Cardinaux diminuèrent l'avance montréalaise à 3-1 à leur demie de la 2ème reprise, que Joe Torre commença avec un double. Simmons fut retiré sur 3 prises et Bernie Carbo sur un roulant au 2ème but, qui permit à Torre de passer au 3ème coussin, d'où il compta sur le simple de Jose Cruz avant que Stoneman ne mette fin à la remontée en obligeant Maxvill à frapper dans un jeu facultatif.

Les Expos emplirent les coussins, avec deux retraits, à la 6ème manche grâce à des simples de Fairey et Singleton et un "BB" à Foli. Mais Gibson obligea Humphrey à frapper dans un jeu facultatif pour mettre fin à la manche.

Ils placèrent 2 autres coureurs sur les sentiers, après un retrait à la 8ème (BB à Fairly et simple Singleton), mais Day et Foli ne purent les faire compter en se faisant retirer au champ intérieur.

Mais peu importe puisque le match était déjà gagné depuis la 1ère manche.

| ST-LOUIS 1 | | | | MONTREAL 3 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Brock cg | 4 | 0 | 0 | Hunt 2b | 4 | 1 | 1 |
| Sizemore 2b | 4 | 0 | 0 | Bailey 3b | 3 | 0 | 0 |
| Malou lb | 4 | 0 | 1 | Fairey cg | 4 | 1 | 2 |
| Torre 3b | 4 | 1 | 3 | Fairfly lb | 3 | 1 | 2 |
| Melendez | 0 | 0 | 0 | Singleton cg | 4 | 0 | 3 |
| Simmons r | 4 | 0 | 0 | Day cc | 3 | 0 | 0 |
| Carbo cd | 3 | 0 | 0 | Foli ac | 3 | 0 | 1 |
| J Cruz cc | 3 | 0 | 1 | Humphry r | 3 | 0 | 0 |
| Maxvill ac | 2 | 0 | 0 | Stoneman l | 3 | 0 | 0 |
| Clendenon fv | 1 | 0 | 0 | | | | |
| Anderson ac | 0 | 0 | 0 | | | | |
| Gibson | 3 | 0 | 0 | | | | |
| Totaux | 32 | 1 | 5 | Totaux | 30 | 3 | 9 |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| St-Louis | 010 | 000 | 000-1 | | | | | | |
| Montréal | 300 | 000 | 00x-3 | | | | | | |
| E-J Cruz Dj-St. Louis 4, Montréal 7. 2B-Singleton, Torre 2. | | | | | | | | | |
| | IP | H | R | ER | BB | SO | | | |
| Gibson p, 11-6 | 8 | 9 | 3 | 3 | 4 | 3 | | | |
| Stoneman 2, 9-7 | 9 | 5 | 1 | 1 | 0 | 5 | | | |
| D. 1h59. A-16,341. | | | | | | | | | |

## Tableau comparatif des Expos

| Année | pj | g | p | moy. | prog. | assistances |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1969 | 89 | 27 | 61 | .307 | 42 | 666,170 |
| 1970 | 89 | 37 | 51 | .420 | 42 | 738,656 |
| 1971 | 89 | 34 | 54 | .386 | 42 | 739,968 |
| 1972 | 89 | | | | 42 | 696,531 |
| | | | | | | Diff. 43,437 |

## Augustin Léo Dugas aimerait devenir dépisteur des Expos

● Augustin "Gus" Léo Dugas est né à St-Jean-de-Matha non pas en 1909 comme le dit sa biographie officielle, mais plutôt en 1907, ce qui lui donne 65 années que, maintenant, il reconnait avec un large sourire. L'ancien voltigeur des anciens Royaux de Montréal a assisté aux deux parties disputées au parc Jarry contre les Cardinaux de St-Louis. Bien qu'il ait quitté le Québec à l'âge de 2 ans, il peut toujours parler français couramment et facilement. "C'est une des choses qui me plaît le plus durant ce court séjour à Montréal... pouvoir parler français presque tout le temps. Ça me manquait", nous avoua-t-il avant le match d'hier après-midi, en ajoutant: "Je trouve l'organisation des Expos formidable et je ne vous cacherai pas que j'aimerais être dépisteur pour eux dans la région où je vis, soit Taftville, au Connecticut. Comme je suis retiré, cela m'occuperait agréablement et je ne leur coûterais pas trop cher". Dugas a joué pour les Royaux en 1935 (moyenne .308, 22 circuits, 97 points produits), 1936 (moyenne .308 encore, 18 circuits, 91 points produits), 1937 (.324, 11 circuits, 62 points produits) et 1938 (.314, 16 circuits, 81 pp)

● La moyenne collective des Expos au bâton est de .231 et, sur ce point, ils ne devancent que San Diego (.224) et, croyez-le ou non, les Mets de New York (.223). Par contre, les Cardinaux sont deuxièmes dans la Nationale avec .263, derrière Pittsburgh, .281. A la défensive, les Expos sont meilleurs. Cincinnati est en tête avec seulement 56 erreurs, à comparer aux 68 des Expos qui se classent ainsi en 3ème place derrière New York (65). Le club qui a commis le plus d'erreurs est Atlanta avec 100. D'autre part, les Expos sont ceux qui ont été le plus souvent blanchis (11), suivis de San Diego (10 fois).

● Les Cardinaux attirent aussi bien à l'étranger que chez eux. A St-Louis, en 42 programmes, ils ont attiré 760,771 spectateurs pour une moyenne de 18,114. Avant le match d'hier et en 43 programmes joués à l'étranger, ils avaient attiré 780,572 amateurs pour une moyenne de 18,153. Les Expos sont à peu près de la même situation, soit 680,190 au parc Jarry en 41 programmes (ajouter l'assistance d'hier soir) à comparer à 678,443 à l'étranger en 42 programmes.

● La parade de modes qui sera présentée mercredi soir prochain entre les deux parties d'un programme double contre les Cubs de Chicago sera organisée par la maison Dupuis et, pour une fois, ce sont les femmes des joueurs montréalais qui, comme mannequins... s'esposeront.

● C'était l'après-midi-soirée de la ville de Sainte-Thérèse hier, et c'est le maire René A. Robert qui lança la première balle après avoir offert un cadeau au voltigeur Clyde Mashore... On a aussi salué les deux jeunes vainqueurs d'un concours organisé par la Fédération canadienne du baseball amateur pour trouver deux slogans: André Villeneure, 12 ans, de Duvernay, et Bruce Boyer, 13 ans, d'Edmonton, Alberta, ce dernier étant le gagnant du concours anglais... Après 3 parties en fin de semaine à New York, les Expos nous reviendront mardi soir alors qu'ils joueront contre les Cubs... de Whitey Lockman, successeur de Léo Durocher.

## Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"

**Hier soir, notre sélectionneur avait désigné 25 gagnants en 69 courses pour une moyenne de 36.4%.**

**Voici maintenant ses pronostics pour le programme de ce soir et celui de demain après-midi:**

CE SOIR

1ère course: 1-Lincoln Land Abe (no 8); 2-F.C. Von (5); 3-Sand Dollar (4).
2ème: 1-Pegasus Choice (4); 2-Skip It (5); 3-Quick Jester (7).
Paris doubles suggérés: 8-4, 5-4 et 4-4.
3ème: 1-Nite Song (7); 2-Count Royal (2); 3-Autumn Frost (5).
4ème: 1-Archer Hanover (3); 2-Painter Day (1); 3-Belle of Campana (7).
Quinielas suggérées: roulette 1-3-7.
5ème: 1-Dave G. (2); 2-Hawaian Mir (5); 3-Montréal (6).
6ème: 1-Dreamful Mir (9); 2-Total Yankee (5); 3-Dr. Irish Adios (7).
Quinielas suggérées: roulette 5-7-9.
7ème: 1-Hawaian Champ (6); 2-Claudia Angus (4); 3-Middlebrook Boy (1).
8ème: 1-Lord Salaberry (8); 2-Howard Mir (1); 3-Highland's Comet (5).
Quinielas suggérées: roulette 1-5-8.
9ème: 1-Romalie Hanover (9); 2-Saucy Wave (2); 3-Persian Star (4).
10ème: 1-Perkandi (7); 2-Battling Mir (2); 3-Boone Senator (5).
Exactas suggérées: 7-2, 7-5, 2-7, 2-5.

DEMAIN APRES-MIDI

1ère: 1-Kitty Sharp (2); 2-Uncle Phil (4); 3-Perfection Mir (3).
2ème: 1-Pay Meadow (1); 2-Ex Go Per (5); 3-Silver Button (3).
Paris doubles suggérés: 2-1, 2-5, 4-1, 4-5.
3ème: 1-Armbro Mini (5); 2-Shreik (1); 3-H.M. Pace (2).
4ème: 1-Nevele Dell (2); 2-Bairn Cloud (5); 3-Licking Speed (6).
Quinielas suggérées: roulette 2-5-6.
5ème: 1-Moldau (1); 2-Pampon (2); 3-Keystone Spirit (6).
6ème: 1-Keystone Wish (8); 2-Lehigh Express (4); 3-Supreme Yankee (7).
Quinielas suggérées: roulette 4-7-8.
7ème: 1-Yandarlo (1); 2-Hammerin Hank (5); 3-Armbro Jimmy (7).
8ème: 1-Happy Flash (5); 2-Wealthy (3); 3-Titan Richelieu (1).
Quinielas suggérées: roulette 1-3-5.
9ème: 1-Rob Ron Tarios (5); 2-Puck Mir (4); 3-Adover Rainbow (3).
10ème: 1-Swing Easy (5); 2-Caroldon Intrepid (1); 3-Flying Rumor (2); 4-Mi Pepita (9).
Exactas suggérées: 5-1, 5-2, 5-9.

## La C.-B. bat Pte-aux-Tr. 9-1

MONTREAL (PC) — Le lanceur Dick Hazell, de la Colombie-Britannique, a limité les frappeurs des Jets de Pointe-aux-Trembles à seulement trois coups sûrs hier, et les Trojans ont remporté une victoire de 9-1 lors de la 3ème journée du championnat de baseball junior qui se déroule à Pointe-aux-Trembles.

Le point gagnant est survenu dans la 2ème manche lorsque Jim Schwab a frappé un coup de circuit de 340 pieds par-dessus la clôture du champ centre. Peter Thiessen frappa aussi un simple dans cette manche et vola le 2ème but. Il compta ensuite sur le simple de Sam Perry.

Les Trojans marquèrent deux points aux 5ème et 9ème manches et un chacun aux 6ème, 7ème et 8ème. Richard Ashby a été le lanceur perdant et Hazell s'est mérité la victoire.

Dans les autres rencontres disputées hier, la Saskatchewan a battu le Nouveau-Brunswick 9-4, l'Ontario a écrasé l'Alberta 21-7 et l'Ile - du - Prince - Edouard a vaincu Terre-Neuve 5-3.

LA CROIX-ROUGE
à toute heure à l'oeuvre

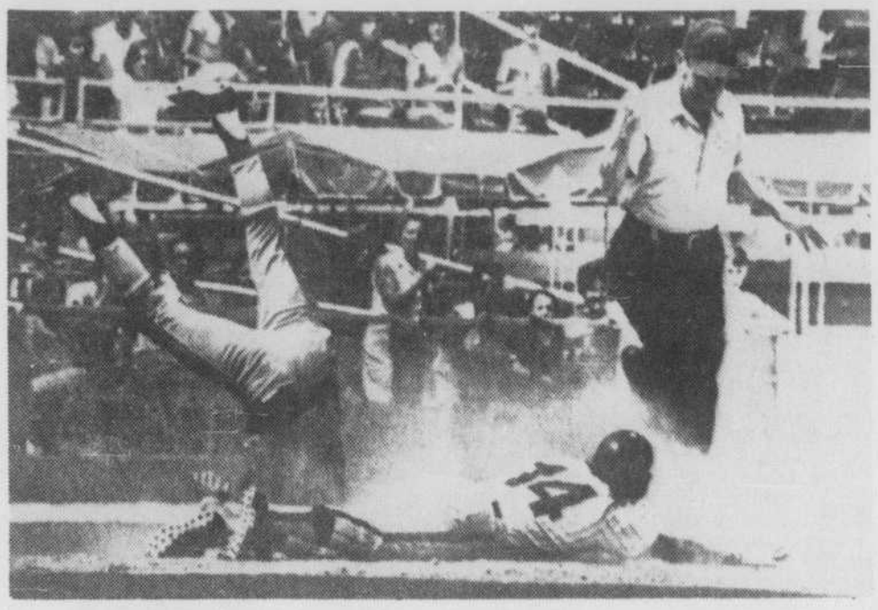

QUELLE PIROUETTE ! Ron Santo, joueur de 3ème but des Cubs de Chicago, fait une pirouette spectaculaire sous la glissade de Tom Hutton, des Phillies, lors du match disputé hier après-midi à Philadelphie. Les Phillies, derrière Steve Carlton, l'ont alors emporté 2-0. (Téléphoto PA)

*Le "roi" abandonne les Alouettes...*

## Corcoran au chevet de son fils malade

**Jim "King" Corcoran, le flamboyant quart-arrière qui s'est amené à Montréal avec grand renfort de publicité (qu'il moussait lui-même) il y a quelques mois, a quitté les Alouettes de façon non moins spectaculaire hier, menaçant même de revenir un jour dans la métropole comme propriétaire de l'équipe.**

Officiellement, Corcoran, qui tentait de déloger Sonny Wade ou Jim Chasey comme quart débutant, se porte au chevet de son fils malade à Washington. Jimmy fils, en effet, a reçu accidentellement un bâton de baseball dans un oeil il y a deux semaines, et il serait vraisemblablement en voie de perdre partiellement la vue. Corcoran a l'intention de s'en occuper personnellement et de le faire soigner par un spécialiste dans un hôpital du Maryland.

Corcoran, qui a dit hier vouloir quitter Montréal de façon discrète, n'en a pas moins convoqué une conférence de presse, se servant de sa luxueuse automobile équipée d'un téléphone pour ce faire.

Il a connu son heure de gloire en janvier dernier quand une émission spéciale, qui lui était consacrée, est passée à la télévision nationale nord-américaine à l'occasion du match du Super Bowl. C'était un reportage sur sa carrière de quart-arrière semi-professionnel avec les Firebirds de Pottstown (N.Y.).

### Une découverte

Le "roi" a admis qu'il est devenu désabusé des Alouettes quand il a appris récemment que le vétéran Wade jouissait d'un contrat non révocable à raison d'au moins $30,000 par année. De plus, il a vite senti que l'instructeur Sam Etcheverry n'avait nullement l'intention de se départir des services de Chasey, et qu'au contraire, il voulait même en faire son quart numéro un.

"Ceci veut dire que Sam se devait déjà de garder Wade et Chasey, et j'aurais alors agi comme no 3, soit sur le banc des joueurs. Et ça, ça ne m'intéresse pas du tout".

Corcoran a ajouté qu'après avoir obtenu le meilleur spécialiste possible pour son fils, il se rendrait probablement à Hollywood en novembre afin de respecter un engagement pour y faire un film.

"Je sais que j'ai la réputation d'être plutôt instable", a finalement dit Corcoran, "mais j'ai dit à Etcheverry que si jamais il avait besoin de moi, je serais prêt à revenir, car nos relations demeurent excellentes".

Corcoran a plus ou moins bien fait, mercredi soir au stade McGill, quand les Alouettes ont perdu 24-15 face aux Agonauts de Toronto. Alternant avec ses deux rivaux, il a été intercepté à deux reprises, à cause surtout de sa petite taille. En effet, à chaque occasion, un grand joueur de ligne, les bras étendus, s'amenait en trombe devant lui et faisait dévier le ballon dans les mains d'un coéquipier. De plus, Corcoran a échappé le ballon sur le dernier jeu de la première demie. Mais ce fut un échappé sans conséquence, puisque les Argonauts, qui avait recouvert, ne purent aller plus loin que le centre du terrain.

### Deux congédiements

Les Alouettes, qui avaient quelque 14 joueurs au-deçà de la limite permise de 32, en ont retranché deux hier. Il s'agit de l'ailier défensif Bill Booker et du demi Rocky Pamplin, deux joueurs américains-recrues.

Etcheverry devait normalement réduire son personnel à 32 joueurs avant-hier soir, mais la ligue Canadienne de football, à cause de ses déboires actuels avec l'Association des joueurs, a accordé à tous les clubs une prolongation jusqu'à lundi.

André TARDIF

## BASEBALL

### CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

| Est | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| Pittsburgh | 56 | 34 | .622 | – |
| New York | 50 | 39 | .562 | 5½ |
| St-Louis | 46 | 44 | .511 | 10 |
| Chicago | 47 | 46 | .505 | 10½ |
| Montréal | 41 | 48 | .461 | 14½ |
| Philadelphie | 33 | 58 | .363 | 23½ |
| **Ouest** | | | | |
| Cincinnati | 56 | 33 | .629 | – |
| Houston | 51 | 42 | .548 | 7 |
| Los Angeles | 48 | 42 | .533 | 8½ |
| Atlanta | 42 | 49 | .462 | 15 |
| San Francisco | 41 | 52 | .441 | 17 |
| San Diego | 33 | 57 | .367 | 23½ |

Hier

St-Louis à Montréal 3
Chicago 0 Philadelphie 2
New York à Pittsburgh
San Francisco à Atlanta
San Diego à Cincinnati
Los Angeles à Houston

LIGUE AMERICAINE

| Est | g | p | Moy. | Diff. |
|---|---|---|---|---|
| Détroit | 53 | 37 | .589 | – |
| Baltimore | 50 | 39 | .562 | 2½ |
| Boston | 46 | 42 | .523 | 6½ |
| New York | 43 | 44 | .494 | 8½ |
| Cleveland | 37 | 51 | .420 | 15 |
| Milwaukee | 35 | 54 | .393 | 17½ |
| **Ouest** | | | | |
| Oakland | 57 | 35 | .620 | – |
| Chicago | 50 | 42 | .543 | 7 |
| Minnesota | 45 | 43 | .511 | 10 |
| Kansas City | 45 | 46 | .495 | 11½ |
| Californie | 41 | 52 | .441 | 16½ |
| Texas | 37 | 54 | .407 | 19½ |

Hier

Détroit à Milwaukee
Kansas City à Chicago
Boston 6 à New York 5
Cleveland à Baltimore
Texas à Californie
Minnesota à Oakland

### AVANT-HIER

NATIONALE

New York 000 000 320 – 5 8 0
Pittsburgh 220 120 000 – 7 10 1
Koosman (7-6), Sadecki 6e, Rauch 8e et Dyer; Moose (6-6), Hernandez 7e, Giusti 8e et Sanguillen.
Circuits: New York, Dyer 6e; Pittsburgh, Stargell 20e.

AMERICAINE

Kansas City 000 000 021 – 3 5 0
Chicago 000 000 000 – 0 4 0
Nelson (3-4) et Kirkpatrick; Bahnsen (12-11), Acosta 8e, Kealey 9e et Herrman.
Assistance: 23,079

Détroit 004 000 040 – 8 10 0
Milwaukee 400 010 000 – 5 8 2
Holdsworth, Hiller 5e, Zachary 7e (1-0), Scherman 8e et Freehan; Ryerson (2-2), Sanders 8e et Felske. Assistance: 12,123.

Minnesota 000 000 003 – 3 7 1
Oakland 001 200 010 – 4 8 0
Blyleven (9-13), Granger 8e et Mitterwald; Blue (3-5), Fingers 9e et Duncan.
Circuit: Minnesota, Killebrew 16e.
Assistance: 9,836.

Texas 000 000 000 – 0 2 2
Californie 201 010 100 – 5 11 0
Paul (3-3), Goglewski 5e, Stanhouse 7e et Fahey; Ryan (12-8) et Stephenson.
Assistance: 8,715.

### HIER

LIGUE NATIONALE

Chicago 000 000 000 – 0 4 0
Philadelphie 000 000 002 – 2 8 0
Pappas (6-7) et Hundley; Carlton (15-6) et Bateman. Circuit: Philadelphie, Montanez 9e.

San Francisco 002 000 001 – 3 9 0
Atlanta 000 000 310 – 4 8 0
Bryant (9-5), Moffitt 8e et Rader; Schueler (4-4), McLain 9e et Casanova.
Circuits: San Francisco, Gallagher 2e; Atlanta, Williams 16e, Evans 14e, Casanova 2e.

San Diego 110 010 000 – 3 6 0
Cincinnati 000 000 010 – 1 5 0
Kirby (7-11) et Kendall; Simpson (6-4), McGlothlin 6e, Borbon 9e et Bench.
Circuits: San Diego, Roberts 2e; Cincinnati, Rose 3e.
Assistance: 21,728.

New York 000 000 100 – 1 7 0
Pittsburgh 100 100 010 – 3 6 1
Seaver (12-8), McGraw 8e et Dyer; Ellis (9-4) et Sanguillen.
Circuit: Pittsburgh, Stargell 21e.
Assistance: 38,035.

Los Angeles 100 000 500 – 6 8 1
Houston 010 003 010 – 5 10 0
Winning Mikkelsen 6e (2-4), Richert 7e, Brewer 8e et Sins; Wilson, Gladding 7e (3-5), Ray 8e et Howard.
Circuit: Los Angeles, Buckener 2e.

LIGUE AMERICAINE

Boston 001 100 004 – 6 5 0
New York 100 020 200 – 5 9 0
Peters, Newhauser 8e (3-1) et Montgomery; Stottlemyre, Lyle 9e (2-3) et Ellis. Circuits: Boston, Montgomery 1er; N.Y. Alou 3e.

Cleveland 000 100 000 3 – 4 7 0
Baltimore 100 000 000 0 – 1 6 2
Parry (17-8) et Fosse; McNally (10-8) et Oates.
Assistance: 12,372.

Boston 000 000 100 – 1 7 3
New York 100 001 100 – 3 6 1
(9-6), Krausse 7e, Lee 7e et Fisk; Kline (10-4) et Munson.
Assistance: 20,129.

Détroit 100 000 010 – 2 6 3
Milwauke 010 001 001 – 3 10 0
Coleman, Seelbach 8e (7-5), Scherman 9e et Freshan; Lonbord (9-5) et M. Rodriguez.
Circuit: Détroit, Rodriguez 6e.
Assistance: 14,306.

### AUJOURD'HUI

Nationale

Montréal, Torrez (11-5) à New York, Gentry (5-6), 8h05.
San Francisco, Reberger (1-0) à Atlanta, Kelley (5-6) 6h.
San Diego, Caldwell (3-4) à Cincinnati, Nolan (13-2), 2h15.
Los Angeles, Sutton (12-5) à Houston, Reuss (6-8), 6h.
Pittsburgh, Blass (11-4) et Walker (3-5) à Philadelphie, Brandon (5-2) et Fryman (3-10), 2, 5h35.
St-Louis, Wise (10-10) à Chicago, Hands (7-7), 2h15.

Américaine

Détroit, Timmerman (7-8) à Milwaukee, Colburn (2-2), 2h30.
Kansas City, Dal Canton (5-4) à Chicago, Lemond (1-3), 2h15.
Boston, Curtis (6-3) à New York, Kekich (9-9), 2h.
Cleveland, Dunning (0-0) à Baltimore, Palmer (13-4), 2h15.
Texas, Hand (7-6) à Californie, May (3-8) ou Messersmith (2-4), 9h.
Minnesota, Corbin (6-3) à Oakland, Hunter (12-4), 4h30.

## À Blue Bonnets

**Pari double: Calynn Volo (1) et Haul Away (1): $293.00.**
**1ère quiniela: Express Harry (4) et John Silver (5): $13.90.**
**2ème quinielas: Honey Rainbow (4) et Stratron (5): $88.10.**
**3ème quiniela: Keystone Appolo (1) et Happy Century (2) $19.60.**
**Exacta: Armbro McKee (5) et Lorn Dares (3): $98.30.**
**Mutuel: $729,780.**
**Assistance — 12,164.**

## Chris Evert bat Mme Court

CLEVELAND (PA) — La petite Américaine Chris Evert a remporté une brillante victoire contre l'ancienne championne du monde Margaret Court hier, par 6-3, 6-3. Cette victoire permet aux Etats-Unis d'égaler les chances 1-1 contre l'Australie dans la série internationale Bonne Belle.

Cependant, la charmante adolescente de la Floride eut la tâche facile par une température de 75 degrés et devant une foule de 5,000 spectateurs au stade Howard T. Clark Memorial. Elle brisa le service de Mme Court dans la 3ème partie du premier set et ne fut pas menacée par la suite. Elle termina cette manche avec un lob que Mme Court ne daigna même pas retourner.

Au début de la 2ème, Mme Court brisa pour la première fois le service de Mlle Evert et pris une avance de 2-0. C'est alors que Mlle Evert revient en force pour remporter également ce deuxième set.

Il faut dire ici que Mme Court n'avait pas pris part à un tournoi depuis celui de Wimbledon en 1971, lorsqu'elle s'était faite battre en finale par Evonne Goolagong. Pendant cette absence d'une année de compétition, Mme Court a donné naissance à un fils. Mlle Evert, variant bien ses coups, ne connut pas d'ennuis majeurs contre Mme Court qui manquait visiblement de pratiques.

Dans un autre match plus tôt, Mlle Goolagong, l'aborigène d'Australie, a vaincu Valérie Ziegenfuss de San Diego 6-4, 6-0. Mlle Goolagong a débuté lentement et n'a retrouvé sa forme que vers la fin du premier set. Elle a réussi à marquer 13 points d'affilés et à briser la résistance de la Californienne.

Maintenant, tout est près, pour le match tant attendu entre Mlle Evert, 17 ans, de Fort Lauderdale, Floride et Mlle Goolagong, 20 ans, dimanche dans le simple de clôture de cette série de trois jours entre les Etats-Unis et l'Australie.

Un autre simple féminin aura lieu aujourd'hui entre Wendy Overton de Chevy Chase et Kerry Melville. Il y aura également un double. Dimanche, en plus de la rencontre Evert-Goolagong, Mlle Ziegenfuss rencontrera Mme Court. Il y aura aussi un match de double.

## Grâce à Québec (et à la Mondiale) le hockey a réparé une erreur

par MARC THIBEAULT

La ville de Québec et, en même temps, la nouvelle association Mondiale du hockey, viennent réparer une erreur, trop longtemps demeurée silencieuse, commise... par la ligue de hockey Nationale donc et avant le lancement de la nouvelle ligue par, tout le hockey organisé. En engageant l'unique et merveilleuse vedette que fut Maurice "Bolide" Richard comme leur instructeur pour leur première année d'existence, les Nordiques de Québec ont posé un geste qui, à notre avis, est encore plus grand et éloquent que les impressionnants contrats signés par un Bobby Hull, un Jean-Claude Tremblay, un Bernard Parent, un John McKenzie, un Gerry Cheevers et, peut-être demain avec les mêmes Nordiques, un Carol Vadnais.

Après sa retraite, Richard, on s'en souviendra, fut engagé par les Canadiens comme ambassadeur. La décision fut prise, sans la moindre hésitation et avec enthousiasme, par un Frank Selke père qui, après la dernière partie jouée par le sensationnel athlète, déclara: "Tant que je serai avec l'organisation des Canadiens, l'avenir du Rocket ne sera jamais compromis. Il a tellement accompli de choses pour les Canadiens qu'il est certain que nous lui devons de le garder avec nous pour le restant de ses jours".

Et Richard récompensa fort bien la confiance que M. Selke, un de ses plus grands admirateurs, avait placée en lui. De Vancouver à Halifax, il voyagea pour représenter le Canadien auprès de diverses associations et, surtout, auprès d'une jeunesse à laquelle il a toujours su s'adresser.

Un peu plus tard, Richard fut nommé vice-président-conseiller. Malheureusement (probablement parce que M. Selke s'était retiré), la direction ne jugea jamais à propos de le convoquer pour lui demander le moindre conseil. Après qu'on l'eut ignoré complètement lors de trois ou quatre réunions du directorat, en ne l'invitant pas à au moins y assister, le fier et grand champion décida de démissionner. "Je ne puis accepter le bon salaire qu'il me paie à ne rien faire", de dire Richard en annonçant une décision que bien d'autres, disons moins honnêtes, n'auraient pas prise.

Et c'est ainsi que le joueur le plus spectaculaire que tout le hockey n'ait jamais vu (ce qui n'enlève rien à un également sensationnel Howie Morenz que nous avons aussi vu jouer), se réfugia dans le sous-sol de sa maison pour y lancer un commerce de cordes de lignes de pêches qui devint assez florissant... tout en écrivant une chronique hebdomadaire dans Dimanche-Matin et en faisant quelques apparitions à la télévision

Que la ligue Nationale l'ait ignoré comme instructeur ou directeur général lors de ses expansions de 1967, 1970 et de juin dernier demeure un mystère plutôt inexplicable.

L'erreur vient d'être réparée par une nouvelle équipe québécoise à laquelle, ne serait-ce que pour le geste aussi intelligent qu'éloquent qu'elle a posé en l'engageant, nous souhaitons toute la chance au monde, c'est le cas de l'écrire.

Et donne-z-y Maurice comme autrefois!

## Les appelés et les élus

TORONTO (PC) — Une main plongera dans un des quatre barils lundi et commencera à retirer les 60,000 demandes, parmi plus de 300,000, pour des billets afin d'assister à la série Canada-Russie au Canada.

Les directeurs de Herbert A. Watts Ltd, compagnie qui se spécialise dans les concours, ont déclaré que 53,000 demandes étaient arrivées la veille, ce qui avait alors porté le total à 161,000 et ce total devrait atteindre les 300,000 à la date-limite ce soir.

Chaque demande comprend deux billets à $15 la paire pour une des quatre parties disputées au Canada, la 1ère au Forum de Montréal le 2 septembre. Les demandes sont placées dans quatre barils pour chaque partie en particulier et le demandeur élu recevra un certificat qui, avec $15, pourra l'échanger pour deux billets d'une aréna.

Afin d'éviter les contre-façons, les certificats sont imprimés sur du papier semblable à celui de la monnaie. La loterie a été imaginée par Hockey-Canada afin de garantir à chaque Canadien une chance égale d'acheter des billets pour cette série tant attendue.

"Les demandes sont entrées lentement au début, mais, cette semaine, elles ont augmenté considérablement," a révélé Len Knott, publiciste de Hockey-Canada. "Le fait que le total des demandes n'augmente pas beaucoup pour le match de Montréal est difficile à expliquer."

Mercredi, le nombre de lettres démontrait que plus de gens veulent voir le match à Winnipeg que le premier à Montréal, soit 48,881 contre 24,778. On comptait 53,056 demandes à Toronto et 35, 571 à Vancouver.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

## L'OEIL SUR LES ROUTES

**Le VC10 de BOAC dessert 13 destinations en Afrique.**

# BERNE...la Tour de l'horloge

Au bon vieux temps, il n'y avait pas d'autre monument qui fût autant le centre de la vie bernoise que l'était la Tour de l'horloge, que les Bernois appellent familièrement "Zytglogge" dans leur patois. Plus que tout autre bâtiment, il donnait à l'existence sa "mesure": son horloge faisait règle, au temps où l'on ne parlait pas encore de l'heure du chemin de fer, et encore moins de l'heure de la radio ou de l'horloge parlante. C'est de là qu'étaient comptées les distances le long des routes bernoises, et c'est à la Tour de l'Horloge que se réfèrent encore les bornes kilométriques actuelles, quand elles font mention de la distance de Berne. Sous son portique les mesures de longueur sont apposées, autrefois l'aune et la toise, maintenant le mètre et le double mètre, servant encore, au moins théoriquement, à des fins de contrôle public et de reproduction. Contre la paroi du portique, les publications officielles étaient affichées et le sont encore.

La Tour de l'horloge n'était pas seulement le point central de la ville, c'était aussi le centre de gravité du peuple. Ni l'hôtel de ville ni la cathédrale n'étaient au même degré des points de cristallisation de la vie publique. Ces bâtiments-ci inspiraient peut-être trop de respect, un trop grand sentiment des distances; avec la Tour de l'horloge, au contraire, on était sur un pied de familiarité. Chaque jour à chaque heure, le "Zytglogge" parlait au peuple, de la voix sympathique de son carillon.

La tour marquait la limite ouest de la ville lorsqu'elle avait l'étendue que son fondateur, le duc Berthold de Zähringen, voulut lui donner en 1191. Elle s'étendait d'une porte inférieure avec fossé, l'un et l'autre entièrement disparus, au bas de l'actuelle Gerechtigkeitsgasse, jusqu'au fossé profond, aujourd'hui entièrement comblé, qui se trouvait sur l'emplacement actuel du Theaterplatz et du Kornhausplatz. Les fondations de la tour sont certainement ce qui demeure de plus ancien à Berne en fait de bâtisse et remontent au douxième siècle. Cette tour, comme la plupart des anciennes tours des villes, était primitivement ouverte vers l'intérieur de la cité. Le côté tourné vers la ville et l'intérieur de la tour étaient faits de charpentes de bois. Les murs de fondation ont trois mètres d'épaisseur.

En 1405, la tour brûla avec le reste de la ville. Lors de la reconstruction, le côté ville fut également fermé par un mur de pierre. Enfin, en 1530, naquit cette admirable horloge astronomique qui indique en tout temps la position du soleil, de la lune, des constellations et des planètes, et donne aussi les mois, le quantième, et le jour de la semaine. En même temps on créa cette théorie de personnages qui défilent à chaque heure et sont demeurés une des curiosités que l'on vient le plus volontiers contempler à Berne.

Deux minutes avant que l'heure sonne, un "guignol" assis dans une niche, et qui rit, fait retentir deux clochettes suspendues au-dessus de lui, tout en tournant son buste vers la droite et vers la gauche. Puis, au bas de la niche, un cortège d'ours armés se met en mouvement, sortant de la tour pour y rentrer. Le cortège s'ouvre par deux ours debout, munis de tambours et de fifres et vêtus aux couleurs de la ville (rouge et noir). Ils sont suivis du capitaine, cavalier cuirassé avec une épée à la main; ensuite un ours couronné s'avance avec gravité; il représente sans doute la puissance politique bernoise. Puis viennent trois autres ours, la garde ou puissance militaire, le premier avec la cuirasse et l'épée, le second avec le fusil à l'épaule, et le troisième avec épée et lance. Pour finir, un coq placé sur le côté chante pour la seconde fois en ouvrant le bec et en battant légèrement des ailes. Chronos retourne le sablier qu'il tient dans sa main droite et commence à compter les coups frappés au haut de la tour par un chevalier revêtu d'une armure dorée, qui, lui, tient un marteau également doré.

Depuis plus de quatre cents ans, cet amusant spectacle, en même temps qu'il réjouit la jeunesse bernoise, retient l'attention des visiteurs de Berne.

Une grandiose peinture allégorique de Victor Surbek orne la façade occidentale; elle représente le vieillard Chronos, l'homme à la faux, symbole du temps qui fuit, et le bannissement d'Adam et d'Eve hors du paradis. Au-dessous, de simples paroles latines sur une plaque de marbre noir rappellent le fondateur de la ville.

Peut-être aimeriez-vous en savoir un peu plus long sur les horloges astronomiques et le mécanisme qui commande les mouvements de celle de la tour de Berne?

Les horloges astronomiques remontant à la Renaissance ne sont pas nombreuses: on cite le plus souvent celles de Prague (1490), de Venise (1497) et de Strasbourg (1571) et, en Suisse, celle de la Tour du marché de Soleure, dont les cadrans remontent à 1452 et les figures à 1545.

L'horloge de Berne, commencée en 1527, fut achevée en 1530. Elle est due à Caspar Brunner, sujet bernois dont on suppose qu'il apprit son art à Nuremberg et dont c'est la seule oeuvre connue. Il la créa de toutes pièces, sur place, au premier étage de la tour. On voit encore, occupant un coin de la salle, la cheminée qui lui servit de forge. Car Brunner ne se contenta pas d'assembler à son idée des rouages et tout un jeu de tringlerie subtile: il dût d'abord façonner un à un les éléments de son mouvement d'horlogerie après les avoir soigneusement calculés. Travail artisanal, donc et pièce unique.

Le mécanisme principal est placé dans un bâti de fer peint en rouge, assemblé par des clavettes, haut de 2 m, long de 3, et reposant sur six socles de molasse de style gothique tardif. Il est constitué par une série de mouvements distincts, quoique solidaires; ces mouvements sont actionnés par cinq poids de pierre pesant plus de quatre cents kilos, que le "règleur de Zytglogge" (nom bernois de la Tour de l'horloge) hisse chaque jour à 16 m au moyen d'une manivelle. Ces divers mouvements sont mis en marche par un mouvement principal, dont les fonctions sont de beaucoup les plus variées.

En effet, c'est lui qui déclenche, au moment voulu, le mécanisme de la sonnerie des heures, celui des quarts d'heure, ainsi que ceux du jaquemart de la flèche et des différents personnages. Lui-même commande directement les aiguilles de 2,5 m qui parcourent les deux cadrans des heures (de 6 m de diamètre), et l'horloge astronomique proprement dite.

La plus grande roue dentée de ce système comprend cent trente-six dents d'acier trempé forgées à la main, et coincées, plutôt que vissées, dans la circonférence. Par un dispositif fort adroit, les extrémités des axes des nombreuses roues dentées reposent sur une roue lisse, qui joue le rôle d'un roulement à billes, et n'a imprimé qu'une trace minime sur l'essieu. Hors du bâti se trouve le balancier, long de 2,23 m, suspendu à une pièce de cuir de boeuf vieille de plusieurs siècles. Le poids est constitué par un boulet de baliste de 35 cm de diamètre, dont on dit qu'il provindrait de la bataille de Morat (1476).

A côté de ce mécanisme principal on en voit un autre, beaucoup plus petit, fixé sur une table. C'est lui qui commande la ronde des ours, le mouvement du sablier et du sceptre de Chronos, la tête du lion, les clochettes du bouffon et les trois cris qu'à chaque heure pousse le coq. On imagine la complexité de ces opérations et tout l'esprit qu'il a fallu pour faire jouer un réseau serré de trigleries, de renvois – et même un soufflet! – en s'appliquant toujours à confier le plus grand nombre de fonctions à chaque élément, pour ne différencier celles-ci qu'à la dernière étape de la transmission.

Ainsi le jaquemart de la tour, statue de tilleul doré surnommée Hans von Thann, semble sonner les heures en déplaçant le bras latéralement. En réalité, c'est un autre marteau qui frappe la cloche. Mais les deux mouvements sont produits par une seule tringle.

L'horloge astronomique tout entière fait preuve de cette virtuosité de Brunner. Pour en mouvoir le cadran excentrique, pour indiquer la date, le jour, la phase de la lune et le signe du zodiaque, il suffit d'un seul axe partant du mécanisme principal. Là encore, la différenciation des fonctions est obtenue, au dos de ce cadran, par un jeu de roues dentées imprimant à chaque partie une vitesse appropriée. (Les années bissextiles, on retarde simplement l'horloge d'un jour le 29 février.)

Ce chef-d'oeuvre coûta 1000 **gulden**. De 1530 au début du XVIIIe siècle, il fonctionna sans interruption. Réparé en 1712 par un paysan de Langnau, Mathys Blaser, il ne subit plus de perturbation sérieuse, et la quasi totalité des pièces sont encore originales. L'horloge, jalousement surveillée, est aujourd'hui soumise deux fois par an à un nettoyage complet. Après plus de quatre siècles, elle indique l'heure avec des écarts de dix à trente secondes par jour si le temps est régulier, et d'une minute s'il varie fortement. Quand on songe que, sous Louis XIV, un écart de cinq minutes par jour était considéré comme normal pour une pendule, on mesurera encore mieux l'extrême habileté de Gaspar Brunner! Dernier détail: son horloge n'était installée qu'à titre provisoire...

Voir fonctionner ce monument de logique appliquée procure des impressions rares. Dans la salle voûtée qui l'abrite, on sent qu'il se **passe quelque chose**. Le mouvement inaltérable de l'échappement géant aux déclics obsessionnels confère à l'ensemble une impassibilité inhumaine. Dans ce décor un peu faustien, enfermée dans sa cage à moulures, voici la machine à hacher le temps, sortie des gravures futuristes de la Renaissance.

Certes, ce **temps**-là n'est qu'un temps abstrait, uniforme et linéaire, et les idées sur sa nature ont fait quelque chemin depuis 1530. Il n'en reste pas moins que l'on peut contempler à Berne, créé plus d'un siècle avant le **Discours de la Méthode**, un ancêtre encore vivant des automates gratuits chers au XVIIIe siècle, en d'autres termes l'une des premières esquisses de ces machines innombrables auxquelles nous nous heurtons nous-mêmes tous les jours. De ce balbutiement génial aux calculatrices électroniques, pas de solution de continuité. Mais n'oublions pas que l'assemblage des premières pièces de ce gigantesque puzzle qu'est la science est infiniment plus méritoire que les progrès les plus foudroyants dont nous sommes aujourd'hui les spectateurs souvent décontenancés.....

La célèbre Tour de l'horloge, de Berne, que l'on a surnommée une "poésie mécanique".

## Touristes à croquer

Au coin des rues McGill et Sainte-Catherine, une touriste se fait croquer par les artistes qui offrent également à la convoitise des passants des toiles et autres articles de couleur spécialement confectionnés pour ceux qui voient Montréal le temps d'un sourire. Montréal au temps des vacances.

(Photo Le Devoir, par Bernard Lauzé)

## Sauver Carthage

Le directeur général de l'Unesco, M. René Maheu, a lancé de Tunis un appel invitant les universités, fondations et institutions scientifiques de tous les pays à participer à la sauvegarde et à la mise en valeur du site de Carthage.

Illustre par l'importance des civilisations qui s'y sont succédé, ce site, l'un des plus beaux de la Méditerranee, est aujourd'hui menacé par l'urbanisation qu'impose la croissance du pays. Or, il n'a jamais été systématiquement fouillé, et les autorités tunisiennes estiment que sa sauvegarde exige que soit d'abord entreprise une campagne de recherches portant sur les vestiges puniques, romains et byzantins du centre de la cité antique.

L'Unesco a été chargée depuis plus de deux ans de réaliser, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement, un projet visant à la mise en valeur du patrimoine monumental de Tunis et de Carthage.

## échos touristiques

Cet été, les stations touristiques autrichiennes offriront à leurs hôtes 356 piscines couvertes, soit 53 de plus que l'année dernière. 265 de ces installations appartiennent à des hôtels, ce qui n'empêche pas qu'elles soient pratiquement toutes publiquement accessibles. Leur équipement, destiné à favoriser la bonne forme, comprend le plus souvent sauna, solarium, salle de gymnastique, service de massage. Une liste bilingue (allemand et anglais) des piscines couvertes en Autriche se trouve aux représentations de l'ONAT.

•

La compagnie aérienne Swissair proposera à la prochaine conférence de trafic de l'IATA (Association du transport aérien international) qui se réunira en automne, de créer un système d'abonnements pour les passagers voyageant fréquemment sur les lignes aériennes en Europe. Un projet, présenté par la compagnie aérienne suisse mardi à Genève précise que le porteur de ces abonnements, valables un an, bénéficierait de réductions de tarifs de l'ordre de 10 pour cent.

### *72,154 chambres d'hôtel au Québec*

QUEBEC (OIPQ) – La province de Québec compte 3,306 établissements hôteliers de tout genre totalisant 72,154 chambres. Ce nombre comprend 1,671 hôtels proprement dits, à l'exclusion des chalets et des motels.

La publication du Bureau de la statistique du Québec "Etablissements hôteliers-30 avril 1972" qui fournit ces renseignements a établi la liste des établissements hôteliers par catégorie et selon la région administrative.

La région de Montréal seule possède 1,132 établissements et 31,175 chambres, celle de Québec dispose de 803 établissements et 15,410 chambres. La région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, en raison de sa vocation touristique, arrive au troisième rang avec 377 établissements et 6,027 chambres tandis que les autres régions administratives entretiennent moins de 200 établissements à l'exception de l'Outaouais et de Trois-Rivières qui possèdent respectivement 252 et 253 établissements.

Les statistiques relevées dans ce bulletin permettent également de connaître le nombre d'établissements qui ont discontinué ou commencé leurs opérations au 30 avril 1972; ainsi, dans la région de Montréal, 19 établissements ont abandonné leurs activités, tandis que 15 nouveaux dans ce secteur offraient leurs services à la clientèle hôtelière.

La capitale canadienne aura son musée de philatélie en 1974 et on prépare déjà pour l'année de l'inauguration une exposition tout à fait exceptionnelle pour le Canada. Des millions de timbres dont tous ceux émis au Canada depuis 1851 seront présentés au public, y-inclus une collection de timbres réguliers et une autre peut-être plus précieuses, de timbres avec défauts d'imprimerie. Parmi ces derniers un timbre sur lequel on voit le St-Laurent à l'envers et, aussi, des feuilles de timbres imprimées de travers ou encore des feuilles de timbres sans perforations. 300,000 timbres étrangers, jamais exposés auparavant, seront aussi présentés aux philatélistes canadiens étrangers et au public en général. Il y aura aussi des tableaux d'après lesquelles des timbres ont gravés et des maquettes des timbres qui n'ont jamais été émis. En plus, une collection de matériel des postes canadiennes en usage à l'époque de nos arrières-grands-pères.


7 JOURS SUR LE ST-LAURENT

Départ de Montréal tous les samedis du 23 juin au 2 septembre

SAGUENAY
ST-PIERRE MIQUELON
GASPÉ

Incluant:
Cabines extérieures avec facilités • Tous vos repas
Trois bars (boissons exemptes de taxe)
Jeux de pont • Bingo
Courses de chevaux
Cinéma
Natation
Danse avec deux orchestres
Vedettes canadiennes
Equipage et personnel qualifiés

EN MOYENNE $43. PAR JOUR

Pour information S.S. VARNA
Consultez votre agent de voyage ou
MARCH SHIPPING PASSENGER SERVICES LIMITED
400 ouest, rue Craig, Montréal 126, Qué.
Tél. (514) 842-8841

AGENCE DE VOYAGES VIAU
3428 ST-DENIS 842-1751
Galeries d'Anjou 353-7650

BUREAU PRINCIPAL
SUR LA MEZZANINE
1010 OUEST, STE-CATHERINE · 861-7272
MÉTRO-PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VOYAGES TRAVELAIDE

VILLE LAVAL*
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL*
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

PLAZA ST-HUBERT*
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert
Stationnement arrière entrée St-André
273-7755 métro Beaubien

CENTRE VILLE MEZZANINE
ÉDIFICE DOMINION SQUARE
9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement sous nos bureaux
861-7277 métro - peel

*Succursales : ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi : 9 p.m. - Samedi 6 p.m.

VOLS NOLISÉS ET GROUPES
Europe
AIRTOURS
1434 Ste-Catherine ouest
Suite 303 - Montréal
866-5900 ou 866-0770

ENVOLÉES SPÉCIALES À DESTINATION DE L'EUROPE
À PARTIR DE $179.00 (aller-retour)
portion terrestre en surplus Montréal - Paris ou Bruxelles, etc.
Départs: tous les jours ou presque C.I.L.F.
Tél: 737-2618

VISITEZ L'EUROPE
VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC....
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

SPECIAL
ACAPULCO
8 nuits - 9 jours $255.
ESPAGNE - PORTUGAL 2 semaines à partir de $540
MIAMI 1 semaine à partir de $172
Aussi nombreux voyages au Canada et en Europe
Agence de Voyage Pélican
1380 Gilford
527-8744

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO"
un plan exclusif et sans concurrence
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN · PEUGOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

LE MONDE VOUS INVITE
vers les pays du soleil
Quelques suggestions pour croisières aux Antilles à bord de luxueux paquebots. Au départ de New York.
AUTOMNE - HIVER

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| HOMERIC | 5 et 26 sept., 17 et 27 oct. | 9 jours | 3 ports | $315 |
| HOMERIC | 15 sept. | 10 jours | 4 ports | $345 |
| HOMERIC | 8 nov. | 12 jours | 6 ports | $395 |
| HOMERIC | 20 nov. | 11 jours | 5 ports | $380 |
| MICHELANGELO | 14 sept. | 7 jours | 2 ports | $270 |
| RAFFAELLO | 22 sept. | 10 jours | 4 ports | $380 |
| RAFFAELLO | 9 oct. | 9 jours | 3 ports | $340 |
| MICHELANGELO | 22 nov. | 9 jours | 3 ports | $340 |
| EUROPA | 13 oct. | 14 jours | 7 ports | $460 |
| EUROPA | 28 nov. | 13 jours | 6 ports | $430 |
| EUROPA | 8 déc. | 10 jours | 3 ports | $345 |
| EUROPA | 19 déc. | 17 jours | 10 ports | $625 |
| FRANCE | 26 oct. | 12 jours | 5 ports | $480 |
| FRANCE | 8 nov. | 10 jours | 4 ports | $395 |
| FRANCE | 21 déc. | 15 jours | 8 ports | $795 |
| FRANCE | 6 jan. | 11 jours | 5 ports | $510 |
| FRANCE | 19 jan. | 13 jours | 8 ports | $585 |
| FRANCE | 2 fév. | 7 jours | 2 ports | $435 |

Les tarifs des croisières (prix minimum) en dollars US
Réservez maintenant et obtenez les cabines de votre choix
Plus de 60 années d'expérience à votre service
VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert jusqu'à 5h. 30 p.m. - Fermé le samedi